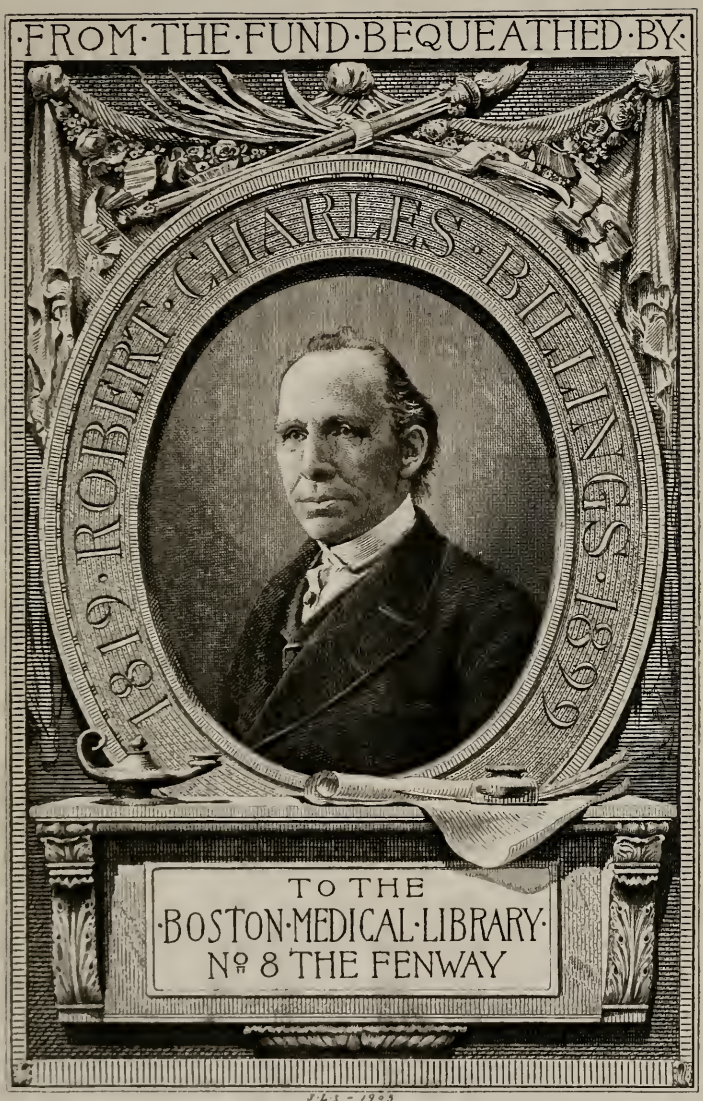
·FROM·THE·FUND·BEQUEATHED·BY·
ROBERT·CHARLES·BILLINGS·1819·1899
TO THE
·BOSTON·MEDICAL·LIBRARY·
Nº 8 THE FENWAY

J.L.S - 1903

SUR LES FONCTIONS

DU CERVEAU

ET

SUR CELLES DE CHACUNE DE SES PARTIES,

AVEC DES OBSERVATIONS SUR LA POSSIBILITÉ DE RECONNAITRE LES INSTINCTS, LES PENCHANS, LES TALENS, OU LES DISPOSITIONS MORALES ET INTELLECTUELLES DES HOMMES ET DES ANIMAUX, PAR LA CONFIGURATION DE LEUR CERVEAU ET DE LEUR TÊTE.

Le nombre d'exemplaires prescrit par la loi a été déposé. Tous les exemplaires sont revêtus de la signature de l'Auteur.

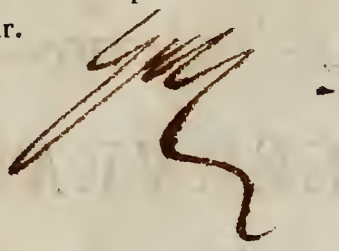

SE TROUVE AUSSI

Chez
- BOSSANGE père, Libraire de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, rue de Richelieu, n°. 60;
- ARTHUS BERTRAND, Libraire, rue Haute-Feuille, n°. 3;
- MAZE, Libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 4;
- Et BÉCHET Jc., place de l'École de Médecine, N°. 4.

IMPRIMERIE ANTHe. POUCHER, RUE DES BONS-ENFANS, N°. 34.

ORGANOLOGIE

OU

EXPOSITION

DES INSTINCTS, DES PENCHANS, DES SENTIMENS ET DES TALENS, OU DES QUALITÉS MORALES ET DES FACULTÉS INTELLECTUELLES FONDAMENTALES DE L'HOMME ET DES ANIMAUX, ET DU SIÉGE DE LEURS ORGANES.

Par F. J. Gall.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue de Grenelle, F. S.-G., n°. 50;
Et chez BOUCHER, Éditeur, rue des Bons-Enfans, n°. 34.

1823

22542 Bi

192476

BOSTON MEDICAL
APR 20 1926
LIBRARY

SUR LES FONCTIONS

DU CERVEAU

ET

SUR CELLES DE CHACUNE DE SES PARTIES.

BOSTON MEDICAL LIBRARY APR 21 26

Exposition des qualités et des facultés fondamentales et du siége de leurs organes, ou organologie. Continuation.

IV. *Instinct de la défense de soi-même et de sa propriété; penchant aux rixes; courage:* (*Muth*, *Raufsinn.*)

Dans certains cas, il est bien plus facile de découvrir l'organe qui détermine une certaine manière d'agir, que la qualité ou la faculté fondamentale elle-même. Des actions qui sont une suite de l'activité extraordinaire d'un organe, frappent beaucoup plus que la destination primitive de cet organe, et sa manière d'agir ordinaire. C'est par cette raison que j'ai été dans le cas de commencer par observer presque tous les organes, toutes les qualités et toutes les facultés, dans leur activité excessive. Lorsque les qualités

et les facultés sont une fois reconnues comme propres et indépendantes, il est possible d'en inférer peu à peu la destination primitive d'un organe. L'histoire de la découverte de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété et de son organe, fera concevoir plus clairement au lecteur ce que je viens de dire.

Historique de la découverte.

Incertain si je trouverais dans la langue, des expressions pour désigner toutes les qualités et toutes les facultés fondamentales, je fus curieux de voir, à la manifestation de quelles qualités ou de quelles facultés le peuple est attentif. Je rassemblai donc dans ma maison un certain nombre d'individus, pris dans les plus basses classes, et se livrant à différentes occupations : des cochers de fiacre, des commissionnaires, etc. J'acquis leur confiance, et je les disposai à la franchise en leur donnant quelque argent, et en leur faisant distribuer du vin et de la bière. Lorsque je les vis dans une disposition d'esprit favorable, je les engageai à me dire tout ce qu'ils savaient réciproquement, tant de leurs bonnes que de leurs mauvaises qualités, enfin tout ce qu'il y avait de saillant dans le caractère de chacun d'eux.

Dans les diverses révélations qu'ils me firent, ils parurent donner surtout leur attention à ceux qui provoquaient partout des disputes et des rixes; ils connaissaient très bien les individus pacifiques dont ils parlaient avec mépris, et qu'ils appelaient des poltrons. Comme les plus querelleurs trouvaient grand plaisir à me faire des récits très circonstanciés de leurs exploits, je fus curieux de voir si dans la tête de ces *braves* il se trouvait quelque chose qui la distinguât de celle des poltrons.

Je rangeai d'un côté tous les querelleurs, et de l'autre tous les pacifiques, et j'examinai soigneusement les têtes des uns et des autres. Je trouvai que tous les querelleurs avaient la tête, immédiatement derrière et au niveau des oreilles, beaucoup plus large que les poltrons. Je fis venir à une autre séance, seulement ceux qui étaient les plus distingués par leur *bravoure*, et ceux qui l'étaient le plus par leur poltronnerie; je renouvelai mes recherches, et je trouvai mes premières observations confirmées.

Je ne pus point être dérouté par les fausses idées que se font les philosophes sur l'origine de nos qualités et de nos facultés. Chez les individus auxquels j'avais à faire, il ne pouvait pas être question d'éducation; et la manière dont leur caractère se prononçait ne pouvait nullement

être confondue avec l'influence des circonstances extérieures. Des hommes semblables sont les enfans de la nature ; dans cette classe, chaque individu s'abandonne sans réserve à ses penchans, toutes ses actions portent l'empreinte de son organisation.

Je commençai donc à présumer que le penchant aux rixes pouvait bien être le résultat d'un organe particulier. Je tâchai de découvrir d'un côté des hommes reconnus pour très braves, et de l'autre, des hommes reconnus pour très poltrons. Dans le *combat d'animaux*, alors encore existant à Vienne, se trouvait un *premier garçon* extrêmement intrépide, qui se présentait souvent dans l'arêne pour soutenir tout seul le combat contre le sanglier ou le taureau le plus furieux, ou contre un animal féroce quelconque. Je trouvai chez lui la région de la tête que je viens d'indiquer, très large et très bombée. Je moulai sa tête ainsi que celles de quelques autres *braves*, pour ne pas être en danger d'oublier ce que leur conformation avait de particulier. J'examinai aussi les têtes de quelques-uns de mes camarades qui s'étaient fait reléguer de plusieurs universités, par la raison qu'ils avaient continuellement des duels ; l'un d'entre eux ne connaissait pas de plus grand plaisir que de s'établir dans un cabaret, de se moquer des ouvriers qui

y venaient boire, puis lorsqu'il les voyait disposés à en venir aux coups, d'éteindre les chandelles et de leur livrer ainsi bataille, dans l'obscurité, à coups de chaises. C'était un homme petit et faible en apparence. Il me rappelait un autre de mes camarades, suisse de naissance, qui s'amusait à Strasbourg à provoquer à des rixes les hommes les plus forts et bien plus grands que lui. Je parcourus plusieurs écoles, et je me fis montrer les écoliers les plus querelleurs, ainsi que les plus poltrons; je poursuivis les mêmes observations dans les familles de ma connaissance. Dans le courant de mes recherches, je fus frappé d'une très belle demoiselle, qui, dès son enfance, avait eu la passion de s'habiller en garçon; ainsi travestie, elle s'esquivait de la maison, et se mêlait aux polissons de la rue pour se battre avec eux. Étant mariée, elle cherchait constamment l'occasion de se battre avec des hommes. Lorsqu'elle avait du monde à dîner, après le repas elle défiait à la lutte les plus forts d'entre les convives. J'ai connu encore une dame de petite taille et d'une constitution délicate, qui fut souvent assignée parce qu'elle avait l'habitude de frapper ses domestiques de l'un et de l'autre sexe. Pendant un voyage qu'elle fit, deux charretiers ivres s'étant égarés la nuit dans l'auberge, pro-

bablement en cherchant la servante, entrèrent dans la chambre où elle était couchée toute seule; elle les reçut si vigoureusement avec les chandeliers qu'elle leur jeta à la tête, et avec les chaises dont elle les frappa, qu'ils furent obligés de prendre la fuite. Chez toutes ces personnes je trouvai la région dont j'ai parlé, conformée comme je l'ai dit plus haut, quoique la tête de chacun eût du reste une forme toute différente.

Ces observations m'enhardirent; et dès-lors je commençai à parler dans mes leçons, d'un organe de courage, comme je l'appelais alors.

Peu après mourut un général, dont toute la réputation était fondée sur son courage et sur son amour des combats. Je trouvai dans son crâne, représenté Pl. LXIII, l'organe v. v, conformé comme dans le garçon du combat. Ce qui acheva de me confirmer dans mon opinion, ce fut le crâne du poète Alxinger, qui manquait tellement de courage, que sa poltronnerie l'exposait aux plaisanteries. Que l'on compare avec le précédent son crâne représenté Pl. LXII: quelle différence dans le développement de la région marquée v. v. Outre que le crâne du général est très large immédiatement derrière les oreilles, il offre encore une protubérance ronde

de la largeur d'un pouce. Le crâne du poète Alxinger, au contraire, est non-seulement très retiré à cet endroit, mais aussi tout-à-fait aplati.

Histoire naturelle du courage ou de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété.

En rapportant l'histoire naturelle de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété, du courage et du penchant aux rixes, je combattrai quelques préjugés que l'on a généralement au sujet du courage des animaux.

L'on accuse certains animaux de manquer de courage, parce qu'ils se montrent craintifs dans des cas où ils se voyent assaillis par une force supérieure. Dans cette manière de voir, il n'existerait en général que de la témérité, et nulle part de véritable courage. Parmi les carnassiers, le chien est, sans contredit, l'un des plus courageux. Tant qu'il n'a point éprouvé la supériorité du lion, du tigre et du bison, il les attaque sans balancer; mais échappé à ce combat inégal, qui l'expose à une mort presque certaine, il fuit à l'approche de ces redoutables animaux. Il n'y a que le sanglier qui n'apprenne jamais à calculer ses forces. On dit que le lièvre, le pigeon, etc., sont craintifs; mais que l'on voie des lièvres

se battre les uns contre les autres; ils s'arrachent souvent des lambeaux de peau, et quelquefois ils se mutilent. Que l'on observe le combat de deux pigeons, mâle contre mâle, ou femelle contre femelle, on les verra se frapper des ailes, lutter, se donner avec acharnement des coups de bec. Y a-t-il un animal plus vaillant que le coq? et cependant il prend la fuite devant la martre.

L'on admet généralement que les carnassiers ont beaucoup plus de courage que les frugivores. Je me fais fort de prouver le contraire. Les chasseurs n'ignorent pas que le loup, à moins qu'il ne soit excité par la faim, prend la fuite à l'approche du moindre danger. Le tigre, ce puissant animal, doué de la souplesse du serpent, et d'une force incroyable, armé de dents et de griffes, à l'attaque inopinée duquel rien ne résiste, manque d'un courage soutenu. A peine un troupeau de buffles le voit-il arriver à pas de loup, que le taureau, chef de la famille, se détache, présente le combat au tigre, et d'ordinaire en est vainqueur. Dans l'arêne du combat d'animaux de Vienne, un cerf fut destiné à être déchiré par une lionne. Du moment où le cerf vit la lionne sortir de sa hutte pour s'avancer sur lui, il se mit sur ses gardes; la lionne tourna autour de lui à pas lents, à peine le cerf eut-

il aperçu l'intention de la lionne, qu'il sauta sur elle, et lui fracassa les côtes avec ses pieds. On eut beaucoup de peine à transporter la lionne dans sa loge, où elle mourut au bout de trois semaines. Peu après l'on fit combattre un chevreuil contre un lion; le chevreuil s'élança avec un courage désespéré sur son adversaire; mais la disproportion des forces et des armes était telle, que ce malheureux animal succomba sans pouvoir opposer une résistance ultérieure. J'ai vu souvent un bouc abîmer plusieurs chiens à coup de cornes, et des chèvres même se défendre en héros contre des chiens. Tout le monde connaît le courage du chamois et du bouquetin dont le chasseur devient souvent la victime. Qui ne connaît la hardiesse de l'écureuil, ainsi que la méchanceté et le courage du rat! Si les animaux de proie, armés comme ils le sont, de griffes et de dents, étaient doués encore d'un courage téméraire, rien ne pourrait leur résister. Mais il n'y a d'ordinaire que la faim qui puisse leur faire risquer quelque coup hardi.

Ces observations prouvent que l'instinct de la propre défense est un instinct commun à tous les animaux; mais il n'est pas également actif dans toutes les espèces. Certaines espèces vivent en paix et en société; d'autres, au contraire, non

contentes de repousser les attaques, sont dans une guerre éternelle avec leur propre espèce, et avec les autres. De-là cette différence des mœurs de la brebis, du cheval, du pigeon, de la pacifique fauvette à tête noire, etc.; et du morse, du coq, de la pintade, de la plupart des gobe-mouches, tels que le rouge-gorge, le roitelet, etc. Plusieurs espèces d'oiseaux sont même munies d'armes particulières, telles que éperons, etc.

Les individus de toutes les espèces diffèrent entre eux relativement au courage, selon que l'organe de la défense de soi-même et de sa propriété est plus ou moins développé chez eux. Il y a de gros et de petits chiens qui évitent tous les combats; il y en a d'autres qui ne demandent qu'à se battre, et qui attaquent avec audace le sanglier écumant de rage et le taureau furieux. Il y a des béliers, des boucs, des taureaux, des vaches, des pigeons, des serins jaunes, qui se battent continuellement, soit avec des animaux de leur espèce, soit avec d'autres, qui attaquent et qui mordent tout ce qu'ils rencontrent.

Certains oiseaux carnassiers, tels que le pigargue, le busard, la cresserelle, toutes les variétés des pies-grièches, l'écorcheur, le combattant, le goéland très brun, sont courageux et très querelleurs. Le grand milan, au contraire, est

tellement timide, qu'il prend la fuite lorsqu'il se voit aux prises avec quelques corbeaux, ou même avec quelques corneilles. Le corbeau est extrêmement courageux. Parmi les petits rongeurs, il n'y en a pas qui égale le hamster pour le courage, et même pour la témérité, tandis que le cochon-d'Inde, de même taille, est très pacifique et très craintif.

Ce n'est point à l'éducation que l'on pourra attribuer une telle différence de mœurs. Il ne reste, pour l'expliquer, qu'une disposition innée, et par conséquent l'organisation. Personne ne soutiendra que c'est l'ambition, la cupidité ou la crainte des châtimens qui inspirent du courage aux animaux et les poussent à se battre. Le premier garçon du combat de Vienne dont j'ai déjà parlé, et les garçons du combat de Paris, m'ont assuré souvent qu'il leur est impossible de dresser, pour le combat, un chien originairement poltron, par exemple, le dogue de forte race. Il arrive bien, à la vérité, qu'un jeune chien inexpérimenté, semblable à un conscrit, témoigne d'abord de la crainte; mais à peine est-il familiarisé avec le danger, que c'est un chien de combat tout formé. J'ai eu un chien danois qui, excepté moi, et une petite chienne qui était toujours avec lui, recevait en grognant tout ce qui l'approchait, et se jetait avec colère sur tout le monde; il avait ce travers dès sa jeunesse,

et ni les caresses ni les menaces n'avaient pu l'en corriger. Ce chien n'a jamais manifesté le moindre instinct pour la chasse; des oiseaux et des souris pouvaient courir autour de lui, sans qu'il fît seulement attention à eux. Un chien caniche très aimé de son maître, qui lui donnait une nourriture abondante, cherchait partout dans les rues l'occasion de se battre; tous les jours il rentrait avec des blessures nouvelles. On essaya de le renfermer pendant des semaines entières; du moment où on lui rendait la liberté, il se jetait sur le premier chien venu, et se battait jusqu'à ce qu'il l'eût terrassé, ou que lui-même fût hors de combat. Dans ma volière, un roitelet traitait en maître tous les autres oiseaux; tous le craignaient, même le verdier, le pivoine et les tourterelles; il les attaquait avec une rapidité étonnante, et se battait avec le courage le plus opiniâtre. Un lapin blanc était en possession, depuis deux années, de défendre seul tout le peuple contre les chats : il était constamment en faction; et dès qu'un chat approchait, il sautait sur lui en frappant la terre de ses pattes avec violence. Dans les basses-cours, il se trouve toujours un coq plus vaillant et plus querelleur que les autres. Lorsqu'un troupeau d'animaux sauvages se trouve menacé de quelque danger, c'est toujours le plus entreprenant qui se met à la tête, c'est toujours le mâle le plus courageux qui est le

conducteur des troupeaux de bisons et de chevaux sauvages.

Les mêmes différences ont lieu dans l'espèce humaine; les faits que j'ai rapportés dans l'historique ci-dessus suffisent pour prouver cette vérité. L'expérience journalière concourt avec l'histoire, pour nous montrer que le penchant pour les rixes et les combats se manifeste souvent dès l'âge le plus tendre, sans être animé par l'exemple, et même en dépit de l'éducation par laquelle on s'efforce de le comprimer. Tous ceux qui ont été élevés dans une famille nombreuse ou dans les institutions publiques, doivent avoir rencontré des jeunes gens de ce caractère.

« Bertrand du Guesclin, connétable de France, ne respirait dès sa plus tendre enfance que les combats. Il avait formé un régiment d'enfans de son âge, s'était nommé leur général, et les partageant en compagnies, leur enseignait l'art de se ranger en bataille. *Il n'y a pas de plus mauvais garçon au monde*, disait sa mère; *il est toujours blessé, le visage déchiré, toujours battant ou battu*; il tenait de son propre fonds tout ce qu'il fit voir de génie militaire. »

Que l'on ne me dise pas que tous les soldats d'une armée montrent le même courage; que l'on peut le faire naître à volonté dans le pre-

mier conscrit venu. Je n'ignore pas que chez l'homme les actions sont beaucoup moins, que chez les animaux, le résultat d'une seule qualité ou d'une seule faculté, l'effet d'un organe unique. Je sais aussi qu'un organe qui, dans son état habituel, n'agit que faiblement, peut être excité à une action plus énergique par les boissons fortes, par une musique guerrière, par l'exemple, par l'espoir des distinctions, par l'amour de la gloire, par la nécessité même de se tirer d'un danger imminent, etc.; mais il n'en est pas moins vrai que dans les régimens les plus braves, l'on distingue encore des soldats plus intrépides et plus téméraires que les autres.

Partout où il y a plusieurs hommes rassemblés, il se trouvera aussi quelques perturbateurs du repos, quelques querelleurs, quelques *crânes* qui tâchent de satisfaire leur penchant, même au mépris de l'honneur et du devoir. Les savans qui trouvent partout sujet à une amère controverse, et les plaideurs passionnés, ont probablement cet organe très développé.

Aliénation du penchant pour les rixes.

Les phénomènes que l'on observe de l'activité de l'instinct de sa propre défense dans l'état de maladie, surtout dans l'aliénation mentale, nous prouvent encore que ce penchant doit être considéré comme une qualité fondamentale. Il est des individus qui, ayant trop bu, qui étant dans un état d'irritation, par exemple dans une inflammation cérébrale, ou par l'action de certains poisons, deviennent querelleurs, tandis que d'autres personnes, dans les mêmes circonstances, sont plutôt disposées à jouir des plaisirs de l'amour, à faire des filouteries, etc.

Que l'on se rappelle cet homme qui avait été toute sa vie d'un caractère doux et pacifique, mais qui, étant guéri d'une blessure que lui avait faite à la tête un coup de pierre, devint querelleur et disposé à provoquer des rixes, T. II, p. 202.

Nous avons vu que l'instinct de la propagation et celui de l'amour de la progéniture peuvent dégénérer en monomanie. La même chose peut avoir lieu pour toutes les qualités et toutes les facultés fondamentales, et a lieu très fréquemment pour l'instinct de la défense de soi-même.

J'en citerai quelques exemples observés par M. Pinel.

« Un insensé, d'un naturel pacifique et doux, dit ce professeur, semblait inspiré par le démon de la malice durant ses accès; il était alors sans cesse dans une activité malfaisante; il enfermait ses compagnons dans les loges, les provoquait, les frappait, et suscitait à tout propos des sujets de querelle et de rixe. Un autre exemple de cette sorte mérite encore d'être connu; c'est celui d'un homme atteint d'une manie périodique très invétérée : ses accès durent ordinairement huit à dix jours par mois, et semblent offrir le contraste le plus parfait avec son état naturel. Pendant ses intervalles lucides, physionomie calme, air doux et réservé, réponses timides et pleines de justesse aux questions qu'on lui fait, urbanité dans les manières, probité sévère, ou désir même d'obliger les autres, et vœux ardens pour guérir de sa maladie; mais au retour de l'accès, marqué surtout par une certaine rougeur de la face, une chaleur excessive dans la tête et une soif ardente; sa marche est précipitée, son ton de voix est mâle et arrogant, son regard est plein d'audace, et il éprouve le penchant le plus violent à provoquer ceux qui

l'approchent, à les exciter et à se battre contre eux avec outrance (1). »

« Doit-on rapporter, continue M. Pinel, à la manie sans délire quelques rares modèles d'un caractère turbulent et acariâtre, qui ne manifestent d'ailleurs aucune trace d'égarement de la raison, et qu'on a mieux aimé séquestrer dans des hospices d'aliénés, que de les confondre avec des coupables dans des maisons de détention. Une ancienne religieuse m'en a fait voir un exemple frappant à la Salpêtrière. Une fille de service en approchait-elle pour lui être utile, elle l'accablait d'outrages et d'épithètes les plus envenimées; les autres aliénées les plus calmes n'étaient point traitées avec plus d'égards, et c'étaient sans cesse des cris menaçans, des emportemens de colère, et des efforts pour frapper tout ce qui pouvait l'environner. Lui servait-on ses alimens à l'heure des repas, elles les jetait avec indignation, ou les cachait avec adresse, pour se plaindre qu'on cherchait à la faire mourir de faim. C'était une délectation pour elle que de mettre en lambeaux ses vêtemens, et de crier qu'on la laissait manquer de tout, et dans un état de nudité. Elle n'osait braver l'autorité du chef

(1) Sur l'aliénation mentale, seconde édition, p. 101, §. 116.

quand il était présent; mais il devenait en secret l'objet éternel de ses sarcasmes. Un pareil foyer de trouble et de discorde devenait dangereux pour les autres aliénées, et il a fallu la séquestrer dans une loge solitaire, où l'exaspération de ce caractère pervers et farouche est resté désormais concentrée (1). »

« Un fils unique élevé sous les yeux d'une mère faible et indulgente prend l'habitude de se livrer à tous ses caprices, à tous les mouvemens d'un cœur fougueux et désordonné; l'impétuosité de ses penchans augmente et se fortifie par le progrès de l'âge, et l'argent qu'on lui prodigue semble lever tout obstacle à ses volontés suprêmes. Veut-on lui résister, son humeur s'exaspère; il attaque avec audace, cherche à régner par la force; il vit continuellement dans les querelles et les rixes. Qu'un animal quelconque, un chien, un mouton, un cheval lui donnent du dépit, il les met soudain à mort. Est-il de quelque assemblée ou de quelque fête? il s'emporte, donne et reçoit des coups, et sort ensanglanté; d'un autre côté, plein de raison lorsqu'il est calme; et possesseur, dans l'âge adulte, d'un grand domaine, il le régit avec un

(1) *Ibidem*, p. 280 et 281, §. 237.

sens droit, remplit les autres devoirs de la société, et se fait connaître même par des actes de bienfaisance envers les infortunés. Des blessures, des procès, des amendes pécuniaires avaient été le seul fruit de son malheureux penchant aux rixes; mais un fait notoire mit un terme à ses actes de violence : il s'emporte un jour contre une femme qui lui dit des invectives, et il la précipite dans un puits. L'instruction du procès se poursuit devant les tribunaux; et sur la déposition d'une foule de témoins, qui rappellent ses écarts emportés, il est condamné à une réclusion dans l'hospice des aliénés de Bicêtre (1). »

Comme de semblables exemples ne sont que trop fréquens, M. Pinel dit à ce sujet : « L'expérience indique chaque jour combien il serait nécessaire d'avoir, dans un endroit écarté de l'hospice, sept à huit loges où l'on pût tenir dans un état plus ou moins prolongé d'isolement et de réclusion certaines aliénées qui ne sont point furieuses, mais très turbulentes et très indomptables. On peut mettre de ce nombre celles qui ne peuvent être pliées à la loi générale du travail, et qui toujours dans une activité malfaisante, se plaisent à chercher les autres aliénées, à les provoquer, et à exciter sans cesse des su-

(1) *Ibidem*, p. 156, §. 159.

jets de discorde, sans que les moyens ordinaires de répression puissent exciter en elles la moindre réforme... (1) »

Ces exemples prouvent, à l'évidence, que l'instinct de la défense de soi-même peut être surirrité, indépendamment de toutes les autres qualités et de toutes les autres facultés, jusqu'à dégénérer en monomanie, phénomène qui serait impossible si cet instinct n'avait pas son organe particulier et indépendant.

Qualité fondamentale du penchant pour les rixes et pour les combats.

Le lecteur sait déjà qu'il me fut impossible de découvrir aucune force fondamentale dans sa destination primitive; il sait que mon intention a toujours été fixée d'abord à la manifestation extraordinaire d'une qualité ou d'une faculté, et par conséquent au résultat d'un développement excessif d'un organe. L'action la plus exaltée d'un organe n'est autre chose que la gradation de la force fondamentale, mais non pas cette force fondamentale elle-même. La qualité ou la faculté fondamentale est commune à tous

---

(1) *Ibidem*, p. 291, *dans la note.*

les individus de l'espèce, mais les degrés de la manifestation varient d'un individu à l'autre, selon que l'organe est plus ou moins développé. Si on néglige toutes les modifications accidentelles, et si on ne fait attention qu'à ce qu'il y a de commun de cette qualité, dans tous les individus, l'on aura trouvé la qualité ou la faculté fondamentale. Comme ici beaucoup de choses restent abandonnées à la sagacité de chaque savant qui s'occupe de cette matière, il subsistera toujours une grande diversité d'opinions, même parmi les organologistes, au sujet de la dénomination des qualités ou des facultés fondamentales.

Quant à l'instinct du penchant pour les rixes et pour les combats, il me semble que l'on peut ramener toutes ses modifications et tous ses degrés à l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété. Dès que l'homme et l'animal devaient pourvoir à leur conservation, avoir un gîte, un mâle ou une femelle, des enfans ou des petits, ou quelque propriété que ce fût, ils devaient être pourvus d'une qualité qui les portât à se défendre contre la violence du dehors. La seule conservation de l'individu même, rend indispensable l'existence de cet instinct. Mais il n'y a point encore là penchant pour les rixes et les combats, etc. Ce penchant suppose un degré supérieur

d'exaltation de la qualité fondamentale, de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété, dont l'organe est susceptible de différens degrés de développement.

L'individu qui, avec un développement médiocre de l'organe, se fût borné à se défendre, lui et sa propriété, attaquera du moment où l'organe sera plus développé ou plus fortement excité; le penchant aux rixes est plus puissant dans la même proportion que ce développement ou cette excitation augmentent; le penchant finit par dégénérer en désir, en besoin, en passion. On cherche les rixes et les combats, on aime les dangers, on affronte les périls, et l'on s'en crée. Voilà donc encore un désir, une passion, qui n'a rien de commun avec la passion de l'instinct vénérien, ni avec celle de l'amour de la progéniture, ni avec celle de l'attachement, et qui a son siége dans le cerveau.

Si l'on nommait la qualité fondamentale, en conséquence de cette excitation, ou de ce développement excessif, penchant, passion pour les rixes et les combats, l'on pécherait tout autant que si l'on empruntait le nom de l'instinct de la propagation, des goûts les plus dépravés dans lesquels il peut dégénérer.

Comme tous les différens degrés de développement de cet organe existeront toujours, il y

aura toujours aussi des animaux et des hommes dont la suprême jouissance sera dans les dissensions, dans les querelles et les combats. Et tant qu'il existera des hommes, il y aura des disputes, des rixes et des guerres.

Du siége de l'organe de la défense de soi-même et de sa propriété.

J'ai déjà dit plus haut que chez toutes les personnes courageuses, téméraires et aimant les combats, il se trouve une proéminence bombée derrière et au-dessus des oreilles. Sa place dans le crâne est l'angle postérieur-inférieur des pariétaux. Lorsque chez les mêmes sujets il ne se trouve pas dans cette région une proéminence en segment de sphère, du moins leur tête est-elle, d'un organe à l'autre, beaucoup plus large que chez les sujets craintifs. Que l'on compare la région v. v. dans les deux têtes, Pl. LXII et Pl. LXIII. Dans le cerveau, c'est la circonvolution marquée v, qui constitue cet organe. Voyez Pl. IV, V, Pl. VIII, v. et Pl. XIII, v. Cette circonvolution est large, proéminente, profonde, volumineuse chez les personnes courageuses; elle est au contraire plate, petite chez les sujets timides. La place est dans l'hom-

me à-peu-près à un pouce derrière l'oreille à la hauteur de son bord supérieur. Il faut se garder de confondre avec la proéminence de cet organe le procès mastoïdien qui se trouve placé plus bas et immédiatement derrière l'oreille.

Je trouve mon observation confirmée par toutes les têtes de personnes qui ont montré un courage distingué, par les têtes de tous les voleurs qui commettent des vols accompagnés de violences et de dangers, de préférence aux simples larcins ; par les têtes de tous ceux qui, pour exécuter des entreprises périlleuses, reçoivent un salaire des hommes qui en ont conçu le projet, mais qui sont trop poltrons pour les mettre à fin eux-mêmes. Tous les soldats très braves que j'ai eu l'occasion d'examiner jusqu'ici, ont cet organe très développé. Je l'ai trouvé aussi très proéminent chez les voleurs de grands chemins, etc., connus pour leur intrépidité. Je dois à la complaisance de M. le baron Larrey, le crâne d'un soldat de la garde qui aimait singulièrement à se battre : il avait tué plusieurs hommes en duel, et avait fini par recevoir dans le bas-ventre un coup de pointe dont il mourut. Le diamètre de cette tête, d'un angle postérieur-inférieur du pariétal à l'autre, est très grand. Ce diamètre est encore très considérable dans la tête de la nommée Bouhours, qui fut guillo-

tinée il y a quelques années pour avoir assassiné plusieurs hommes à coups de marteau. Nous vîmes dans la collection de M. le professeur Blumenbach, deux crânes, l'un d'un jeune homme, l'autre d'une femme; dans l'un et l'autre, l'organe de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété était très peu développé. Otto Fabricius rapporte que le peuple dont proviennent ces crânes est très poltron. La relation que David Kranz fait de leur caractère est absolument conforme à leur organisation.

Il paraît que certains peuples ont eu un sentiment confus de ce qu'indique une tête très large dans la région indiquée. Quelques peuplades qui s'efforcent de rendre, par des pressions, la tête de leurs enfans plus large dans le diamètre d'une oreille à l'autre, croyent par-là les rendre plus propres à la guerre.

Dans les animaux, la place de cet organe exige une étude particulière, parce qu'elle varie suivant la structure de la tête et la manière dont le cerveau y est placé. Les chevaux qui ont les oreilles très rapprochées sont toujours ombrageux et craintifs; ceux au contraire qui ont les oreilles très distantes à leur origine sont sûrs et courageux. Voyez Pl. LXIV, fig. 1, le crâne d'un cheval ombrageux et craintif, et fig. 2 celui d'un cheval courageux et sûr.

De même tous les chiens incapables d'être dressés pour le combat, ont la tête étroite au-dessus et un peu derrière les oreilles. Ceux qui sont téméraires l'ont, au contraire, large dans cette région. Il y a long-temps que les amateurs de pigeons ont fait la même observation sur ces oiseaux. Dans la première entrevue que j'eus pendant mes voyages avec un amateur passionné des combats de coqs, celui-ci crut me confier un secret en me disant qu'il savait distinguer, à la seule vue, les braves champions d'avec les mauvais combattans, et il me désigna, comme caractère, la largeur de la tête un peu en avant des oreilles. Voyez Pl. LXIV, fig. 3, le crâne du coq de combat, et fig. 4 celui du coq ordinaire. Cet homme n'avait aucune connaissance de mes découvertes; à cette époque, j'avais déjà fait cette observation sur les coqs de basse-cour, et je l'ai trouvée confirmée depuis, tant chez les coqs de combat que chez leurs femelles, en les comparant avec des coqs et des poules de basse-cour. M. le docteur Spurzheim a eu en Angleterre de fréquentes occasions de répéter cette observation sur le coq de combat. Les poules de cette variété sont tellement acharnées contre toutes les autres poules, qu'aucune poule commune ne peut rester dans la basse-cour où il s'en trouve. La corneille et le corbeau

ont dans cette région la tête beaucoup plus large que plusieurs espèces d'aigles et de faucons. Aussi n'existe-t-il pas d'animal plus courageux que le grand corbeau noir. Du moment où j'eus vu le crâne d'un roitelet, son infatigable témérité me fut expliquée. Comment concevoir que le lapin sauvage ose poursuivre et réussisse à vaincre le lièvre? L'organologie nous l'explique : dans le lièvre Pl. LXIV, fig. 5, la région en question est plane ou même renfoncée; dans le lapin, même planche, fig. 6, au contraire elle est fortement bombée. C'est la même conformation de la tête qui donne au hamster et à tant d'autres frugivores en général, cet instinct de la défense si actif, et qui les porte à se livrer les combats les plus opiniâtres.

Opinions de quelques autres physiologistes sur l'origine du courage.

Il est concevable qu'avant la découverte de l'organologie on n'ait pas songé à se rendre compte des diverses qualités et facultés, et qu'on s'en soit tenu, à cet égard, à des erreurs reçues. Mais ce qu'on ne peut concevoir, c'est que de nos jours encore des physiologistes aient recours à des assertions absolument gratuites, pour

expliquer l'origine d'une qualité. M. Richerand s'exprime ainsi au sujet du courage :

« ... Le cœur est également plus gros, plus fort et plus robuste chez les animaux courageux que dans les espèces faibles et timides. »

« Voici le premier exemple d'une qualité morale dépendante d'une disposition physique ; c'est l'une des preuves les plus frappantes de l'influence du moral sur le physique de l'homme. Le courage naît du sentiment de la force, et celui-ci est relatif à la vivacité avec laquelle le cœur pousse le sang vers tous les organes. Le tact intérieur que produit l'afflux du liquide est d'autant plus vif, d'autant mieux senti que le cœur est plus robuste. C'est par cette raison que certaines passions, telle que la colère, augmentant l'activité des mouvemens du cœur, centuplent les forces et le courage, tandis que la peur produit un effet opposé. Tout être faible est craintif, et fuit le danger, parce qu'un sentiment intérieur l'avertit qu'il manque des forces nécessaires pour le repousser. On objectera peut-être que certains animaux, tels que le coq-d'Inde, l'autruche, sont moins courageux que le plus petit oiseau de proie ; que le bœuf l'est moins que le lion et plusieurs autres carnivores. Il ne s'agit point ici du volume absolu du cœur, mais de sa grosseur relative. Or, quoique le

cœur d'un épervier soit absolument moins gros que celui d'un coq-d'Inde, il l'est bien plus proportionnellement aux autres parties de l'animal. Ajoutez que l'oiseau de proie, comme tous les carnivores, puise encore son courage dans la bonté de ses armes offensives. »

« Une autre objection plus spécieuse, mais non mieux fondée, se tire du courage que manifestent dans certaines occasions les espèces animales les plus timides, de celui, par exemple, avec lequel la poule défend ses petits, de celui avec lequel d'autres animaux, pressés par les besoins de la faim ou de l'amour, bravent tous les obstacles, et surtout de la valeur poussée jusqu'à l'héroïsme chez les hommes les plus débiles. Tous ces faits ne sont cependant que des preuves de l'influence du moral sur le physique. Dans l'homme en société, le préjugé du point d'honneur, les calculs de l'intérêt, et mille autres idées, dénaturent les inclinations naturelles, au point de rendre lâche l'homme que sa force porterait à affronter tous les périls, tandis qu'elles inspirent les actions les plus courageuses à ceux que leur organisation semblerait devoir rendre les plus timides. Mais toutes ces passions, tous ces sentimens moraux, n'agissent qu'en augmentant la force du cœur, en redoublant la rapidité et l'énergie de ses battemens; de manière qu'il

excite, par un sang plus abondant, soit le cerveau, soit les masses musculaires (1). »

Tout dans ce passage est faux. Le courage ne naît nullement du sentiment de la force. Il n'y a personne qui ne connaisse des hommes très forts non-seulement pacifiques, mais même craintifs. Ce n'est pas même dans les cas où tout paraît dépendre de la force corporelle que les plus forts sont les plus courageux, les plus intrépides, les plus téméraires. Les plus gros chiens, par exemple le dogue de forte race, sont les plus poltrons; on ne saurait les dresser au combat, parce qu'ils prennent la fuite à la première attaque. Même dans les chiens de boucher (mâtin), et le dogue commun, les plus petits sont souvent les plus courageux et les plus acharnés au combat. J'ai dans ce moment un chien de la plus petite race, et élevé par des demoiselles. La première fois qu'il se rencontra avec un autre chien, il l'attaqua avec vigueur; il est le maître absolu de tous les chiens qui sont à-peu-près de sa force et même au-dessus; et quand même il est quelquefois terrassé par un chien d'une force beaucoup supérieure, il n'est jamais intimidé; il se ramasse dans l'instant et renouvelle son attaque avec d'au-

(1) Nouveaux élémens de physiologie, 7e. édition, Tome. I, page 322 — 323, §. LI.

tant plus d'acharnement. Le lapin de garenne, je le répète encore, est plus petit et moins fort que le lièvre, et cependant, enfermés ensemble dans un parc, il débusque et fait fuir ce dernier. Le coq de combat, comme je l'ai aussi déjà dit, est plus petit que le coq de basse-cour, et pourtant il l'attaque et en est vainqueur. Tous les jours je vois dans ma cour même les petits coqs d'Angleterre se battre contre les grands coqs ordinaires, et très souvent ils en triomphent.

Si donc, pour avoir du courage, il faut autre chose que la force corporelle, l'objection de M. Richerand tombe au point de ne plus conserver même la moindre vraisemblance. J'ai déjà cité ailleurs quelques hommes connus dans l'histoire par leur courage, tels qu'Attila, Alexandre, Pepin-le-Bref, qui étaient de petite taille. Le lecteur se rappellera un grand nombre d'exemples pareils.

Lorsque M. Richerand dit que le cœur est plus gros, plus fort et plus robuste chez les animaux courageux que dans les espèces faibles et timides, il avance une assertion absolument gratuite, et qu'il ne se donne pas la peine d'appuyer d'un seul exemple pris de l'anatomie comparée. Il est bien vrai que les dimensions du cœur sont dans une certaine proportion avec la stature ou avec le système veineux et artériel; mais cette proportion n'a rien de commun avec aucune

qualité ou faculté quelconque. Le cœur du lièvre est beaucoup plus volumineux que celui du plus gros chat. Et quant à la rapidité des battemens du cœur, je défie M. Richerand de trouver ces battemens plus rapides à la présence d'un péril, chez le courageux, que chez le poltron.

« Nous voyons, dit M. Nacquart, que dans les animaux, le penchant qui les porte à tuer, se rapproche de celui de la rixe, et que même ces penchans se confondent. Déjà le chien ne distingue plus le penchant au meurtre de celui qui le sollicite à la rixe. Pour le loup, attaquer et tuer sont la même chose. Ainsi le penchant à la rixe n'existe donc indépendamment de celui au meurtre, qu'en tant que l'individu jouit d'une liberté morale étendue. C'est comme si l'on regardait l'amour physique comme un penchant distinct de l'amour moral, parce que dans l'homme il y a entre eux une ligne de démarcation bien tranchée, laquelle semble même se laisser entrevoir chez les animaux susceptibles de choix; d'où l'on doit conclure que le penchant à la rixe est une modification de celui du meurtre. »

J'ai déjà dit ailleurs qu'un être vivant est susceptible d'être déterminé par un nombre de motifs d'autant plus grand, qu'il est soumis à l'influence d'organes plus nombreux, et que son cerveau est plus composé. L'homme n'est pas sensible uniquement aux plaisirs de l'amour

physique, il est susceptible encore d'être captivé par les charmes de la beauté, par les attraits de la vertu, etc. Voilà chez lui la base de la différence entre l'amour physique et l'amour moral; mais ces deux espèces d'amour sont plus près l'un de l'autre que beaucoup de personnes ne le croyent. Pourquoi les coryphées de l'amour platonique ne sont-ils pas enflammés de cet amour moral par ces qualités qui les ravissent lorsqu'elles sont le partage d'un homme ou d'une vieille femme? Ce que nous appelons amour moral n'est-il pas en bonne partie une illusion qui d'ordinaire finit comme l'amour physique commence chez les animaux?

Si M. Nacquart avait connu l'histoire naturelle de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété, et tous les développemens avec lesquels je l'ai donnée, il n'admettrait certainement pas que le penchant au meurtre et l'instinct de la défense de soi-même ne sont que des modifications de la même qualité fondamentale. Je ne m'arrêterai pas ici à citer des milliers d'exemples que me fourniraient toutes les espèces animales, je me contenterai de rappeler au lecteur ce que l'histoire nous apprend de la manière d'agir de différens héros également connus.

« Charles XII, inflexible jusqu'à l'opiniâtreté, courageux jusqu'à la témérité, fut un fléau pour

le genre humain ; des milliers d'hommes détruits par le fer et par le feu furent le fruit de sa fureur guerrière. Pepin-le-Bref fut non moins courageux, mais sans aucune cruauté. Duguesclin, qui ne respirait dès sa plus tendre enfance que les combats, fut comme Turenne, humain, généreux; il protégeait partout les femmes et les enfans, qui ne deviennent que trop souvent les victimes d'une fureur sanguinaire. » L'expérience ne prouve-t-elle pas que les lâches, lorsqu'ils ont le dessus, se plaisent à faire couler le sang sans but et sans nécessité; tandis que d'ordinaire les plus vaillans empêchent toute effusion de sang inutile? Du reste, les organes de l'amour des combats et du meurtre sont placés l'un à côté de l'autre; ils se prêtent secours réciproquement dans l'exercice de leurs fonctions, et telle action est souvent le résultat de leur activité simultanée. Alors il n'est pas étonnant que la fonction mixte de ces organes ne paraisse être qu'une modification de la fonction de l'un ou de l'autre de ces deux penchans; de même qu'il y a des hommes qui ont le penchant à tuer très énergique sans avoir du courage, et des hommes qui ont un courage indomptable sans avoir le moindre penchant à tuer; de même il y a des animaux, des chiens, des frugivores qui sont très courageux sans aucun mélange de penchant au meurtre.

Nous avons vu que malgré l'instinct de la propagation, un homme n'aime pas indifféremment toutes les femmes, ni une femme tous les hommes; que malgré l'instinct de l'amour de la progéniture, une mère n'aime pas également tous ses enfans. De même l'homme courageux ne brave pas tous les genres de dangers avec une égale intrépidité : tel qui souvent craint une épée, se bat au pistolet avec autant de hardiesse que de bravoure.

L'on dit que le courage est produit par la crainte du déshonneur et des humiliations, par l'ambition, par la jalousie, par l'exemple, etc., par divers motifs enfin. Tous ces différens motifs peuvent bien stimuler le courage là où son organe existe; mais là où la qualité fondamentale dont il dépend n'existe pas au moyen de l'organisation, aucun motif ni aucune irritation du dehors ne sauraient le faire naître.

De la Poltronnerie.

La poltronnerie ou la timidité est-elle une suite du défaut de développement de l'organe de la défense de soi-même, ou provient-elle de l'action de quelqu'autre organe?

Il n'y a pas de doute que la circonspection ne puisse modérer quelquefois l'envie de se battre; mais je crois que cette même qualité peut tout aussi souvent nous animer à nous défendre, à nous débarrasser d'un ennemi. L'expérience prouve que les hommes et les animaux circonspects ne sont pas moins courageux que ceux qui manquent de circonspection; d'où l'on pourrait conclure que la poltronnerie provient plutôt d'un trop faible développement de l'organe de la défense de soi-même que de l'influence de la circonspection. Du moins la circonspection ne pourra produire la crainte qu'en tant qu'elle fait connaître la supériorité de son adversaire, ou lorsque l'organe de la défense de soi-même est peu développé.

M. Spurzheim n'ayant pas les mêmes idées sur l'origine de la peur, comme résultat du trop peu de développement de l'organe du courage, a mis opposition à ce passage, et a tâché de prouver que la peur appartient plutôt à l'organe de la circonspection. C'est ce qui m'a déterminé à ajouter à la fin du troisième volume de mon grand ouvrage, quelques remarques sur les qualités négatives et sur la peur. Voici comment je me suis exprimé :

J'appelle *qualités négatives*, celles qui ne sont point le résultat de l'action, d'une qualité fonda-

mentale, mais qui ont lieu lorsqu'une qualité fondamentale est trop peu active, ou qu'elle ne l'est point du tout. La légèreté et l'étourderie existent nécessairement, lorsque l'homme manque de circonspection. Elles sont donc des qualités négatives, et ne dérivent d'aucune qualité fondamentale active. De même la modestie, l'humilité, sont la négation de la fierté. La chasteté, autant que l'homme n'éprouve point de tentations ou l'aiguillon de la chair, est une qualité passive sans mérite; elle ne devient vertu que lorsque l'homme subjugue, par des motifs élevés, le penchant, l'impulsion à se jeter entre les bras de la volupté. La modestie et l'humilité deviennent méritoires, lorsqu'elles sont l'effet d'un retour sur ses propres faiblesses et sur les bornes de son savoir. La poltronnerie est toujours passive, ou une qualité négative. La peur est tantôt négative, tantôt positive; le plus courageux a peur, lorsqu'il se voit en présence d'un ennemi ou d'un danger absolument supérieurs à ses forces. Le chien le plus déterminé pour la chasse recule devant les armes formidables du tigre. Ici la peur est une affaire de calcul, la suite de la circonspection. Il n'y a qu'un degré très énergique de courage, joint à une grande absence de circonspection, qui fasse précipiter le téméraire dans un danger invincible. Mais l'homme qui a peur

d'un danger, d'un ennemi, qu'avec quelque résistance il viendrait à bout de vaincre, est un lâche, un peureux, un poltron, et ces qualités n'ont certainement pas leur source dans la circonspection.

M. Spurzheim considère la peur comme une affection du sentiment de la circonspection. Il ne pense pas que le défaut de courage soit la cause de la peur. Il ne peut pas comprendre qu'il y ait des qualités négatives. L'absence d'une faculté, dit-il, doit modifier les actions des autres forces, mais elle ne peut jamais produire une sensation positive. Le défaut de courage, selon lui, rend pacifique, mais il n'inspire pas la peur. Si celle-ci était le résultat de l'absence du courage, il ne saurait comprendre comment quelqu'un peut être en même temps courageux et craintif. Cependant il y a des espèces d'animaux et des hommes qui éprouvent ces deux sentimens. Le cerf est peureux et courageux.

Si l'absence d'une faculté ne peut jamais produire une sensation positive, M. Spurzheim a tort de regarder la peur, dans tous les cas, comme une sensation positive. Quand on dit qu'un homme ou un animal a peur, on ne veut pas toujours dire par-là que, dans ce moment, il est affecté de la peur, comme on est affecté de la colère ou de la frayeur. On entend dire,

par cette expression, que c'est un homme ou un animal peureux, poltron; et dans ce cas on est plus facilement affecté de la peur que lorsque l'on est courageux. Si le défaut de courage rendait seulement pacifique, et qu'il n'inspirât pas la peur, en présence d'un danger, je voudrais savoir quelles sont les qualités qui, en cas de défaut de l'amour physique, inspirent quelquefois une aversion et même une horreur pour les femmes? Quelles sont les qualités qui, en cas du défaut de talent de la musique, inspirent une aversion pour la musique? Quelles sont les qualités qui, en cas du défaut d'intelligence, inspirent les faux jugemens, en cas du défaut d'appétit et de forces digestives, le dégoût pour les alimens? Comment M. Spurzheim, dans son hypothèse, peut-il concevoir la haine, la médisance, la cruauté, la démence, puisqu'il n'y a point de force fondamentale ni pour la haine, ni pour la médisance, ni pour la cruauté, ni pour la démence?

Moi je conçois tous ces phénomènes très facilement. Les choses du dehors ne nous procurent du plaisir qu'autant qu'il existe entre elles et nous des points de contact établis par les organes cérébraux. C'est pourquoi, dans l'âge de la force et avec une santé florissante, mille choses nous font plaisir, nous ravissent, qui dans

la diminution des forces nous sont indifférentes, ou même nous inspirent de l'aversion jusqu'à produire, dans un abattement total, le dégoût de la vie et le penchant au suicide. Lorsqu'il n'existe plus pour nous des points de contact avec certaines choses, elles ne se trouvent plus en harmonie avec nous, et il en résulte de l'éloignement, de l'aversion. Qui n'a pas fait l'expérience que la satiété de certaines jouissances n'entraîne pas seulement l'indifférence, mais un véritable dégoût pour les mêmes objets qui, peu auparavant, étaient le but de nos vœux les plus ardens? De la même manière, lorsque nos membres sont épuisés de fatigue, nous éprouvons de l'aversion pour le travail. On peut dire, avec M. de Bonald, que ceux dont le goût répugne à la métaphysique, aux mathématiques, etc., sont des instrumens qui n'ont pas toutes leurs cordes.

Enfin si la circonspection était la source de la peur, les étourdis devraient toujours être exempts de ce sentiment, et l'on serait d'autant plus peureux qu'on serait plus circonspect, chose que nous voyons constamment démentie par l'expérience. M. Spurzheim ne peut pas comprendre comment quelqu'un pourrait être en même temps courageux et craintif, si la peur était le résultat de l'absence du courage. Pour-

quoi M. Spurzheim néglige-t-il ici le principe sur lequel, dans d'autres endroits, il insiste si fort avec raison, savoir : que les actions sont rarement le résultat d'un seul organe ? Si cela est, j'ai déjà répondu à cette partie de son objection, quand j'ai dit que les animaux et les hommes les plus courageux ne manquent pas pour cela de la faculté de mesurer leurs forces avec celles de leurs ennemis. Des armées nombreuses, composées d'hommes reconnus pour courageux, ont eu des atteintes de crainte; l'intrépide Romain n'a-t-il pas aussi sacrifié à la peur?

M. Demangeon s'appesantit avec un courage inépuisable sur les questions, si la peur provient du manque de courage ou d'une autre faculté, et s'il existe un organe spécial et unique pour le courage. Il employe tout un talent militaire pour me faire une guerre d'extermination. « Donc, conclut-il, le courage n'appartient pas à un organe particulier, et cette conséquence se déduit même des aveux de M. Gall. » Comme j'ai pris l'engagement de répondre à toutes les objections, il faut bien que le lecteur me pardonne si je l'entretiens peut-être trop longtemps de cette formidable altercation.

« Nous avons déjà vu, dit M. Demangeon, que M. Gall fonde les qualités négatives sur l'absence ou le défaut d'énergie des organes, et

voici comment il s'exprime à l'occasion de la peur : ici il cite mon propre passage, un peu estropié, depuis p. 39 : « *Si le défaut du courage* jusqu'*à de l'aversion pour le travail,* p. 40. » M. Gall ajoute que la poltronnerie est toujours négative; que la peur est tantôt négative, tantôt positive, et que le plus courageux a peur lorsqu'il se voit en présence d'un ennemi ou d'un danger supérieur à ses forces. »

M. Demangeon m'oppose d'abord M. Spurzheim, qui dit : « En supposant qu'avoir peur et être poltron soient deux expressions synonymes, je ne vois pas qu'on puisse en conclure que la peur soit jamais négative. Je ne vois pas non plus que la connaissance des dangers et la sensation de la peur existent dans la même faculté; mais je conçois que la connaissance du danger peut affecter le sens de la circonspection d'une manière qu'on appelle peur, de même qu'elle peut exciter le courage et faire combattre avec fureur. Ni le courage, ni la circonspection, ne raisonnent le danger. On craint quelquefois les choses innocentes. Quelqu'un qui combine avec cette faculté le courage, l'amour-propre, l'amour de soi, la fermeté, écoutera moins la peur avec plus de circonspection, qu'un autre avec moins de circonspection, mais sans courage, sans amour-propre et sans fermeté. Qu'on réfléchisse

encore sur ce que j'appelle affections, que celles-ci ne dépendent pas seulement de leur degré d'activité ou de leur mode de quantité; que, par exemple, le sens du toucher étant très délicat ou très actif, ne produit pas pour cela la sensation de la démangeaison; que je considère la peur comme un mode d'action de qualité de la circonspection, et l'on sentira que le raisonnement de M. Gall, lorsqu'il objecte que, selon moi, les étourdis devraient tous être exempts de peur, ne réfute pas mon opinion. »

Puisque je dis, ce que tout le monde sait, que le plus courageux peut avoir peur, comment M. Spurzheim peut-il supposer qu'avoir peur et être poltron soient des expressions synonymes? Je n'exige pas non plus que la connaissance du danger et la sensation de la peur existent dans la même faculté, mais je conçois, et il est de toute nécessité, que la peur soit une affection de l'organe du courage, et pas du tout de l'organe de la circonspection; car il s'ensuivrait naturellement que plus l'homme serait circonspect, plus il aurait peur, et plus l'homme serait étourdi, moins il devrait avoir peur, ce qui n'est nullement conforme à l'expérience. L'un de mes neveux manque autant que possible de circonspection, et c'est l'homme le plus peureux, le plus poltron qu'on puisse s'imaginer. Il

en est honteux lui-même; il a beau se convaincre que, dans telle ou telle circonstance il n'y a rien à craindre, il n'est pas moins transi de peur, de manière qu'il n'a aucun pouvoir sur lui-même de s'empêcher de pâlir et de trembler. Rien n'excite tant sa compassion qu'une personne ou un animal qui a peur, puisque, dit-il, il connaît combien cette sensation est pénible. Et comment M. Spurzheim adaptera-t-il tous ses raisonnemens aux animaux, qui tantôt sont poltrons, tantôt peuvent avoir peur, quoique ceux-ci soient d'un caractère très courageux?

M. Demangeon a encore recours à M. Spurzheim, qui ajoute, dit-il, que si la peur était le résultat de l'absence du courage, l'on ne pourrait concevoir comment quelqu'un peut être en même temps courageux et craintif; mais que ce double état de peur et de courage qu'on éprouve quelquefois en même temps, se conçoit, en le faisant résulter, comme lui, de l'action simultanée de la circonspection et du courage; puis il continue ainsi :

« Mais voyons encore si les analogies qu'il (M. Gall) cite, réfutent l'opinion que j'ai du siége de la peur. Il la compare avec la fatigue, le dégoût, et avec d'autres sensations qui résultent de la satiété, de l'épuisement de certaines facultés. Mais peut-on dire que la peur soit

l'effet du courage épuisé? Il la compare aussi avec l'état inactif des facultés, tel que la démence, et avec le faux jugement, qui ne sont que les fonctions imparfaites des facultés intellectuelles. Aucune de ces comparaisons, excepté la démence, ne correspond avec la définition que M. Gall donne des qualités négatives, parmi lesquelles il compte la peur, la haine, la médisance, la cruauté. Quelques personnes raisonnent avec empressement, mais les jugemens qu'elles portent sont faux; d'autres aiment la musique et chantent beaucoup, mais toujours d'une manière fausse. Les faux jugemens ne sont donc pas un état inactif. »

Je réponds que l'on n'est jamais en même temps courageux et craintif; mais qu'on peut avoir du courage et avoir peur en même temps. Un jour je me trouvais dans un sentier où il n'y avait pas moyen de se sauver ni à droite, ni à gauche. Quand j'y pensais le moins, un bœuf furieux accourt sur moi: certainement j'étais effrayé et j'avais peur; mais mon courage ne m'abandonna point. Heureusement je trouve dans l'instant une assez grosse pierre que je lance sur le front du bœuf, qui, surpris et étourdi, rebroussa chemin. Ma peur et la peur du bœuf étaient une peur positive, puisque ni l'un ni l'autre ne manquions de courage; mais tous les deux nous avions un puis-

sant ennemi à combattre. Oui, si la peur était le résultat de l'épuisement du courage, comme ces Messieurs me font dire, ce double état de l'organe du courage serait impossible; il en est tout autrement, si, dans ces cas, la peur n'est autre chose qu'une affection de ce même organe. Cette affection peut réellement être produite, comme aussi le courage lui-même, par la circonspection et par mille autres motifs; mais personne ne confondra une pareille peur d'un homme ou d'un animal courageux, avec l'absence du courage, avec la poltronnerie, la lâcheté, qui est une qualité purement négative, et qui n'a certainement pas sa source dans la circonspection.

Tout ce que M. Spurzheim me fait encore dire dans ce passage est pure fiction. M. Spurzheim applique à notre discussion sur la peur ce que j'ai dit pour faire comprendre mon idée sur les qualités négatives. Nulle part je ne compare la peur avec la fatigue ou avec le dégoût, ni avec une sensation quelconque résultant de la satiété, ou de l'*épuisement* de certaines facultés. J'ai exprès copié mon passage, sans rien y ajouter, ni sans rien en retrancher. En vain je cherche les mots que la peur soit l'effet du courage épuisé. Je ne trouve pas non plus que je compare la peur avec le faux jugement. Je dis bien que l'in-

capacité de *bien* juger résulte du défaut d'intelligence. Quant à la haine, à la cruauté, à la médisance, j'ai demandé comment M. Spurzheim les explique dans son hypothèse, sans examiner, puisque ce n'était pas le lieu, si ces modes de manifestation sont purement négatifs, ou le résultat de l'influence de plusieurs organes, ou de simples affections de certains organes. Je rappelle seulement que M. Spurzheim lui-même fait dériver la méchanceté du peu de développement de l'organe de la bonté, dans sa *Phrænologie*, p. 190. Je crois m'être énoncé avec assez de circonspection, dans mon grand ouvrage, t. IV, p. 218, en disant : « Tôt ou tard, et quelquefois dans les circonstances les moins importantes, on découvrira, dans les personnes chez lesquelles ces parties cérébrales n'ont acquis qu'un très faible développement, de la méchanceté, un caractère haineux, vindicatif, dur et ingrat, et un esprit médisant. Que l'on admette qu'il en est ainsi, parce que dans ce cas il n'existe pas d'organe dont l'activité tienne la balance à celle des autres organes, et que de cette manière l'égoïsme devient prédominant, ou que l'on imagine que le faible développement de cette partie cérébrale emporte en lui-même ces dispositions haineuses, toujours est-il certain que des personnes ainsi organisées, lorsque des motifs d'un

ordre relevé ne viennent point à leurs secours, ne seront jamais capables d'une bienveillance durable.

Maintenant M. Demangeon paraît seul sur le champ de bataille; il dit, page 178 : « Il faut pouvoir connaître et apprécier un danger ou un malheur pour le craindre, et c'est pour cela que les enfans au berceau, les idiots, les fous et les petits des animaux qui viennent de naître, n'ont pas peur ou n'ont pas les mêmes peurs que les autres hommes et les vieux animaux, quoique chez eux il y ait absence de courage. Ainsi loin d'être l'effet de l'épuisement ou de l'inactivité d'un organe, comme le prétend M. Gall, la peur résulte du trop d'activité de certaines facultés qui présagent des malheurs d'après les causes réelles ou imaginaires, car elle ne peut être sans objet, c'est-à-dire que l'on n'a pas peur de rien. Voilà pourquoi les femmes, les adolescens, les personnes atteintes d'hystérie, d'hypocondrie, ou de toute autre affection qui exalte la sensibilité nerveuse, de même que toutes celles qui ont l'imagination très mobile, sacrifient facilement à la peur. Ce peut donc être un résultat de l'activité de toutes les facultés et des sentimens divers qui nous mettent en rapport avec des objets que nous croyons menacer notre existence ou notre bonheur. Aussi M. Spurzheim est indubitable-

ment plus conséquent et plus près de la vérité que M. Gall. Cependant il attribue trop de part dans cette affection à l'organe de la circonspection, qui, en faisant prévoir un danger éventuel, et combiner d'avance les moyens d'y échapper, peut aussi bien servir à rassurer qu'à abattre le courage, comme quand on traverse la nuit une forêt avec ou sans armes. »

Il paraît que MM. Spurzheim et Demangeon ont cru trouver, dans l'expression *d'épuisement de l'organe du courage*, un puissant argument contre moi, puisqu'ils ne cessent pas de me prêter cette idée qui n'existe nullement dans mes ouvrages. Il n'est pas vrai du tout qu'il faille pouvoir connaître et apprécier un danger pour le craindre. Un poltron a beau être convaincu qu'il n'y a rien à craindre, il a beau se raisonner, il n'est pas plus le maître de craindre et de trembler. Ne voyons-nous pas tous les jours des personnes prises d'attaques de nerfs à l'aspect d'une araignée, d'une petite souris, au bruit du tonnerre, au hurlement du vent, etc.? Combien de fois voyons-nous les enfans partir en grands cris à l'aspect d'une personne inconnue? Certainement les enfans et les animaux qui viennent de naître n'ont pas peur. La peur étant une affection de l'organe du courage, il faut au moins que cet organe soit développé à un certain de-

gré pour qu'il puisse être affecté d'une telle ou telle manière.

« Si nos auteurs, continue M. Demangeon, avaient admis un organe ou un instinct conservateur (qu'ils pouvaient admettre avec autant et plus de raison que beaucoup d'autres, puisque cet instinct est général et gradué sur une disposition particulière dans toutes les espèces et dans les individus, qu'il se tait comme les autres dans certaines maladies et certaines circonstances, et qu'il est aussi essentiel au but de la nature qu'aucun autre), l'on pourrait en dériver la peur et le courage en grande partie, en admettant d'autres facultés pour le choix des moyens de conservation. L'on expliquerait mieux par-là qu'on ne le fait d'après ces auteurs, pourquoi le même individu est peureux ou courageux, selon les diverses positions où il se trouve ; pourquoi, lorsqu'on a reconnu l'inutilité et le danger des inspirations de la peur pour sa conservation, le désespoir réveille le courage par des actes d'héroïsme, comme chez les Grecs modernes, chez d'autres peuples opprimés, etc. » Suit à présent une longue énumération des cas où des hommes, des peuples, des armées ont été courageux ou peureux, selon la différence des circonstances ; et M. Demangeon conclut que le courage dépend de toutes les fa-

BOSTON MEDICAL LIBRARY APR 20 1926

cultés qui font juger d'une position et des moyens d'en sortir.

Sans doute, les autres organes peuvent fournir les motifs et du courage et de la peur; sans cela le poltron ne montrerait jamais du courage vis-à-vis d'un plus poltron encore; et le courageux ne serait jamais intimidé par un ennemi, quelque supérieur que fût celui-ci. La peur et le courage sont donc, dans certains cas, une affaire de calcul; mais sans l'organe du courage toutes les circonstances imaginables ne créeraient pas plus le courage et ses diverses manières d'être, que l'homme ou la femme ne créeraient le désir vénérien s'il n'en existait pas un organe particulier.

M. Demangeon adopterait d'autres idées sur l'origine du courage et de la peur, s'il voulait un moment réfléchir sur la différente conduite du courageux et du poltron dans les circonstances périlleuses. Le poltron prend la fuite, abandonne son entreprise, se livre au désespoir, se rend, et meurt comme un lâche. Le courageux résiste, s'emporte et combat avec d'autant plus d'audace que le danger est plus imminent; et quand il doit succomber, il venge encore sa défaite par la mort de ses ennemis. Voyez ces jeunes conspirateurs que l'on mène à l'échafaud; les uns fondent en larmes, tombent en défail-

lance; les autres bravent la mort et se jettent sous le couteau meurtrier comme s'ils allaient combattre les ennemis de la patrie. Pour ne pas chercher des exemples trop loin, voici quelques échantillons des exploits de ma jeunesse :

Mon condisciple Scheidler, les deux filles du chef du Jardin des Plantes à Vienne, et moi, nous étions à herboriser. A notre retour nous fûmes obligés de traverser une forêt où la veille on avait assassiné un garçon meunier. Il faisait un grand clair de lune. Tout-à-coup voilà quatre hommes qui s'approchent de nous, chacun portant une arme blanche (un sabre) sur l'épaule. Mon Dieu, mon Dieu, s'écrient les demoiselles, nous sommes perdus; vite je ramasse des pierres, j'en remplis mes poches, j'en tiens deux dans mes mains, et j'enjoins à Scheidler de jeter du sable aux yeux de ces hommes en cas que je sois aux prises avec eux. Je range mes demoiselles derrière nous, et j'attends d'un pied ferme mes quatre assassins, qui ayant apparemment aussi peur que nous, se rangèrent sans dire mot de l'autre côté de la route et continuèrent leur chemin. Ce dénoûment me fit rire aux éclats. Fier de ma bravoure, je tends le bras à mes demoiselles encore tremblantes. Où est donc Scheidler? A l'approche de ces hommes il se blottit jusqu'à terre et se sauva dans les

broussailles. Certainement j'avais peur aussi, et pour moi et pour nos dames : mais qui de nous avait du courage et qui était poltron? Dans une même occasion, nous retournions après minuit; nous étions six étudians. A-peu-près à une lieue de Vienne nous entendîmes de loin un grand vacarme et des cris de détresse. Que faire? faut-il continuer notre route? faut-il retourner au premier village? Ce dernier avis fut suivi par quatre de nos compagnons; un seul se laissa engager de poursuivre notre route vers Vienne. Arrivés à un petit bois nous vîmes plusieurs hommes courir par-ci, par-là. Nous nous étions déjà pourvus de pierres et de sable, et nous marchâmes avec fermeté et lentement, tandis que ces hommes couraient comme des effarés à droite et à gauche; on nous laissa passer. A un quart de lieue de là les habitans d'une tuilerie vinrent à nous s'informer qui nous étions. J'avais plusieurs fois pris du lait chez la femme, et l'on me reconnut en nous félicitant d'être arrivés là sains et saufs, puisque peu auparavant on avait tué, tout près de la tuilerie, un boucher. Encore ici nous deux nous avions peur, une peur de calcul, mais nous n'étions point poltrons comme ceux qui nous avaient abandonnés, puisqu'ils avaient peur par manque de courage.

« Une peur ou une terreur panique, continue

M. Demangeon, agite et ébranle toute une armée avant de combattre; la mort d'un chef arrête le courage au milieu de ses efforts les plus héroïques, et il faut, selon M. Gall, que cela résulte de la fatigue ou de la nullité d'un organe auquel il attribue le courage. Il faut, pour sauver son organologie, que nous admettions des effets sans causes; car attribuer un pressentiment sinistre déduit d'une précipitation de jugement ou de la réflexion à une cause négative, c'est bien l'attribuer à une nullité de cause ou à rien. Il faut convenir qu'une telle ténacité de prévention qui résiste à l'évidence, pour n'avoir rien à déranger dans les cadres d'un système, n'est pas rassurante dans un médecin, et M. Gall doit craindre en accusant les adversaires de sa doctrine, de mauvaise foi, que ce reproche ne l'atteigne lui-même, car aucun d'eux n'a montré plus d'opiniâtreté que lui dans ses erreurs. »

M. Demangeon, en écrivant ce passage, a éprouvé un léger soulèvement de cœur, ce que prouve la note mise en bas à propos des mots, *n'est pas rassurante dans un médecin*. C'est pourquoi il faut lui pardonner, s'il confond *l'opiniâtreté dans ses erreurs* avec *la mauvaise foi*. Tant qu'on n'attaquera que par des raisonnemens entortillés les faits qui servent d'appui à mes propositions, je les soutiendrai opiniâtré-

ment; mais toutes les fois que je me trouverai en opposition avec la nature, je les abandonnerai, nonobstant les reproches qu'on sera toujours prêt à me faire sur la versatilité de mes opinions. L'on est de mauvaise foi quand on prête à son adversaire des expressions dont il ne s'est jamais servi; quand on torture ses phrases pour en arracher un sens absurde. Par exemple, quand on dit que, selon M. Gall, une peur ou une terreur panique résulte de la fatigue ou de la nullité d'un organe auquel il attribue le courage; l'on serait de mauvaise foi si l'on avançait que, selon M. Gall, l'impuissance survenue subitement au plus ardent désir, par la découverte d'une circonstance dégoûtante, résulte de la fatigue ou de la nullité d'un organe auquel il attribue le penchant vénérien; l'on serait encore de mauvaise foi si, après tout ce que M. Gall a dit de l'influence des circonstances sur l'activité ou sur le ralentissement de l'organe du courage, on avait encore l'air de lui reprocher que le danger dans lequel se trouve un enfant, ne puisse pas réveiller, activer, l'organe du courage de la mère; que la confiance, l'espérance, l'honneur, l'exaltation, l'abnégation de tout pour la conservation d'un objet préféré, tel que l'objet d'un amour passionné, un enfant, un mari, un parent chéri, un bienfaiteur ou soi-

même (objets que M. Demangeon allégue comme principaux élémens du courage), ne puissent pas relever un courage prêt à succomber.

« Pour que M. Gall, continue encore M. Demangeon, ne soit plus tenté de soutenir le contraire des vérités que je viens d'établir, je vais les corroborer par les preuves qu'il en fournit lui-même, probablement sans le vouloir ni s'en douter. Il dit qu'*on aborde et qu'on lève successivement un obstacle après l'autre, mais qu'on recule, au contraire, devant une masse imposante de difficultés ; que le plus courageux a peur, lorsqu'il se voit en présence d'un ennemi ou d'un danger supérieur à ses forces ; que le chien le plus déterminé recule devant le tigre, et qu'alors la peur est une affaire de calcul, la suite de la circonspection ;* il admet *que la peur est tantôt négative, tantôt positive, mais que la poltronnerie est toujours passive et une qualité négative.* Tout cela est contradictoire ; car si la peur peut être une affaire de calcul, il est impossible que le courage ne soit un autre calcul basé sur un jugement différent ; et alors il a tort d'admettre un organe pour le courage, ou il faut qu'il en admette aussi un pour la peur. Comme il n'explique pas comment une peur diffère de l'autre, on peut croire qu'il n'est pas étranger à la peur positive, c'est-à-dire à celle

qui est une affaire de calcul, et qui fait reculer devant une difficulté. Si la peur négative est le courage, comme le courage négatif est la peur, il faut convenir que c'est du galimatias; et peut-être est-ce parce que M. Gall l'a senti lui-même, qu'il a reculé devant l'explication; mais dans aucun cas, l'on ne peut admettre des qualités négatives aux fonctions, dans le sens qu'il leur donne, en les faisant résulter d'une nullité ou d'une inactivité d'organes. Toutefois c'est nous accorder beaucoup que de convenir que la peur est quelquefois une affaire de calcul, puisque c'est convenir qu'avec des chances plus favorables il en serait résulté le courage: effet du concours de plusieurs facultés qui combinent les moyens de défense et d'attaque avec les obstacles et les résistances, en tirant de leur comparaison l'espérance plus ou moins fondée du succès, selon le degré de sagesse ou de témérité. On se décourage après des tentatives infructueuses; on s'encourage en se détrompant sur des difficultés imaginaires; on dit de celui qui, par suite d'un faux calcul, entreprend plus qu'il ne peut, qu'il a plus de courage que de forces, qu'il a plus de courage que de prudence, etc., parce que le courage a principalement la confiance et l'espérance pour élémens; sinon ce n'est plus que folie et témérité, deux qualités que M. Gall fait ré-

sulter d'un exercice trop partiel des facultés : donc le courage n'appartient pas à un organe particulier, et cette conséquence se déduit même des aveux de M. Gall. »

Tout ce que je dis dans mon passage cité par M. Demangeon, est absolument conforme à la nature, à l'expérience journalière. Je n'admets pas seulement, je soutiens que la peur est tantôt négative, tantôt positive, et que la poltronnerie est toujours passive et une qualité négative. Où M. Demangeon trouve-t-il la contradiction? Oui, la peur et le courage peuvent être une affaire de calcul, sans qu'il y ait un organe particulier pour la peur. Un danger au-dessus de toutes mes forces réduit mon courage à une peur raisonnée, à une peur de calcul. Dans tout mon grand passage sur les qualités négatives, et dans celui cité par M. Demangeon, j'explique d'une manière très claire la différence qui existe entre la peur positive, entre la peur de calcul, et la peur passive ou la poltronnerie; ainsi je pourrais encore accuser M. Demangeon de mauvaise foi, quand il dit que je n'explique pas comment une peur diffère de l'autre. Quand M. Demangeon dit que le courage a principalement la confiance et l'espérance pour élémens, il ne dit vrai que dans ce sens, que le courage inspire de la confiance et de l'espérance, et que la poltronnerie

paralyse même les forces qui seraient plus que suffisantes pour surmonter un danger. Tous les jours je vois des personnes timides fuir beaucoup plus loin devant une voiture qu'il ne serait nécessaire, ou reculer lorsqu'elles sont en train de traverser une rue, quand elles auraient plus court de continuer leur chemin. Pourquoi ces personnes manquent-elles de confiance? Elles manquent de confiance parce qu'elles n'ont point de courage : donc le courage appartient à un organe particulier, et cette conséquence n'est pas étayée sur des sophismes, mais sur la différence visible et palpable qui existe entre les crânes des hommes et des animaux courageux, et entre les crânes des hommes et des animaux poltrons.

« Il va vous prouver aussi, poursuit toujours M. Demangeon, que la poltronnerie elle-même n'est pas négative, en voulant prouver le contraire par le passage suivant : « Quand on dit qu'un homme ou un animal a peur, on ne veut pas toujours dire par-là que dans ce moment il est affecté de la frayeur ou de la colère ; on entend par cette expression que c'est un homme ou un animal peureux ou poltron, et dans ce cas on est plus facilement affecté de la peur que quand on est courageux. Des armées nombreuses, composées d'hommes reconnus courageux, ont

eu des attaques de crainte. L'intrépide Romain n'a-t-il pas aussi sacrifié à la peur ?

» Si un homme ou un animal est peureux ou courageux, seulement dès certains momens et accidentellement, il faut que des circonstances particulières réveillent chez lui la peur ; il faut par conséquent qu'il ait quelque faculté qui le mette en rapport avec ces circonstances, et les lui fasse connaître ; ce qui suppose et nécessite absolument des fonctions réelles et des organes positifs : donc la peur n'est point une qualité négative, même dans le cas où M. Gall la désigne plus particulièrement comme telle. Si elle n'a lieu que par l'activité des facultés qui président à la conservation individuelle, si elle cesse et devient impossible sans l'existence de ces facultés, il faut qu'elle en dépende ; au contraire, si elle peut également avoir lieu avec et sans le courage, comme il en convient, elle n'en dépend ni positivement, ni négativement. Le courage et la peur sont deux impulsions ou deux principes de conduite opposés, c'est-à-dire, basés sur des aperçus ou des jugemens différens, mais aussi positifs l'un que l'autre. Ce passage prouve donc le contraire de ce que veut prouver l'auteur. Il ne peut prétendre que le courage bien développé ferait taire les facultés qui président à la conservation de l'individu, car il enseigne

lui-même que cet état de l'activité d'un seul organe est de la folie, et ce serait une absurdité *in adjecto* que de supposer un courage aveugle et résultant de l'exercice d'une seule faculté. Il n'y a que la rage ou la frénésie qui puissent se concevoir ainsi, la témérité supposant elle-même l'exercice de plusieurs facultés. »

Dans mon ouvrage je m'exprime ainsi : quand on dit qu'un homme ou un animal a peur, on ne veut pas toujours dire par-là que, dans ce moment-là, il est affecté de la peur, comme on est affecté de la colère ou de la frayeur, au lieu de : *que dans ce moment il est affecté de la frayeur ou de la colère.* J'aime à croire que cette mutilation est de l'inadvertance de la part de son imprimeur. Mais quand M. Demangeon fait suivre ce passage, après quarante-une lignes d'intervalle, d'une phrase d'un tout autre alinéa, où je prouve que les animaux et les hommes les plus courageux ne manquent pas pour cela de la faculté de mesurer leurs forces avec celles de leurs ennemis ; que des armées nombreuses composées d'hommes reconnus pour courageux, ont eu des atteintes de crainte, etc., est-ce encore l'imprimeur qui s'est rendu coupable d'un rapprochement de deux sens opposés fait à dessein pour justifier la confusion éternelle de la poltronnerie,

avec cette peur raisonnée, résultat d'autres facultés qui ne sauraient jamais faire naître la peur s'il n'existait pas un organe dont une certaine affection en constitue le sentiment.

Si je répliquais à M. Demangeon : si un homme ou un animal marche, ou repose, ou est fatigué, ou paralysé seulement dans certains momens et accidentellement, il faut que des circonstances particulières réveillent chez lui le repos, la fatigue ou la paralysie : donc le repos, la fatigue, la paralysie ne sont point négatifs ; il faut qu'ils dépendent aussi bien d'organes particuliers que la faculté du mouvement volontaire. Ne serait-il pas enchanté de la justesse de cette induction ?

Enfin M. Demangeon, après avoir épuisé notre courage, conclut : « que l'existence d'un organe spécial et unique du courage est inadmissible ; qu'il y a de toute nécessité dans le cerveau quelque chose pour *l'instinct conservateur*, et même que le courage, la peur, la circonspection, la prudence, la philogénésie, le désir d'avoir un nom ou de s'immortaliser, etc., sont soumis plus ou moins à l'influence de cet instinct, qui étant le plus essentiel au but de la nature, ne peut avoir été oublié par le Créateur de toutes choses, comme il l'a été par nos deux physiologistes, qui ont laissé beaucoup de landes dans le domaine de la pensée. »

Sur ce dernier point, nous sommes complétement de l'avis de M. Demangeon, et plus on exercera son esprit à des raisonnemens de spéculation, plus ces landes deviendront vastes et stériles. Quant à l'instinct conservateur, je suis également persuadé que le Créateur de toutes choses ne l'a point oublié; moi aussi je ne l'ai pas oublié; long-temps j'ai cru cette idée extrêmement plausible; mais à mesure que j'ai découvert des qualités et des facultés fondamentales, je me suis aperçu qu'elles étaient toutes destinées au but de la propre conservation. L'existence d'un animal ou sa conservation sont étroitement liées, et les instincts, les penchans, les talens, en un mot les qualités et les facultés sont autant de moyens indispensables pour la conservation de son existence. C'est pourquoi j'ai dit que la propre conservation suppose l'instinct de la propre défense. Mais la conservation suppose aussi la vie sociale, l'instinct d'une demeure déterminée, l'instinct de se nourrir de végétaux ou d'animaux, l'instinct de la ruse, la mémoire des faits, la mémoire locale, et l'instinct d'émigrer, l'instinct de construction, etc. M. Demangeon lui-même soumet à l'instinct conservateur non seulement le courage et la peur, mais aussi la circonspection, la prudence, la philogénésie, le désir d'avoir un nom ou de

s'immortaliser, etc., etc. D'après cette manière de raisonner, toutes les fonctions du cerveau et de tout l'organisme se réduiraient à une seule fonction, à un seul but, à un seul instinct, à l'instinct conservateur, et de raisonnement en raisonnement nous nous perdrions plus que jamais dans les abstractions et dans les généralisations des métaphysiciens, barrière infranchissable de toute recherche ultérieure, et tombeau éternel de toute connaissance positive et spéciale.

V. *Instinct carnassier; penchant au meurtre.* (*Wurgsinn.*)

Historique de la découverte de cet instinct et de son organe.

En comparant assidûment les crânes d'animaux, je trouvai une différence caractéristique entre ceux des frugivores et ceux des carnassiers. Je plaçai horizontalement sur une table, des crânes d'animaux frugivores, et élevant une perpendiculaire du méat auditif extérieur (marquée A dans les planches relatives à cette recherche), je trouvai qu'il restait tout au plus, derrière cette perpendiculaire, une petite por-

tion des lobes postérieurs et du cervelet; par conséquent le méat auditif et le rocher des temporaux font, dans ces espèces, la limite du cerveau.

En faisant la même opération sur des crânes d'animaux carnassiers, je vis que chez la plupart la perpendiculaire indiquée rencontre le milieu de la masse encéphalique totale, ou du moins laisse encore derrière elle une grande portion de la masse cérébrale. D'ordinaire, la plus grande proéminence du cerveau se trouve, chez les carnassiers, précisément au-dessus du méat auditif A. Que l'on compare Pl. LXIV, le crâne de la marmotte, fig. 7, avec celui de la martre, fig. 8; celui de l'écureuil, fig. 9, avec celui de la taupe, fig. 10. Pl. LXV, les crânes des chevreuils avec ceux des singes. Pl. LXVI, le crâne du blaireau, fig. 1; de la loutre, fig. 2; du renard, fig. 3; du chien, fig. 4 et 5. Pl. LXVII, celui du pongo, fig. 1; celui du papion, fig. 2; en général tous les crânes d'animaux, soit carnassiers, soit omnivores, ainsi que le crâne humain.

Je vis donc qu'il existe chez les carnassiers, au-dessus et derrière le rocher, des parties cérébrales dont les frugivores sont privés. J'ai trouvé cette différence chez les oiseaux comme chez les mammifères. Chez tous les oiseaux de

proie, cette partie du cerveau et du crâne est bombée; tandis que dans toutes les autres espèces d'oiseaux elle est rétrécie, et que le cerveau tout entier est placé en avant du méat auditif A. Que l'on compare le crâne du fauçon, fig. 11, et celui de la cigogne, fig. 12, Pl. LXIV, avec les crânes des galinacées, Pl. LVII.

Pendant long-temps je me contentai de communiquer cette observation à mes auditeurs, sans en faire la moindre application à l'organologie. Je leur montrai seulement comment, par l'inspection d'un crâne, lors même que les dents manquent, on peut distinguer s'il provient d'un frugivore ou d'un carnassier.

L'on m'envoya le crâne d'un parricide; je le mis de côté, sans penser que jamais les crânes des homicides pussent m'être utiles dans mes recherches; peu après je reçus encore le crâne d'un voleur de grand chemin qui, non content de commettre des vols, avait assassiné plusieurs personnes. Je plaçai ces deux crânes l'un à côté de l'autre, et je les examinai souvent. Chaque fois que je m'en occupais, j'étais frappé de ce que, très diversement conformés du reste, ils avaient l'un et l'autre une proéminence fortement bombée immédiatement au-dessus du méat auditif; je retrouvai aussi la même proéminence dans quelques autres crânes de ma

collection : il me parut que ce n'était pas par l'effet du simple hasard, que précisément, chez deux homicides, les mêmes parties cérébrales étaient si développées, et la même région du crâne si fortement bombée. Ce fut alors seulement que je commençai à tirer parti de ma découverte sur la différente conformation du cerveau et du crâne chez les frugivores et chez les carnassiers. Je compris la signification de cette différence. Les carnassiers, me dis-je, ont le cerveau très développé dans la même région où ce développement a lieu aussi chez les meurtriers. Existerait-il une connexion entre cette conformation et le penchant à tuer? Tout le premier je fus révolté par cette idée. Mais lorsqu'il est question d'observer, et de consigner le résultat de mes observations, je ne connais pas d'autre loi que la vérité. Appliquons-nous donc encore ici à dévoiler les mystères de la nature; ce n'est que lorsque nous connaîtrons les ressorts cachés qui contribuent à déterminer nos actions que nous apprendrons à conduire les hommes.

Histoire naturelle de l'instinct du meurtre chez les animaux.

Les animaux se distinguent en trois classes principales : en frugivores, en carnivores et en omnivores. Quelques animaux, originairement frugivores, peuvent, en cas de besoin, se nourrir de chair, par exemple le lièvre, le cheval, etc.; et quelques carnivores peuvent se sustenter avec des végétaux, par exemple le chien, l'ours, le chat, etc.; mais cette circonstance ne change rien à leur véritable destination; elle prouve seulement que certains animaux, par la raison qu'ils digèrent des substances animales, ne doivent pas être rangés dans la classe des carnivores; et que d'autres qui digèrent des végétaux ne peuvent être considérés comme frugivores. L'on a coutume de nourrir de lait le furet privé, mais il ne renonce pas pour cela à son instinct originaire, et n'en suce pas moins le sang de la nuque du lapin. On ne peut pas non plus appeler *insectivores* certains oiseaux, par exemple les gallinacées, qui d'ordinaire se nourrissent de graines, quoiqu'ils dévorent les insectes avec avidité.

Je me borne ici aux carnassiers proprement dits. Quoiqu'ils soient tous destinés à dévorer

d'autres animaux, il existe de grandes différences relativement à leur instinct meurtrier. Plusieurs d'entre eux ne tuent que les animaux nécessaires à leur substance. D'autres, au contraire, tels que la belette et le tigre, etc., sans être poussés par la faim, déchirent et tuent tout ce qu'il y a d'animaux vivans autour d'eux.

La différence qui existe à cet égard, d'un chien à l'autre, prouve, jusqu'à l'évidence, que la faim et la soif du sang ne sont pas les seuls motifs qui déterminent les animaux à en tuer d'autres. Tous les chiens sont carnassiers; ils préfèrent la chair à toute autre nourriture, et cependant il en est dans lesquels on remarque à peine l'instinct carnassier, et qui, environnés d'oiseaux, de souris, de lièvres, ne manifestent point l'envie de les détruire.

Que l'on ne m'objecte pas ici l'habitude et l'éducation. Je sais bien que par l'éducation on peut habituer des chats à vivre en paix avec des oiseaux, des souris, etc. Mais j'ai eu des chiens auxquels, dès leur première jeunesse, je me suis efforcé d'inspirer le goût de la chasse de ces animaux, et jamais je n'ai pu parvenir à leur donner cet instinct, parce qu'une antipathie intérieure s'y opposait.

D'autres chiens, au contraire, quoique nourris de substances végétales, ayant même de

l'antipathie pour la venaison, témoignaient une passion invincible pour la chasse, et une rage effrénée pour tuer toute sorte d'animaux. Avec quelle passion n'étranglent-ils pas des chats, des lièvres, des renards? etc. On remarque à cet égard, même chez les chiens de chasse proprement dits, une grande différence d'un individu à l'autre. Les uns apportent avec beaucoup de précaution à leur maître la perdrix, la caille, le renard, le lièvre, sans leur faire le moindre mal, etc. D'autres commencent toujours par achever l'animal, quoiqu'on les ait châtiés souvent pour leur faire perdre cette habitude.

J'ai déjà parlé ailleurs de l'un de mes petits chiens : il a été élevé par une dame très sensible, et ce n'est certainement pas l'éducation qui lui a inspiré l'instinct d'étrangler les animaux. Dès la première heure que je l'eus chez moi, il se jeta sur tous les animaux que j'avais dans ma maison, et les étrangla l'un après l'autre. Un oiseau était-il sorti de la cage, il lui donnait la chasse jusqu'à ce qu'il tombât par terre épuisé de fatigue; alors il le tuait. Cent fois je le châtiai très sévèrement dans l'espérance de lui faire perdre cette passion, mais en vain : il finit par devenir le héros du quartier; beaucoup plus petit qu'un chat, il était la terreur de ces animaux; à peine en apercevait-il un, qu'il se couchait devant lui à

plat ventre, et, au moment où le chat allongeait un coup de griffe, il lui sautait à la gorge et ne le lâchait plus qu'il ne fût mort. Plusieurs fois, mes amis et moi, nous nous sommes amusés à laisser courir, dans une salle, des rats par douzaines; les chiens caniches les plus forts reculaient souvent à leur attaque furieuse, et mon petit chien de dame tremblait d'impatience sur mon bras jusqu'au moment où je le mettais par terre; alors il courait avec un grand sang-froid d'un rat à l'autre, et les tuait par un seul coup de dent à la nuque. Jamais il ne tournait la tête pour regarder un animal qu'il venait de détruire. Souvent il guettait un rat pendant des semaines entières, et il finissait toujours par l'attraper et le tuer. Lorsqu'il apercevait un rat d'eau dans la rivière, il s'élançait du pont, et ne regagnait le rivage qu'après l'avoir pris ou l'avoir perdu de vue.

Ces exemples prouvent que ce n'est pas la faim et la soif seules qui poussent les animaux à en tuer d'autres.

Il est des auteurs qui taxent d'anecdotes et même de contes les faits que je rapporte; ils trouvent ridicule qu'à l'appui de l'organologie je cite les qualités d'un petit chien de dame; mais que pourrait-on alléguer à l'appui d'une doctrine, si

ce ne sont des faits, qu'ils existent n'importe dans la musaraigne ou dans l'éléphant?

La preuve de l'indépendance de ce penchant est d'autant plus forte, qu'il est porté à un si haut degré d'activité dans un animal dont l'éducation et la faiblesse corporelle font présumer tout le contraire.

Pour ne point être obligé d'interrompre l'histoire naturelle de ce penchant chez l'homme, je décrirai de suite l'apparence extérieure de l'instinct carnassier chez les animaux.

Apparence extérieure de l'organe de l'instinct carnassier et siége de cet organe chez les animaux.

Les naturalistes ont l'habitude de déterminer les caractères qui distinguent les carnassiers, par les dents, les griffes, la forme de l'estomac et des intestins. A les en croire, la conformation de ces parties explique suffisamment l'instinct qui pousse ces animaux à en tuer d'autres. En conséquence de cette idée, ils dédaignent de chercher dans le cerveau un organe du penchant au meurtre. Tous ces instrumens sont en har-

monie avec la force intérieure plus élevée; mais ils ne peuvent pas la faire naître. Que l'on donne à la brebis les dents, les griffes du tigre, sans changer la disposition de son cerveau, jamais elle ne sentira une impulsion intérieure qui la porte à attaquer et à tuer d'autres animaux. Le tigre placé au milieu d'une prairie couverte d'herbes en abondance, mourra de faim plutôt que de se décider à les brouter. L'idiot et l'aliéné, quelque bien conformées que puissent être leurs mains, ne pourront jamais ni peindre, ni bâtir, tant qu'une force supérieure ne leur donnera pas l'impulsion nécessaire. Que l'on cesse de confondre les instrumens d'exécution d'un instinct ou d'un penchant avec la force intérieure législative, et l'on se verra forcé d'admettre un organe particulier pour chaque instinct particulier.

Avant de passer aux preuves mêmes, je vais rendre les naturalistes attentifs à un phénomène qu'ils ne pourront certainement pas expliquer à l'aide des dents, des griffes, de l'estomac et des intestins des carnassiers. Chaque carnassier a sa manière particulière de tuer sa proie. Les uns étranglent leur victime, et lui coupent le cou avec leurs dents; d'autres la frappent dans la nuque, etc. Qui donc a instruit ces animaux à suivre ces méthodes? Comment les dents, les

griffes, l'estomac et les intestins peuvent-ils déterminer ce genre de mort, toujours très approprié à la nature de l'animal à immoler ? Nos idées sur ce sujet acquerront bien plus de précision du moment où nous admettrons que le monde extérieur, en tant que l'animal et l'homme doivent agir sur lui, est mis en harmonie avec nos sens, tant externes qu'internes; que les rapports du monde extérieur sont révélés à l'animal et à l'homme au moyen des organes cérébraux. C'est par-là que les procédés des animaux peuvent être mis à l'unisson, et être appropriés à la nature des objets extérieurs; c'est ainsi que le faucon et la martre agissent comme ils devraient agir s'ils avaient des connaissances en physiologie et en anatomie.

J'ai exposé plus haut par quels caractères les crânes des frugivores se distinguent de ceux des carnassiers. L'on saisira cette différence en comparant entre eux des cerveaux de deux classes différentes. La Pl. XXXIII, fig. III, représente le cerveau du kangourou; fig. IV, celui du lion, et fig. V, celui du tigre. Les circonvolutions marquées VI, dans le cerveau du tigre et du lion, manquent dans celui du kangourou. La Pl. III représente un encéphale du veau; les mêmes circonvolutions y manquent. Les circonvolutions internes placées près de la ligne médiane sont

les seules qui existent près de la base entre le cervelet et le nerf optique. Dans le cerveau humain, Pl. IV, au contraire, il y a encore, outre les circonvolutions marquées 70, situées près de la ligne médiane, toutes celles comprises entre 70 et les circonvolutions latérales marquées VI.

Ce sont précisément ces circonvolutions qui forment la proéminence immédiatement au-dessus du méat auditif. De-là, la différence frappante qui existe entre les crânes des oiseaux de proie et insectivores, etc., et les crânes de ceux qui ne se nourrissent que de graines. Que l'on compare les crânes du corbeau, de la pie, de la mésange, de l'étourneau, de la pie-grièche, de la cigogne, du rossignol, du roitelet, etc., avec les crânes du gros bec, du pivoine, du verdier, de la caille, de la perdrix, etc. Que l'on compare encore le crâne de l'oie avec celui du canard, Pl. LXX, fig. 5 et 6, et l'on y trouvera l'explication de la diversité de leurs mœurs. Le crâne du canard est plus bombé sur les côtés, et il est en général plus allongé en arrière que celui de l'oie; c'est pour cela que le canard aime les substances animales, les souris, les grenouilles, les poissons, etc., tandis que l'oie se nourrit, par préférence, de végétaux. Que l'on compare encore, Pl. LXXI, la tête du cygne, fig. 1, avec celle du cormoran, fig. 2.

Je fais observer ici qu'il n'est nullement de rigueur que l'organe carnassier soit placé immédiatement au-dessus du méat auditif extérieur. Chez certains animaux, surtout chez certaines espèces d'oiseaux, par exemple chez la cigogne, le cormoran, et Pl. LXXI, le héron, fig. 3, la mouette, fig. 4, l'hirondelle de mer, fig. 5, le martin-pêcheur, fig. 6, le méat auditif est reculé en arrière, et l'organe de l'instinct carnassier, placé immédiatement derrière les orbites, forme une proéminence très bombée sur les côtés VI.

En comparant les crânes d'oiseaux carnassiers avec les crânes de ceux qui se nourrissent aussi bien d'animaux que de végétaux, on verra que cette proéminence est moins saillante chez les derniers, par exemple chez le canard, les différentes espèces de grives, Pl. LXXI, fig. 7 et 8, et chez les fauvettes; elle devient de moins en moins saillante, à mesure que les oiseaux ont une préférence plus marquée pour les végétaux, comme le cygne, l'oie, le gros-bec, fig. 9, le serin jaune, etc. : elle est surtout frappante chez les oiseaux qui se nourrissent exclusivement de substances animales, comme la spatule, fig. 10, le roitelet, fig. 11 (motacilla troglodytes), etc., et Pl. LXIV, le faucon et la cigogne, fig. 11 et 12.

Que l'on fasse des comparaisons semblables

entre des crânes de mammifères, par exemple entre ceux du taureau, du cheval, de l'âne, du bélier, du bouc et de l'éléphant, du chameau, du lièvre et du lapin, Pl. LXIV, fig. 5 et 6, du cochon-d'Inde, Pl. LXXII, fig. 5, du rat de prairie, fig. 1, et Pl. LXX, du kangourou, fig. 1, du castor, fig. 7, de la marmotte, fig. 8, etc., avec ceux du lion, du tigre, de l'hyène, du linx, du loup, de l'ours, du phoque, et Pl. LXX, du raton, fig. 4, Pl. LXXII, de la taupe, fig. 2, de l'hermine, fig. 4, de la belette, fig. 12, du putois, fig. 10, du furet, fig. 11, de la fouine, fig. 13, de la martre, fig. 14, de la musaraigne, fig. 15, de la chauve-souris, fig. 16, etc.; partout on trouvera la différence que j'ai indiquée.

Cette différence est d'autant plus marquée d'une espèce à l'autre, d'un individu à l'autre, que l'instinct carnassier est plus exclusivement dominant. La partie cérébrale indiquée ci-dessus est sensiblement plus grande dans l'aigle et dans le faucon, que dans le corbeau et dans la pie; plus grande dans la mésange, surtout dans celle de la grosse espèce (1), que dans la plupart des

(1) Il est connu que les mésanges se mangent les unes les autres, surtout celles de la grosse espèce.

oiseaux qui vivent d'insectes; plus grande dans le roitelet (1) que dans le moqueur; plus grande dans le loup que dans le chien; plus grande dans le tigre, Pl. XXXIII, fig. v, que dans le lion (même planche), fig. iv.

A Vienne, nous avions toujours des ours de deux espèces : on faisait combattre l'ours brun carnassier contre toute sorte d'animaux, et l'on se contentait de lâcher les chiens contre l'ours noir, espèce qui ne se nourrit guère que de racines et de fruits. On voit ces mêmes variétés au jardin du Roi à Paris. L'ours carnassier brun a la tête beaucoup plus large et beaucoup plus bombée au-dessus des oreilles, que l'autre espèce (ours noir), chez laquelle la tête est bien moins large et bien plus allongée (2).

Je possède une collection considérable de têtes de chats et de chiens; en la formant, j'ai

---

(1) Lorsqu'on met un roitelet dans une volière avec d'autres oiseaux, il arrache les petits des autres du nid, et les tue.

(2) En Pologne, on appelle l'ours brun *pferdebœr*, (*ours aux chevaux*), parce qu'il attaque, de préférence, les chevaux. L'ours noir est appelé en Norwège, *grasbœr* (ours herbivore), parce qu'en été il se nourrit d'herbes et de feuilles d'arbres; à l'approche de l'hiver, il s'engraisse en mangeant des glands.

fait constamment attention au degré dans lequel l'instinct du meurtre se manifestait chez chaque individu. Tous les bons chats à souris, surtout ceux qui faisaient avec opiniâtreté la chasse aux rats et aux oiseaux, ont cette région du cerveau et du crâne bien plus développée que ceux qui se laissent nourrir dans les cuisines et dans les appartemens. Il faut avoir comparé un grand nombre de crânes d'animaux de la même espèce, pour se convaincre que la diversité de leur forme explique les différences de leur caractère. Les connaissances intuitives que l'on acquiert par ces comparaisons, opèrent en même temps la conviction la plus complète de la toute-puissance des dispositions innées.

Tous les chiens qui poursuivent et tuent avec acharnement les souris, les rats, les oiseaux, les lièvres, les poules, les renards, ont également cette région du cerveau et du crâne bien plus saillante que ceux qui n'ont aucun goût ou qui ont même du dégoût pour la chasse. Que toutes les personnes qui ne sont pas encore parfaitement convaincues de ce que j'avance, fassent une collection de crânes de chiens, mais qu'elles s'informent toujours soigneusement des inclinations de chaque individu. A peine en auront-elles ramassé une douzaine, qu'on les verra si bien converties, qu'elles seront devenues les défen-

seurs les plus zélés de l'organologie. Ces diversités de formes ne sont pas de ces petites variations qui laissent lieu au doute; elles sont au contraire très frappantes.

La comparaison Pl. LXXII, entre le rat de cave (1), fig. 7, (*mus rattus Linn.*), et le rat des égoûts, fig. 6, (*surmulot* Buffon, *mus decumanus Pallas*), le hérisson, fig. 9, le hamster, fig 8, (*mus cricetus Linn.*), l'hermine, fig. 4, et la belette, fig. 12, (*mustela vulgaris Linn.*), est très instructive. Le *mus rattus* et le hérisson ne se nourrissent pas exclusivement de substances végétales, car ils tuent de petits animaux pour les manger. Le Surmulot est bien

---

(1) Je ne désigne pas par la dénomination *mus rattus*, le même animal auquel les auteurs donnent d'ordinaire ce nom. Les auteurs confondent le rat de cave avec celui qui habite les greniers. Le rat de cave ne monte jamais sur les arbres, et ne se tient jamais dans les greniers; il est plus petit que le *mus decumanus*, rat des égoûts. Son pélage a la même couleur que celui du *mus decumanus*, et sa queue est écailleuse comme celle de ce dernier, et a la même longueur à proportion de son corps. Le rat des greniers, en allemand, *speicherratze, bläue ratze* a le poil plus long et gris-cendré, la queue est nue également, mais plus longue d'un demi-pouce, et même d'un pouce, que celle des deux autres espèces.

plus carnassier et bien plus sanguinaire. Le hamster dévore tous les petits animaux, jusqu'à sa femelle ; le hamster femelle dévore même ses propres petits. Il faut qu'un chien soit parfaitement dressé pour attaquer avec succès le surmulot et le hamster, tandis que l'hermine et la belette, toutes petites qu'elles sont, en triomphent toujours. La tête du surmulot est, dans la région indiquée, bien plus large et bien plus bombée que celle du rat de cave ; la tête du hamster l'est plus que celle du surmulot, et l'hermine et la belette exclusivement carnassières, ont l'organe de l'instinct carnassier encore bien plus développé. C'est ainsi que l'organisation cérébrale explique pourquoi le surmulot (*mus decumanus*) et le hamster sont éminemment sanguinaires, quoique la conformation de leurs dents les ait fait ranger par les naturalistes dans la classe des animaux rongeurs, et par conséquent frugivores.

Ainsi donc toutes les espèces animales concourent à prouver que l'instinct carnassier chez les animaux ne dépend ni des dents, ni des griffes, ni des entrailles, mais qu'il résulte d'un organe cérébral particulier, et que cet organe a effectivement son siége dans la région du cerveau que j'ai indiquée, c'est-à-dire, dans les cir-

convolutions les plus externes des lobes moyens chez les mammifères; qu'il se manifeste au dehors par une grande proéminence en segment de sphère, placée, chez la plupart des animaux, immédiatement au-dessus de l'oreille; chez d'autres, un peu plus en avant.

Objection.

« Si MM. Gall et Spurzheim, dit M. Demangeon, sont conséquens en admettant un instinct carnassier, pourquoi n'admettent-ils pas aussi un instinct frugivore, ichtyophage, galacthophage, etc., puisque l'absence de leur organe ne peut avoir pour résultat que d'empêcher de se nourrir de chair animale, sans donner un instinct électif pour se nourrir de végétaux, de poissons, de lait, d'insectes de terre, etc.? Si la nature n'avait pas été plus libérale qu'eux, les animaux non carnassiers périraient de faim. Il doit rester au fond du sac quelque organe pour mettre les animaux herbivores et autres en rapport avec leurs alimens, ou bien il n'y a point de raison pour en admettre un en faveur des carnassiers. La conséquence me paraît rigoureuse. Il y a plus : c'est que l'instinct carnassier auquel nos auteurs rattachent le meurtre et la

cruauté, serait aussi un attribut des animaux non carnassiers, ce qui implique contradiction; ou bien il faut qu'ils expliquent par l'instinct de la rixe ou un autre dont ils ne parlent pas, pourquoi l'éléphant et le rhinocéros se livrent des combats à mort; pourquoi le cerf tue parfois sa femelle et ses petits; pourquoi l'abeille ouvrière tue le bourdon paresseux, et pourquoi l'homme lui-même est cruel ainsi que beaucoup de brutes, sans que la nutrition en soit le motif ou que l'instinct de la rixe ou des combats y soit pour rien, comme dans la cruauté gratuite d'un lâche et pusillanime tyran, la cruauté envers des enfans et des animaux sans défense, de même que dans les spectacles de gladiateurs, les combats des taureaux, etc. Si tout cela peut s'expliquer par l'organe de la rixe et des combats, l'instinct du meurtre est un double emploi et une superfétation organologique.

Réponse.

Si M. Demangeon avait fait attention à la liste des animaux que j'ai cités et que j'ai fait dessiner, il y en aurait trouvé qui mangent des poissons, du lait, des insectes, et il en aurait conclu que l'organe de l'instinct carnassier, selon qu'il est différemment modifié, assigne à chaque espèce

sa nourriture déterminée. Dans l'esprit de M. Demangeon, nous devrions admettre autant d'organes de chant ou de construction, qu'il y a de chants ou de nids d'oiseaux différens; autant d'instrumens de translation différens, qu'il y a de marches et de vols différens. Comme je trouve la même organisation essentielle dans tous les animaux qui se nourrissent soit de poissons, soit d'insectes, soit d'huîtres, etc., je m'arrête à ce fait; j'explique les variations du résultat par les modifications de l'organe, et je n'admettrai un organe frugivore que quand je serai en état d'en préciser les parties cérébrales, ou de démontrer que l'instinct de se nourrir d'animaux n'est autre chose qu'une modification, qu'une augmentation d'un instinct général nourricier, augmentation ou renchérissement obtenu moyennant une partie cérébrale que la nature a ajoutée à celle qui existant seule, produirait l'instinct frugivore.

Dans tout le reste de son passage, M. Demangeon confond le résultat de l'instinct de la rixe avec l'instinct qui détermine la nourriture animale. Quant à l'instinct des abeilles de tuer les bourdons, j'abandonne volontiers à M. Demangeon le soin d'expliquer ce phénomène, qui, quoique encore problématique, ne saurait détruire une autre vérité générale et constante.

Histoire naturelle de l'instinct carnassier dans l'homme.

D'abord se présente la question : *L'homme est-il naturellement carnassier? Ou bien est-il destiné par la nature à être exclusivement frugivore, et ne mange-t-il de chair que parce qu'il a dégénéré de sa destination primitive?*

L'homme est omnivore. La chair le nourrit tout aussi bien que les végétaux. Par la structure de ses dents, de ses mâchoires, de son estomac et de ses intestins, il tient le milieu entre les frugivores et les carnassiers; il mange avec appétit tous les animaux, depuis l'huître jusqu'au faisan; et tous les végétaux, depuis la pomme-de-terre jusqu'à l'ananas. Si le Créateur l'avait destiné à ne se nourrir que de végétaux, rien certainement n'eût pu le détourner de cette destination. Si dans certains climats il est plus exclusivement ou carnassier ou frugivore, cela dépend de l'influence que les objets qui l'environnent et les circonstances dans lesquelles il se trouve, exercent sur lui; de ce que tel climat favorise le développement de tel organe, et entrave celui de tel autre.

Puis donc que l'homme était destiné à se nourrir aussi de chair, il fallait qu'il fût porté comme

les autres carnassiers, par une impulsion intérieure, à tuer les animaux. Or, l'histoire de tous les temps prouve qu'il est réellement doué de cette qualité.

Il ne me reste donc plus qu'à montrer combien cet instinct se manifeste différemment dans les différens individus, et quel rôle il joue quelquefois dans la manie et dans l'idiotisme, pour prouver qu'il est une fonction indépendante et propre dans l'homme comme dans les animaux, et que par conséquent il doit résulter d'un organe particulier.

J'ai déjà décrit, dans la cinquième section du premier volume, les différens degrés de manifestation de cette disposition. Pour établir l'ensemble, et pour épargner au lecteur la peine de recourir au premier volume, je vais répéter ici les morceaux relatifs à l'instinct carnassier, ou au penchant au meurtre.

Il y a dans l'homme une inclination qui va par gradation, depuis la simple indifférence à voir souffrir les animaux, et depuis le simple plaisir de voir tuer, jusqu'au désir le plus impérieux de tuer. La sensibilité repousse cette doctrine, mais elle n'est que trop réelle. Quiconque veut juger convenablement les phénomènes de la nature, doit avoir le courage de reconnaître

les choses telles qu'elles sont, et en général ne pas faire l'homme meilleur qu'il n'est.

On observe que parmi les enfans, comme parmi les adultes, parmi les hommes grossiers et parmi ceux qui ont reçu de l'éducation, les uns sont sensibles et les autres indifférens aux souffrances d'autrui. Quelques-uns même goûtent du plaisir à tourmenter les animaux, à les voir torturer et tuer, sans qu'on puisse en accuser l'habitude, ni une mauvaise éducation. Et nous pourrions citer plusieurs exemples où cette inclination, quand elle était très énergique, a décidé certains individus dans le choix de leur état. C'est ainsi qu'un étudiant effrayait souvent ses condisciples par le plaisir particulier qu'il prenait à tourmenter des insectes, des oiseaux et d'autres animaux. Ce fut pour satisfaire son inclination, comme il le disait lui-même, qu'il s'adonna à la chirurgie. Un garçon apothicaire éprouvait un penchant si violent à tuer, qu'il se fit bourreau. Le fils d'un marchand qui faisait de même consister son bonheur à tuer, embrassa la profession de boucher. Un riche Hollandais payait les bouchers qui faisaient de grosses livraisons de viandes aux navires, pour qu'ils lui laissassent assommer les bœufs.

On peut encore juger de l'existence de ce penchant et de sa diversité par l'impression que

produit sur les spectateurs le supplice qu'on fait subir aux criminels. Les uns ne peuvent supporter ce spectacle, les autres le cherchent comme un plaisir. Le chevalier Selwin se donnait tous les mouvemens possibles pour être placé près du coupable que l'on suppliciait. On raconte de La Condamine, que faisant un jour des efforts pour percer la foule rassemblée sur la place des exécutions, et les soldats l'ayant repoussé en arrière, le bourreau leur dit : « Laissez passer Monsieur, c'est un amateur. » M. Bruggmanus, professeur à Leyde, nous a parlé d'un ecclésiastique hollandais, qui avait un désir si décidé de voir tuer et de tuer, qu'il prit la place d'aumônier d'un régiment, seulement pour avoir l'occasion de voir détruire un plus grand nombre d'hommes. Ce même ecclésiastique élevait chez lui des femelles de différens animaux domestiques; et, quand elles mettaient bas, son occupation favorable était de couper le cou aux petits. Il se chargeait d'égorger tous les animaux apportés à la cuisine. Il correspondait avec les bourreaux du pays, et faisait des courses de plusieurs jours à pied pour assister aux exécutions; aussi les bourreaux lui faisaient toujours l'honneur de le placer auprès d'eux. C'est même sur un champ de bataille qu'on trouve des exemples frappans de la différente énergie de cette disposition. Tel

soldat, à la vue du sang qu'il fait couler, éprouve l'ivresse du carnage; tel autre, ému de pitié, porte des coups mal assurés, ou du moins épargne le vaincu, se détourne à la vue d'un enfant, d'une femme et d'un vieillard, et s'arrête de lui-même après la victoire.

L'homme en proie au cruel penchant dont nous parlons, conserve encore la faculté de le vaincre ou de lui donner une direction qui n'est pas nuisible. Mais le pouvoir de dompter un penchant vicieux, s'affaiblit à proportion qu'il a reçu moins d'éducation, ou que les organes des qualités d'un ordre supérieur sont moins développés. S'il arrive que ce penchant soit porté au plus haut degré d'exaltation, l'homme n'éprouve que peu d'opposition entre ses penchans pernicieux et ses devoirs extérieurs; et quoique encore dans ce cas il ne soit pas privé de la liberté morale ou de la faculté de se déterminer d'après des motifs, il trouve de la jouissance dans l'homicide même. Nous rangeons dans cette catégorie tous les brigands qui, non contens de voler, ont manifesté l'inclination sanguinaire de tourmenter et de tuer sans nécessité. Jean Rosbeck (1) ne se bornait point

(1) Histoire de Schinderhannes, T. II, p. 8.

comme ses camarades à maltraiter ses victimes pour leur faire avouer l'endroit où leurs trésors étaient cachés, il inventait et exerçait les cruautes les plus atroces, pour le seul plaisir de voir les souffrances et le sang des enfans, des femmes et des vieillards. La crainte ni les tourmens ne purent le corriger. Sa première détention dura dix-neuf mois; il était enfermé dans un cachot souterrain et si étroit, qu'il pouvait à peine respirer. Ses pieds étaient chargés de chaînes; il était jusqu'aux chevilles dans une eau croupissante, et quand on le retirait de ce cloaque, c'était pour lui faire subir une torture cruelle. Cependant il n'avoua rien; il fut élargi, et le premier usage qu'il fit de sa liberté, fut de commettre un vol en plein jour. Il commit bientôt de nouveaux meurtres, et fut enfin supplicié. Au commencement du siècle dernier, plusieurs meurtres furent commis en Hollande, sur la frontière du pays de Clèves. L'auteur de ces crimes fut long-temps inconnu. Enfin un vieux ménétrier qui avait coutume d'aller jouer du violon à toutes les noces des environs, fut soupçonné, d'après quelques propos que tinrent ses enfans. Traduit devant le magistrat, il avoua trente-quatre meurtres, et assura qu'il les avait commis sans aucune cause d'inimitié,

sans intention de voler, mais seulement parce qu'il y trouvait un plaisir extraordinaire (1).

« Louis XV, dit M. de Lacretelle (2), avait » une aversion bien fondée pour un frère de » M. le duc de Bourbon-Condé, le comte de » Charolois, prince qui eût rappelé tous les » crimes de Néron, si le malheur des peuples » eût voulu qu'il occupât un trône. Dans les » jeux même de son enfance, il trahissait un » instinct de cruauté qui faisait frémir. Il se » plaisait à torturer des animaux; ses violences » envers ses domestiques étaient féroces. On » prétend qu'il aimait à ensanglanter ses dé- » bauches, et qu'il exerçait différentes sortes » de barbaries sur les courtisanes qui lui étaient » amenées. La tradition populaire, d'accord » avec quelques mémoires, l'accuse de plusieurs » homicides. Il commettait, dit-on, des meur- » tres sans intérêt, sans vengeance, sans co- » lère. Il tirait sur des couvreurs, afin d'avoir » le barbare plaisir de les voir précipités du » haut des toits. »

---

(1) Ce fait nous a été communiqué par M. Serrurier, magistrat à Amsterdam.

(2) Histoire de France, T. II, p. 59.

Ces derniers faits, heureusement très rares, nous montrent que ce penchant détestable est quelquefois tout-à-fait indépendant de l'éducation, des exemples, de la séduction ou de l'habitude, et qu'il prend uniquement sa source dans un vice de l'organisation. En effet, il se commet des crimes tellement barbares, ou avec des circonstances si dégoûtantes et si révoltantes, qu'il serait impossible d'expliquer ces crimes d'une autre manière. Prochaska raconte (1) qu'une femme de Milan amenait chez elle de petits enfans en les flattant, puis les tuait, salait leur chair et en mangeait tous les jours. Il cite aussi l'exemple d'un homme qui, par l'effet de ce penchant atroce, tua un voyageur et une jeune fille pour les dévorer. Nous avons déjà fait mention de la fille d'un anthropophage qui, dès sa tendre enfance, élevée loin de son père, partageait cet affreux penchant (2).

Il est donc certain que le penchant non-seulement au meurtre, mais même à l'homicide, exerce un épouvantable empire sur certains individus, au point que, comme s'expriment déjà Helvétius et le cardinal de Polignac, il y a des

---

(1) Opera minora, T. II, p. 98.

(2) T. II, p. 180 — 183.

hommes assez malheureusement nés pour ne pouvoir être heureux que par des actions qui les conduisent à la Grève.

M. Bruggmanus, professeur à Leyde, nous a montré le crâne d'un chef de brigands hollandais. Celui-ci avait précipité plusieurs personnes dans les canaux, uniquement pour les voir se débattre contre la mort. Que peut-on me faire? disait-il dans son procès, ne suis-je pas un honnête homme? Schinderhannes et Heckmann son complice, avaient un plaisir extrême à raconter leurs crimes; leurs yeux brillaient pendant ces récits. Toutes les circonstances accessoires qui leur semblaient propres à donner d'eux une grande idée, leur causaient la joie la plus vive. Il y en a même qui, au moment de leur exécution, en repassant dans leur mémoire toutes les jouissances dont ils s'étaient assouvis pendant leur vie, se sont vantés qu'aucune n'égalait celles que leur avait causées la cruauté (1).

Si quelques-uns de mes lecteurs trouvaient ce portrait de l'homme trop rembruni, qu'ils se retracent toutes les périodes de l'histoire des peuples tant anciens que modernes. Existe-t-il un seul espace sur la terre qui ne soit rougi de

(1) T. II, p. 148.

sang humain? Qu'on lise l'histoire du peuple élu, celle des Romains, la découverte de l'Amérique; que l'on suive les Espagnols à Cuba, au Mexique, au Pérou; que l'on ouvre l'histoire des inquisitions, celle des guerres de religion; que l'on se rappelle les vêpres Siciliennes, la St.-Barthélemi, les massacres de la révolution française, etc., etc., etc.

Partout on ne marche que sur des champs de bataille, partout on ne rencontre que des bûchers, des roues et mille instrumens de torture inventés pour arracher la vie.

De quelle immense diversité de machines de destruction et de mort les arsenaux ne sont-ils pas remplis! Enfin la gloire militaire n'a-t-elle pas toujours été mise au-dessus de toutes les autres?

Si vous voulez connaître, dans toute sa nudité, l'homme dans le sein duquel dominent des penchans atroces, suivez-le quand, par le nombre de ses crimes, il croit superflu tout ménagement ultérieur.

Suivez celui qui loue des assassins; l'assassin lui-même qui, vendant ses coups de stilet, fait un commerce de la vie de son semblable; l'empoisonneur et ces chefs qui, entourés des brigands les plus féroces, font marcher avec eux la rapine et le meurtre.

Observez surtout ces hommes nés avec la soif du sang, lorsqu'ils sont assis sur le trône, lorsqu'aucune loi ne les arrête, et qu'aucune considération ne met un frein à leur fureur. Voyez Caligula qui fait couper la langue aux innocens, les fait dévorer par des bêtes féroces; qui force les parens à assister au supplice de leurs proches; qui s'amuse à faire donner la question ou mettre sur la roue des malheureux; qui porte la rage jusqu'à dire qu'il eût voulu que le peuple romain n'eût qu'une tête, afin de pouvoir la couper d'un seul coup; qui fait nourrir d'hommes vivans des bêtes sauvages réservées aux spectacles; dont les vœux les plus ardens avaient pour objet la famine, la peste, l'incendie, un tremblement de terre, la perte d'une de ses armées.... Voyez Néron qui fait empoisonner Britannicus, massacrer sa mère, et le mari d'une femme à laquelle il avait voulu faire violence; qui passe la nuit dans les rues, dans les lieux de débauche, suivi d'une jeunesse effrénée avec laquelle il bat, vole et tue; qui sacrifie à sa fureur Octavie sa femme, Burrhus, Sénèque, Lucain, Pétrone, Poppée, sa maîtresse; qui fait mettre le feu aux quatre coins de Rome, et monte sur une tour fort élevée pour jouir à son aise de ce terrible spectacle; qui désire voir brûler le monde entier; qui fait enduire de cire et d'autres matières

combustibles les chrétiens, et les fait brûler la nuit, disant qu'ils serviraient de flambeaux; qui forme le projet de faire massacrer tous les gouverneurs des provinces et tous les généraux de l'armée, de faire périr tous les exilés, de faire égorger tous les Gaulois qui étaient à Rome; d'empoisonner le sénat entier dans un repas, de brûler Rome une seconde fois, et de lâcher en même temps dans les rues les bêtes féroces réservées pour les spectacles, afin d'empêcher le peuple d'éteindre le feu..... Voyez un Louis XI, fils ingrat et dénaturé, rebelle, dont le père mourut de la crainte que son enfant ne le fît mourir; qui, formé par la nature pour être un tyran, cruel, implacable dans ses vengeances, ne veut gouverner que par la terreur, regarde la France comme un pré qu'il peut faucher tous les ans, et d'aussi près qu'il lui plaît. Peu de tyrans ont fait mourir plus de citoyens par la main du bourreau et par des supplices plus recherchés. Les chroniques du temps comptent quatre mille sujets exécutés sous son règne en public et en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeait les victimes de sa barbare défiance, sont les monumens qu'il a laissés. En faisant donner la torture aux criminels, il se tenait derrière une jalousie..... On ne voyait que gibets autour de son château; il assistait lui-même à l'exécu-

tion de ses vengeances. Lorsque Jacques d'Armagnac, accusé du crime de lèse-majesté, fut exécuté, il fit placer sous l'échafaud les enfans de ce prince infortuné pour recevoir sur eux le sang de leur père; ils en sortirent tout couverts, et dans cet état on les conduisit à La Rochelle dans des cachots faits en forme de hotte, où la gêne que leur corps éprouvait était un continuel supplice. Toujours couvert de reliques et d'images, portant à son bonnet une Notre-Dame de plomb, il lui demandait pardon de ses assassinats, et en commettait toujours de nouveaux.

Voyez les Sylla, les Tibère, les Domitien, les Marcus Caïus, les Aurélien, les Caracalla, les Septime-Sévère, les Henri VIII, les Catherine de Médicis.....

Il me faudrait des années pour faire l'énumération des scènes d'horreur qui ont dévasté la terre en masse. Et que ceux qui veulent connaître ce qui est caché dans le cœur des hommes ordinaires, se transportent dans les temps où il n'existe plus aucun frein aux passions.

Qui peut ignorer les scènes d'horreur qui ont souillé la révolution française ? Qui peut ignorer les noms des Rossignol, des Péthion, des Marat, des Chalier, des Robespierre, des Danton, des Carrier, des Henriot, des Collot-d'Herbois, des

Fouquier-Tinville, etc. ? Que l'on songe aux meurtres qui se commettent tous les jours avec des raffinemens de cruauté, malgré l'éducation, la morale, la religion et les lois ? L'infâme et le barbare duel, quand cessera-t-il d'être autorisé ?

Qui, après cet exposé, osera soutenir encore qu'il n'y a pas dans l'homme un penchant inné qui le porte à la destruction de sa propre espèce? Où est l'animal qui exerce plus de fureurs que l'homme contre tous les animaux et contre ses semblables (1) ?

Penchant au meurtre, avec une débilité d'esprit.

Pour montrer encore que ce penchant peut être actif, indépendamment d'autres qualités ou d'autres facultés, je remets sous les yeux du lecteur les exemples suivans, où ce penchant se manifeste malgré une débilité extrême de toutes les facultés et de toutes les autres qualités.

---

(1) J'ai prouvé dans le Tome I, Section IV, *du matérialisme, du fatalisme et de la liberté morale*, que l'existence du penchant ne nécessite nullement l'action, et n'exclut point la liberté morale.

Un idiot, après avoir tué les deux enfans de son frère, vint le lui annoncer en riant. Un autre idiot, qui avait tué son frère, voulut le brûler en cérémonie. Un troisième, après avoir vu tuer un cochon, crut pouvoir égorger un homme, et l'égorgea. Un quatrième imbécille tua, sans aucun motif, un enfant (1). Les exemples malheureux de cette espèce qui arrivent assez fréquemment, prouvent combien il est nécessaire de mettre sous la plus stricte surveillance les idiots qui ont des inclinations malfaisantes.

Penchant au meurtre dans la manie.

« A Berlin, M. Mayer, chirurgien d'un régiment, nous montra, en présence de MM. Heim, Formey, Gœricke et autres, un soldat à qui le chagrin d'avoir perdu sa femme qu'il aimait tendrement, avait beaucoup affaibli le corps, et occasionné une irritabilité excessive. Il finit par avoir tous les mois un accès de convulsions violentes. Il s'apercevait de leur approche; et comme il ressentait par degrés un penchant immodéré à tuer, à mesure que l'accès était près d'éclater, il

(1) Tome II, Section III.

suppliait alors avec instance qu'on le chargeât de chaînes. Au bout de quelques jours, l'accès et le penchant fatal diminuaient, et lui-même fixait l'époque à laquelle on pourrait sans danger le remettre en liberté. A Haina, nous vîmes un homme qui, dans certaines périodes, éprouvait un désir irrésistible de maltraiter les autres. Il connaissait son malheureux penchant, et se faisait tenir enchaîné jusqu'à ce qu'il s'aperçût qu'on pouvait le laisser libre. Un homme mélancolique assista au supplice d'un criminel. Ce spectacle lui causa une émotion si violente, qu'il fut saisi tout-à-coup du désir le plus véhément de tuer, et en même temps il conservait l'appréhension la plus vive de commettre un tel crime. Il dépeignait son déplorable état en pleurant amèrement et avec une confusion extrême. Il se frappait la tête, se tordait les mains, se faisait à lui-même des remontrances, et criait à ses amis de se sauver. Il les remerciait de la résistance qu'ils lui opposaient. M. Pinel a aussi observé que, dans les aliénés furieux, il n'y a souvent aucun dérangement des facultés intellectuelles. C'est pourquoi il se déclare également contre la définition que Locke a donnée de l'aliénation mentale. Il parle d'un individu dont la manie était périodique, et dont les accès se renouvelaient régulièrement après des intervalles de calme de plusieurs mois. « Leur

» invasion s'annonçait, dit-il, par le sentiment
» d'une châleur brûlante dans l'intérieur de l'ab-
» domen, puis dans la poitrine, et enfin à la
» face; alors rougeur des joues, regard étince-
» lant, forte distension des veines et des artères
» de la tête, enfin fureur forcenée qui le portait
» avec un penchant irrésistible à saisir un instru-
» ment ou une arme offensive pour assommer
» le premier qui s'offrait à sa vue, sorte de com-
» bat intérieur qu'il disait sans cesse éprouver
» entre l'impulsion féroce d'un instinct destruc-
» teur, et l'horreur profonde que lui inspirait
» l'idée d'un forfait. Nulle marque d'égarement
» dans la mémoire, l'imagination ou le juge-
» ment. Il me faisait l'aveu, durant son étroite
» réclusion, que son penchant pour commettre
» un meurtre était absolument forcé et involon-
» taire; que sa femme, malgré sa tendresse pour
» elle, avait été sur le point d'en être la victime,
» et qu'il n'avait eu que le temps de l'avertir de
» prendre la fuite. Tous ses intervalles lucides
» ramenaient les mêmes réflexions mélancoli-
» ques, la même expression de ses remords, et
» il avait conçu un tel dégoût de la vie, qu'il
» avait plusieurs fois cherché, par un dernier
» attentat, à en terminer le cours. Quelle rai-
» son, disait-il, aurais-je d'égorger le surveil-
» lant de l'hospice qui nous traite avec tant d'hu-

» manité? Cependant, dans mes momens de » fureur, je n'aspire qu'à me jeter sur lui comme » sur les autres, et à lui plonger un stylet dans » le sein. C'est ce malheureux et irrésistible pen- » chant qui me rend au désespoir, et qui me fait » attenter à ma propre vie. » (*Sur l'aliénation mentale*, deuxième édition, p. 102 et 103, § 117.) « Un autre aliéné éprouvait des accès de » fureur qui avaient coutume de se renouveler » périodiquement pendant six mois de l'année. » Le malade sentait lui-même le déclin des » symptômes vers la fin de l'accès, et l'époque » précise où on pouvait sans danger lui rendre » la liberté dans l'intérieur de l'hospice. Il de- » mandait lui-même qu'on ajournât sa délivrance, » s'il sentait ne pouvoir dominer encore l'aveu- » gle impulsion qui le portait à des actes de la » plus grande violence. Il avoua, dans ses inter- » valles de calme, que, durant ses accès, il lui » était impossible de réprimer sa fureur; qu'a- » lors, si quelqu'un se présentait devant lui, il » éprouvait, en croyant voir couler le sang » dans les veines de cet homme, le désir irré- » sistible de le sucer, et de déchirer ses mem- » bres à belles dents, pour rendre la succion » plus facile. » (*Ibid.*, p. 283, 284, § 239.) (1).

(1) T. II, Section II, p. 365, 369, édition in-8°.

Voici un trait de démence bien extraordinaire, et dont le Mercure de Souabe garantit la réalité : « Un voiturier du bailliage de Frendentadt, qui avait quitté sa famille en parfaite santé, a été subitement saisi d'un accès de folie furieuse, sur la route entre Aalen et Gémunde. Son premier acte de démence fut de se renfermer dans une écurie avec ses trois chevaux, auxquels il n'avait pas fait donner de fourrage; ensuite, en partant, il n'attela que deux chevaux et monta sur le troisième pour accompagner la voiture. A Mogglengen, il maltraita une femme; à Unterbobingen il mit pied à terre, et marcha devant ses chevaux, une hache à la main. Sur la route de ce dernier endroit à Hussenhofen, le premier individu qu'il rencontra fut une femme à qui il donna quelques coups de hache, et la laissa étendue dans un fossé à côté du chemin. Ensuite il rencontra un garçon de treize ans, à qui il fendit la tête d'un coup de hache. Peu après il enfonça le crâne à un homme de trente ans, dont il répandit la cervelle sur le chemin, et après avoir porté encore plusieurs coups à son cadavre, il laissa la hache et la voiture, et continua, ainsi désarmé, sa route vers Hussenhofen. Il trouva sur le chemin deux Juifs qu'il attaqua, et qui, après une courte lutte, lui échappèrent. Près de Hussenhofen il assaillit un paysan qui

se débattit en poussant des cris jusqu'à ce qu'il accourût plusieurs personnes qui le délivrèrent, lièrent le frénétique et le transportèrent à Gémunde. On le conduisit ensuite auprès des cadavres de ceux qu'il avait tués, et, à leur aspect, il dit : « ce n'est pas moi, c'est mon mauvais esprit qui a commis ces meurtres (1). »

Je dois la relation suivante à la complaisance de M. le docteur Zimmermann de Krumbach : « Un paysan né à Krumbach, en Souabe, et de parens qui ne jouissaient pas de la meilleure santé, âgé de vingt-sept ans, et célibataire, était sujet depuis l'âge de huit ans à de fréquens accès d'épilepsie. Depuis deux ans, sa maladie a changé de caractère, sans qu'on puisse en alléguer de raison; au lieu d'accès d'épilepsie, cet homme se trouve depuis cette époque attaqué d'un penchant irrésistible à commettre un meurtre. Il sent l'approche de l'accès quelquefois plusieurs heures, quelquefois un jour entier avant son invasion. Du moment où il a ce pressentiment, il demande avec instance qu'on le garotte, qu'on le charge de chaînes pour l'empêcher de commettre un crime affreux. « Lorsque cela me prend, dit-il, il faut que je tue, que

(1) *Aristarque français* du jeudi 13 avril 1820.

j'étrangle, ne fût-ce qu'un enfant. Sa mère et son père, que du reste il chérit tendrement, seraient dans ses accès les premières victimes de son penchant au meurtre. « Ma mère, s'écrie-t-il d'une voix terrible, sauve-toi, ou il faut que je t'étouffe. »

« Avant l'accès, il se plaint d'être accablé par le sommeil, sans cependant pouvoir dormir; il se sent très abattu et éprouve de légers mouvemens convulsifs dans les membres. Pendant ses accès, il conserve le sentiment de sa propre existence; il sait parfaitement qu'en commettant un meurtre il se rendrait coupable d'un crime atroce. Lorsqu'on l'a mis hors d'état de nuire, il fait des contorsions et des grimaces effrayantes, chantant tantôt et parlant tantôt en vers: l'accès dure d'un à deux jours. L'accès fini, il s'écrie: « Déliez-moi: hélas! j'ai cruellement souffert, mais je m'en suis tiré heureusement puisque je n'ai tué personne. »

Une femme enceinte fut saisie d'un penchant irrésistible à tuer son mari et à le manger; elle le sala, afin de pouvoir s'en nourrir pendant plusieurs mois.

M. Fodéré cite aussi des exemples de la grande activité du penchant au meurtre dans la manie, entre autre un jeune homme âgé de vingt-cinq ans, qui avait porté plusieurs fois

des mains parricides sur son respectable père, et qui était enfermé pour cela dans une maison de fous ; il était toujours fort propre de sa personne, et paraissait très sensé ; ce qui me fit entreprendre, dit M. Fodéré, d'exciter en lui quelques remords, mais il ne voulut jamais convenir de l'énormité de son crime, et il me mesura fort souvent pour me frapper, tout en ayant des manières extrêmement polies (1).

Jamais ce penchant n'a un caractère plus atroce que lorsqu'il est accompagné de visions. M. Pinel cite l'exemple suivant : « Un ancien » maire, dont la raison avait été égarée par la » dévotion, crut, une certaine nuit, avoir vu » en songe la Vierge entourée d'un chœur d'es- » prits bienheureux, et avoir reçu l'ordre ex- » près de mettre à mort un homme qu'il traitait » d'incrédule : ce projet homicide eût été exé- » cuté, si l'aliéné ne se fût trahi par ses propos, » et s'il n'eût été prévenu par une réclusion sé- » vère. » (*Sur l'aliénation mentale*, deuxième édition, p. 165, § 163). Le même auteur parle aussi d'un vigneron crédule, dont l'imagination fut si fortement ébranlée par le sermon d'un missionnaire, qu'il croyait être condamné aux

(1) *Traité du Délire* appliqué à la médecine, par M. Fodéré, T. Ier., p. 401, §. 196.

brasiers éternels, et ne pouvoir empêcher sa famille de subir le même sort que par ce qu'on appelle le *baptême de sang*, ou le martyre. « Il » essaya d'abord de commettre un meurtre sur » sa femme, qui ne parvint qu'avec la plus » grande peine à échapper de ses mains; bien- » tôt après, son bras forcené se porte sur deux » de ses enfans en bas âge, et il a la barbarie » de les immoler de sang-froid pour leur pro- » curer la vie éternelle; il est cité devant les » tribunaux, et durant l'instruction de son pro- » cès, il égorge encore un criminel qui était » avec lui dans le même cachot, toujours dans » la vue de faire une œuvre expiatoire. Son alié- » nation étant constatée, on le condamne à être » renfermé pour le reste de sa vie dans les loges de » Bicêtre. L'isolement d'une longue détention » toujours propre à exalter l'imagination, l'idée » d'avoir échappé à la mort, malgré l'arrêt » qu'il suppose avoir été prononcé par les juges, » aggravent son délire, et lui font penser qu'il » est revêtu de la toute-puissance, ou, suivant » son expression, qu'il est *la quatrième personne* » *de la Trinité*, que sa mission spéciale est de » sauver le monde par le baptême de sang, et » que tous les potentats de la terre réunis ne » sauraient attenter à sa vie. Son égarement est » d'ailleurs partiel comme dans tous les cas de

» mélancolie, et il se borne à tout ce qui se
» rapporte à la religion; car, sur tout autre
» objet, il paraît jouir de la raison la plus saine.
» Plus de dix années s'étaient passées dans une
» étroite réclusion, et les apparences soutenues
» d'un état calme et tranquille déterminèrent
» à lui accorder la liberté des entrées dans la
» cour de l'hospice avec les autres convales-
» cens. Quatre nouvelles années d'épreuves sem-
» blaient rassurer, lorsqu'on vit tout-à-coup se
» reproduire ses idées sanguinaires, comme
» un objet de culte; et une veille de Noël, il
» forme le projet atroce de faire un sacrifice ex-
» piatoire de tout ce qui tomberait sous sa main;
» il se procure un tranchet de cordonnier,
» saisit le moment de la ronde du surveillant,
» lui porte un coup par derrière qui glisse heu-
» reusement sur les côtes, coupe la gorge à deux
» aliénés qui étaient à ses côtés, et il aurait ainsi
» poursuivi le cours de ses homicides si on ne
» fût promptement venu pour se rendre maître
» et arrêter les suites funestes de sa rage effré-
» née. » (*Ibidem*, p. 119, 120, § 130) (1).

Il n'est pas invraisemblable qu'une cause pareille ait concouru à l'assassinat de Henri IV.

---

(1) T. II, Section III, p. 200, 202.

Ravaillac prit l'habit chez les Feuillans; ses idées, ses visions et ses extravagances le firent chasser du cloître : accusé d'un meurtre sans pouvoir en être convaincu, il échappa au châtiment. Quelques prédicateurs, transportés de fanatisme, enseignaient alors qu'il était permis de tuer ceux qui mettaient la religion catholique en danger. Ravaillac, né avec un caractère sombre et une humeur atrabilaire, saisit avidement ces principes abominables. Il prit la résolution d'assassiner Henri IV, que son imagination échauffée lui faisait regarder comme un fauteur de l'hérésie, qui allait faire la guerre au pape. Il partit d'Angoulême six mois avant son crime, dans l'intention, disait-il, de parler au roi et de ne le tuer qu'autant qu'il ne pourrait pas réussir à le convertir. Il se présenta au Louvre sur le passage du roi à plusieurs reprises, fut toujours repoussé, et enfin s'en retourna; il vécut quelque temps *moins tourmenté par les visions qui l'agitaient* : mais, vers Pâques, il fut tenté avec plus de violence que jamais d'exécuter son dessein ; il vient à Paris, vole dans une auberge un couteau qu'il trouva propre à son exécrable projet, et s'en retourna encore. Étant près d'Étampes, il cassa, entre deux pierres, la pointe de son couteau dans un moment de repentir, la refit presque aussitôt, regagna Paris, suivit le roi pendant deux jours;

enfin, toujours plus affermi dans son dessein, il l'exécuta le 14 mai 1610.

Quel est, dans de semblables cas, le tentateur? C'est un état de maladie et d'irritation extrême, ou bien c'est une activité trop grande et funeste de l'organe carnassier. Les exemples de cette nature sont tellement fréquens que j'ai peine à concevoir comment les jurisconsultes et les législateurs sont, jusqu'à ce moment, si peu instruits sur cette matière; c'est pourquoi je me suis fait un devoir de la traiter avec tant de détails dans la IIIe. Section du Ier. volume. Je la crois d'une telle importance, que je ne saurais me dispenser d'engager mes lecteurs à relire cette section. Je vois encore tous les jours que l'on traite de crimes atroces des actions qui, dans le fait, ne sont que des événemens très malheureux, résultant d'une aliénation mentale. Je répète ici quelques exemples que j'ai rapportés dans l'endroit cité ci-dessus.

« Je connais une femme de vingt-six ans, à présent bien portante, qui était atteinte de la même maladie (du penchant au suicide); elle a eu successivement tous les symptômes de ce mal; elle éprouvait, surtout à l'époque des évacuations périodiques, des angoisses inexprimables et la tentation affreuse de se détruire, et de tuer son mari et ses enfans qui lui étaient infiniment chers.

C'est en frémissant de terreur qu'elle peignait le combat qui se livrait dans son intérieur entre ses devoirs, ses principes de religion, et l'impulsion qui l'excitait à l'action la plus atroce. Depuis long-temps elle n'avait plus le courage de baigner le plus jeune de ses enfans, parce qu'une voix intérieure lui disait : Laisse-le couler, laisse-le couler. Souvent elle avait à peine la force et le temps nécessaire pour jeter loin d'elle un couteau qu'elle était tentée de plonger dans son propre sein, et dans celui de ses enfans. Entrait-elle dans la chambre de ses enfans et de son mari, et les trouvait-elle endormis? l'envie de les tuer venait aussitôt la saisir. Quelquefois elle fermait précipitamment sur elle la porte de cette chambre, et elle en jetait au loin la clef, afin de n'avoir plus la possibilité de retourner auprès d'eux pendant la nuit, s'il lui arrivait de ne pouvoir résister à son infernale tentation (1). »

Les lecteurs à qui l'examen approfondi d'un sujet aussi important, ne paraîtra pas fastidieux, me permettront d'insérer ici en entier le récit d'un événement tragique relatif à l'objet que je traite. Ce récit non-seulement me fournira l'occasion de faire plusieurs remarques, mais il pourra être utile aux médecins et aux juriscon-

(1) T. I, Sect. V, p. 62.

sultes comme avis et comme modèle pour juger des divers degrés de l'aliénation ; les rédacteurs du Journal patriotique de l'empire d'Autriche, l'ont tiré du quatrième volume du Recueil annuel de législation et de jurisprudence pour les états autrichiens, publié par M. le conseiller aulique F. de Zeiller.

---

*Cause criminelle d'un nommé H**, assassin de deux personnes.*

Le 2 décembre 1807, une femme âgée de cinquante ans, et sa belle-fille, âgée de vingt-quatre, furent blessées grièvement à Trieste, pendant une représentation théâtrale, dans une loge du parterre. L'auteur du fait s'avança en criant : « Voilà celles qui m'ont assassiné ; » et, restant en place, se laissa tranquillement arrêter. La première des deux femmes n'avait reçu qu'une seule blessure, mais, suivant l'avis des gens de l'art, elle était mortelle, et occasionna en effet sa mort quelques minutes après. On découvrit sur la seconde personne cinq blessures, dont une était très dangereuse, et l'autre mortelle; cette femme mourut à trois heures après minuit.

Le meurtrier, nommé H**, né à Trieste, âgé

de vingt-sept ans, célibataire, était courtier de navires. Dans l'interrogatoire sommaire qu'on lui fit subir aussitôt après son arrestation, il répondit à la première question : « qu'il était arrêté » parce qu'il s'était défait des deux femmes qui » l'avaient assassiné. » L'officier de garde, en l'arrêtant, lui prit un écrit rédigé avec beaucoup de soin, et dans lequel les motifs de son crime étaient très détaillés. Le coupable pria cet officier de le lire, le confirma de vive voix et même le signa. Voici ce qu'apprirent ses réponses aux questions ultérieures que lui adressa la justice; il avait achevé cet écrit la veille; ayant alors senti se renouveler avec plus de force les peines que lui causait sa malheureuse destinée dont les persécutions des femmes assassinées étaient le principe, il avait formé le projet de tuer ces deux personnes. Comme il ne pouvait exécuter ce dessein chez elles, ni dans la rue, il alla le lendemain au théâtre; ne les ayant pas vues, en entrant, dans la loge où elles avaient coutume de se placer, il les attendit hors de la salle. Lorsqu'elles arrivèrent, il rentra, leur laissa le temps de s'asseoir dans leur loge, puis il en ouvrit la porte et effectua son projet. « Je n'ai » jamais eu l'intention, ajouta-t-il, de me sous- » traire au bras de la justice, malgré la facilité » que j'avais de fuir par terre ou par mer dans

» le royaume d'Italie. Que Dieu me soit propice.
» Je me soumets à ce qu'ordonnera la justice. »
Les circonstances de l'assassinat furent confirmées le même soir par la jeune femme blessée à mort, et par un individu qui s'était trouvé dans la loge, et qui, lorsque le premier coup fut porté, était sorti pour appeler du secours.

L'écrit rédigé par le meurtrier, comprend quatre feuilles de papier; il est en italien; les idées ont de la suite, le style en est coulant. Il est intitulé: « *Exposé sommaire de la vie que* » *j'ai presque toujours menée depuis huit ans.* » Nous allons en donner un extrait en laissant de côté les fréquentes répétitions, et les circonstances qui sont absolument inutiles pour juger le fait ou son auteur.

La position effrayante et presque sans exemple dans laquelle se trouve l'auteur, dit cet écrit, doit son origine à la plus âgée des deux femmes qu'il a tuées. Il demeurait vis-à-vis d'elle depuis douze ans; elle l'a rendu malheureux par les artifices diaboliques de l'astrologie. Il y a environ huit ans qu'il remarqua aux manières de Thérèse, fille d'un négociant avec laquelle il se rencontrait souvent au théâtre et ailleurs, qu'elle était éperdument amoureuse de lui. Il ne put répondre à cet amour, parce que la femme impie dont il vient de parler l'avait privé de sa

raison et avait endurci son cœur. Il chercha cependant à être admis dans la maison du négociant, mais il fut éconduit poliment. Pour faire diversion à ses idées, il partit en 1799, et alla à Venise, à Livourne et à Florence ; au bout d'un an il revint, mais ne resta que peu de temps, et fit un second voyage dans les provinces voisines du royaume d'Italie, malgré tout ce que fit, suivant lui, pour l'empêcher de partir, le père de Thérèse, qui chercha, en gagnant les aubergistes et les maîtres de cafés, à divulguer l'amour que sa fille avait pour lui ; ce négociant essaya même de le faire revenir lorsqu'il était déjà en route. Le manque d'argent lui fit éprouver de grands maux durant ce voyage. Une fois, il ne prit en soixante heures qu'un verre d'eau et un morceau de biscuit; il passait souvent la nuit en plein air : son corps en fut extrêmement affaibli. Il revint deux mois après son départ; ses parens suffirent avec beaucoup de peine à ses besoins pendant quatorze mois. On lui proposa une place d'écrivain dans un navire, ce qui lui fit entreprendre un voyage en différentes provinces d'Italie, en France, en Espagne, en Hollande et à Hambourg. Il fut, durant ce voyage qui dura un an, exposé à tous les dangers, aux tempêtes, aux naufrages, aux attaques des corsaires, etc. Il fut ensuite pendant trois ans et

demi associé d'un courtier de navire à Trieste, et gagna beaucoup d'argent ; mais, de son propre aveu, il le dépensa en bonne chère et en excès de toutes sortes. Il essaya encore de faire de petits voyages à pied, afin de vivre tranquille, mais il ne put trouver le repos. « C'est » ainsi, s'écrie-t-il, que j'ai vécu pendant huit » ans, malheureux et oisif, tandis que j'aurais » pu devenir un père de famille et gagner » l'estime générale.

» Mais les souffrances physiques presqu'in- » croyables que j'ai endurées dans mes voyages, » continue H**., ne sont rien en comparaison » des visions épouvantables qui m'ont tour- » menté le jour et la nuit depuis le 16 no- » vembre 1805, et que m'ont attirées les » artifices astrologiques; je les ai souvent éloi- » gnées avec le crucifix. » La plus âgée des deux femmes lui apparaissait tantôt pour l'avertir amicalement de ne pas faire la guerre, tantôt pour le désoler par le souvenir douloureux des peines qu'il avait éprouvées dans ses voyages. Une autre fois elle l'accablait de reproches au sujet de son commerce épistolaire avec d'autres femmes. La jeune femme lui apparaissait dans l'attitude la plus voluptueuse, ce qui enflammait son imagination au plus haut degré, et il en résultait les suites que de pareilles visions

font naître, et qui deviennent trop souvent funestes à la santé des jeunes gens.

Cette jeune femme lui inspira un amour excessif; il chercha à la voir à la fenêtre, dans la rue ou au spectacle, en se plaçant près de sa loge. Il a souvent entendu la femme la plus âgée tenir des discours qui avaient rapport à lui; par exemple, elle s'écria un jour : « Je ne » craindrai pas le diable. » Il était devenu l'esclave de ces femmes; elles savaient toutes ses pensées, et toutes celles des personnes de sa connaissance; elles l'avaient tellement persécuté, soit par des apparitions, soit par leurs émanations, qu'il avait perdu beaucoup de sang, et que son corps était presque épuisé. « C'est, dit-» il en finissant, le crime le plus noir et le plus » affreux, et qui mérite dans le ciel et sur la » terre la vengeance la plus cruelle. »

On lui adressa quelques questions sur certains passages obscurs de son mémoire, et sur ce qu'il avait fait après l'avoir écrit; il répondit que par les artifices astrologiques il entendait les sortiléges des femmes qui le martyrisaient si cruellement. S'il disait que les deux femmes l'avaient assassiné, c'est qu'elles lui avaient fait perdre le repos, et que la plus jeune lui avait inspiré une violente inclination, un peu diminuée pendant ses voyages, mais qui avait pris de nouvelles

forces à son retour, et avait entièrement détruit son corps. La fin de son écrit avait rapport à la vengeance qu'il voulait tirer des deux femmes qui, par leurs maléfices, l'avaient rendu insensé. Il avait commencé son mémoire au mois d'août 1807, et après de fréquentes interruptions, l'avait achevé le 1er. décembre. Aussitôt il avait résolu de tuer les deux femmes le lendemain, afin de se délivrer de ses tourmens. Il avait voulu, à cet effet, acheter tout de suite un couteau, mais il abandonna cette pensée. Le lendemain matin il reprit son projet, acheta un couteau et le fit bien affiler; puis il alla à la bourse, s'y occupa de ses affaires, et dîna chez ses parens. Il fit ensuite une promenade, et tout en marchant se représentait les suites de son action; tantôt il renonçait à son dessein; tantôt il y revenait. Il entra dans une auberge, y but une chopine de vin, alla faire une partie au café, et à six heures et demie se rendit au spectacle. Comme il était encore de trop bonne heure, il but à l'auberge une autre chopine de vin, et retourna au spectacle où il exécuta son dessein, comme il l'avait avoué dans le premier interrogatoire. Il croyait, ajouta-t-il, n'avoir porté qu'un coup à chaque femme. Il ne leur avait jamais parlé. Il avait quelquefois causé d'affaires avec le mari de la plus âgée, et ne s'était pas senti le courage de

demander à être admis dans la maison. Il avait composé son écrit, afin de laisser au monde, après sa mort, un monument de sa destinée singulière; il l'avait pris sur lui afin de justifier une action qu'il n'avait commise, après un long combat avec lui-même, que dans un accès de fureur et de violence incroyable; que cependant il avait eu la conscience de ce qu'il avait fait dans ce moment.

Jusqu'alors le prévenu avait, comme on le voit, répondu d'une manière positive et raisonnable aux questions qu'on lui avait adressées. Deux médecins qu'on avait par précaution appelés à l'interrogatoire sommaire, déclarèrent que, d'après les réponses claires et raisonnables du prévenu, ils le tenaient pour un homme dont l'esprit était parfaitement sain, et qu'il ne pouvait nullement avoir été fou.

Mais dans l'interrogatoire ultérieur, le prévenu ne fit d'autre réponse que celle-ci aux questions par lesquelles on chercha à le serrer de plus près : « Je suis fou, insensé; je ne puis pas » répondre parce que je suis fou; je ne puis pas » non plus faire mes prières parce que je suis » fou. »

Cette conduite du prévenu au second interrogatoire ne parut au tribunal qu'un effet de l'obstination, ou une pure feinte; car lors du

premier interrogatoire qui avait eu lieu si peu de temps auparavant, le prévenu avait montré du calme, de la fermeté, et n'avait laissé percer qu'un peu de mauvaise humeur sur sa position. En conséquence on lui lut, afin qu'il ne les ignorât pas, les dispositions des articles 363 et 364 de la première partie du Code, portant que quiconque en contrefaisant l'insensé, cherche à tromper le tribunal, ou persiste obstinément à ne pas répondre aux questions qui lui sont adressées, sera puni par le jeûne et les coups. A cette lecture, le prévenu eut l'air violemment agité; il changea de couleur, pleura abondamment, mais sans répondre aux questions qui lui étaient faites. Alors le tribunal proposa le cas à huit personnes de l'art, tant médecins que chirurgiens, leur remit le mémoire du prévenu, ainsi que la copie de ses réponses verbales, et leur soumit les deux questions suivantes, pour les examiner et les résoudre.

I. Le prévenu est-il réellement fou, ou bien contrefait-il la folie?

II. Peut-on lui imputer son action à ce titre?

Les gens de l'art regardèrent, dans leur rapport, les allégations du prévenu relativement à sa constitution physique, comme dénuées de fondement; ils déclarèrent que son corps était sans défaut, que ses membres étaient sains, et

qu'il avait la quantité de sang requise. Ils ajoutèrent que le désordre actuel de son esprit n'était qu'une feinte; mais ils avancèrent que ledit prévenu, par suite de l'effervescence et de la lésion de son imagination, était devenu maniaque, et que dans la continuité de l'accès de sa manie, il n'avait pas agi méchamment et à dessein de nuire, mais avait commis le fait dans un état moral où on ne pouvait pas le lui imputer à crime.

Le tribunal fit de nouveau comparaître le prévenu pour l'interroger sur l'intention qu'il avait eue en commettant le double meurtre. Il répondit : « On peut voir clairement par le tableau de » ma vie, composé par moi-même, quel a été le » motif de cette action. » — Puis il réfléchit pendant quelques minutes, et continua ainsi : « Vous » pouvez me faire telles questions qu'il vous » plaira, je ne puis vous répondre que ce que » je vous ai déjà répondu, c'est que je suis in- » sensé. »

Comme on ne put, malgré toutes les représentations qu'on lui fit, tirer de lui aucune réponse, on cessa l'interrogatoire, et on lui donna le terme de trois jours, fixé par la loi, pour songer à ce qu'il pourrait alléguer pour sa justification. Durant cet intervalle, on entendit plusieurs témoins en état de donner des renseignemens précis sur les facultés intellectuelles du prévenu.

Des prisonniers qui se trouvaient près de lui, et le geôlier, déposèrent qu'il se comportait fort paisiblement, ne parlait à personne, et paraissait toujours rêveur. Les personnes chez qui il avait travaillé auparavant, le peignirent comme un jeune homme rangé, assidu, sérieux, et souvent très rêveur, mais en même temps entêté, fier, et surtout très vain de sa figure. Son père et ses parens dirent qu'il avait toujours joui d'une bonne santé, ne s'était adonné à aucun excès; qu'il était d'un caractère tranquille, et avait fait du bien à son père et à sa mère. Lorsque les trois jours de réflexion furent écoulés, le tribunal lui ayant demandé ce qu'il pouvait dire pour sa défense, il répondit : « Je ne savais ce » que je faisais, car je suis un fou et un insensé. » — Deux jours après, un ecclésiastique remit au tribunal un écrit de sa main, par lequel il certifiait que quatre ou six jours après l'assassinat, le père du prévenu était venu se confesser à lui, et que la confession achevée, il lui avait dit qu'à la vérité la conduite de son fils avait toujours été tranquille et rangée, mais que depuis sa plus tendre jeunesse il avait toujours donné quelque signe de folie vers le temps de la nouvelle lune, en faisant du tapage dans la maison et en jurant; qu'à certaines époques il avait quitté la maison et entrepris des voyages plus ou moins éloignés.

Comme le père du prévenu avait déjà été entendu dans sa déposition orale, le tribunal ne fit pas usage de ce certificat.

Lors des délibérations qui eurent lieu aux tribunaux inférieur et supérieur, sur la question de savoir si le prévenu avait agi dans un état où on pût lui imputer son action à crime, les opinions furent partagées, le tribunal supérieur décida que toutes les pièces de la procédure seraient communiquées à la faculté de médecine de Vienne, afin qu'elle fixât les points sur lesquels les gens de l'art de Trieste auraient à donner leur avis, pour qu'on pût ensuite juger en connaissance de cause si le prévenu avait commis le fait étant dans son bon sens, ou ayant l'esprit dérangé.

La faculté estima que les trois questions suivantes devaient être proposées aux gens de l'art de Trieste.

1°. Résulte-t-il de la procédure et des circonstances que l'on a recueillies, que le prévenu, pendant ou après l'assassinat, ait été attaqué de folie?

2°. Si l'on prétend que la folie a eu lieu à une des époques citées, par quels faits et par quelles circonstances le prouve-t-on?

3°. Quelles idées les gens de l'art de Trieste attachent-ils au mot de maniaque?

La faculté émit aussi dans ce rapport l'opinion

que le prévenu n'avait été atteint de folie, ni après, ni avant, ni pendant l'assassinat. Il n'en a point été atteint après l'assassinat, parce qu'aucune des actions et des circonstances mentionnées dans le procès-verbal ne l'attestent, parce que les médecins qui assistèrent au premier interrogatoire déclarèrent que le prévenu était dans son bon sens, et que ceux qui l'examinèrent ensuite dirent que sa folie était feinte, parce que l'allégation du prévenu qui s'est dit fou et insensé, prouve précisément le contraire, attendu qu'un homme qui est réellement insensé ne peut s'annoncer pour tel. Il ne résulte pas non plus de la procédure une seule action ou circonstance par lesquelles on puisse prouver légalement que le prévenu ait été atteint de folie avant ou après l'assassinat. Qu'on se rappelle simplement comment le fait s'est passé. Un jeune homme né dans une condition inférieure, entêté, plein d'amour-propre, d'ailleurs tranquille, laborieux et en très bonne santé, devient amoureux d'une femme jeune et jolie qui demeure vis-à-vis de lui. Il cherche pendant deux ans l'occasion de la voir, et au spectacle il se place toujours près de sa loge afin de la mieux considérer ; sa passion pour elle atteint le plus haut degré d'exaltation, et sans lui avoir parlé, sans lui avoir découvert son penchant, il projette de la tuer, elle et sa com-

pagne constante, parce qu'il lui semble qu'il ne pourra pas arriver avec elle à son but, et qu'il veut se délivrer de ses souffrances. Tout ce que l'on voit dans la procédure sur la conduite du prévenu, tant la veille que le lendemain de l'assassinat, n'offre pas le plus léger indice de démence, d'impuissance de faire usage de sa raison; tout annonce au contraire de la réflexion et l'usage de la raison. Le prévenu projette l'assassinat, choisit le temps, le lieu, les moyens, les circonstances pour l'exécuter et pour assurer sa réussite; sa résolution chancelle; il combat longtemps avec lui-même, parce qu'il connaît les conséquences de son entreprise; pour se mettre à l'abri de ces conséquences, il a soin d'emporter avec lui, le jour fixé pour effectuer sa résolution, l'écrit qu'il vient d'achever, et qui doit le justifier. Il s'occupe à la bourse de ses affaires habituelles, dîne avec ses parens, fait sa partie au café, boit par deux fois à l'auberge une quantité modérée de vin; tout cela se passe sans que personne observe en lui le moindre égarement. Il va au spectacle, il en sort parce qu'il est trop de bonne heure; il y rentre, et après qu'il s'est bien assuré de la présence des deux femmes, il pénètre dans leur loge sans heurter à la porte, et exécute avec promptitude le double assassinat. On n'aperçoit pas non plus de traces d'aliénation

d'esprit dans la conduite antérieure du prévenu. Toutes les personnes chez qui il a travaillé, et qui ont été entendues, l'ont peint comme un homme rangé, assidu; il n'a point fait de tentatives messéantes ni insensées pour s'introduire dans la maison ou auprès des deux personnes assassinées. Le prévenu a, il est vrai, exécuté son dessein au théâtre et en présence de beaucoup de monde; mais cela ne prouve nullement sa démence, puisque de son propre aveu il n'a pas pu commettre l'assassinat dans un autre endroit. On ne peut pas non plus tirer d'induction de ce qu'il ne s'est pas échappé, car outre qu'il ne pouvait guère espérer d'en venir à bout, il se fiait vraisemblablement à l'écrit qu'il avait fait pour se justifier. Cette pièce est rédigée avec suite, et écrite sur la même sorte de papier, et avec la même encre; elle a par conséquent été composée dans un espace de temps assez court. Le jour de l'assassinat, le prévenu a pris sur lui cet écrit pour qu'il servît à sa justification, et c'est probablement au même motif que nous devons son existence. Si le prévenu écrit réellement que la plus âgée des deux femmes l'a ensorcelé, ce n'est pas là de la démence, mais un préjugé qui est encore assez commun en Italie parmi les personnes de sa condition. La faculté conclut, de tout ce qui précède, qu'il n'existe rien dont il

puisse résulter que le prévenu était atteint d'une aliénation totale ou partielle. Dans le cas néanmoins où l'on prouverait positivement l'aliénation du prévenu, la faculté est d'avis qu'on ne peut le laisser aller avec sécurité dans la société, car il serait d'autant moins aisé de déclarer précisément qu'il est guéri ou délivré de sa folie, qu'on n'a aperçu en lui aucune trace d'aliénation d'esprit avant le meurtre affreux qu'il a commis.

Les questions posées par la faculté en tête de son avis, furent envoyées à Trieste, avec injonction aux deux tribunaux de délibérer de nouveau sur l'affaire après que les gens de l'art auraient donné leur avis, et que le résultat de la délibération serait, avec toute la procédure, soumise à la Cour suprême de justice.

Nous allons donner un extrait de l'avis des médecins de Trieste, en laissant de côté les nombreuses citations dont il était étayé.

Le prévenu était depuis long-temps atteint d'une mélancolie profonde, qui lui présentait les fantômes de son imagination comme des objets réels, le privait de l'usage de sa raison, et enfin avait dégénéré en mélancolie furieuse; c'est dans un de ces accès de fureur qu'il a commis le double assassinat. Son système nerveux est extrêmement irritable ; il est d'un tempérament sanguin-bilieux, qui, pour le moindre

sujet, peut exciter dans l'âme les mouvemens les plus violens. L'extérieur de cet individu annonce la mélancolie. Cet indice est encore confirmé par sa conduite tranquille, son imagination vive, et cette inquiétude continuelle qui le fait aller d'un endroit à un autre, sans pouvoir en donner une raison plausible. Une circonstance qui peut avoir beaucoup contribué à augmenter cette disposition mélancolique, c'est que le prévenu ayant attrapé la gale à l'âge de seize ans, n'en fut pas bien guéri; on la fit rentrer par des onguens sulfureux. L'action de cette matière morbifique rentrée sur le genre nerveux du prévenu, déjà très irritable, engendra probablement ce dérangement d'esprit, appelé par les médecins *melancolia Narcissi*, et qui consiste en ce que l'individu qui en est attaqué, a un amour singulier de sa personne, et se croit l'objet de l'adoration de toutes les femmes; plusieurs témoins ont dit que tel était l'état du prévenu. Sa mélancolie explique son état de mécontentement, son inquiétude continuelle, et ce penchant à entreprendre des voyages sans but, quoiqu'il manquât des moyens nécessaires. Voilà pourquoi il a pu supporter le froid, la chaleur et le dénûment le plus affreux, sans que sa santé en souffrît; ce qui, suivant le dire des médecins, est le propre des tempéramens

mélancoliques, lorsque leur imagination est fortement occupée d'images qu'ils ont créées. En outre, le prévenu demeurait en face des deux femmes, qui agissaient si puissamment sur lui qu'il les avait presque toujours devant les yeux; cette circonstance donna un nouvel aliment à son imagination. De-là les visions nocturnes qu'il prenait pour des réalités, de-là sa passion indomptable pour la plus jeune femme, ce qui changea sa *melancolia Narcissi* en une *melancolia amorosa.* Peu importe que le prévenu ait rempli convenablement les fonctions de son état, et n'ait rien fait qui annonçât le dérangement de son esprit. On sait qu'un des caractères particuliers de la manie qui ne s'occupe que d'un seul objet, est que ceux qui en sont atteints agissent, pour tout le reste, d'après les règles de la saine raison. L'usage fréquent des boissons échauffantes, et surtout l'abus de soi-même, occasionné par une imagination échauffée, auquel le prévenu était habituellement livré, contribuent, d'après de nombreuses observations et le témoignage de plusieurs médecins, à accroître tellement la manie, que pour le plus mince sujet elle dégénère en fureur; et l'on en voit des indices chez le prévenu dans le manque de sommeil, l'amour de la solitude, et le tintement presque perpétuel des oreilles. C'est dans

une pareille disposition à la manie que le prévenu a écrit l'histoire de sa vie; il se représentait toujours avec vivacité ses souffrances réelles ou imaginaires; et on conçoit comment, à la fin de sa narration, son imagination étant extrêmement échauffée, il a résolu de tuer les prétendus auteurs de ses tourmens, et comment il a effectué son dessein dans un moment de fureur. La préparation de l'instrument, le choix des moyens pour arriver à ses fins, ne prouvent pas que l'âme du prévenu ne fût pas dans un état de dérangement. On sait en effet qu'un maniaque agit avec suite et ordre pour ce qui concerne sa manie, et pour atteindre au but qu'il a en vue. Les observations les plus communes apprennent que des individus malades d'une fièvre chaude, et chez lesquels il y a absence totale de raison, inventeront les moyens les plus ingénieux pour exécuter un suicide auquel ils seront déterminés. Les gens de l'art de Trieste tiraient unanimement de ces observations, la conséquence que le prévenu avait d'abord été atteint d'une mélancolie qui avait dégénéré en manie, et que c'était dans un accès de manie, et dans un moment d'absence totale de raison qu'il avait commis le meurtre. Aussitôt après, l'accès avait cessé, la violence de sa passion et sa vengeance satisfaites à-la-fois, puis la vue du sang, avaient modéré

l'effervescence de son imagination, et rétabli l'équilibre dans son esprit; ce qui expliquait la tranquillité et l'indifférence de la conduite du prévenu lors dupremier interrogatoire.

L'intervalle de tranquillité qui suivit, et qui est assez ordinaire dans la manie, est la cause des réponses réservées et laconiques du prévenu lors de l'interrogatoire ultérieur, et des pleurs qu'il répandit sur son état actuel; ces circonstances ne font que confirmer encore davantage le dérangement antérieur de son esprit. Les gens de l'art finissaient par observer qu'ayant encore examiné le prévenu avant de terminer la rédaction de leur avis, ils l'avaient trouvé dans un état de tranquillité apparente. Il semblait qu'une éruption cutanée qui s'était manifestée sur tout son corps y eût contribué; la matière âcre qui rendait auparavant son système nerveux si irritable, s'étant dégagée par cette issue, les regards égarés du prévenu, son pouls, qui continuait à être faible, serré, nerveux, annonçaient qu'il avait toujours du penchant à la manie. C'est pourquoi ils ne se hasardaient pas à affirmer que le prévenu fût complétement guéri de sa maladie morale.

Le tribunal criminel inférieur, nonobstant cet avis des médecins, prononça, d'après la rigueur de la loi, la peine capitale contre l'assassin. Le tribunal supérieur, se fondant sur l'avis des mé-

decins, jugea que le cas n'était pas du ressort de la procédure criminelle. La cour suprême de justice remit la nouvelle déclaration des médecins de Trieste à la faculté de médecine de Vienne, pour qu'elle donnât son avis définitif.

La faculté commença par poser comme principe nécessaire, que, dans les cas de médecine légale, on devait décider sur la nature du fait non d'après des présomptions ou d'après la simple possibilité de ce qui pouvait arriver dans des cas analogues, mais d'après des faits prouvés et des circonstances accessoires qui ont pu déterminer le fait, et que l'on a coutume de les relever dans chaque cas particulier. En conséquence, elle pensait, après avoir examiné la nouvelle déclaration des médecins de Trieste, qu'elle devait persister dans son premier avis, qui était : « Que d'après le contenu des pièces de l'instruction qu'elle avait sous les yeux, rien ne prouvait que H** ait été aliéné au moment où il avait commis le double assassinat. »

Voici les motifs de cette assertion :

1°. La faculté de médecine n'ayant pu, dans son premier avis, faute de faits lumineux et de circonstances accessoires, admettre comme prouvé l'état d'aliénation du prévenu avant, pendant et après l'assassinat, ne peut actuellement changer le jugement qu'elle a prononcé, car il ne se pré-

sente dans les nouveaux documens ni fait nouveau, ni circonstances lumineuses qui puissent fournir des données certaines et positives sur le dérangement d'esprit du prévenu.

2°. Tout ce que disent les médecins de Trieste sur la constitution physique du prévenu, sur sa physionomie, sur la gale qu'il eut à l'âge de seize ans, il y a par conséquent plus de treize ans, qui dura deux mois, et fut guérie par des remèdes extérieurs, prouve simplement que dans toutes ces circonstances il existe la possibilité de l'aliénation qui en est quelquefois résultée chez divers sujets, ainsi que le font voir les nombreuses citations alléguées à l'appui de cette opinion, mais il ne s'ensuit nullement qu'elle a existé chez le sujet dont il s'agit.

3°. En effet, la réalité de l'aliénation ne peut, d'après les principes de la médecine légale, être prouvée juridiquement que par certains signes manifestes qui caractérisent cet état de l'âme; et dans le cas actuel, l'on n'en cite et l'on n'en indique pas bien positivement un seul.

4°. Un des médecins de Trieste dit en termes formels, dans l'avis p. 414, que la famille du prévenu n'a pas observé en lui le moindre signe d'aliénation. En outre, aucun de ses camarades qui ont joué avec lui, ni la femme qui lui a donné du vin dans l'auberge, immédiatement avant l'as-

sassinat, n'ont remarqué en lui la moindre trace d'aliénation d'esprit. Ce même médecin finit en faisant observer qu'il n'était nullement possible de reconnaître l'état de folie du prévenu, à moins d'en avoir été instruit d'avance. Cela veut dire, en d'autres termes, qu'il ne pouvait être regardé comme fou que par les personnes prévenues de l'opinion qu'il l'était réellement; car l'aliénation ne s'annonçant par aucun signe extérieur, elle ne devenait pas visible pour quiconque n'était pas préoccupé.

5°. L'écrit composé avec réflexion par le prévenu, qui rappelle l'histoire de sa vie, cet écrit qui, suivant son dire, doit servir à sa justification, ne peut pas être considéré comme une pièce probante, tant d'après le principe de droit que *nemo testis in propriâ causâ*, que parce que l'on ne s'est pas attaché à rechercher avec soin l'exactitude des faits qui y sont rapportés.

6°. Enfin, dans les deux entretiens que les médecins de Trieste ont eus avec le prévenu, et dans le procès-verbal qui en a été dressé, il n'existe aucune trace d'un dérangement d'esprit antérieur ou actuel. Les médecins ont même reconnu unanimement que le prévenu n'est pas actuellement en état d'aliénation. On doit regretter que lorsque les médecins de Trieste ont examiné le prévenu et causé avec lui, ils ne se soient oc-

cupés que légèrement et superficiellement de suivre les idées nécessaires pour constater la folie du prévenu, et qu'ils aient, en rompant l'entretien au moment où il devenait le plus intéressant, et peut-être le plus instructif sous le rapport physiologique, laissé échapper les fils que le hasard avait offerts pour sortir de ce labyrinthe, puisque le prévenu, par le désordre de ses mouvemens et l'altération de ses traits, faisait connaître l'embarras et le trouble qu'il éprouvait.

La cour suprême, après délibération itérative, prononça le jugement qui suit : « L'enquête dirigée contre H**, pour assassinat, est, par manque de preuves suffisantes qui fassent connaître que son action peut lui être imputée à crime, déclarée nulle. Cependant, pour que le prévenu ne nuise pas à l'avenir à la sûreté publique, il sera remis à la police pour être détenu à perpétuité ; il payera en outre les frais du procès. »

Conformément aux dispositions de l'art. 455 de la première partie du Code pénal, il a été, en exécution de ce jugement, tenu des conférences avec la cour de police, et le prévenu a été mis dans une maison de détention.

Excepté la clause relative aux frais, la sentence est parfaitement adaptée à la nature de l'action, et fait honneur aux connaissances et à la prévoyance du juge. La faculté de Vienne ouvrit un

avis très sage en proposant la détention à vie dans le cas où la folie serait prouvée, car dans des occurrences semblables, personne ne peut se rendre garant de la guérison. On peut admettre comme généralement vrai que les rechutes sont à craindre lorsqu'une disposition naturelle et très forte a son principe dans l'organisation.

Je pense, avec les médecins de Trieste, que H** devait être jugé comme aliéné. Quel motif aurait-il eu de se plaindre de la destruction de sa santé et de son épuisement physique, tandis qu'il était plein de force et de vie, s'il n'eût pas été dans une erreur complète sur son état? S'il eût eu le jugement sain, n'aurait-il pas dû prévoir que son aspect eût à l'instant démenti son assertion? La particularité rapportée par son père au confesseur, savoir : que dès son enfance il avait commis des traits de folie, et s'était éloigné de la maison paternelle, ne prouve pas que plus tard il dût devenir fou; mais elle prouve en lui une irritabilité naturelle extrême et une très grande facilité à avoir des visions et à se forger des fantômes, quand il éprouvait intérieurement une agitation violente.

Le choix de l'objet de son amour prouve aussi la propension de son esprit à la folie. On dit en effet, avec raison, que celui qui se prend d'amour pour une reine, et qui, selon l'expression

commune, devient fou, ne l'est pas devenu, mais l'était déjà de s'être épris d'une telle personne. H** déclara que son amour était un effet des sortiléges des deux femmes.

La faculté de Vienne s'appuie sur la déclaration des gens de l'art présens au premier interrogatoire, qui prononcèrent que le meurtrier était dans son bon sens, et que sa folie était feinte; elle s'appuie sur le témoignage des individus qui avaient joué avec le meurtrier, et sur celui de la servante du cabaret; mais pourquoi, dans une discussion où il s'agit de la vie d'un homme, la faculté de Vienne s'en rapporte-t-elle plutôt à des gens qui ne peuvent rien alléguer à l'appui de leur opinion, qu'à l'assertion des médecins de Trieste, fondée sur l'expérience qui apprend que l'on peut être aliéné sous un seul rapport, et sensé dans tout le reste? Les médecins ont-ils donc satisfait à ce que l'on attend d'eux en se livrant à de vaines subtilités et à un zèle aveugle contre les vices? L'expérience journalière n'apprend-elle pas, comme l'ont observé les médecins de Trieste, que les aliénés jugent avec exactitude le désordre qui règne dans leurs sensations et leurs idées? La faculté de Vienne croit-elle avoir réfuté les faits, en disant que les citer c'est faire étalage d'érudition?

La faculté de Vienne conclut que la folie était feinte ; mais quiconque veut feindre l'aliénation, doit la bien connaître. Or, l'histoire naturelle de cet état n'étant connue que d'un très petit nombre de médecins, comment peut-on attendre qu'elle le sera d'un jeune homme extrêmement ignorant sous ce rapport ? Celui qui feint, ne se contente pas, pour témoigner son embarras, de dire : je suis un fou, un insensé ; il cherche à le faire croire par une conduite folle et extravagante. Le meurtrier ne dit pas qu'il lui semble qu'il a eu des visions, mais il dit qu'il est très malheureux, et qu'il se désespère parce qu'il les a réellement eues. Dans d'autres cas, où l'on ne peut pas avoir le plus petit soupçon que les aliénés veuillent se mettre à couvert d'une sentence de mort, on les entend fréquemment se plaindre de leur folie avec l'accent de l'affliction et du désespoir.

J'admets qu'un fait commis dans les intervalles lucides entraîne la culpabilité. Mais on ne peut, envers les hommes sujets à des accès périodiques de folie, user d'assez de circonspection quand il s'agit de décider si l'acte a été commis dans un état de parfaite santé d'esprit. Dans ce cas, la décision n'était pas difficile pour les personnes pourvues de connaissances. La faculté de

Vienne dit, à l'appui de son opinion, que le meurtrier a choisi le temps, le lieu, le moyen, l'occasion les plus propres pour l'exécution de son dessein. Mais les suicides qui, par l'effet de leur maladie mentale, la plus affreuse de toutes les aliénations, s'arrachent la vie, ne font-ils pas de même ? La faculté de Vienne ne savait-elle donc pas que les fous les plus furieux, au milieu de leurs accès les plus forts, agissent d'une manière conséquente ?

Le motif qui porta H*** à assassiner les deux femmes ne prouve que sa folie. Il était persuadé qu'elles l'avaient ensorcelé et rendu malheureux. Certes, on ne pouvait pas dire qu'il avait assassiné par jalousie la personne, objet de son amour; car qu'avait-il à reprocher à celle qui l'accompagnait?

H***, en manifestant ses inquiétudes par le trouble et le désordre de ses mouvemens, ne prouva point qu'il n'était pas fou; car les fous les plus furieux sont tourmentés souvent par les remords les plus amers et les plus injustes. Une femme entrait tous les matins dans une colère violente; elle mettait tout en pièces, et maltraitait quiconque s'approchait d'elle. Quand on lui mettait le corset de force, elle se calmait. Elle se souvenait très bien de tout ce qu'elle avait fait, et était si pénétrée de repentir, qu'elle

croyait avoir mérité les châtimens les plus rigoureux (1).

Malheureusement, beaucoup d'aliénés peuvent être condamnés, parce que durant les interrogatoires ils parlent et agissent raisonnablement. Mais l'instant de l'interrogatoire n'est plus celui de l'action illégale; et outre que les aliénés, comme nous l'avons fait voir, sont conséquens dans leur folie, il se présente tous les jours des cas où le désordre d'esprit n'a lieu que dans un seul point. Tant que le côté malade n'est pas touché, on ne remarque pas la moindre trace de folie dans les entretiens qui roulent sur d'autres sujets. Dans une espèce de folie périodique, où les aliénés sont irrésistiblement entraînés au meurtre, Pinel regarde même comme signes diagnostiques, qu'ils ont la conscience de l'atrocité de leur action, répondent juste aux questions, et ne montrent aucun dérangement dans leurs idées et leur imagination.

Enfin, quoi qu'en dise la faculté de Vienne, ce qui prouve le désordre extrême de l'esprit de H**, c'est qu'il ait choisi le théâtre pour exécuter son projet; qu'il n'ait pas cherché à s'échapper, et qu'il n'ait fait aucune disposition pour se sauver. Toute personne qui n'est pas

(1) Pinel, *l. c.*, p. 183.

folle ne peut agir ainsi, à moins d'être incitée par le mouvement soudain d'une passion fougueuse; mais ce qui fait voir que H** n'a rien fait par colère, ni par emportement, c'est qu'il a vaqué à ses affaires aussi tranquillement qu'à son ordinaire, et qu'il a dîné très paisiblement. L'acte de rédiger par écrit les motifs de ses actions, précède fréquemment les résolutions désespérées, même dans le cas de suicide; il fournit ici la preuve la plus complète des tourmens qu'éprouvait H**, et de la persuasion où il était qu'il avait le droit de se venger de deux sorcières malfaisantes.

Il me semble, au reste, que le juge ne doit pas entièrement négliger de prendre en considération les préjugés qui peuvent avoir déterminé le crime. Ils sont au nombre des mobiles qui donnent naissance à l'action, et doivent, dans beaucoup de cas, être des motifs atténuans, et dans d'autres des motifs aggravans. S'il semble souvent dangereux au juge de traiter avec douceur un criminel à cause des préjugés dont il est imbu, les gouvernemens sont dans l'obligation encore plus indispensable d'extirper les préjugés nuisibles. Disons avec Beccaria (1), que l'on ne peut proprement appeler une peine juste, c'est-

(1) Beccaria, *des délits et des peines*, p. 36.

à-dire nécessaire, tant que la loi n'a pas employé, pour prévenir le délit, les moyens les plus convenables dans les circonstances où se trouve une nation.

Continuation de l'instinct du meurtre dans l'état d'aliénation mentale.

« Un boulanger de Manheim qui, dès sa jeunesse, a montré dans toutes ses entreprises un caractère très timide, et qui a ressenti depuis dix ans des accès d'une mélancolie profonde, éprouve aussi depuis cette dernière époque une faiblesse de nerfs générale. Il s'imagine que l'achat qu'il a fait d'une maison, a causé son malheur et celui de sa femme qu'il aime beaucoup. Il se plaint sans cesse, et se désole de sa position qu'il soutient être la plus malheureuse. Il a quelquefois des accès d'angoisses insupportables; il souhaite continuellement la mort; et depuis long-temps il se la serait donnée si, selon ses expressions, ce n'était pas un péché. Il parle souvent d'un forgeron français qui se tua après avoir tué sa femme. « Tu es malheureuse, dit-il quelquefois à sa femme du ton le plus ému, il faudra bien que je fasse comme a fait l'émigré français. » Nous avons donné le conseil de le sé-

parer de sa femme; nous ignorons si l'on a pris cette précaution (1). »

« Un cordonnier de Strasbourg tua sa femme et trois de ses enfans, et aurait aussi tué le quatrième, si celui-ci ne se fût pas soustrait à sa fureur. Après avoir commis cette action épouvantable, il se fendit l'estomac, mais le coup n'était pas mortel; il retira le couteau, et se perça le cœur d'outre en outre. Cet homme jouissait de la réputation d'un homme doux et loyal, d'un bon père et d'un bon époux. Personne n'a pu découvrir ce qui l'avait porté à cette action horrible. A Léopol, en Galicie, un certain K** tua sa femme, objet de sa vive tendresse; puis il se tira un coup de pistolet, mais il se manqua. Pendant qu'on enfonçait sa porte, il se tira un second coup et se tua. Sa conduite avait toujours été irréprochable, et tout ce que l'on put savoir, c'est qu'il n'était pas content de sa place, et qu'il croyait en mériter une meilleure. A Hambourg, R**, instituteur estimé, tua sa femme et ses cinq enfans, en épargnant deux autres qui lui étaient confiés. Un semblable événement est arrivé à Amsterdam, et plusieurs faits de ce genre sont venus à notre connaissance (2). »

---

(1) Voy. Tome I, Sect. V, p. 461.

(2) *Ibidem*, 457.

Depuis que ces morceaux sont écrits, j'ai lu dans les journaux plusieurs attentats semblables, mais il n'y en a pas un qui ait été jugé avec connaissance de cause et avec cet esprit philosophique, résultat d'une profonde connaissance de l'homme.

En dernier lieu encore, un homme tua, à Francfort, ses cinq enfans et sa femme, et puis se suicida. On fut embarrassé sur le choix des outrages à faire à son cadavre, pour venger, ainsi qu'on a coutume de s'exprimer, la société d'un crime si atroce. Un exemple plus récent vient à l'appui de ce que j'ai déjà avancé.

« Un nommé Guillon, demeurant à Tours, se croyant empoisonné par les drogues que lui avait vendues un marchand d'orviétan, avait pris la résolution de l'assassiner, et de se détruire ensuite; ne trouvant pas chez lui l'homme dont il croyait avoir à se plaindre, il assouvit sa vengeance sur sa femme, et après l'avoir horriblement assassinée, il allait se noyer au moment où il a été arrêté.

» Ayant été condamné à mort, le respectable pasteur chargé des prisons de cette ville, a, par le précieux secours de la religion, ramené le calme et la consolation dans l'esprit égaré de Guillon; mais ce malheureux a continuellement

persisté dans l'intention de mourir, et n'a pas appelé de son jugement (1). »

Lorsque de semblables infortunés ne réussissent pas à se détruire eux-mêmes, ils se livrent entre les mains de la justice, et ne désirent rien plus ardemment que la mort. Peu importe, dit-on, qu'un tel individu périsse ; mais il importe à la famille de n'être point flétrie. Et par quelle raison infliger des châtimens pour des actions qui ont été commises dans la manie ? Craignez-vous de donner au peuple un exemple dont les conséquences pourraient être funestes ? Éclairez le peuple sur ce genre de maladie. Votre premier devoir est d'être juste, et de ne pas commettre des cruautés sans but ?

Depuis l'impression de mon grand ouvrage, M. Falret a consigné, dans son *Traité sur l'hypocondrie et sur le suicide*, plusieurs faits qui méritent d'autant plus d'être rapportés ici, qu'ils sont applicables à la législation criminelle :

---

(1) Journal des Maires du 30 juin 1818, n°. 380.

Penchant au suicide, et consécutivement au meurtre, à cause d'un jugement erroné sur la nature du crime.

« Marguerite K..., jeune femme de vingt-trois ans, fut envoyée à la maison de correction d'Onolzbach, en septembre 1755, par suite de plusieurs délits dont elle s'était rendue coupable. Sa réception, comme c'est l'usage, fut suivie de mauvais traitemens et de coups. Le fouet dont on se servait pour cette cruelle expédition, la blessa vivement au sein gauche, et lui fit souffrir une douleur très aiguë. Ce traitement fit une si profonde impression sur son esprit, qu'elle commença à détester la vie, et, afin de s'en délivrer, elle se détermina à commettre un meurtre. Elle pensait qu'en agissant ainsi, il lui resterait assez de temps pour s'en repentir; temps qu'elle n'aurait point si elle attentait à ses propres jours; elle prémédita son dessein de *sang-froid*, et l'accomplit sur une autre femme, ainsi qu'il suit :

« Un dimanche elle se plaignit d'un malaise, et demanda qu'on la dispensât d'assister au service divin. Une fille très simple, et à moitié imbécile, nommée Méderin, lui fut donnée pour garde. Marguerite persuada à cette fille qu'il n'y avait nul espoir pour elles d'être délivrées de

leur misérable position, à moins qu'elles ne se décidassent à la mort. Elle lui proposa de se laisser tuer la première. Méderin accéda aisément à cette proposition, à la seule condition que sa camarade ne la ferait point souffrir. Marguerite accomplit donc sur Méderin son projet en lui coupant la gorge qu'elle lui tendait. Celle-ci reçut le coup avec une résignation parfaite. »

« Lorsque Marguerite fut interrogée en justice sur le motif qui avait pu lui faire commettre cet horrible meurtre, elle répondit que c'était la crainte des coups et des souffrances qui l'attendaient dans cette maison de correction. Elle pensait en elle-même : « Si je m'ôte la vie, mon âme est perdue pour toujours ; mais si j'exerce le meurtre sur un autre, je ne perdrai pas moins la vie, mais j'aurai du temps pour me repentir, et Dieu me pardonnera. » Lorsqu'on lui demanda si elle n'avait point de haine contre la victime, ou si elle n'en avait pas reçu quelque mauvais office, elle répondit qu'elle n'avait à se plaindre d'aucune espèce d'injure de la part de cette compagne, qui, au contraire, venait ordinairement lui communiquer ses chagrins, la considérant comme son amie. »

« Quand on lui demanda si elle avait dormi paisiblement après avoir commis un acte si terrible, elle dit qu'elle avait prié Dieu avant de se

mettre au lit; qu'elle avait bien dormi, et qu'à son réveil elle avait encore fait sa prière. Elle parut parfaitement calme et recueillie pendant l'interrogatoire, et jusqu'au moment où la nature de son crime lui fut expliquée; mais quand elle comprit que loin d'avoir pris la route du bonheur, elle avait attiré sur elle la colère éternelle de Dieu, elle se mit à pleurer amèrement. Le médecin qui l'assista rapporte son crime au désespoir, et au *tœdium vitæ*, mais la loi ne se détermina point d'après son opinion. »

Penchant au suicide, et consécutivement au meurtre, par fanatisme religieux.

« Daniel Volkner était né à Friedlan, à six milles de Kœnisberg, en Prusse. Il perdit son père à l'âge de quatorze ans, et à cette époque on le mit en apprentissage chez un cordonnier. Son apprentissage terminé, il se rendit à Dantzick, avec le dessein d'exercer son métier; mais avant qu'il pût avoir assez d'ouvrage pour fournir à ses besoins, sa caisse de voyage, où étaient tous ses outils, lui fut dérobée. Comme il lui était impossible de travailler après ce vol, il s'enrôla pour seize ans au service de Sa Majesté danoise, et fut envoyé à Copenhague. »

« Quoique, d'après son récit, Daniel Volkner

eût beaucoup à souffrir de ses officiers, il remplit fidèlement son service durant le cours de seize années, puis il résolut de revoir son pays natal; mais en s'y rendant il fit la rencontre d'un soldat retraité, maître cordonnier à Meybourg. Il s'arrangea avec cet homme; mais l'ouvrage ne lui plaisant pas, il le quitta le premier jour. De là il entra dans un cabaret, et s'enrôla dans la cavalerie; le 11 mars 1753, il fut incorporé au régiment de Wentherkein. »

« Il paraîtrait que depuis cette époque jusqu'au 24 mai suivant, des idées de meurtre commencèrent à l'agiter, et malheureusement il semble aussi qu'elles devaient leur origine à un enthousiasme religieux. Ses idées du bonheur de la vie future étaient extrêmement vives, puisqu'elles eurent pour résultat de lui inspirer l'ennui de la vie et le désir de s'affranchir du fardeau de son corps. Le seul moyen qui se présenta à lui pour atteindre ce but désiré, fut de mériter la mort par un meurtre; il imaginait qu'après ce meurtre il aurait assez de temps pour faire sa paix avec Dieu. Suivant le témoignage de son camarade et compagnon de lit (Thomas Geimroth), cet homme était pieux; il chantait habituellement les hymnes d'église, lisait des livres sacrés; il en avait même offert un à son camarade pour son édification. Il pressait souvent Geimroth de de-

venir dévot, ajoutant que lui-même il avait été bien dissipé dans sa jeunesse, mais que maintenant il était dans le droit chemin. Une nuit qu'ils étaient couchés, Geimroth eut l'idée de plaisanter Volkner sur son extravagante piété; il lui dit qu'il trouvait peu raisonnable que de certaines gens jouassent un rôle si dévot, comme s'ils avaient dessein de faire croire qu'ils méritaient seuls le bonheur à venir. Volkner lui répondit que ce qu'il disait était tout-à-fait injuste, et aussitôt il se mit à proférer ces paroles : « *Il faut que je sois heureux; oui, je serai heureux après cette vie.* » *Il répéta plusieurs fois ces mots d'une voix forte et altérée, agitant ses bras et ses jambes avec violence, et se jetant brusquement tantôt d'un côté du lit, et tantôt de l'autre.* Lorsque cette idée du bonheur qu'il était fermement résolu d'acquérir, eût occupé quelque temps son esprit, il se répandit en regrets plaintifs sur sa vie passée, et commença à s'écrier : « Je suis enfin arrivé au moment! » Il répéta ces paroles trois ou quatre fois. Suivant le témoignage de Volkner lui-même, il avait long-temps nourri l'idée de tuer un enfant, parce qu'il croyait qu'après avoir confessé son crime et fait sa paix avec Dieu, il pourrait enfin prendre possession de cette heureuse vie qui était l'objet de ses soupirs. Trois semaines avant l'exécution de ce projet, il

fut en proie à une anxiété et à une inquiétude inexprimables; il lui semblait qu'il devait tuer quelqu'un. Tantôt il dormait bien la nuit, tantôt il ne dormait pas du tout; mais l'idée de commettre un crime lui revenait toujours avec la lumière. Trois jours avant d'exécuter le meurtre, il alla au cimetière, il joua avec les enfans qui s'y trouvaient; son intention était d'en tuer quelqu'un si l'occasion s'en présentait. Enfin, le 23 mai, sur le soir, il accomplit son horrible dessein. Une petite fille, dont la compagne demeurait dans la même maison que Volkner, était venue pour rendre visite à son amie. Le maître de la maison était sorti. Volkner invita les deux petites filles à monter dans sa chambre, et leur partagea son souper. Immédiatement après, mettant sa main sur le front de l'une d'elles, il lui incline la tête en arrière, et avec un couteau qu'il avait aiguisé à dessein, un ou deux jours auparavant, il lui coupe la gorge. Aussitôt il se rend à la prison, et avoue que maintenant il a beaucoup de regrets. Mis sur-le-champ en prison, il dormit dans le plus grand calme toute la nuit; il disait que l'inquiétude extraordinaire qu'il avait éprouvée depuis trois semaines, avait cessé au moment où il avait exécuté le meurtre. »

« Pendant l'interrogatoire, il s'exprima avec précision et porta beaucoup de décence, soit dans

ses actions, soit dans ses paroles ; il raconta les principales circonstances de sa vie, dit qu'il savait parfaitement bien les suites que devait avoir son action, et que ce serait avec plaisir *qu'il satisferait de tout son sang.* »

Penchant au suicide ; double homicide.

« Catherine Hansterin, âgée de quarante-cinq ans, habitait le village de Donovorth. Mariée depuis douze ans à un homme d'un caractère austère et dur, elle jouissait d'une assez bonne santé, n'ayant éprouvé dans le cours de sa vie que quelques accès de fièvre et de légères irrégularités dans ses menstrues. En 1785, on la surprit volant du lait dans son village ; elle sollicita de la manière la plus pressante qu'on ne fît point part de cette circonstance à son mari, qu'elle redoutait beaucoup. Elle en obtint la promesse ; mais le mari en fut d'abord instruit confusément, puis il découvrit la vérité tout entière. D'après le témoignage de plusieurs personnes, il paraît que la découverte de cette fraude avait fait une profonde impression sur l'esprit de cette femme, tant pour l'intérêt de sa propre réputation, qu'à cause des mauvais traitemens qu'elle avait à redouter ; elle en devint mélancolique et abattue. Il paraît encore, d'après l'interrogatoire

écrit, qu'elle se confessa, et cependant (ce qui arrive très rarement chez les catholiques) son esprit ne fut point soulagé. Elle priait souvent sans songer à ce qu'elle disait, et *souvent elle était saisie de violens maux de tête, durant lesquels elle ne savait ce qu'elle faisait.* »

« Le 1er. décembre 1786, elle n'était point encore certaine que son tyran de mari eût connaissance de son vol. Avant cette époque, il l'avait souvent menacée de la tuer, si ce qu'on lui reprochait était vrai, et ce jour-là il la battit très cruellement. Néanmoins devant le tribunal elle ne sembla point se souvenir du mauvais traitement qu'elle avait reçu. Interrogée combien de fois son mari l'avait battue, elle répondit : « Je n'en sais rien; mon mari le sait, je n'ai pas de mémoire. » Après avoir éprouvé ce cruel traitement, elle alla se coucher, redoutant encore davantage pour le jour suivant. Sa fille, âgée de sept ans environ, vint au chevet de son lit et fit sa prière avec elle. La mère ayant formé le projet de quitter son mari, demanda à la petite si elle voulait rester avec son père; la petite répondit que non, qu'il lui faisait peur. Le lendemain matin, ayant prié avec dévotion, elle abandonne la maison maritale, emmène avec elle sa fille et son autre enfant, âgé de deux mois et demi. Près de partir, elle demande de nouveau à sa

fille si elle ne préfère pas demeurer avec son père; la fille répond qu'elle aime mieux mourir. Les idées que cette réponse fait naître dans l'esprit de la mère, la détresse qui l'afflige, la crainte de ce qui pourrait arriver à ses enfans si elle venait à mourir, et en même temps son ardent désir de mettre un terme à sa propre existence, toutes ces choses réunies lui firent former le projet *barbare* de noyer ses deux enfans. »

Elle arrive sur le bord du Danube, fait agenouiller sa petite fille, et la fait prier pour demander à Dieu une bonne mort; puis elle attache son petit enfant dans les bras de sa sœur, les bénit tous les deux en faisant le signe de la croix, et les précipite dans la rivière. Cela fait, elle retourne au village, et raconte ce qui s'est passé.

« Ce fait, ainsi que les trois précédens, sont extraits du *Psycological Magazine*, vol. VII, part. 3. Crichton les a consignés dans son bel ouvrage sur la folie, et c'est d'après la traduction anglaise que la mienne a été faite. »

Suicide précédé d'homicide.

« M***, âgé de quarante-sept ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, d'un caractère bouillant, impétueux, issu de parens sains d'esprit et de corps, passa ses premières années sans éprouver

aucune maladie grave, et servit pendant six ans dans les armées. Il se maria et devint père de trois enfans. Il aimait la bonne chère, et avait ainsi mangé sa petite fortune. »

« Depuis long-temps il était tyrannisé par la passion de la jalousie, et il épiait soigneusement la conduite de sa femme. Déjà il avait eu à ce sujet avec elle de vives altercations; enfin un soir qu'il croyait l'avoir surprise en flagrant délit, il s'arme d'un maillet et d'un couteau, se couche, et feint de dormir en attendant que sa femme soit plongée dans le sommeil. Quand il vit que ce moment était venu, il lui donna un coup de maillet sur la tête, et acheva de la tuer en la perçant de plusieurs coups de couteau. Le lendemain matin il se lève du lit funèbre, va trouver le procureur impérial, lui dit qu'il a tué sa femme, qu'il mérite la mort, qu'il va se rendre en prison. Il fut conduit dans la ville de ***, pour y être jugé définitivement : quoiqu'il soutînt toujours qu'il était dans son bon sens, qu'il avait tué sa femme parce qu'elle le méritait, et que si c'était encore à faire il agirait de même, la médecine légale invoquée, décida que M*** était atteint d'une véritable aliénation mentale. Il fut donc renvoyé comme insensé, condamné toutefois à être renfermé dans l'hôpital de cette ville. Quelque temps

après, ce malheureux se procura par ruse un pistolet, et se brûla la cervelle. Il laissa une lettre dans laquelle, après avoir exprimé son horreur pour l'injustice, il ajoutait que s'il ne s'était pas donné la mort après avoir tué sa femme, c'était parce qu'il avait préféré la recevoir des mains du bourreau; mais que puisqu'on n'avait pas voulu lui infliger une si juste punition, il lui appartenait d'acquitter une dette envers la société. »

Ainsi donc, tant dans l'état de santé que dans l'état de maladie, les différens degrés d'activité, et l'action indépendante de ce penchant, nous prouvent qu'il doit être considéré comme qualité fondamentale, et par conséquent rapporté à un organe propre (1).

---

(1) En traitant du suicide, à l'occasion de l'organe de la circonspection, je montrerai que dans les cas semblables à ceux que je viens de citer, ainsi que dans ceux de suicide, il y a non-seulement surirritation de l'organe carnassier, mais encore dérangement de l'organe de la circonspection.

Des incendiaires.

Dans les maisons de détention, nous avons examiné les criminels de toute espèce, lors même que nous ne connaissions pas encore l'organe dont l'activité vicieuse pouvait avoir donné lieu aux délits pour lesquels ils étaient détenus; et chez tous les individus qui, par vengeance ou pour le seul plaisir de jouir du spectacle d'un incendie, avaient mis le feu quelque part, nous fûmes très étonnés d'apercevoir un développement considérable des mêmes parties cérébrales dont l'activité vicieuse produit un penchant impérieux au meurtre.

En réfléchissant un instant sur la biographie des monstres les plus sanguinaires qui ont tourné leur fureur contre leur propre espèce, nous vîmes qu'en effet tous avaient trouvé un atroce plaisir à dévaster leur pays au moyen d'incendies qu'ils ordonnaient. Nous nous rappelâmes des traits de la vie de Caligula, de celle de Néron. La bande d'Auxerre, connue sous le nom de *chauffeurs*, etc., se présenta à notre mémoire, et il nous parut probable que le plaisir que trouvent certains individus dans l'incendie n'est qu'une simple modification du penchant au meurtre. La langue allemande même paraît

confirmer l'idée que le penchant au meurtre et celui à l'incendie ont beaucoup de rapport entre eux ou se fondent même l'un dans l'autre, puisqu'en allemand on donne à ceux qui incendient avec préméditation le nom de *Mordbrenner*, composé du substantif *mord*, meurtre, et de *brenner*, brûleur. Aussi les lois punissent-elles de mort les incendiaires aussi bien que les homicides, et très souvent les lois comme le langage ressortent de la nature même de la chose sans que nous nous en doutions. Ce qui nous affermit encore bien davantage dans notre opinion, ce furent quelques individus qui, dans l'idiotisme ou dans un étourdissement des sens, se sentirent entraînés par un penchant irrésistible à incendier. Dans la prison de Fribourg, en Brisgau, il y avait un jeune homme de quinze ans à demi-imbécile, qui avait successivement mis le feu à neuf maisons. Quand l'incendie était fini, il n'y songeait plus, ce qui prouve qu'il n'agissait que d'après un instinct animal. Dans le n°. 46 (1802), du journal allemand, dit *Gazette nationale*, on rapporte une affaire criminelle très remarquable, que voici :

« Le 16 août, Marie Franck, âgée de trente-huit ans, fut décapitée à Schwabmunchen, et son corps fut brûlé. Dans l'espace de cinq ans, elle avait mis le feu à douze maisons dans le

bourg qu'elle habitait. Les pertes occasionnées par ces incendies ont été évaluées à 70,000 florins et au-delà. A la treizième tentative, elle fut arrêtée et livrée entre les mains de la justice.

« Il est difficile de concevoir comment cette femme parvint à ce degré de dépravation. Elle était fille d'un paysan, et douée de facultés intellectuelles extrêmement bornées ; elle avait à peine appris à lire, et tout ce qu'on lui avait enseigné relativement à la religion se bornait aux pratiques extérieures. Dans sa jeunesse, elle avait éprouvé plusieurs maladies, dans lesquelles on n'avait pas réclamé les secours d'un médecin, mais ceux du père exorciseur d'un monastère de Franciscains, situé dans le voisinage. Jamais elle n'avait eu une inclination un peu vive pour son mari; son mariage ne fut guère heureux, et elle n'eut point d'enfans. Son mari la traitant durement, et ne s'occupant pas beaucoup d'elle, elle négligea son ménage, et chercha des consolations dans la dévotion. Comme le ménage allait de mal en pire, elle s'adonna à l'eau-de-vie, et vola son mari pour s'en procurer. Il éclata dans son endroit un incendie auquel elle n'avait aucune part. Depuis qu'elle avait vu cet effrayant spectacle, il naquit en elle le désir de mettre le feu aux maisons, et ce désir dégénérait en un penchant irrésistible toutes les fois qu'elle avait

bu pour deux ou trois sous d'eau-de-vie. Elle ne savait donner d'autre raison ni indiquer d'autre motif d'avoir mis jusqu'à douze fois le feu à des maisons, que ce penchant qui l'y poussait. Malgré la crainte, la terreur et le repentir qu'elle sentait chaque fois après avoir commis le crime, elle le commettait toujours de nouveau. Le gouvernement fit examiner à plusieurs reprises, par des médecins, l'état de sa santé et l'assiette de son esprit; mais *on ne trouva aucun indice d'aliénation!* Elle entendit prononcer sa sentence avec une résignation chrétienne... »

Ces faits ne nous eussent cependant pas conduits à admettre une analogie entre le penchant au meurtre et celui à l'incendie, si nous n'avions pas trouvé chez les incendiaires le même développement des parties cérébrales que nous avions remarqué chez les meurtriers, et si le crâne de ces deux espèces de criminels n'offrait pas les mêmes proéminences.

Quelle est la qualité fondamentale du penchant au meurtre, du penchant à tuer ?

Pour répondre à cette question d'une manière satisfaisante jusqu'à un certain point, nous devons nous rappeler la circonstance qui m'a conduit à la découverte de ce penchant, c'est-à-dire la différence qui existe entre le crâne des frugivores et celui des carnassiers, ces derniers ayant, au-dessus de l'oreille, une protubérance produite par une grande masse cérébrale dont les frugivores sont privés.

Je me trouvai encore ici dans le même cas que pour la découverte de toutes les qualités ou facultés fondamentales et de leurs organes. Il ne m'était possible de découvrir une semblable qualité ou faculté que lorsqu'elle se manifestait avec le plus haut degré d'activité, ou qu'elle avait au moins une activité très marquée; et j'étais dans la nécessité de lui donner un nom, pris de ce haut degré d'activité, et cela d'autant plus que les carnassiers devaient être non-seulement poussés avec violence par un penchant intérieur à tuer les animaux nécessaires à leur nourriture, mais que ce penchant devait encore les instruire sur le genre de mort à faire subir à leur proie. De-là la dénomination *instinct du*

meurtre. Comme l'homme est de tous les carnassiers le plus redoutable; qu'il ne borne point ses ravages à une seule ou à quelques espèces comme la plupart des autres carnassiers, qui ne tuent que pour se nourrir; qu'il les exerce sur tout ce qui a vie sans en excepter sa propre espèce, on peut l'appeler carnassier à plus juste titre qu'aucun autre animal. Mais jamais, comme quelques-uns de mes adversaires se sont efforcés de le répandre parmi le peuple avec autant d'empressement que de légèreté, jamais, en parlant de *l'instinct du meurtre,* je n'ai entendu parler d'un penchant à *l'homicide.* J'ai pour principe, et j'y serai toujours fidèle, qu'il faut choisir pour désigner une qualité ou une faculté fondamentale commune aux animaux et à l'homme, une dénomination qui lui convienne chez les brutes aussi bien que dans notre espèce. Mais certainement un penchant au meurtre qui pousserait à l'homicide, ne serait nullement applicable à la destination que la nature a donnée aux carnassiers.

Le penchant de destruction ou *destructivité* que M. le docteur Spurzheim propose, est une acception trop générale et trop étendue de l'instinct carnassier. M. Spurzheim fait dériver du même penchant les actes de quereller, de pincer, de casser, de rompre, de déchirer, de

brûler, de mordre, de dévaster, de démolir, de renverser, etc. L'architecte qui démolit pour construire, le jardinier qui arrache un arbre pour en planter un autre, peut-on les accuser de destruction? Quel serait l'animal, soit frugivore, soit carnivore, privé du penchant de destruction? Du reste, cette dénomination ne réveille aucunement, dans l'esprit du lecteur, l'idée de la qualité dont je viens d'exposer l'histoire naturelle.

Peut-être que, soit moi-même, soit mes successeurs, nous réussirons à déterminer plus exactement la force fondamentale. Pour le présent, il me suffit que le lecteur sache exactement ce que j'entends par la qualité qui nous occupe, et comment le développement graduel de son organe peut devenir successivement la cause matérielle du penchant à tuer son semblable.

Si l'homme avait assez de force d'esprit pour reconnaître la véritable place qui lui est assignée dans la nature, il découvrirait encore ici une sage institution. Lorsque l'homme sortit des mains du Créateur, l'Être suprême avait certainement prévu qu'il vivrait avec ses semblables dans une guerre éternelle. La nature eût-elle été juste en lui refusant les moyens de se délivrer de ses ennemis? Ceux qui condamnent les crimi-

nels à la mort, ceux qui détruisent par le fer et par le feu les ennemis de la patrie, n'agissent-ils pas conformément à leur devoir? Et si pendant quelques siècles seulement l'espèce humaine vivait dans une paix profonde, elle inonderait à elle seule toute la surface du globe; tous les animaux seraient déplacés, tout équilibre serait rompu dans la nature; son ordre serait complétement interverti. C'est pourquoi la guerre a, pour les nations civilisées comme pour les nations sauvages, des attraits si singuliers, qu'ils semblent naître et vivre pour elle, et qu'elle est de toutes les passions celle dont ils font le plus de parade. Il est constant que les premières idées de religion furent des idées guerrières; qu'un des premiers attributs que les hommes donnèrent à Dieu, fut celui de *Dieu des batailles*, *Dieu des armées*.

Partout je reconnais et je révère une prévoyance suprême, et je me soumets à ses lois. Que ces hommes si glorieux de conduire à la boucherie les nations contre les nations, qui font égorger leurs semblables par milliers, sachent qu'ils n'agissent point de leur propre chef; que c'est la nature qui a placé dans leur cœur la rage de la destruction de leur propre espèce; que, sans s'en douter, ils ne sont qu'un des instrumens qu'elle emploie pour élaguer les populations hu-

maines. C'est ainsi qu'ils figurent à côté des contagions meurtrières et de tous les désastres qui assaillissent l'homme en dedans et en dehors.

De cette manière, l'expression *instinct du meurtre* pourrait s'excuser, même dans le cas où l'homme tue son semblable, car jamais personne n'a dit que ceux qui mettent ainsi à mort les individus dont il faut délivrer la patrie, commettent des *homicides*.

En conséquence de ces observations, j'aurais désiré de conserver ma première dénomination; mais comme la multitude sera toujours tentée de confondre le meurtre avec l'homicide, je préfère en attendant le nom d'*instinct carnassier*.

Siége de l'organe carnassier, et apparence extérieure de cet organe dans le crâne de l'homme.

L'on ne doit pas s'attendre à trouver chez tous les meurtriers un grand développement de l'organe carnassier.

Il est des circonstances malheureuses dans lesquelles un organe, même médiocrement développé, peut recevoir une incitation telle, qu'il en acquiert un haut degré d'activité. Tous ceux qui dans le délire de la fièvre parlent en vers ne sont

pas poètes. Nous voyons souvent des personnes dont la conduite a toujours été irréprochable, commettre, par un concours inattendu de circonstances malheureuses, des actions qu'ils avaient sincèrement abhorrées, et qu'ils détestent même encore après les avoir commises. Il n'y a pas de crime dont, à raison de ma sensibilité, je sois naturellement plus éloigné que de l'homicide, et cependant en descendant au fond de mon cœur je n'oserais affirmer que je sois au-dessus de tous les événemens possibles. Un père ayant élevé sa fille chérie dans des sentimens d'honneur et de vertu, et croyant avoir assuré son bonheur par un mariage assorti, voit cette enfant, objet de sa vive tendresse, déshonorée par un vil séducteur. Au moment où l'adultère se consomme, ce père malheureux, entraîné par des sentimens aussi justes que déchirans, devient le meurtrier du perfide qui le déshonore..... Confondre un tel père avec un scélérat consommé, ne serait-ce pas une lacune déplorable dans la législation aussi bien que dans la physiologie du cerveau ?

Au reste le physiologiste ne doit pas ignorer que la dépravation du caractère moral ou le penchant au meurtre est quelquefois la suite d'une maladie longue et cachée du cerveau. Très souvent nous avons trouvé les crânes d'homicides

dans le même état où l'on trouve ceux d'individus aliénés depuis plusieurs années. En traitant des lésions du cerveau, j'ai rapporté plusieurs cas où le caractère moral tout entier d'un individu se trouvait changé après une semblable lésion. Qui ne connaît les suites de maladies ou de mutilations de ces parties qui sécrètent la liqueur prolifique ? Aucun de mes lecteurs ne peut plus ignorer combien sourdement agissent le penchant au suicide et cette autre maladie mentale plus terrible encore, dans laquelle le malade non-seulement se détruit lui-même, mais immole, par une prétendue inspiration d'en haut, d'autres individus, et d'ordinaire les personnes qu'il chérit le plus, son épouse, ses enfans? De semblables maladies prouvent combien on doit apporter de circonspection lorsqu'il est question de juger un homicide, et qu'il faut, pour être juge équitable, posséder une connaissance plus approfondie de l'homme que n'en ont habituellement ceux qui ne considèrent, pour appliquer la loi à un délit, que la partie de l'action qui tombe sous les sens, et qui ne savent interpréter la loi qu'à la lettre.

Enfin l'on ne doit jamais perdre de vue que le même degré d'activité d'un organe doit produire des actions toutes différentes chez diffé-

rens individus. Si l'on en excepte les cas d'idiotisme et de manie, ou d'une incitation tout-à-fait circonscrite, les actions ne sont jamais déterminées par l'activité d'un seul organe. La manifestation d'une certaine force sera différente suivant que l'action des autres organes est plus ou moins forte, ou différemment modifiée. Le penchant au meurtre, combiné avec le courage, agit autrement que lorsque ce même penchant se combine avec la méchanceté; l'action sera encore bien différente s'il se combine avec la philanthropie, etc. L'homme, doué de facultés intellectuelles supérieures, saura donner à son penchant une direction plus favorable que celui qui a l'esprit faible. L'éducation, les habitudes, l'exemple, la religion, la morale, les lois, etc., agissent dans l'homme doué de liberté morale, comme autant de motifs pour conformer ses actions à l'ordre social, même en dépit de ses penchans.

Ces raisons suffisent pour faire sentir qu'il ne faut pas chercher un très grand développement de l'organe de l'instinct carnassier dans tout individu qui a été entraîné à commettre un homicide, et qui n'y a pas été disposé par son organisation primitive. C'est aussi pourquoi je suis très éloigné de regarder telle personne comme

disposée à commettre un homicide, par la raison que je trouve chez elle l'organe de cet instinct très développé.

Tout ce que l'on peut soutenir avec assurance, c'est que, toutes circonstances extérieures étant égales, un individu chez qui cet organe est très prononcé, commettra un homicide plus facilement qu'un autre que la nature n'y a pas disposé au moyen de son organisation. Dans le tumulte de passions violentes, transporté par la jalousie, la colère, la vengeance, l'idée de se venger par le sang et par le feu se présentera au premier, tandis que les idées de l'autre prendront une direction toute différente.

Maintenant que j'ai préparé le lecteur par ces observations, je puis parler de l'organe même. Les faits relatifs à ce sujet sont dans une telle abondance, que je me contenterai d'en rapporter un petit nombre de ceux qui donnent lieu particulièrement à des réflexions intéressantes.

En comparant plusieurs crânes ou plusieurs têtes, on en trouvera qui dans la région temporale et inférieure pariétale, c'est-à-dire, immédiatement au-dessus des oreilles, sont aplatis, et d'autres qui dans cette région sont proéminens et bombés. Cette convexité existe précisément dans une partie du crâne où les temporaux

sont minces au point d'être transparens, et où par conséquent les parties cérébrales qui se trouvent sous l'os se prononcent dans leurs véritables dimensions. Lorsque le développement de la partie cérébrale en question est excessif, toute la partie du crâne depuis les bords inférieurs des pariétaux jusqu'à l'oreille est bombée; avec un moindre développement, la proéminence est bornée aux temporaux. Cette région est marquée VI, tant dans les cerveaux que sur les crânes.

Deux des complices de Schinderhannes avaient commis plus de vingt homicides. L'organe du meurtre est très apparent dans le crâne de l'un et de l'autre.

Cette région était proéminente en segment de sphère chez le soldat de Berlin qui éprouvait un penchant irrésistible à commettre un homicide, et qui, à l'approche de ses accès, dont il sentait l'invasion d'avance, se faisait garotter pour prévenir des scènes sanglantes.

Nous trouvâmes la même conformation chez cette fille qui avait aidé sa mère à assassiner son père, et qui ne parlait de cette action parricide qu'en souriant et en regardant ce forfait comme une action très ordinaire. Chez le jeune homme à moitié idiot qui avait tué un enfant sans au-

cun motif et en obéissant à une impulsion aveugle; chez le nommé Homme-dieu, dont M. Brüggmann nous montra le crâne à Leyde, et qui avait précipité des personnes du haut des digues dans les fossés pour jouir du plaisir de les voir se débattre contre la mort; chez un homicide de Brunswick, qui, sans autre motif que pour le plaisir de tuer, avait commis son second assassinat sur un enfant; chez les vingt-cinq femmes infanticides que nous eûmes l'occasion de voir dans différentes maisons de correction; chez un assassin de Francfort qui fut exécuté après avoir commis son second homicide; dans un autre criminel chez lequel le meurtre était devenu une habitude; chez la Bouhours, qui assommait ses victimes avec un marteau pour s'emparer de leur argent; dans tous les crânes d'homicides dont MM. Haberl, Sax et Weigel ont fait collection, etc.: dans les crânes de tous ces individus, dis-je, la même région était très saillante, et par conséquent la même partie cérébrale très développée.

Chez la Bouhours, trois organes avaient acquis un haut degré de développement. La trop grande activité de l'un produisait un penchant au vol, celle du second un penchant au meurtre, et celle du troisième un penchant aux

rixes. Concours très malheureux, qui seul suffit pour expliquer la conduite atroce de ce monstre.

Lepelley des Longs-Champs avait l'organe du meurtre très développé, mais celui du courage ne l'était que faiblement; ce fut lui qui conçut le projet de l'assassinat qu'il fit exécuter par Héluin, plus courageux que lui. Ce dernier avait un grand penchant à voler, ce qui explique comment, pour de l'argent, il se prêta à commettre un homicide. J'ai soumis à la même épreuve les crânes des nommés Valet et Mercier; Valet commit un quadruple homicide sur sa grand'mère et ses trois tantes. Mercier assista au massacre sans porter aucun coup; seulement il empêcha les femmes de se sauver. Valet avait promis à ce dernier une somme d'argent. Dans le crâne de Valet, l'organe du meurtre est bien développé. Dans celui de Mercier, il ne l'est pas. L'organe de la propre défense (du courage), celui de la circonspection et celui de la bonté sont également très petits. L'organe du sentiment de propriété, au contraire, est très saillant, par conséquent, lâcheté, méchanceté, manque de prévoyance ou étourderie; et pour comble de malheur, penchant déterminé au vol. Je conserve les plâtres de ces deux crânes, qui existent au Jardin du Roi.

Le crâne du nommé Voirin, chapelier, guillotiné à Paris il y a près de dix ans, pour avoir commis deux assassinats, est extrêmement remarquable. Si, au moment où je vis sa tête, je n'avais pas connu encore cet organe avec ce degré de développement qui produit le penchant au meurtre, je l'eusse découvert dans ce sujet. La région indiquée ci-dessus est extraordinairement développée et très saillante; c'est ce qui explique le penchant qui l'entraînait avec violence à commettre un homicide.

Voici quelques passages extraits de l'acte d'accusation de cet assassin.

« Perrin, en descendant l'escalier, tenait une chandelle, et précédait Voirin. Tout-à-coup il se sent frappé d'un violent coup à la tête. Son chapeau tombe et éteint la lumière. Épouvanté, il cherche à lutter contre son assassin qui redouble ses coups, se précipite sur sa victime, la terrasse, lui appuie l'un de ses genoux sur la poitrine, et la frappe à coups redoublés. Perrin, cependant, n'a pas entièrement perdu ses esprits; il lui reste assez de force pour saisir son meurtrier aux cheveux; il lui mord fortement la main, et lui arrache *une masse de fer* dont il était armé. Voirin ressaisit cette masse; il en frappe encore Perrin, qui cependant conserve

encore des sentimens de pitié et de générosité pour son assassin. *Malheureux*, lui dit-il, *je te connais depuis ton enfance, et tu veux m'assassiner! Mais je connais ton père, je ne veux pas te perdre, sauve-toi.* Il veut ouvrir la porte pour le faire évader, mais Voirin se rejette sur lui, et lui porte de nouveaux coups. »

« Cependant Perrin parvient à ouvrir; il appelle du secours. A ses cris, Voirin est saisi commettant le crime. *Je suis un homme perdu*, s'écrie-t-il; *je suis un monstre, un scélérat.* Ces expressions paraissent se reporter sur un crime commis antérieurement. Il va jusqu'à dire *qu'il était entraîné par un affreux penchant* qui le portait à assassiner. »

« Arrêté au moment même de l'assassinat de Perrin, il s'écrie : « Je sens de cruels remords; je suis entraîné par une force irrésistible à répandre le sang de mes semblables; depuis deux mois j'ai acheté des pistolets pour me brûler la cervelle; je suis fâché de ne m'être pas détruit. »

Quand le sieur Danlonx, après l'assassinat de Geyer, remarqua les dépenses de Voirin; qu'il lui en fit des reproches; qu'il conçut même des soupçons sur sa fidélité, Voirin dit que c'est une femme qui fournit à ses profusions. Dans sa dé-

fense, il attribua son argent à des gains faits au jeu peu de temps après l'assassinat de Geyer.

Voirin n'était pas idiot, à la vérité, par conséquent pas absolument incapable de réfléchir et d'écouter des motifs d'un ordre relevé; c'est pour cela qu'il voulait, en se détruisant lui-même, prévenir le crime auquel il se sentait entraîné; mais son front très déprimé atteste qu'il n'était doué que de qualités intellectuelles extrêmement médiocres. La partie supérieure du frontal est aplatie; ce qui indique un défaut de bonté et de bienveillance. La tête du fratricide Dautun est jetée à-peu-près dans le même moule. Lorsqu'à une organisation aussi malheureuse, il se joint un défaut d'éducation et d'instruction morale et religieuse, il est facile de prévoir comment un semblable individu doit finir, pour peu que les circonstances le poussent au crime. C'est par cette raison que j'insiste avec tant de persévérance sur l'instruction que l'on devrait donner aux basses classes, qui se trouvent bien plus que les autres excitées au vice et au crime (1). Combien de fois n'a-t-on pas occasion de dire que les vrais coupables sont ceux qui laissent croupir le peuple dans l'ignorance et dans la superstition!

---

(1) Tome II, Section III, p. 137.

Le récit que l'on va lire offre plusieurs points de ressemblance entre Voirin et l'auteur d'un crime commis à Albi, en 1808.

« La Cour de justice criminelle du Tarn, dit M. Coutèle (1), condamna à mort, par arrêt du 21 janvier 1809, un homme convaincu d'avoir assassiné son beau-frère. Les jurés et les assistans furent frappés du caractère soutenu de férocité que présenta cet individu dans le cours des débats. Il portait la face la plus sinistre. Son air sombre et farouche, ses yeux hagards, ne permettaient pas de l'envisager sans effroi. Les juges convinrent qu'ils n'avaient jamais rencontré figure de tigre aussi prononcée. »

« La justice avait suivi les traces de son crime, mais aucune déposition ne constatait qu'il en fût l'auteur, parce qu'il l'avait commis sans témoins. Il l'avoua lui-même de son propre mouvement, et sans contrainte; il détailla de sang-froid toutes les circonstances qui l'avaient accompagné..... Récit affreux, qui fit frissonner d'horreur l'auditoire nombreux qui l'écoutait. Après avoir tout

---

(1) Observations sur la constitution médicale de l'année 1808, à Albi. IIe. partie, par M. Coutèle, docteur en médecine et en chirurgie, etc., etc. A Albi, 1809, p. 163 et 165.

avoué avec calme, et comme s'entretenant d'un objet qui lui était familier, il déclara *qu'il avait été porté par son penchant* à cet assassinat, ajoutant *qu'il ne pouvait résister à la tentation de tuer et de répandre du sang*. A charge à lui-même, il semblait reconnaître que son existence était une calamité pour ses semblables.

» Dans les interrogatoires particuliers, il avait déjà fait connaître une série de crimes commis antérieurement sur ses proches parens. Entre autres, il avait fait plusieurs tentatives pour empoisonner sa mère et son beau-père.

» La prononciation de son jugement ne l'intimida point; il l'entendit sans crainte et sans remords; il rejeta l'appel, et demanda qu'on hâtât sa mort; il refusa tout secours spirituel, fut au supplice sans paraître affecté de l'idée de sa destruction prochaine, et monta à l'échafaud sans émotion.

» Il importait trop, continue M. le docteur Coutèle, de qui j'emprunte tout ce récit, il importait trop de vérifier sur ce sujet si la conformation du crâne répondait au caractère bien connu et à l'expression de la physionomie qui l'accompagnait, pour que je négligeasse de l'examiner.

» Descendu dans la fosse peu après l'exécu-

tion, j'hésitai un moment à saisir la tête qui venait d'être séparée du tronc. Les yeux étaient brillans, et les traits du visage pleins de menace et de fureur. Par le toucher, je reconnus bientôt aux régions temporales de chaque côté une proéminence située au-dessus du pavillon de l'oreille; ayant mis à nu la portion écailleuse de l'os, je trouvai à son tiers postérieur une bosse arrondie, qui pouvait avoir trois à quatre millimètres d'élévation à son centre, sur une douzaine de décimètres à sa base. Elle ressemblait assez à un segment de ces petites billes d'ivoire ou de pierres avec lesquelles les enfans jouent. Ces deux éminences étaient parfaitement symétriques entre elles. »

Toute la région au-dessus des oreilles est plus remarquable que dans aucun autre crâne; dans celui de Madelaine Albert de Moulins, elle est tellement développée, que je n'exagère point en disant qu'on croirait qu'elle a été soufflée. Pl. LXVIII, fig. 1. Ce monstre assomma, avec une hache, sa mère et ses frères et sœurs. Pendant l'instruction de son procès, elle parlait continuellement, et avec plaisir, de son action atroce. Pour donner à un artiste la faculté de la dessiner, elle se plaça sans qu'on eût besoin de la presser pour cela, dans l'attitude qu'elle avait prise en méditant son crime, Pl. LXIX, fig. 1.

Si l'on en excepte l'organe du meurtre VI, toute sa tête est très médiocrement développée; le front est peu élevé et étroit; d'après toutes les apparences cette fille était privée de toutes les ressources que peut fournir l'éducation pour combattre les impulsions pernicieuses auxquelles elle était en proie par son organisation intérieure.

Depuis l'impression de mon grand ouvrage, j'ai obtenu six crânes ou plâtres des meurtriers, qui tous offrent l'organe en question très développé.

Celui de Merlin, assassin de son père, pour se venger d'un refus d'argent qu'il avait demandé;

Celui de Boutiller, assassin de sa mère, pour la voler;

Celui de Foulard; assassinat commis dans un moment d'ivresse, pour avoir les bijoux de sa victime, qui était sa maîtresse;

Celui de Guichat, assassin et voleur.

Ces quatre assassins présentent, outre l'organe du penchant au meurtre, aussi un tel développement de l'organe du sentiment de propriété, qu'il produit le penchant au vol.

Le crâne du soldat Hussier, pompier, qui a assassiné sa maîtresse pour se venger d'une infi-

délité, offre seulement l'organe du penchant au meurtre.

Une société de médecins (1) a chargé M. Trolliet, médecin de l'Hôtel-Dieu, de m'envoyer le plâtre d'un criminel remarquable exécuté à Lyon. Ce criminel se nommait Lelièvre, et se faisait appeler Chevalier. Il a été accusé d'avoir volé à la Banque de France, où il occupait un emploi, la somme de soixante mille francs; d'avoir empoisonné successivement sa maîtresse, ses trois premières femmes, d'avoir fait périr deux de ses enfans, et d'en avoir volé un. Il était, depuis sept à huit ans, employé à la préfecture du Rhône en qualité de chef de bureau.

Le plâtre montre un très malheureux concours de plusieurs organes très développés, les organes du penchant au meurtre, à l'astuce, au vol; les organes du calcul, de la causticité, de la mimique, etc., avec un très faible développement de l'organe de la circonspection, par conséquent étourderie, avec tant d'inclinations perverses, et une tendance d'esprit à trouver tout cela extrêmement plaisant !!!

---

(1) Je prie ces Messieurs de recevoir l'expression de ma vive reconnaissance. Si partout on témoignait le même zèle, quel progrès ferait la science en peu d'années!

M. Spurzheim a vu, dans la collection de M. Hunter, deux crânes de Caraïbes, l'un et l'autre très bombés immédiatement au-dessus des oreilles. Voyez aussi Pl. LXXIV, fig. 2, VI, le crâne d'un Caraïbe adulte.

J'ai constamment remarqué que les scènes sanglantes ont un attrait tout particulier pour les femmes chez lesquelles cet organe a acquis un très grand développement; elles aiment la chasse; elles voudraient être hommes pour suivre la carrière des armes; elles aiment exclusivement les militaires; les batailles ne sont jamais assez meurtrières à leur gré; dans les journaux, il n'y a que les articles relatifs aux assassinats et aux supplices qui piquent leur curiosité; comme Aurélien et Louis XI, elles aiment à assister aux exécutions; et si la décence ne s'y opposait, à l'exemple de Catherine de Médicis, elles trouveraient du plaisir à rendre leurs enfans témoins d'un spectacle aussi révoltant.

Dans la gravure du marquis de Toiras, qui excella dans tout ce qui regarde la chasse, et dont la principale passion fut celle des armes, je trouve cette organisation exprimée à un très haut degré.

J'ai dit ailleurs que les peintres, les dessinateurs, les graveurs et les sculpteurs sacrifient la

vérité à des principes erronés du beau, et tâchent de rendre moins frappantes les formes insolites qu'ils trouvent quelquefois dans leurs modèles. Il se rencontre cependant de temps en temps des formes si frappantes, que la ressemblance du portrait en dépend absolument; et dans ces cas les artistes sont forcés de rester, malgré eux, fidèles à la nature. C'est ainsi que nous obtenons quelques portraits exacts d'individus remarquables.

Les bustes et les portraits de Caligula, de Néron, de Sylla, de Septime-Sévère, le plus cruel et le plus belliqueux des empereurs romains, de Charles IX, de Richard-Cœur-de-Lion, de Philippe II d'Espagne, de la sanguinaire et cruelle Marie Ire. d'Angleterre, de Catherine de Médicis, de Ravaillac, du fameux corsaire Storzenbecker, du furieux et sanguinaire Knipperdolling, Pl. LXIX, fig. 2, et de Bonnet, évêque, qui, dans l'espace de quatre ans, a fait périr par les flammes plus de deux cents victimes, etc., portent la marque extérieure d'un caractère cruel et sanguinaire.

Suivant qu'une grande activité de cet organe co-existe avec une ou plusieurs autres qualités ou facultés également très actives, l'action de cet organe doit être nécessairement modifiée de

différentes manières. Co-existant avec l'amour des combats, il constitue le guerrier intrépide jusqu'à la témérité, le brigand le plus indomptable, etc.

Réuni avec un haut degré de lasciveté, il constitue ces débauchés qui, comme Néron, l'auteur de Justine et le comte de Charolois, ensanglantent leurs débauches, et immolent les mêmes victimes à leur luxure et à leur rage sanguinaire.

En traitant des penchans au vol, à l'orgueil, à la dévotion, etc., je dirai comment le penchant au meurtre se modifie quand il est accompagné de ces différens penchans.

Tout ce que je viens de rapporter doit faire comprendre à mes lecteurs pourquoi Montaigne lui-même, qui avait probablement réfléchi sur de pareils faits, n'a pas pu s'empêcher de s'exprimer ainsi :

« A peine me pouvais-je persuader, avant que je l'eusse vu, qu'il se fût trouvé des âmes si farouches qui, pour le seul plaisir du meurtre, le voulussent commettre, hacher et destrancher les membres d'autrui, aiguiser leur esprit à inventer des tourmens inusités, et jouir du plaisant spectacle des gestes et mouvemens pitoyables, des gémissemens et voix lamentables d'un

homme mourant en angoisses; car voilà l'extrême point où la cruauté puisse atteindre : *ut homo hominem, non iratus, non timens, tantum spectaturus occidat.* Senec., epist. 90. — 2.

» Je ne prends guère bête en vie à qui je ne redonne les champs; Pythagoras les achetait des pêcheurs et des oiseleurs pour en faire autant. Les naturels sanguinaires à l'endroit des bêtes, témoignent une propension naturelle à la cruauté. Après qu'on se fût apprivoisé à Rome aux spectacles des meurtres des animaux, on vint aux hommes et aux gladiateurs. Nature a, ce crains-je, elle-même attaché à l'homme quelqu'instinct à l'inhumanité (1). »

Il est donc prouvé par l'histoire naturelle de l'homme et des animaux, pour l'homme non-seulement dans l'état de santé, mais encore dans l'état de maladie, que l'instinct meurtrier ou carnassier est une force primitive innée, par conséquent une qualité fondamentale résultant d'une partie cérébrale particulière, placée immédiatement au-dessus des oreilles, chez la plupart des carnassiers et des omnivores.

---

(1) Montaigne, Essais, liv. 2, chap. 2.

VI. *Ruse, finesse, savoir-faire.* (*List, Schlauheit, Klugheit.*)

Historique.

Dans ma première jeunesse, je fus frappé du caractère et de la forme de tête de l'un de mes camarades qui, avec les bonnes qualités de l'âme et de l'esprit, se distinguait par ses ruses et ses finesses. Sa tête était très large au-dessus des tempes, et il la tenait toujours penchée en avant. Quoique ami fidèle, il trouvait un plaisir extraordinaire à employer tous les moyens possibles pour se jouer de ses condisciples, et pour les mystifier. Sa pantomime était absolument l'expression de la ruse, telle que je l'avais souvent observée dans les chats et les chiens, lorsque jouant ensemble ils veulent donner le change à leur adversaire. Plus tard, j'eus un autre camarade qui, au premier aspect, paraissait la candeur même; personne ne se fût méfié de lui; mais sa démarche, sa conduite étaient celles d'un chat qui guette une souris; il était faux, perfide, parjure; il trompa d'une manière indigne de jeunes personnes, ses amis, ses instituteurs et ses parens; il portait la tête de la même manière

que l'autre; sa figure était très belle, et son crâne extrêmement large au-dessus des tempes. L'un de mes malades, qui mourut de la phthisie pulmonaire, passait généralement pour un très honnête homme; après sa mort, je fus frappé de la largeur de sa tête dans la région temporale; peu après j'appris qu'il avait escroqué des sommes considérables à toutes ses connaissances, et même à sa mère. A Vienne, je me suis trouvé très souvent avec un médecin rempli de connaissances, mais qui, à cause de son caractère fourbe, était généralement méprisé. Sous prétexte de faire un commerce d'objets d'arts, et de prêter sur gages, il vola tous ceux qui mirent en lui leur confiance. Il poussa ses escroqueries et ses fourberies au point que le gouvernement avertit le public, par la voie des journaux, de se tenir en garde contre lui; il avait toujours mis tant de finesse à duper son monde, que jamais on ne put le condamner. Souvent il m'a assuré, du ton d'un homme pénétré, qu'il ne connaissait pas de plus grand plaisir, pas de jouissance plus piquante que celle de faire des dupes, et surtout de tromper les personnes les plus méfiantes. Comme ce médecin avait aussi la tête fort large dans la région temporale, je dus tomber naturellement sur l'idée que la qualité es-

sentielle qui constitue ce caractère, la ruse, est une qualité primitive, et qu'elle est affectée à un organe cérébral particulier.

Histoire naturelle de la ruse chez les animaux et chez l'homme.

Les animaux emploient d'innombrables ruses pour se procurer leur nourriture et pour échapper à leurs ennemis. Si l'on fait réflexion que ces moyens sont précisément toujours les meilleurs, les plus appropriés au but qu'il est question d'atteindre, et que les animaux qui les emploient n'ont, sous tout autre rapport, que des facultés très bornées, l'on sera obligé d'admettre en eux une force particulière, ou, si l'on veut me passer cette expression, un génie particulier qui les inspire. Tout le monde connaît les ruses du genre des chats, de la martre, de la fouine, du renard et des plongeurs. Qui croirait que le cerf et le lièvre trompent souvent le chasseur le plus expérimenté et les chiens les plus exercés? Ils les engagent dans mille détours, franchissent les buissons, des murailles même, reviennent sur l'ancienne trace, se sauvent tantôt en plein champ, tantôt dans des taillis, suivant qu'ils

sont poursuivis par des chiens courans ou par des limiers, font lever d'autres cerfs et d'autres lièvres; accélèrent leur fuite, la retardent lorsque le danger ou le besoin de ménager leurs forces l'exigent. Qui n'a pas observé avec quelle ruse l'écureuil et le pivert tournent autour d'un arbre, comme la martre s'étend sur une branche et reste immobile pour se dérober à la vue du chasseur?

Rarement le renard et le loup, à moins que la faim ne les y force, mettent à contribution le voisinage; jamais ces animaux n'oublient qu'ils doivent se tenir en garde contre les piéges. Lorsqu'ils sont avertis par le vent que leur proie est près d'eux, ils se glissent à pas lents; lorsqu'elle est encore éloignée, ils volent pour s'en rapprocher. Souvent lorsqu'il y en a plusieurs qui font la chasse en commun, après avoir reconnu soigneusement le chemin qu'a pris le chevreuil, le cerf ou le lièvre, ils se partagent en détachemens pour mettre plus facilement leur victime aux abois. Dans le cirque de Vienne, on mettait assez souvent plusieurs canards dans un réservoir, puis on lâchait sur eux quelques ours. Du moment où un ours entrait dans l'eau, on ne voyait plus de canards. Lorsqu'enfin, après bien des efforts, un ours avait réussi à joindre un

canard, celui-ci faisait le mort au point de paraître roide et glacé. A peine l'ours l'avait-il déposé à terre, que le canard regagnait l'eau avec une grande vitesse. Je m'arrête, car je ne finirais jamais si je voulais rapporter seulement la dixième partie des faits qui me sont connus relativement aux ruses des animaux.

Chez l'homme, la ruse se manifeste de différentes manières dès l'enfance. Il y a des enfans, par exemple, qui sans avoir contracté cette habitude par leur éducation, mentent à tout propos et sans nécessité, dénaturent tous les faits, et ne font jamais que des rapports controuvés, quoiqu'il fût plus commode pour eux de dire la vérité.

Qui nous peindra toutes les ruses, tous les traits d'hypocrisie, toutes les fourberies, tous les parjures des riches et du pauvre, du fort et du faible, du bourgeois et du guerrier, du prêtre et du laïque ! « Partout l'homme rusé et hypocrite (le Courtisan de la Bruyère) tâche d'être maître de son geste, de ses yeux et de son visage; il est impénétrable, il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, contraint son humeur, déguise ses passions, dément son caractère, parle, agit contre ses sentimens : tous ces grands raffinemens ne sont qu'un vice qu'on appelle fausseté.

Tout le monde sait qu'il n'y a que certaines personnes qui trouvent du plaisir à l'astuce, à la dissimulation, à la perfidie, à la fausseté, à la circonvention, à la duplicité et au mensonge; et que d'autres, au contraire, agissent avec droiture et parlent avec franchise. Tout ce que je puis dire de particulier sur cette matière, c'est que, ni le caractère de l'homme caché, rusé, intrigant et perfide, ni celui de l'homme franc et droit, n'est un résultat de leur seule volonté, mais que ces caractères résultent absolument d'une organisation particulière.

Siége de l'organe de la ruse, et caractère par lequel il se manifeste à l'extérieur.

Dans le cerveau, cet organe est placé au-dessus et un peu en avant de l'organe de l'instinct carnassier, IX, Pl. VIII et IX, Pl. XI. Il forme à la tête et au crâne une proéminence bombée et allongée qui s'étend d'arrière en avant, et se termine à-peu-près à un pouce de l'arc superciliaire supérieur, IX, Pl. XXVIII.

Lorsque l'organe de l'instinct carnassier est très développé, on pourrait facilement le confondre avec celui de la ruse, si l'on ne faisait pas attention que ce dernier est placé plus haut et

avance davantage sur les tempes ; et qu'au lieu d'être formé en segment de sphère, il est allongé. Lorsque l'un et l'autre organe ont un haut degré de développement, toute la partie latérale du crâne et de la tête forme en commun une grande proéminence bombée, comme VI, IX, Pl. XXVII.

Cet organe demande une étude particulière dans chaque espèce. Chez le singe de l'espèce la plus commune, par exemple, il commence au-dessus de la naissance du zygomatique, et s'étend en avant jusqu'à-peu-près à la moitié de cet os. Chez le tigre, le chat et le renard, il est placé de même. En général, sans en excepter les frugivores et les oiseaux qui se distinguent par leur caractère rusé, la région ci-dessus indiquée est très saillante. Que l'on observe les personnes dont la tête est très proéminente sur les côtés et aplatie par le haut, on leur trouvera toujours un caractère faux, astucieux, perfide, vénal, vacillant et hypocrite. De semblables individus ne vous accablent de politesses ou vous étourdissent de propos flatteurs, ne se mettent à vos pieds, que pour ourdir sourdement des trames contre vous, et vous porter plus facilement des coups mortels.

Lorsqu'un développement considérable de cet

organe co-existe avec un grand développement de qualités ou de facultés d'un ordre relevé, son activité est susceptible de recevoir une direction légitime et utile. Des personnes douées d'une semblable organisation ont beaucoup de savoir-faire; elles sont très propres à remplir des missions secrètes; disposées par la nature à l'intrigue, elles ont beaucoup de facilité à pressentir et à deviner les intrigues et les cabales de ceux avec lesquels elles ont des intérêts à démêler. Par conséquent, ce sont des hommes excellens à opposer à ceux doués du même caractère. L'on me montra, à Paris, un personnage organisé de cette manière, M. de S.... Au premier coup-d'œil j'eus deviné cet homme sous le rapport de cette qualité. On lui dit quel jugement j'avais porté sur son compte; il en fut enchanté, et entama avec moi une conversation, où il entra dans beaucoup de détails sur les moyens dont il s'était servi pour parvenir à ses fins dans les différentes missions dont il avait été chargé. C'était l'un des diplomates les plus fins que le gouvernement d'alors eût employés.

Je dînai un jour dans une maison où la mère, l'un des fils et l'une des filles présentaient cette même organisation à un très haut degré. Dans cette famille, tout annonçait la franchise et la

sincérité. M. Spurzheim et moi nous nous proposâmes de suivre ces trois individus. Depuis neuf ans que nous les connaissons, le premier jugement que nous en avons porté ne s'est que trop confirmé. La même chose nous est arrivée avec une jeune dame qui paraissait l'innocence même. Personne ne nous a jamais paru aussi empressé de nous recevoir; personne, avec un air plus doucereux, plus souple et plus calin, ne nous a jamais accablés d'autant de politesses et de flatteries que certain professeur; mais son organisation nous a avertis de suite d'être sur nos gardes; c'est ce même professeur, si poli, qui a entrepris plusieurs fois de décrier nos travaux par des déclamations métaphysiques et philosophiques, jusqu'au moment où, prêt d'entrer en matière, il en a été empêché chaque fois par la faiblesse de ses moyens et l'évidence de ma doctrine.

Dans les maisons de correction, nous avons trouvé cet organe très développé chez les individus qui avaient commis les délits dont ils s'étaient rendus coupables, avec beaucoup d'astuce et de perfidie. Jamais, par exemple, un voleur, doué de l'organe de la ruse très développé, ne commettra un vol ordinaire; il ne volera que là où le larcin exige une adresse consommée. Un

tel voleur se complaît à faire un détail, que lui-même trouve fort amusant, de tous les moyens dont il s'est servi pour arriver à ses fins, et il n'omet aucune des circonstances comiques de l'aventure. Lorsque l'organe de la ruse l'emporte sur celui du vol, le voleur ne répugne guère à restituer l'objet volé, pourvu qu'il ait pu faire preuve de son habileté en commettant le larcin.

Dans les hospices pour les aliénés, nous avons rencontré cette organisation chez les individus qui font des tours de filouterie pendant leurs accès, mais surtout chez ceux qu'un penchant irrésistible porte à en faire continuellement. Les exemples de cette nature ne sont pas rares : M. Pinel en rapporte quelques-uns, et il prouve que cette disposition dépend d'un organe particulier.

Lorsqu'un écrivain a cet organe très développé, il préférera le genre des romans. Le poète aura une grande facilité à enlacer artistement, soit ses fictions, soit des événemens réels, de manière à nouer ingénieusement une intrigue et à amener un dénoûment inattendu.

A la guerre, cet organe inspire au général des stratagêmes à l'aide desquels il surprend l'ennemi, lui cache ses forces ou masque ses entreprises; il lui fait faire les marches simulées et

les fausses attaques. Comme cet organe suppose partout une intention, un plan conçu, il joue aussi dans la société un rôle particulier. Il donne un but aux paroles et aux actions les plus innocentes; tout est interprété différemment, et l'on veut souvent nous rendre responsables des choses auxquelles nous n'avons jamais pensé.

Les portraits de Caracalla, de Catherine de Médicis, de Claudine-Alexandrine Guérin, de Tencin, qui tous avaient la passion des intrigues, nous offrent des exemples de cette organisation. Le développement de cet organe, comme celui de tous les autres, est susceptible d'être favorisé par l'influence du climat, et peut-être aussi par les occupations habituelles. L'astuce et le parjure paraissent être le caractère dominant de certains peuples (*græca fides*), tandis que d'autres se croient irrévocablement liés, lorsqu'ils ont frappé dans la main de celui à qui ils font une promesse.

Je fais encore observer qu'il ne faut pas confondre ce caractère avec celui de certaines personnes qui, faute de bon sens, ne se conduisent jamais avec droiture et franchise, qui se plaisent à s'entortiller de détours, et qui par-là acquièrent la réputation de personnes intrigantes; ce qui prouve que ce n'est pas l'intrigue qui les

fait agir, c'est que les excuses qu'elles emploient, lorsqu'on les blâme, portent encore plus que l'action elle-même l'empreinte de la sottise.

Quelle est la faculté primitive de cet organe ? « Si je considère, dit M. Spurzheim, les opérations mentales des hommes et des animaux qui offrent cet organe, surtout si j'observe le langage naturel des êtres rusés, il me paraît que la faculté primitive est l'instinct de cacher. Les animaux rusés savent se cacher adroitement. Un chat fait semblant de dormir, et s'empare d'un mets aussitôt que le cuisinier a le dos tourné ; il guette les souris sans faire aucun mouvement. Le chien, pour s'assurer un os, le cache dans la terre. Les hommes rusés décèlent de mille manières l'instinct à cacher ; ils plaident souvent le faux pour connaître le vrai ; ils exagèrent le bien pour apprendre le mal ; ils donnent des vertus supposées à ceux auxquels ils croient des défauts qu'ils désirent savoir. La faculté primitive est donc toujours la même, soit que l'on cache ses intentions, ses idées, des personnes ou des choses. Je propose de nommer ce penchant *secrétivité.* »

Dans toutes ces actions des animaux et des hommes, je ne vois que de la ruse, de la dissimulation. Pourquoi surcharger la langue de termes dont personne ne devine le sens ?

« La ruse, dit M. Demangeon, me paraît une conspiration de tous les organes intellectuels contre les effets de la force, de la malveillance et de l'injustice. Voilà pourquoi la force et la puissance, comme telles, en dédaignent l'emploi, et n'y ont recours que sous un rapport d'insuffisance pour des entreprises d'un succès douteux ou dangereux à quelque égard. La ruse consistant à éluder les moyens de nuire et à préparer les moyens de succès dont la connaissance est attribuée, par MM. Gall et Spurzheim, à plusieurs facultés, je vois une contradiction à supposer que sa prétendue faculté suffise à éluder ou à préparer ce qu'elle ne suffit pas à connaître. Nos auteurs placent l'organe de la ruse dans un renflement latéral du cerveau, comme ceux de la propriété ou du vol et de la circonspection. Mais ce renflement annonce seulement un cerveau volumineux, et par conséquent des facultés plus nombreuses ou plus développées, avec lesquelles doivent coïncider plus de moyens intellectuels, et par conséquent une plus grande aptitude à prévoir et à préparer les succès en tout genre. Ceci fait voir combien il est facile de s'en laisser imposer sur le siége des organes, faute de précision dans leurs attributs facultatifs. J'ai donc eu raison de dire que pour déterminer les facultés il faudrait en connaître la sphère d'activité avec exactitude; il faudrait les

avoir déterminées rigoureusement. Voilà la montagne au pied de laquelle se trouvent placés nos deux auteurs, à qui l'on doit savoir gré de tourner autour pour trouver moyen de la gravir; mais ce penchant rentre dans la sphère d'activité de la circonspection, et alors c'est un double emploi; ou bien il mène aux stratagêmes et à tous les genres de surprises et de déceptions que peuvent suggérer les organes du courage, de la destruction, de l'énergie générative, du vol, de la philogénésie, etc., et qui est encore un double emploi. »

« Je conclus de ces réflexions, que ni la ruse, ni le penchant à cacher, ne peuvent constituer une faculté spéciale, et qu'ils doivent être considérés comme des attributs généraux, ou des actes d'une volonté élective. »

Dans chaque objection, le raisonnement de M. Demangeon prend et est obligé de prendre une autre tournure, toujours subversive des objections précédentes. Il n'y a pas long-temps que M. Demangeon réduisait tous les instincts, toutes les facultés, l'instinct génératif, la philogénésie, l'attachement, le courage, l'instinct carnassier, la circonspection, le vol, etc., à un simple instinct conservateur, et comme toutes les fonctions de l'organisme, même celles des cinq sens, ont pour but la propre conservation, l'instinct conserva-

teur ne doit-il pas être réputé la source immédiate de tous les autres instincts et de toutes les autres facultés ? Dans l'objection contre la ruse, M. Demangeon voudrait substituer à toutes les facultés et à tous les penchans une *volonté élective*. C'est cette volonté élective qui, dans le coucou, se refuse aux soins pour sa progéniture, qui dans l'écureuil construit un nid, qui dans la cigogne émigre, qui chante dans le rossignol, et qui dans le furet suce le sang du lapin, etc., etc. Donnons le nom d'*âme* à la volonté élective de M. Demangeon, et nous pourrons encore aujourd'hui, comme jadis, nous passer du cerveau et de ses divers organes. Ne craignons pas que nous soyons accusés d'inconséquence en nous appuyant sur un cerveau plus volumineux, pour expliquer les phénomènes d'une intelligence plus variée et plus étendue; et si cette intelligence se manifeste par des instincts, des penchans, des facultés tout-à-fait différentes, selon que ce cerveau offre des parties plus volumineuses ou dans ses régions inférieures-postérieures, ou dans ses régions supérieures-antérieures, ou dans ses régions latérales, disons que c'est la volonté élective qui, indépendamment de toutes ces conditions, pousse tantôt à la volupté, tantôt à l'astuce, au meurtre et au vol, et tantôt aux idées religieuses et aux conceptions philosophiques. La ruse pa-

raît à M. Demangeon une conspiration de tous les organes intellectuels contre les effets de la force, de la malveillance et de l'injustice. Cette idée d'une haute morale qui sert si bien à voiler les petits manéges des petites maîtresses, est parfaitement justifiée par la conspiration de tant de facultés intellectuelles chez certains imbéciles et chez certains aliénés qui, étant privés de tout bon sens sous tous les autres rapports, sont inépuisables en tours de filouterie et d'astuce. Cette conspiration des organes intellectuels est encore frappante dans la ruse du renard, du plongeur, du moineau, et surtout dans la ruse du lièvre qui si souvent trompe la ruse des chiens les plus expérimentés, et tous les organes intellectuels des plus vieux chasseurs. Voilà les sublimes productions du raisonnement, toutes les fois que celui-ci veut s'exercer aux dépens de l'observation.

VII. *Sentiment de la propriété. Instinct de faire des provisions. Convoitise. Penchant au vol. (Eigenthumssinn, Hang zu stehlen.)*

Historique.

Les commissionnaires et autres garçons du peuple dont j'avais fait venir chez moi un très grand nombre, s'accusaient souvent de larcins, ou, comme ils l'appelaient, de *chiperies*. Ils avaient un plaisir particulier à me désigner les *chipeurs*, et ceux-ci sortaient de la foule tout fiers de leur savoir-faire. Ce qui me frappa le plus, c'est que quelques-uns de ces garçons manifestaient une horreur toute particulière du vol; ils aimaient mieux supporter la faim que d'accepter une part du pain et des fruits que leurs camarades avaient volés. Les *chipeurs* se moquaient d'une semblable conduite, et la trouvaient fort sotte.

Lorsque j'en avais réuni un grand nombre, je les partageais souvent en trois classes. J'en formais une des *chipeurs*, une autre de ceux qui avaient le vol en horreur, et une troisième de ceux qui paraissaient le regarder avec indifférence. En examinant leurs têtes, je fus très étonné de trouver que les *chipeurs* les plus passionnés avaient une proéminence allongée, s'étendant

depuis l'organe de la ruse jusqu'au bord externe de l'arcade supérieure de l'orbite; je trouvai au contraire cette région plane chez ceux qui manifestaient une horreur du vol. Toutes les fois que je faisais venir des sujets nouveaux, la même observation se confirmait. Chez ceux qui ne manifestaient ni penchant ni horreur pour le vol, cette région était tantôt plus, tantôt moins proéminente, mais jamais autant que chez les voleurs déclarés.

Ces observations ne durent-elles pas faire naître en moi l'idée que le penchant à voler pourrait bien aussi être produit en dernier ressort par l'organisation? Tous les sujets de mes observations étaient absolument les enfans de la nature, abandonnés uniquement à eux-mêmes. Aucun d'eux n'avait reçu la moindre éducation; on pouvait donc bien regarder leur manière d'agir comme le résultat de leur organisation. Ceux qui avaient le vol en horreur, étaient souvent précisément ceux dont l'éducation avait été la plus complétement nulle. A quoi attribuer cette différence dans la conduite de ces jeunes gens, dont les besoins et les alentours étaient les mêmes, et qui avaient sous les yeux les mêmes exemples?

J'étais médecin de l'institution des sourds-muets. On y recevait d'ordinaire les élèves à l'âge de six à douze ou quatorze ans; sans aucune édu-

cation préliminaire. M. May, psychologiste distingué, alors directeur de l'établissement, M. Venus, instituteur, et moi, nous nous trouvâmes à même de faire les observations les plus exactes sur l'état moral primitif de ces enfans. Plusieurs des sourds-muets avaient un penchant prononcé pour le vol; d'autres n'y montraient pas la moindre disposition. La plupart de ceux qui avaient volé d'abord, étaient corrigés au bout de six semaines; il y en avait d'autres avec lesquels on avait plus de peine, et quelques-uns furent incorrigibles. On infligea à plusieurs reprises, à l'un d'eux, les châtimens les plus sévères; on le mit dans une espèce de maison de correction, mais tout cela fut inutile. Comme il se sentait incapable de se corriger, il ne voulut pas apprendre d'autre métier que celui de tailleur, parce que, disait-il, dans cet état il pourrait se livrer impunément à son inclination.

Chez tous ces jeunes gens, ma première observation s'est trouvée confirmée d'une manière d'autant moins douteuse, que leur penchant au vol était plus actif et plus invincible. Ici encore, l'éducation ne pouvait être comptée pour rien; du moment où les jeunes gens étaient reçus dans l'institution, leurs besoins, l'instruction qu'ils recevaient, et les exemples qu'ils avaient sous les yeux, étaient les mêmes. Je devais donc con-

clure encore que le penchant à voler n'est point un produit artificiel, mais qu'il *est naturel* à certains hommes, et inhérent à leur organisation. Je moulai encore en plâtre toutes les têtes de ces voleurs déterminés, pour avoir sous les yeux un plus grand nombre de comparaisons.

A la même époque se trouvait dans la maison de force un garçon de quinze ans, qui, dès sa plus tendre enfance, avait volé malgré tous les châtimens qu'on lui avait infligés; reconnu incorrigible, il était condamné à une réclusion perpétuelle. C'est le même dont j'ai déjà parlé tome I, section V, p. 28. Il avait la tête petite et non symétrique, Pl. XXVI; le front très fuyant; ses facultés intellectuelles étaient tellement au-dessous du médiocre, que je fus très étonné de ce que l'on n'avait pas, dès le commencement, attribué à cette circonstance l'incorrigibilité de son penchant à voler. Chez lui, la région dont j'ai parlé est très proéminente, et la partie cérébrale correspondante était la seule très active; comme son activité n'était pas balancée par l'action d'autres parties; comme ce sujet n'était pas susceptible de motifs d'un ordre relevé, elle devint dominante. Cet exemple fut pour moi une preuve décisive que le penchant au vol est produit par une partie cérébrale particulière, c'est-à-dire, qu'il a son organe propre.

Deux bourgeois de Vienne, qui avaient toujours mené une vie irréprochable, étaient devenus aliénés. Depuis leur aliénation ils se distinguaient dans l'hospice par un penchant extraordinaire au vol. Toute la journée ils parcouraient la maison pour dérober tout ce qui leur tombait sous la main, de la paille, des chiffons, des habits, du bois; ils cachaient soigneusement ces objets dans leur cabinet, qu'ils habitaient en commun; et quoique logés ensemble, ils se volaient mutuellement. Chez l'un et l'autre la partie cérébrale en question était très développée, et la région correspondante du crâne très saillante. L'exemple de ces individus fournit la preuve que l'homme, dont les facultés intellectuelles ne sont pas trop médiocres, peut, tant qu'il est en santé, vaincre l'impulsion funeste qu'il reçoit de certains organes; mais il prouve aussi que le penchant au vol provient d'une partie cérébrale particulière; car une qualité qui, indépendamment de toutes les autres, peut être portée à un degré d'activité tel qu'il en résulte des actions que l'individu est dans l'impossibilité de ne pas commettre, ne peut être rapportée qu'à une partie cérébrale indépendante de toutes les autres.

Ces faits suffisaient pour m'engager à suivre l'histoire naturelle du penchant à voler. Mes lecteurs ayant probablement connaissance de

tout ce qui me reste à dire à ce sujet, il ne me sera pas difficile de les convaincre que le penchant au vol est inné, et qu'il a son organe propre.

Histoire naturelle du penchant à voler.

Les exemples suivans, que j'extrais de la cinquième section du premier volume, p. 412 et suiv., prouvent, jusqu'à l'évidence, que le penchant au vol n'est pas le résultat de la dépravation, ni le produit d'une éducation défectueuse, mais qu'il est une qualité inhérente à la nature humaine.

« Victor Amédée Ier., roi de Sardaigne, prenait partout des objets de peu d'importance. Saurin, pasteur de Genève, quoique imbu des meilleurs principes de la raison et de la religion, succombait continuellement au penchant à dérober. Un autre individu fut, dès son bas âge, en proie à cette inclination. Il entra à dessein dans l'état militaire, espérant d'être contenu par la sévérité de la discipline; mais ayant continué de voler, il fut sur le point d'être condamné à être pendu. Cherchant toujours à combattre son penchant, il étudia la théologie, et se fit ca-

pucin. Son penchant le suivit dans le cloître ; mais comme il ne dérobe plus que des bagatelles, il se livre à son inclination sans s'en inquiéter. Il prend des ciseaux, des chandeliers, des mouchettes, des tasses, des gobelets, et les emporte dans sa cellule. Un employé du gouvernement, à Vienne, avait la singulière manie de ne voler que des ustensiles de ménage. Il loua deux chambres pour les y déposer; il ne les vendait point et n'en faisait aucun usage. La femme du célèbre médecin Gaubius, avait un si fort penchant à dérober, que lorsqu'elle achetait, elle cherchait toujours à prendre quelque chose. Les comtesses M***, à Wesel, et J***, à Francfort, avaient aussi ce penchant. Madame de N*** avait été élevée avec un soin particulier. Son esprit et ses talens lui assuraient une place distinguée dans la société. Mais ni son éducation, ni sa fortune, ne la garantirent du penchant le plus décidé pour le vol. Lavater (1) parle d'un médecin qui ne sortait pas de la chambre de ses malades sans leur dérober quelque chose, et qui après n'y songeait plus. Le soir, sa femme visitait ses poches; elle y trouvait des clefs, des ciseaux, des dés à coudre, des couteaux, des cuillers, des boucles, des étuis, et les renvoyait aux pro-

(1) *Physiognomie*, édit. de La Haye, T. III, p. 169.

priétaires. Moritz, dans son *Magasin pour la psychologie empirique* (1), raconte, avec le plus grand détail, l'histoire d'un voleur qui avait le penchant au vol à un tel degré, qu'étant à l'article de la mort, il vola la tabatière de son confesseur. Le docteur Bénard, alors médecin de S. M. le roi de Bavière, nous a parlé d'un Alsacien de sa connaissance, qui commettait partout des vols, quoiqu'il eût tout en abondance et qu'il ne fût pas avare. Il avait été élevé avec soin, et son penchant vicieux lui avait attiré plusieurs fois des punitions. Son père le fit enrôler comme soldat; ce moyen ne servit point à le corriger. Il fit des vols considérables, et fut condamné à être pendu. Le fils d'un savant célèbre nous a offert un exemple semblable. Il se distinguait de tous ses condisciples par ses talens; mais dès sa tendre enfance il volait ses parens, ses frères et sœurs, ses domestiques, ses camarades et ses professeurs. Il dérobait les livres les plus précieux de la bibliothèque de son père. On essaya toutes sortes de moyens de le corriger; on le fit soldat; il subit plusieurs fois les châtimens les plus rigoureux, mais tout fut inutile. La conduite de ce malheureux jeune homme était régulière sur tous les autres points:

(1) Magazin für die Erfahrungs Seelenlehre.

il ne justifiait pas ses vols; mais si on lui adressait à ce sujet les représentations les plus amicales et les plus énergiques, il restait indifférent; il avait l'air de ne pas les entendre. L'aumônier d'un régiment de cuirassiers prussiens, homme d'ailleurs instruit et doué de qualités morales, avait un penchant si décidé au vol, que souvent, à la parade, il dérobait les mouchoirs aux officiers. Son général l'estimait beaucoup; mais aussitôt qu'il paraissait, on enfermait tout avec le plus grand soin, car il avait souvent emporté des mouchoirs, des chemises, et jusqu'à des bas de femme. Au reste, quand on lui redemandait ce qu'il avait pris, il le rendait de bon cœur. M. Kneisler, directeur de la prison de Prague, nous a parlé de la femme d'un riche marchand, qui volait continuellement son mari de la manière la plus adroite. On fut obligé de la renfermer dans la maison de force. A peine en fut-elle sortie, qu'elle vola encore, et fut enfermée pour la seconde fois. Rendue à la liberté, de nouveaux vols la firent condamner à une troisième détention, plus longue que les précédentes. Elle volait dans la prison même: elle avait pratiqué, avec une adresse extrême, une ouverture dans un poêle qui échauffait la pièce où était la caisse de l'établissement. Les vols répétés qu'elle y fit, furent remarqués: on mit

inutilement, pour la découvrir, des sonnettes aux portes et aux fenêtres; mais enfin des pistolets qui partirent à l'instant où elle touchait à la caisse, lui causèrent une frayeur si vive, qu'elle n'eut pas le temps de s'échapper par le poêle. Nous avons vu, dans une prison de Copenhague, un voleur incorrigible qui distribuait quelquefois ses larcins aux pauvres. Dans un autre endroit, un voleur, enfermé pour la septième fois, nous assura, avec chagrin, qu'il ne lui semblait pas possible de se conduire autrement. Il demandait avec instance d'être gardé en prison, et qu'on lui fournît les moyens de gagner sa vie (1). »

A ces faits, j'en ajouterai encore quelques autres. A Munster, un homme avait été condamné, pour cause de vols répétés, à une détention de huit ans, dans une maison de correction. Ce temps expiré, il fut relâché; loin de se corriger, il commit de nouveaux vols, et si considérables, qu'on le renferma à perpétuité. Après seize ans, il dénonça une conspiration tramée dans la maison de force, et l'on proposa de lui donner sa liberté. Mais le juge de la ville soutint qu'on ne le pouvait pas sans danger, attendu que cet homme lui avait avoué que le penchant au vol

(1) T. I, Section V, p. 412 et suiv.

était inné chez lui, et qu'il ne se sentait pas la possibilité de s'en corriger. Un an après, cet homme trouva moyen de se sauver de la maison de correction, et reprit son genre de vie accoutumé, auquel il se livra jusqu'à ce qu'on l'arrêtât de nouveau; peu après, il se pendit. « Pendant dix ans, nous dit M. Werneking, dont nous tenons ces détails, j'ai connu cet homme dans la maison de correction; il se distinguait par son activité et par son recueillement pendant le service divin; mais j'appris après sa mort qu'il avait commis constamment de petits vols, même dans la maison de force. »

Dans la plupart des cas que l'on vient de lire, ce n'est ni un défaut d'éducation ou de facultés intellectuelles, ni le besoin qui portait les personnes à se laisser maîtriser par le malheureux penchant au vol. Je n'ai pas cité non plus ces exemples comme étant rares. Tous les jours on en voit de semblables, mais on les juge toujours mal, parce que l'on part de l'idée que c'est notre seule volonté qui détermine nos actions. Que peut-il y avoir de plus important pour le moraliste, pour le législateur et pour le juge, que la connaissance des véritables sources des actions criminelles?

Sans doute, le défaut d'éducation, la superstition, les mauvais exemples, etc., sont autant d'a-

limens pour les penchans vicieux. Nous avons constamment observé, comme je l'ai déjà dit plus haut, que les crimes de toute espèce sont d'autant plus fréquens dans une contrée, que les établissemens pour l'éducation et l'instruction y sont plus négligés. Mais ces circonstances défavorables ne produiraient pas le penchant au vol, s'il n'était pas inhérent à notre nature.

Aussi, chez toutes les nations et dans tous les temps, le vol a-t-il toujours occupé le premier rang parmi les délits. Il y a bien peu de personnes qui, la main sur le cœur, puissent dire : je n'ai jamais volé; surtout si elles remontent à leur enfance. Chez la plupart des hommes, il faut combattre sans relâche le penchant au vol par des motifs puissans, par les lois pénales, par la religion, etc. Quelle variété dans les formes que revêt le vol! Combien est longue la chaîne, depuis le larcin le plus insignifiant, jusqu'à la rapine et au brigandage!

Dans la plupart des guerres, dans les procès, dans l'administration des biens des orphelins et des pupilles, dans les relations commerciales, dans presque toutes les manières de gagner sa vie, même dans beaucoup d'établissemens créés ou protégés par le gouvernement, tels que les loteries, les jeux, etc., partout je ne vois qu'escroqueries, filouteries, duperies, vols, pirate-

ries, pillage. Jamais le panégyriste le plus zélé de l'espèce humaine ne réussira à la disculper du penchant presque général à dérober.

Toute la différence consiste dans le plus ou le moins; chez l'un ce penchant est modéré par une organisation heureuse; chez l'autre, par l'influence de l'éducation, l'empire de l'habitude ou la crainte des châtimens; chez un troisième, le penchant vicieux est déterminé par un organe tellement énergique, que les mêmes motifs qui eussent porté tout autre à être honnête homme, ne peuvent rien sur lui. C'est le degré de violence du penchant au vol qui devrait fixer l'esprit du juge et du législateur. Le vol ou la valeur de l'objet volé sont des choses accessoires; c'est la gradation du penchant, les essais que l'on a tentés inutilement pour la correction, les récidives, l'indifférence du coupable, le manque absolu de repentir, l'effronterie et l'insolence avec lesquelles les voleurs font parade de leurs crimes; voilà ce qui devrait attirer l'attention de l'observateur.

Aussi je ne trouve rien de plus approprié à la nature de l'homme que les institutions qui existent dans certains états. La première fois qu'un individu se rend coupable d'un délit, on le séquestre, non pas dans une maison de force, mais dans un établissement destiné à corriger les cou-

pables; et lorsqu'il a été préparé par des instructions morales et religieuses à mener une vie régulière, et qu'il justifie des moyens de subsistance, on le rend à la société. A chaque récidive, quelque légère qu'elle soit, la peine est aggravée, et ce n'est que lorsque des récidives multipliées prouvent que l'individu est incorrigible, qu'on l'exclut pour toujours de la société. Avant de prononcer cet arrêt définitif, on évite tous les châtimens qui empêcheraient l'individu de reparaître au milieu de ses semblables, dans le cas possible, qu'il changeât de conduite. On regarde comme absolument contraires au but que l'on se propose, antiphilanthropiques et pernicieuses, l'exposition au carcan, la marque, la diffamation par les feuilles publiques, etc. Quand une aussi sage législation sera-t-elle généralement adoptée? Combien n'en est-on pas éloigné encore dans un pays où, presque tous les jours, par des peines infamantes, on ôte au coupable repentant les moyens de rentrer dans les sentiers de l'honneur! On le force, pour ainsi dire, à chercher son existence en s'unissant aux criminels que la société a rejetés de son sein. Toutes ces bandes de brigands, composées d'hommes marqués du sceau de l'infamie, qui exercent leurs rapines sur les routes, et même dans les villes, sont la preuve frappante de cette triste vérité.

On est forcé d'avouer que les moyens employés jusqu'à présent pour corriger les malfaiteurs, sont insuffisans. Dans les *Annales politiques, morales et littéraires*, 1818, 24 octobre, audience du 23 octobre, il est dit : « L'affaire dont la Cour d'assises s'est occupée aujourd'hui, prouve d'une manière sensible et frappante, que la plupart des forçats libérés meurent dans l'impénitence finale. Soit qu'ils aient eu l'âme avilie par le séjour du bagne, ou qu'ils soient naturellement enclins au crime, presque tous reparaissent devant les Cours d'assises, souillés de nouveaux forfaits. »

Histoire naturelle du penchant au vol dans l'état de maladie, avec faiblesse d'esprit très marquée.

Ici encore j'extrais les exemples que j'ai cités dans la cinquième section du tome Ier.

« Parmi les jeunes garçons que l'on nous amena dans une des prisons de Berlin (Stadtvogtey), il y en eut un qui fixa particulièrement notre attention. Nous conseillâmes de ne pas le mettre en liberté, parce qu'il ne s'abstiendrait pas de voler; nous ajoutâmes que ce qu'il y aurait de mieux à faire, serait de le tenir pour toujours

dans une maison de sûreté. Nous fîmes part de nos motifs à ceux qui nous accompagnaient; ils compulsèrent le registre des écrous, et trouvèrent, à leur grande surprise, que ce jeune garçon avait, dès sa plus tendre enfance, montré le penchant le plus opiniâtre au vol. Nos adversaires profitèrent de cette occasion pour mettre dans le plus grand jour ce qu'ils voulaient trouver d'effrayant et de dangereux dans ma doctrine. Condamner, disent-ils, à une détention perpétuelle un jeune garçon, parce qu'il a commis un vol, qu'y aurait-il de plus cruel et de plus contraire à l'humanité?

« Quelle raison eûmes-nous de donner ce conseil? Nous avons déjà fait voir que l'on doit considérer l'homme sous deux rapports: d'abord, comme ayant des qualités communes avec les animaux, c'est-à-dire, celle de l'ordre inférieur; ensuite, comme étant doué du caractère de l'humanité, ou de qualités d'un ordre supérieur. Nous avons montré aussi que l'homme, par le moyen de ses qualités supérieures, est en état de dompter et de diriger ses penchans d'un ordre inférieur. Mais si les qualités de l'ordre supérieur sont comprimées d'une manière extraordinaire, au point que leur action ne puisse avoir lieu, tandis que celles de l'ordre inférieur sont, au contraire, très actives, alors la partie

animale de l'homme domine exclusivement, et la chair ou les désirs brutaux tiennent en sujétion l'esprit ou les dispositions des propriétés supérieures qui sont à peine ébauchées. Il arrive avec une telle organisation, pour les fonctions de l'âme qui tiennent à un ordre supérieur, ce qui a lieu pour chaque organe dont le développement est défectueux, c'est-à-dire, qu'il en résulte une imbécillité relative, et par conséquent l'incapacité d'agir moralement, tandis que les penchans brutaux agissent avec la force la plus énergique. Un tel individu se trouve dans la nécessité absolue d'agir d'après l'impulsion du penchant qui le domine, et son organisation le met souvent moins en état de se dompter que ne l'est un animal bien organisé. Cette imbécillité n'exclut pas toujours d'autres propriétés bien actives qui sont communes aux animaux, telle que la ruse; de manière que ce même individu, tout en s'abandonnant à une inclination perverse et irrésistible, semble, sous ce rapport, agir avec réflexion et délibération. C'est par-là que les idiots les plus stupides trouvent souvent les moyens les plus adroits de satisfaire leur brutale lasciveté, ou tout autre penchant déréglé.

» Telle était la position du jeune voleur dont nous venons de parler. Les organes supérieurs n'avaient qu'un développement défectueux; l'or-

gane, au contraire, dont l'activité trop grande conduit au vol, avait acquis un haut degré de développement et d'énergie; et cette qualité malfaisante était encore secondée par l'activité de la ruse. Cet homme était petit et trapu; son front était très bas, déprimé en arrière immédiatement au-dessus des sourcils, très échancré latéralement au-dessus des yeux, mais large et saillant vers les tempes. Sa physionomie n'annonçait aucune attention pour les choses raisonnables; l'on n'y découvrait que la ruse et la malice. Etait-il donc bien difficile de conclure de l'organisation de cet imbécile, qu'il devait être incorrigible (1)? »

J'ai parlé, dans l'historique du penchant au vol, d'un jeune homme de quinze ans, demi-imbécile et incorrigible, mort dans la maison de correction de Vienne.

« ..... Nous avons vu, dans la prison de Berne, un garçon de douze ans, mal organisé et rachitique, qui ne peut s'empêcher de voler; ayant ses poches pleines de pain, il dérobe encore celui des autres. A Haina, les préposés nous entretinrent long-temps d'un voleur obstiné, nommé Fesselmayer, qu'aucune punition corporelle n'avait pu corriger. Il volait dans la pri-

(1) Tome II, Section III, p. 185, 186.

son tout ce qu'il rencontrait; on lui avait mis au bras un billot, marque d'ignominie, qui avertissait de se défier de lui. Avant de le voir, nous conjecturâmes quelle devait être son organisation. Notre attente fut confirmée au premier coup-d'œil. Il paraissait avoir environ seize ans, quoiqu'il en eût vingt-six. Sa tête était ronde, et à-peu-près de la grosseur de celle d'un enfant d'un an. Cet individu était en outre sourd et muet, ce qui arrive fréquemment dans le cas de l'imbécillité (1). » M. Esquirol m'a communiqué un fait que voici :

« Un chevalier de Malte, fils d'un ancien officier-général, ayant lui-même reçu une éducation très soignée, avait quitté le service comme tous les gentilshommes, à l'époque de la révolution. Rentré dans sa province, il devint amoureux, et se livra aux plaisirs de l'amour avec excès. A l'âge de trente-cinq ans, ses parens et ses amis s'aperçurent que ses facultés intellectuelles s'affaiblissaient; il n'était pas aussi gai; il avait des absences de mémoire; l'objet de sa passion fut pour lui une cause de chagrin violent. Alors il devint agité, querelleur, impertinent, insultant les hommes et les femmes, et enfin voleur. Cette disposition au vol était telle,

(1) *Ibid.*, p. 187.

que dînant chez lui, il prenait un couvert dans sa poche, il ne se gênait pas davantage chez ses amis et chez les étrangers. Il fit quatre-vingts lieues pour venir dans mon établissement; pendant la route, quoique accompagné de plusieurs personnes, il trouvait le moyen de voler des couverts; il les glissait dans ses bottes, s'il ne pouvait les mettre dans sa poche. Arrivé chez moi, je le laissai promener avec son domestique; il était d'ailleurs raisonnable; il va dans un café, il en sort sans payer, et emportant la cuiller et la soucoupe à sucre. Je le place à table auprès de moi, et le premier soir qu'il glisse doucement sa main pour prendre son couvert, je l'arrête, et lui fais honte devant tout le monde. Cette leçon lui a suffi, et, depuis lors, pendant plus de huit jours, il avait soin d'écarter son couvert, et de le pousser vers le milieu de la table, soit pour prévenir la tentation, soit pour convaincre qu'il ne volait pas. Cette disposition au vol s'est parfaitement dissipée, quoique sa tête soit restée faible. »

J'ai parlé, dans le premier volume, du jeune homme qui, à la suite d'une blessure grave à la tempe, fut trépané par Acrel. Après sa sortie de l'hôpital, il manifesta, contre son ordinaire, un penchant invincible à voler. Après avoir commis plusieurs larcins, il fut mis en prison, et

eût été puni selon la loi, si Acrel ne l'eût déclaré aliéné, et n'eût attribué son malheureux penchant à un dérangement du cerveau.

Histoire naturelle du penchant au vol dans la manie.

J'ai déjà dit dans l'*historique*, que certains maniaques ont un penchant irrésistible à voler. M. Pinel aussi a plusieurs fois observé que des hommes cités, dans leurs momens lucides, comme des modèles de probité, ne pouvaient s'empêcher de voler et de faire des tours de filouterie durant leurs accès de manie (1), de dérober tout ce qui tombe sous leurs mains, de s'introduire dans les loges des autres aliénés, et d'en emporter tout ce qu'ils trouvent. J'ai cité aussi quatre exemples de femmes qui, dans leur état ordinaire, n'avaient pas la moindre inclination au vol, et qui, dans leur grossesse, y étaient provoquées par un penchant violent.

Le *Journal de Paris*, du 29 mars 1816, rapporte le fait suivant. « Un ex-commissaire de police de Toulouse, nommé Beau-Conseil,

---

(1) De l'Aliénation mentale, 2e. édit. p. 123.

vient d'être condamné à huit ans de travaux-forcés et à l'exposition, pour avoir, lorsqu'il était encore en fonctions, volé dans une auberge plusieurs pièces d'argenterie. L'accusé a persisté jusqu'à la fin dans un système de défense assez bizarre : il ne niait point le vol, mais il l'attribuait à des accès d'aliénation mentale, suite des blessures qu'il avait reçues à Marseille en 1815.

Je suis loin de vouloir m'ériger en critique du jugement rendu par le tribunal; mais il est certain que si la conduite de Beau-Conseil a été sans reproche avant qu'il fût blessé, et s'il a reçu effectivement des blessures à la tête, son défenseur est inexcusable de n'avoir pas fait valoir ce moyen de défense, ou la cour blâmable de n'y avoir pas eu égard.

Tous ces faits de vols irrésistibles que je viens de citer, et auxquels j'en pourrais ajouter un nombre infini, ne permettent plus aux amis de la vérité de douter de l'existence d'un penchant inné au vol. La philosophie la plus timorée doit se taire devant des faits que tous les temps ont offerts, et qui se renouvellent encore tous les jours. Tous les reproches que l'on a faits à ma doctrine, à l'occasion du penchant au vol, n'ont pu me détourner d'en parler publiquement. Jamais le naturaliste ne doit s'abaisser jusqu'à profaner le sanctuaire de la vérité, soit

par crainte, soit par des condescendances hypocrites.

Jusqu'ici j'ai conduit le lecteur par la route sur laquelle la nature m'avait dirigé, et j'imagine que les faits que je viens d'exposer lui auront fait éprouver le sentiment pénible que j'avais ressenti moi-même. Dans toutes les autres qualités de l'homme, nous découvrons un but nécessaire et une institution bienfaisante. Ici, nous voyons tout-à-coup un penchant qui se trouve en opposition directe avec l'ordre social. N'aurions-nous pas encore sous les yeux l'un de ces cas où la manifestation de la qualité, telle que j'ai pu la découvrir seulement chez des sujets qui avaient l'organe développé au plus haut degré, n'est que le résultat d'une activité exubérante, mais nullement la qualité fondamentale elle-même? Que l'on continue de me suivre dans mes observations, et l'on se verra bientôt, jusqu'à un certain point, réconcilié avec la nature.

Sur le sentiment inné de la propriété.

Dans l'embarras où me mettait ce qu'il y a de révoltant dans l'idée d'un penchant inné au vol, je me fis l'objection suivante : Le vol suppose la

propriété; mais dans la nature, il n'existe pas de propriété, elle n'est qu'un résultat des conventions sociales : donc, il ne peut pas exister de penchant inné au vol, ni organe de ce penchant.

Dans toutes mes leçons publiques, j'ai articulé cette objection, et je l'ai réfutée. Partout, les adversaires de l'organologie l'ont accueillie comme une preuve sans réplique de la non-existence du penchant et de l'organe du vol, et ils se sont empressés de la répandre. Quoique ma réponse se trouve dans les nombreux ouvrages de mes élèves, tous mes adversaires ont eu la mauvaise foi de la passer sous silence et de n'instruire leur public que de l'objection, parce qu'ils pensaient qu'elle leur assurait la victoire. Examinons donc si réellement la propriété n'existe pas dans la nature, et si c'est la propriété qui a produit les lois, ou si ce sont les lois qui ont fait naître la propriété.

La propriété est une institution de la nature chez les animaux.

Les animaux n'ont ni ces lois ni ces conventions sociales dont on dit que résulte la propriété chez les hommes, et cependant la propriété existe chez

eux, et ils en ont le sentiment le plus vif. Ils ont leur demeure fixe, et l'ardeur qu'ils mettent à la défendre contre toute usurpation, prouve bien qu'ils la regardent comme leur propriété. Lorsqu'il est à craindre que le terrain qu'ils occupent ne devienne insuffisant pour les nourrir, ils ont soin d'en chasser sur-le-champ tout animal de la même espèce qui voudrait s'y établir. Un certain nombre de chamois habitent une montagne sur laquelle ils n'en souffrent absolument pas d'autres. Le loup, le renard, le lièvre, la martre, etc., occupent un certain canton plus ou moins grand, suivant que la nourriture y est plus ou moins abondante, et dont tous les intrus sont chassés à l'instant. Ceux qui imaginent que les bêtes sauvages errent à l'aventure dans les bois, se trompent; chacun de ces animaux a, dans le fait, une demeure de son choix, qu'il n'abandonne que lorsqu'il en est chassé par la violence. Lorsqu'il lui arrive de la quitter, soit dans le temps de l'amour, soit à l'occasion d'inondations, de chasses, etc., il y retourne dès que les circonstances le permettent. Les mêmes couples de cigognes, d'hirondelles, de rossignols, de rouge-gorges, etc., retournent, tant en automne qu'au printemps, dans la même contrée où ils ont passé cette saison l'année précédente. Le même couple de cigognes fait tous

les ans son nid sur le même clocher. Le même couple d'hirondelles établit tous les ans son domicile sous le même toit. Le même couple de rossignols revient tous les ans dans le même buisson. Lorsqu'une autre paire veut s'emparer d'un lieu déjà occupé, il s'élève une guerre très animée, dans laquelle les intrus sont toujours forcés à la retraite. Ces faits sont connus de tous les chasseurs et de tous les naturalistes, et mes propres observations les ont constamment confirmés. Celui qui voudra les répéter devra marquer les vieux et non les jeunes; car chez les animaux il en est de même que dans notre espèce, le père et la mère restent dans leur établissement, et les enfans et les jeunes se dispersent.

Que l'on observe un troupeau de vaches au retour du pâturage; chacune d'elles rentre non-seulement dans son étable accoutumée, mais elle reprend encore sa propre place, et ne souffre pas qu'une autre s'y mette. On voit la même chose pour les oies et les cochons. Chacune des milliers d'abeilles qui reviennent chargées, rentre dans sa ruche, et malheur aux abeilles pillardes qui entreprennent de mettre à contribution une ruche étrangère! Avec quel courage tous les animaux ne défendent-ils pas leur nid, leur femelle, leurs petits! Quelle téméraire in-

trépidité le chien ne montre-t-il pas dans la maison de son maître! Avec quelle audace inspirée par le sentiment de la propriété ne défend-il pas son os contre un chien plus fort que lui! Le cerf conduisant son harem, a la démarche fière, le regard assuré, et semble menacer quiconque empiéterait sur ses droits. Il n'est pas d'animal conducteur qui renonce aux prérogatives que lui ont acquises sa force et son adresse, et qui sont sanctionnées par l'assentiment de tous les membres de la république.

Le chien et le chat qui cachent des provisions auxquelles ils ne recourent que lorsque la faim les presse; l'écureuil, le hamster, le geai, qui s'approvisionnent pour l'hiver, n'auraient-ils pas le sentiment que leur grenier d'abondance est leur propriété? Sans ce sentiment, pourquoi cette ardeur d'amasser des provisions, cette sollicitude de les cacher? Où voyons-nous dans la nature une contradiction semblable entre les instincts des animaux et le but de ces instincts? Donc, les mœurs des bêtes prouvent que le sentiment de la propriété est inhérent à leur nature.

La propriété est une institution de la nature chez l'homme.

Toujours encore on voudrait insinuer que l'idée de propriété est inconnue aux sauvages : « L'idée de propriété n'existe point chez les sauvages, dit M. Cuvier, ils ne sauraient se faire du vol la même opinion que les peuples civilisés. » Voici ce que nous apprennent sur ce sujet les voyageurs, tels que Lafitan, Charlevoix, et l'histoire des Caraïbes, etc.

Dans une tribu qui ne subsiste que par la chasse ou la pêche, les armes, les ustensiles et les fourrures que porte l'individu, sont pour lui les seuls objets de propriété, mais toujours propriété. La nourriture du lendemain est encore vivante et libre dans les forêts, ou cachée dans les eaux ; il faut qu'elle soit prise avant que d'être sa propriété ; et même alors, quand elle est une acquisition faite par plusieurs réunis pour chasser ou pêcher en commun, elle appartient à la communauté. Elle est employée au besoin présent, ou à augmenter le magasin public ; ainsi encore propriété, non d'un seul, mais de tous ceux qui l'ont acquise.

Partout où les nations sauvages joignent à la pratique de la chasse quelque espèce d'agricul-

ture grossière, comme dans presque toutes les parties de l'Amérique, elles suivent toujours l'analogie de leur objet principal, à l'égard du vol et des fruits de la terre. Les femmes labourent en commun, comme les hommes chassent en commun; après avoir partagé les travaux de la culture, on partage les produits de la récolte. L'étendue de terre qu'on a cultivée, de même que le district où l'on a coutume de chasser, est réputé la propriété de la nation, mais elle n'est point assignée par elle aux membres de la nation. On va en bandes préparer la terre, semer, planter et recueillir. La récolte est serrée dans le grenier public, et ensuite se distribue aux différentes familles pour leur subsistance. Lorsque la nation fait quelque commerce avec les étrangers, les retours même des marchés sont apportés à la même commune.

De même que la fourrure et l'arc appartiennent à l'individu, de même la cabane et ses ustensiles appartiennent à la famille; et si les femmes sont chargées des soins domestiques, il paraît aussi qu'elles ont la propriété du ménage. Les enfans sont censés appartenir à la mère, sans égard à la descendance du côté paternel. Les mâles, jusqu'à ce qu'ils se marient, demeurent dans la cabane où ils sont nés; mais dès qu'ils s'unissent à l'autre sexe, ils changent de

demeure, et deviennent une acquisition pour la famille dans laquelle ils ont pris leurs femmes. Le chasseur et le guerrier sont regardés par la mère de la famille comme une partie de sa richesse ; ils sont réservés pour les dangers et les actions importantes. Preuves certainement suffisantes que la propriété existe aussi bien chez les sauvages que chez nous.

L'enfant en bas âge veut avoir déjà une propriété ; il veut avoir ses joujoux ; le petit garçon veut avoir ses soldats ; la petite fille sa batterie de cuisine. Quels cris forcenés, lorsque d'autres garçons voulaient m'enlever mes coquillages, mes papillons, mes nids d'oiseaux ! Nous avions chacun nos livres, nos plumes, notre petit jardinet. Si l'on voulait que les poules, les lièvres, les pigeons, les oiseaux, fussent bien soignés, il ne fallait point qu'ils fussent en commun ; l'un était à lui, l'autre à toi, le troisième à moi : qui aurait voulu s'inquiéter de la propriété d'autrui ?

Lorsque l'homme, parvenu à l'âge adulte, devient époux, chef de famille, citoyen, homme industrieux, comment voulez-vous que sans le sentiment d'un droit de propriété, il déploie la moindre activité ? Comment pourrait-il désirer la possession de certaines choses, s'il ne supposait pas dans les autres le respect pour la propriété ? Comment en général, si ce sentiment

n'existait pas, pourrait-on concevoir un état de société?

Henri Home (1) a prouvé déjà que la propriété ne repose nullement sur une convention sociale, mais sur un sentiment particulier intérieur, et que tout empiètement sur la propriété d'autrui est contraire à un autre sentiment également inné de justice et d'équité. L'homme, en effet, n'est pas dans le cas des animaux carnassiers, qui, lorsque leur faim est assouvie, se livrent au repos. Indépendamment de l'instinct qui le pousse à chercher sa nourriture, il a le désir de se procurer la possession d'autres choses encore. Il a besoin de calme et d'une nourriture variée; il renonce à la chasse et à la pêche, et se procure des troupeaux qui lui fournissent une subsistance mieux assurée. Il retourne un morceau de terrain, le purge des mauvaises herbes, l'ensemence et fait sa récolte : c'est ainsi que la terre devient peu à peu la propriété de l'homme. Il fait des provisions pour les différentes saisons, et pour subvenir à la disette; en cela, il agit de même que les animaux, obéissant à une loi bien moins sujette que sa raison à l'égarer, au pen-

---

(1) Essays on the principles of morality and natural religion, 3e. édit. 1779, chap. VI, Justice and Injustice.

chant naturel et inné à faire des provisions. Ce penchant serait, sans le sentiment de la propriété, aussi peu concevable chez l'homme que chez les animaux. Il serait poussé sans cesse à faire des provisions, et il saurait d'avance que toutes ses peines sont perdues. L'homme, dans ce cas, ne serait-il pas en contradiction avec lui-même ? Sans le sentiment de la propriété et sans le respect pour la propriété, il n'existerait que le droit du plus fort; et même sans ce sentiment, qu'est-ce qui porterait le plus fort à s'approprier les provisions du faible, plus industrieux que lui? Ainsi donc, l'homme qui amasse des provisions, comme celui qui les ravit, prouvent le penchant à la propriété, et que ce sentiment est fondé dans la nature. Nous attachons beaucoup plus de prix à un cheval, à un bœuf, à une maison, à un jardin, lorsque ces objets sont notre propriété, que lorsque nous n'en avons que l'usufruit. Comment se fait-il que nous trouvions tous une injustice dans le vol et dans le brigandage, si le possesseur n'a aucun droit de propriété sur l'objet enlevé? Comment pourrions-nous être affligés de la perte d'un objet, si nous n'avions pas le sentiment de la propriété de cet objet? Il en est de ce sentiment comme de toutes les autres qualités : si la nature ne l'avait pas donné à l'homme, il n'en eût jamais eu la moin-

dre idée, et jamais il ne lui fût entré dans l'esprit de faire des lois contre le vol.

Le point de vue est tout autre, si nous admettons que le sentiment de la propriété est inné. Il est des hommes qui, par une avidité trop active, sont entraînés à s'approprier le bien d'autrui. Il est des usuriers, des escrocs, des coupeurs de bourses, des voleurs, des brigands. La Bruyère a dit : « Je suppose qu'il n'y ait que deux hommes sur la terre qui la possèdent seuls, et qui la partagent toute entre eux, je suis persuadé qu'il leur naîtra bientôt quelque sujet de rupture, quand ce ne serait que pour les limites (1). » C'est pourquoi il n'y a pas d'homme à qui un sentiment commun à tous ne dise que la propriété doit être mise à l'abri des attentats de pareils usurpateurs. Nous faisons des lois, ou plutôt c'est la nature, le Créateur lui-même qui nous les inspire, tandis que nous les croyons notre ouvrage. Ainsi donc, les lois sont nées du sentiment de la propriété, et ce n'est nullement le sentiment de la propriété qui est né des lois.

On veut que les seuls besoins de la société aient produit le sentiment et le droit de propriété. Les conventions sociales peuvent déterminer sous quelles conditions on est légitime

---

(1) La Bruyère, Tome I.

propriétaire de telle chose; mais la société ne peut donner naissance ni au sentiment ni au droit. J'ai déjà montré en plusieurs fois, et j'aurai occasion encore de revenir sur ce sujet, qu'il n'existe pas de *qualités artificielles*. La société offre des points de contact au moyen desquels l'activité des qualités fondamentales se déploie, mais elle fait naître tout aussi peu ces qualités elles-mêmes, que la femme ne fait naître l'instinct de la propagation dans l'homme. Si l'homme et les animaux sociables possèdent certaines qualités qui conviennent à l'état de société, c'est qu'elles leur sont données parce que la nature les destine à l'état social. Ce n'est que dans cette hypothèse que l'on peut concevoir l'existence de la société. La brebis, lorsque le soleil est très ardent, met sa tête sous le ventre de sa voisine; les animaux qui vivent en commun placent des sentinelles, et se prêtent secours mutuellement; les abeilles répartissent les différens travaux entre différens individus. Les instincts qui font agir ainsi tous ces animaux, existaient dans chaque individu avant qu'il vécût en société; ils restent inactifs lorsque ces mêmes individus sont obligés de vivre solitaires, et se réveillent du moment où la société est établie.

Il est donc prouvé que la propriété et le sentiment de la propriété sont une institution de la

nature, chez l'homme ainsi que chez les animaux. Or, comme le vol suppose la propriété, le vol est un phénomène naturel, tant chez l'homme que chez les bêtes.

Chaque nation de barbares est une bande de brigands qui pillent leurs voisins sans ménagemens et sans remords. On peut se saisir partout du bétail que l'on trouve dans les campagnes; et suivant cette jurisprudence, les côtes de la mer Egée sont dévastées par les héros d'Homère, sans autre raison, si ce n'est que ces héros aimaient à s'emparer de ce qu'ils trouvaient d'airain, de fer, de bestiaux, d'esclaves et de femmes chez les peuples d'alentour.

Un Tartare, monté sur un cheval, est un véritable animal de proie, qui ne s'informe que des lieux où il y a des bestiaux, et combien il y a de chemin à faire pour aller s'en saisir.

Le même esprit a régné chez toutes les nations barbares de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Les antiquités de la Grèce et de l'Italie, et les fables de tous les anciens poètes, sont pleines d'exemples de son influence. Ce fut cet esprit qui, en premier lieu, poussa nos ancêtres dans les provinces de l'empire Romain; et dans des temps postérieurs, ce fut encore lui, plus peut-être que le respect pour la croix, qui les conduisit dans l'Orient pour partager avec les Tartares les dé-

pouilles de l'empire des Sarrasins. Même les animaux volent; le chat, le chien, la pie, en fournissent des exemples. J'ai connu un chien qui ne mangeait rien qu'il ne l'eût dérobé. Lorsque ces animaux réussissent à faire un larcin avec assez d'adresse pour que l'on ne s'en aperçoive pas, ils en ressentent une grande joie. Une pièce de monnaie qu'on donne à une pie privée n'a pas d'attrait pour elle; mais dès que l'on cache cette même pièce, qu'on a l'air de la chercher, ou de ne pas y faire attention, elle se donne toutes les peines du monde pour s'en rendre maîtresse. C'est là une observation que l'on peut répéter tous les jours. Il est tellement certain que le vol a lieu chez les animaux, que la nature leur a même enseigné plusieurs moyens par lesquels ils tâchent d'empêcher qu'on ne les vole. Ils cachent, ils enterrent, ils gardent leur propriété. Qui ne sait avec quelle infatigable vigilance les abeilles gardent l'entrée de leurs ruches contre tous les animaux dont le miel pourrait exciter l'appétit? Précautions qui n'auraient pas lieu si le vol n'était pas un phénomène naturel dans le genre animal.

Ces considérations sur le sentiment de la propriété nous conduisent naturellement à la solution de la question : quelle est la qualité fondamentale à laquelle se rattache le penchant à voler?

C'est le sentiment de la propriété ou le penchant à faire des provisions, qui est la qualité fondamentale à laquelle se rattache le penchant au vol.

Le sentiment de la propriété et le penchant à faire des provisions sont non-seulement utiles, mais encore indispensables, tant à l'homme qu'à l'animal. Il n'était pas possible de découvrir l'organe de ce penchant borné à sa destination primitive; la découverte ne pouvait s'en faire que lorsqu'il était excessivement développé. Mais lorsque l'organe a acquis ce degré de développement, et l'activité qui y correspond, le sentiment légitime de propriété, le penchant raisonnable à faire des provisions, à acquérir un pécule, s'accroît et devient une avidité qui fait naître la passion de s'approprier le bien d'autrui; enfin dans le plus haut degré de développement de l'organe, supposé qu'il n'y ait pas de motifs intérieurs et extérieurs qui l'empêchent, il dégénère en un penchant irrésistible à voler. Toutes ces différentes dépravations ne sont cependant que des degrés d'activité d'un penchant fondamental, essentiel et indispensable du sentiment de la propriété et du penchant à faire des provisions. Nous voyons donc ici quelque chose de

semblable à ce qui s'est offert à nous, dans la dépravation graduelle de l'instinct de la propagation, de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété, et de l'instinct carnassier. Mais ne nous flattons pas d'avoir sauvé la nature du reproche d'être l'auteur du penchant au vol. Le penchant est le résultat d'un très grand développement et d'une activité très énergique du sentiment de propriété. Or, les deux conditions existent dans certains individus en vertu des lois de l'organisation, sans que de leur part ils y aient contribué en la moindre chose.

Siége et apparence extérieure de l'organe de la propriété et du penchant à faire des provisions. Modifications de la manifestation de cet organe.

Cet organe est formé par les circonvolutions marquées VIII, Pl. VIII. Lorsque ces parties cérébrales sont très développées, elles donnent lieu à une proéminence bombée et allongée du crâne et de la tête, VIII, Pl. XXVI et Pl. XXVIII, qui s'étend depuis l'organe de la ruse, IX, jusqu'au bord externe de l'arcade supérieure de l'orbite.

J'ai constamment trouvé cette proéminence

chez tous les voleurs opiniâtres détenus dans les maisons de force, chez tous les idiots qui avaient un penchant irrésistible à voler, chez tous ceux qui, doués d'ailleurs de facultés intellectuelles au-dessus du médiocre, trouvaient un inconcevable plaisir à dérober, ou sentaient même leur impuissance de résister jamais à la passion qui les entraînait au vol. L'un de mes amis, homme doué des plus beaux talens, bon époux, bon père, et singulièrement porté au fanatisme religieux, a cet organe très développé. Lorsqu'il voit près de lui des ciseaux, des couteaux et d'autres bagatelles semblables, il sent un certain malaise jusqu'au moment où il a mis ces objets dans sa poche. Souvent il a chez lui un magasin d'ustensiles de cette espèce. Si le propriétaire les trouve chez lui, il les restitue en riant de tout son cœur; sinon, il en fait souvent des cadeaux à ses connaissances. Il montre la joie la plus vive de ce que deux de ses enfans ont la même inclination, et ne témoigne pas la moindre inquiétude de l'influence que ce penchant peut avoir sur leur sort. Ces deux enfans ont la même organisation que le père.

Le médecin de la maison de force de Grætz, en Stirie, m'envoya une caisse remplie de crânes. En les déballant, je fus tellement frappé à la vue de l'un de ces crânes, extrêmement large

dans la région temporale antérieure, que je m'écriai : Mon Dieu, quel crâne de voleur! Dans la lettre d'envoi, le médecin me mandait : « Le crâne marqué *** est de la nommée N***, voleuse incorrigible ; » et malgré cela, il n'avait pu découvrir dans ce crâne la protubérance que je désignais comme l'organe du vol. Ce crâne est gravé en face, Pl. XXVII, et de profil, Pl. XXVIII. Jamais on ne verra les organes dont la grande activité dispose au vol, à la ruse et au meurtre, plus développés que là.

Nous vîmes, dans la collection d'Ackermann, le crâne d'un voleur de chevaux, conformé à-peu-près de la même manière que celui représenté Pl. XXVIII, c'est-à-dire aplati par en haut et sur le devant, et très large dans la région temporale. Nous vîmes aussi, dans la maison de force de Bruchsal, un crâne tout semblable, provenant également d'un voleur de chevaux. En examinant dans cet établissement les détenus pour récidive de vol, nous trouvâmes qu'ils avaient tous cet organe très développé.

Dans la maison de force de Bern, on m'amena un homme âgé de trente et quelques années, et l'on me demanda quel jugement je portais de sa tête. J'y trouvai l'organe en question très proéminent. C'est alors qu'on me dit que cet individu était condamné à mort pour avoir commis des

vols répétés, et pour s'être échappé à plusieurs reprises de la prison. Je trouvai cet organe développé au même point chez deux hommes détenus dans la prison de Hambourg, dite *Frohnerey*. L'un était le voleur Zander, très connu dans le pays; l'autre, nommé Paul Peterson, était également un déterminé voleur.

A Marbourg, nous trouvâmes cet organe extraordinairement développé chez trois voleurs fameux; l'un de ces trois, et une femme, chez qui le développement de cet organe était très marqué, volaient depuis leur enfance, malgré toutes les punitions qu'on leur avait infligées. Ils riaient de bon cœur chaque fois qu'il était question de leurs vols; ils étaient si loin de témoigner du repentir, qu'ils nous racontaient avec volupté tous les détails de leurs tours de filouterie.

A Manheim, les voleurs les plus incorrigibles, et qui ont récidivé le plus souvent, sont renfermés dans le même établissement. Nous trouvâmes chez tous l'organe du sentiment de propriété fortement prononcé. Nous fûmes frappés surtout du développement qu'il avait acquis chez ce vieillard, dont j'ai déjà parlé, qui était condamné à la réclusion pour la septième fois, et qui soutenait, les larmes aux yeux, qu'il lui était impossible de ne pas voler. Il me serait facile d'a-

jouter cent autres cas à ceux que je viens de rapporter. J'en ai cité plusieurs à l'occasion de l'organe dont l'activité excessive détermine le penchant au meurtre.

Il en est de cet organe comme de tous les autres, le climat et les circonstances extérieures paraissent tantôt empêcher, tantôt favoriser son développement. Cet organe est très faiblement développé dans les crânes de Caraïbes que j'ai eu occasion de voir, quoique ces crânes soient aplatis par devant et par en haut. Aussi dit-on que cette nation a peu de penchant au vol. Lorsqu'il leur arrive d'être volés, dit Rochester, dans son *Histoire des Antilles*, ils prétendent qu'il faut que ce soit par un chrétien. Les Nègres paraissent également peu enclins au vol, et cela encore est conforme à leur organisation. Je vis dans les troupes espagnoles, tant des Arragonais que des Castillans; les uns et les autres ont presque généralement la région temporale antérieure renfoncée. L'on m'assura qu'ils étaient les domestiques les plus fidèles, et aussi incapables de voler que de mentir. Il en est tout autrement des Kalmucks, connus de tout temps par leur penchant aux filouteries. Aussi M. le professeur Blumenbach, en parlant de leurs crânes, observe-t-il qu'ils sont renflés sur les côtés, *capita ad latera exstantia*. Deux crânes de Kalmucks, qui font

partie de ma collection, confirment parfaitement cette observation. Si à l'avenir les voyageurs s'appliquent à observer l'organisation des différens peuples, et à la comparer avec leurs mœurs, ainsi qu'avec leurs qualités et leurs vices, nous aurons bientôt un plus grand nombre de confirmations de la réalité de cet organe.

Le penchant au vol est susceptible de différentes modifications, suivant qu'il agit conjointement avec d'autres penchans très actifs. Je me contente de donner ici quelques aperçus relativement à ce sujet. Lorsque l'instinct du vol et celui de la propre défense sont l'un et l'autre très actifs, le voleur dédaignera les larcins ordinaires; ce sont des vols avec effraction qu'il commettra, et il sera glorieux d'avoir réussi dans ses entreprises, malgré tous les dangers qu'elles présentaient. Héluin, le complice en sous-ordre de Lepelley, unissait à l'instinct du vol le courage, et c'est par cette raison que pour de l'argent il se rendit l'instrument du sanguinaire Lepelley. La Bouhours réunissait à l'instinct le plus marqué du vol, beaucoup de courage et un instinct du meurtre assez prononcé. L'homicide n'était pour elle qu'un moyen, son but principal étant de voler. Les voleurs doués d'un grand courage, sont en général les plus dangereux; lorsqu'au courage se joint le pen-

chant au meurtre, cette réunion produit les brigands les plus sanguinaires : des Cartouche, des Schinderhannes, des Picard, des Storzenbecker, des scélérats de la bande d'Auxerre (1).

---

(1) « Le nommé Chaillard, dit l'Éveillé, condamné par coutumace, était depuis long-temps la terreur de cette commune et de ses environs; on avait plusieurs fois, mais vainement, tenté de l'arrêter : son habitation, à laquelle il avait pratiqué un grand nombre d'issues, ressemblait à un fort d'où il bravait toutes les poursuites; il n'en sortait que rarement, et toujours armé. On ne pouvait compter sur les habitans pour éclairer ses démarches, tant ils étaient persuadés qu'au premier soupçon de ce genre il assassinerait ceux qui en seraient l'objet. Menaçant les autorités de sa vengeance, il annonçait que bientôt on le verrait à la tête d'une quinzaine d'hommes déterminés comme lui.

» Il était urgent de prévenir un semblable projet. Le 11, à dix heures du soir, une force assez considérable se mit en marche sur le repaire du brigand. Elle était composée d'un détachement de la légion de Vaucluse, de cinq chasseurs à cheval et d'une brigade de gendarmerie. La maison de Chaillard fut entourée; on plaça des sentinelles à toutes les issues et sur les toits des maisons voisines; et, dès que le jour commença à poindre, le commandant du détachement, suivi des gendarmes, pénétra dans l'appartement de ce malheureux, et le somma de se rendre. Mais celui-ci disparut aussitôt, et un instant après on l'aperçut retranché dans un donjon situé au haut d'une petite tour carrée, et

L'addition de la ruse produit les coupeurs de bourse, les escrocs, les faussaires, les recéleurs ou les recéleuses, car les femmes rusées sont encore plus disposées à ce rôle que les hommes, les sorciers qui se font payer pour découvrir des trésors. Quand la ruse est prédominante sur l'instinct du vol, le voleur est souvent satisfait, pourvu qu'il soit parvenu à dérober avec beaucoup d'adresse, et il est, comme la pie, indifférent, soit à garder le bien volé, dont il ne fait aucun usage, soit à le rendre, même avec plaisir (1). Lorsque l'instinct de l'amour de la pro-

---

percée de meurtrières sur ses quatre faces. Il tira sur la troupe, et sa première victime fut un fusilier placé sur le toit d'une maison; un autre soldat tomba bientôt après grièvement blessé. Chaillard faisait un feu tellement soutenu, qu'il fut impossible d'approcher de sa maison sans exposer la troupe à de nouveaux coups; enfin, après une fusillade de quatre à cinq heures, il fut atteint au bras par une balle, et peu d'instans après, il tomba mort d'un coup de carabine tiré par un gendarme. On a trouvé dans le donjon trois fusils et trois paires de pistolets, six paquets de cartouches, deux sacs de balles, un petit sac de pierres à fusil, environ quatre livres de pain et une dame-jeanne pleine d'eau. » (*Journal des Maires*, *du* 22 *septembre* 1818.)

(1) Dans une scène d'exorcismes que représentèrent plusieurs voleurs rusés pour escroquer à leurs dupes

géniture et celui de l'attachement sont unis à celui du vol, ces premiers déterminent le père ou les fils à voler pour empêcher d'expirer de faim les individus qu'ils chérissent : motif bien respectable, et qui devrait atténuer toute idée de crime (1). Lorsqu'en même temps le voleur est très porté à voyager en vertu d'un très grand développement du sens des localités, il mènera une vie de vagabond, et servira de guide et d'es-

---

à-peu-près la somme dont ils promettaient de les mettre en possession, celui d'entre eux qui était doué d'un grand développement de l'organe de la *théosophie*, se chargea du rôle de prêtre pour conjurer le diable.

(1) Il avait été volé, dans l'église de Mauléon (Basses-Pyrénées), un saint-ciboire, dans la nuit du 8 au 9 juin dernier ; on a trouvé, le 7 de ce mois au matin, un saint-ciboire d'une valeur double que le premier, qu'on avait introduit par une croisée de l'église, et dans lequel était un billet conçu en ces termes :

« Aussitôt que j'ai pu avoir vendu une partie du fro-
» ment que j'ai recueilli, je n'ai rien négligé pour
» réparer le crime que le besoin de sustenter six enfans
» dont je suis le père, et qui allaient tomber en dé-
» faillance, me porta à commettre. Il est impossible
» de parvenir à me connaître ; ainsi, si par le présent
» objet je puis avoir satisfait envers le Dieu dont j'avais
» *agrévé* l'église, je vous conjure de faire cesser ce
» procès. » (*Journal des Maires*, *du* 22 *septembre* 1818.)

pion aux bandes de voleurs. Le voleur doué d'une grande activité de l'organe de la bonté, distribuera ses larcins aux pauvres; et comme il répugne à faire tort aux particuliers, il volera les caisses publiques, les églises. Dans la prison de Copenhague, dite *das Sklavenhaus*, nous vîmes Pierre Michel, voleur très rusé et incorrigible, qui ne volait que pour donner aux pauvres. J'ai déjà parlé plus haut d'un voleur de Vienne, qui par *bonté* s'est borné à ne voler que dans les églises. Ceux au contraire qui sont doués de l'organe de la piété, ont en horreur de semblables *sacriléges*. Si le voleur est artiste ou mécanicien, etc., il fera de fausses clefs, il commettra des faux en écritures, il fabriquera de faux billets de banque, etc., et sera faux-monnoyeur. Le voleur doué de l'instinct de l'attachement et de la fermeté subira la mort plutôt que de dénoncer ses complices. On me fit voir à Chaillot un jeune homme dont les facultés intellectuelles sont dans un état de faiblesse. Il s'était fait remarquer par sa piété profonde, et il avait même fondé plusieurs chapelles. Du moment où je le vis, je fis observer à M. Danécy et aux autres personnes qui m'accompagnaient, un développement extrême du sens de la propriété; l'on en fut d'autant plus étonné que l'on avait cru ce jeune homme très bigot. Des renseignemens que l'on prit firent

découvrir que c'était un voleur consommé, et qu'il avait même dérobé des ustensiles pour servir dans les chapelles qu'il avait fondées.

Ces modifications se multiplient à l'infini, et c'est moyennant ces connaissances de l'influence réciproque des organes des uns sur les autres, que j'ai souvent étonné les personnes qui m'ont accompagné dans les maisons de correction.

VIII. *Orgueil, hauteur, fierté, amour de l'autorité, élévation.* (*Stolz*, *Hochmuth*, *Herschsucht.*)

Historique de la découverte.

Un mendiant fixa mon attention par ses manières distinguées. A cette époque, je réfléchissais aux causes qui, indépendamment d'une conformation absolument vicieuse ou des coups de la fortune, peuvent réduire un homme à la mendicité. Je croyais avoir trouvé une des causes principales dans l'imprévoyance et la légèreté. La forme de la tête de ce mendiant me confirma dans mon opinion; car il était jeune et de bonne mine, et la région de sa tête dont le développement considérable indique la circonspection, était très étroite. Je moulai sa tête, et

en l'examinant avec attention, je remarquai dans la partie supérieure-postérieure de la ligne médiane, c'est-à-dire au-dessous et derrière le sommet de la tête, une proéminence allongée de haut en bas qui ne pouvait provenir que du développement des parties cérébrales placées sous cette région du crâne. Jusque-là, je n'avais jamais remarqué cette proéminence dans d'autres têtes; et par cette raison je fus très impatient d'en connaître la signification. Après mille questions que j'adressai au mendiant pour tâcher de découvrir les traits saillans de son caractère, je le priai de me raconter son histoire. Sa tête, du reste, était petite et n'annonçait ni penchans bien prononcés, ni facultés bien distinguées.

Il me dit qu'il était fils d'un riche négociant dont il avait hérité une fortune considérable, mais qu'il avait toujours été fier au point de ne pas pouvoir se résoudre à travailler, ni pour conserver sa fortune, ni pour en acquérir une nouvelle, et que ce malheureux orgueil était l'unique cause de sa misère. Ceci me fit souvenir des personnes qui ne se coupent jamais les ongles, afin de réveiller l'idée qu'elles n'ont aucun besoin de travailler. Je lui fis cependant plusieurs observations, et je lui témoignai que je doutais de sa véracité; mais il revenait toujours à sa fierté, et m'assura que même maintenant il ne pourrait se

résoudre à aucune espèce de travail. Quoique j'eusse peine à concevoir comment par orgueil un homme peut aimer mieux mendier que de travailler, la persévérance à revenir toujours à la même cause m'engagea à réfléchir sérieusement sur l'orgueil et la fierté.

Je me rappelai vivement le geste grave et hautain avec lequel l'un de mes cousins tirait son mouchoir, le ployait et le remettait dans sa poche; il avait l'âge de sept ans, et quoique j'en avais tout au plus six, j'étais choqué par ses airs de fatuité et d'orgueil. Ce garçon dédaignait aussi toutes les occupations auxquelles on avait coutume de se livrer dans ma famille, et ne voulait rien apprendre de ce qui s'y rapportait: il voulait être militaire. A Vienne, un prince se faisait remarquer par son orgueil ridicule, par sa démarche guindée, par son habitude de citer à tout propos ses aïeux avec emphase. Heureusement il était chauve dans la même région de la tête où j'avais remarqué la proéminence dans celle du mendiant, et je pus m'assurer qu'il avait la même conformation. Ces faits suffirent pour me faire naître l'idée que l'orgueil doit être considéré aussi comme une qualité fondamentale, fondée sur un organe particulier du cerveau.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de prouver à mes lecteurs que l'orgueil, la fierté, la hau-

teur sont des qualités innées, et nullement des qualités acquises. Il n'est personne qui, dans le cercle de ses connaissances, ne trouve des exemples d'hommes orgueilleux et fiers, et par conséquent des preuves de mon assertion. Je n'exposerai donc que très succinctement l'histoire naturelle de l'orgueil.

Histoire naturelle de l'orgueil, de la hauteur, de la bonne opinion de soi-même, dans l'état de santé.

Fierté, orgueil, arrogance, dédain, suffisance, présomption, insolence, etc., dérivent de la même source. Modifiés par divers degrés d'intensité d'action et par l'influence variée d'autres qualités, ils sont tous la manifestation du même organe. Je passe donc sous silence les discussions des grammairiens et d'autres auteurs sur la valeur de chacune de ces modifications, et je m'attache à examiner le rôle que chacune joue et devait jouer dans l'espèce humaine.

« Les hommes ont tous une tendance au despotisme, dit Charles-George Leroy; mais comme il n'y a guère de vœux durables sans espérance, la tendance au despotisme est limitée dans la plupart d'entre eux par le sentiment de l'impuis-

sance, et elle se borne à acquérir la supériorité dans la classe où l'on peut espérer de s'élever. Il en résulte seulement dans chaque homme un désir inquiet d'élévation qui l'éveille, le tourmente et le tient souvent agité pendant toute sa vie. L'idée de distinction étant une fois établie, elle devient dominante, et cette passion subséquente anéantit celle qui lui a donné la naissance. Dès qu'un homme s'est comparé avec ceux qui l'environnent, et qu'il a attaché de l'importance à s'en faire regarder, ses véritables besoins ne sont plus l'objet de son attention ni de ses démarches. S'il ne peut pas être, il veut au moins paraître; et de-là, dans la plupart, le goût de la décoration extérieure et de tout l'appareil qui peut donner aux autres l'idée du pouvoir.... Si l'on n'espère pas attirer sur soi les regards de l'univers ou d'une république entière, on se contente de se faire remarquer de ses voisins, de primer sur ses égaux; et l'on devient heureux par l'attention concentrée de son petit cercle.... Ce désir, par lequel chacun tend à monter au-dessus de la place qui lui est assignée, semble être en contradiction avec une pente à l'esclavage qu'on remarque dans la plupart des hommes, et qui cependant n'est encore qu'une suite de l'amour du pouvoir.... On rampe au pied du trône, afin d'être encore au-dessus d'une foule de têtes

qu'on aime à faire courber. Il doit en résulter que les esclaves les plus bas avec leurs supérieurs, sont les despotes les plus hautains avec ceux que la fortune place au-dessous d'eux; et c'est en effet ce que l'on voit toujours arriver. Le visir humilié en présence de son maître, est bien pressé de rendre aux pachas les dédains du Grand-Seigneur (1). »

Ce sentiment intérieur, suivant qu'il coexiste avec des qualités différentes, se manifeste de tant de manières diverses qu'il semble quelquefois en contradiction avec lui-même; et cependant, quelque forme qu'il revête, c'est toujours l'orgueil, la hauteur. Tel glorieux, ainsi qu'Antisthènes, couvert de haillons, et n'ayant pas vaillant quatre sous, se croirait déshonoré de travailler pour gagner sa vie, méprise et dédaigne tout ce qui l'environne, ne juge aucune chose digne de son attention, et, se suffisant à lui-même, reste dans une inaction complète pour les choses extérieures. Tel autre ne met aucune borne à son insolence; tout ce qui est élevé au-dessus de lui, l'irrite et le blesse. Partout il porte le mépris, l'envie le dévore, il foule tout sous

---

(1) Lettres philosophiques sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux. Nouvelle édition, à Paris, an X (1802), p. 187, 190.

ses pieds, s'érige en maître dans la nature; et par des statues, des monumens, des temples, se place, même de son vivant, parmi les immortels. C'est par orgueil que Philippe II compare la perte de vingt mille hommes avec la perte d'un petit ruisseau. C'est par orgueil que Septime-Sévère foule sous ses pieds le cadavre de son ennemi. C'est par orgueil qu'Aurélien traîne après son char de triomphe les rois vaincus; et c'est par fierté, par générosité, par magnanimité que Marc-Aurèle et Henri IV pardonnent aux traîtres après les avoir subjugués. Ici l'orgueil s'afflige de la persécution la plus légère ou des marques d'indifférence qu'on lui donne; là, il brave toutes les attaques; et les atteintes que lui portent ses ennemis ne font qu'augmenter l'opinion qu'il a de sa haute importance.

Il est un certain nombre d'hommes qui ont l'esprit assez ferme et le cœur assez grand, qui sont assez profondément pénétrés de leur prix, et ont à tel point la passion de l'indépendance, qu'ils savent repousser toutes les influences extérieures tendant à les assujettir. Autant que possible, ils cherchent les états les plus libres pour y fixer leur séjour; ils se vouent à une occupation qui les rend indépendans, qui les exempte de la faveur et des caprices des grands.

La domination sur leurs inférieurs, qui en-

traînerait l'esclavage sous un maître absolu, leur deviendrait insupportable. Les honneurs, les distinctions destinés au mérite, lorsqu'ils sont prodigués à des hommes de rien, ne sont à leurs yeux que des humiliations. S'ils prospèrent, ce n'est que par eux-mêmes; comme le chêne, ils se soutiennent seuls, et tout ce qu'ils sont, ce n'est qu'à eux qu'ils veulent le devoir. C'est-là une fierté qui n'est point encore dégénérée en orgueil, un mérite plutôt qu'un défaut; compagne souvent de grandes vertus, ennemie de toute bassesse, soutien du courage dans les adversités.

Quelques formes variées que revêtent l'orgueil et la hauteur, ils n'en sont pas moins indispensables. Dès que l'homme était destiné pour vivre en société, les uns devaient naître pour dominer, et les autres pour obéir. Maîtres et esclaves, voilà les deux conditions des peuples barbares, et là où l'homme prétend être parvenu au plus haut degré de la civilisation, chaque tentative téméraire qu'il fait pour secouer le joug de l'autorité, lui prouve qu'il est incapable de supporter la liberté. Il n'est nullement vrai que les hommes naissent égaux, et qu'ils soient destinés à exercer tous, les uns sur les autres, la même influence réciproque. La nature a assigné à chacun d'eux un poste différent en leur donnant une organisation, des inclinations et des facultés diffé-

rentes. Celui qui est né dans la servitude s'élève au rang de maître, s'il est doué de talens, de valeur, de courage et d'esprit de domination; et celui qui est né revêtu d'autorité, s'il ne sait conserver les dons qu'il tient d'un caprice de la fortune, descend au rang d'esclave.

Que l'on observe les enfans dans leurs jeux. Il y en a toujours un qui s'arroge l'autorité sur les autres. Il devient général, ministre et législateur, sans que ni lui-même ni les autres s'en soient doutés. La même chose a lieu dans les écoles et dans les familles; partout on reconnaîtra le dédain, la suffisance, la présomption, le caractère altier et superbe, à côté de la modestie, de l'humilité, de la soumission, ou même de la bassesse.

Dans les institutions civiles et militaires, on ne voit partout que chefs et subordonnés; successivement, le pouvoir se concentrant davantage, finit par être, de gré ou de force, le partage d'un seul. Voilà ce qui arrive dans tous les gouvernemens, quelle que soit leur forme, et dans toutes les associations. Même dans la république, il y a toujours un seul homme dont émane l'opinion. Ceux qui se révoltent contre la monarchie, n'y sont portés que par l'envie et la jalousie, étant poussés par la passion de dominer.

Ceux même qui foulent aux pieds tout ordre

social, les hordes de voleurs, les bandes de brigands, témoignent en faveur de la loi établie par la nature. Celui en qui le penchant de dominer est le plus impérieux, se met à la tête, et ses complices le reconnaissent pour leur capitaine et leur maître.

Que ceux qui sont encore tentés de prendre la fierté ou l'orgueil, l'amour de l'indépendance pour une qualité acquise, se transportent chez les sauvages et les barbares! Tous ont le sentiment de leur égalité, et sont ardens à en maintenir les droits. Lors même qu'ils suivent un chef en campagne, ils ne souffriraient point qu'il prétendît à un commandement formel : ils ne sont point asservis à ses ordres ; ils marchent, non en conséquence d'un engagement militaire, mais sur la foi mutuelle, et conduits par une égale ardeur pour le succès de l'entreprise. Chez les Iroquois et les autres nations de la zône tempérée, les titres de *magistrat* et de *sujet*, de *noble* et de *plébéien*, sont aussi peu connus que ceux de *riche* et de *pauvre*.

Les Caraïbes, même après avoir choisi un chef militaire, se gardent bien de lui conférer aucune autorité civile. Leur capitaine ne s'ingère nullement à décider dans les disputes domestiques; les termes de *jurisdiction* et de *gouvernement* n'existent point dans leur langue. Au mi-

lieu du pillage même, la gloire est leur principal objet; les dépouilles des vaincus n'offrent à leurs yeux que le gage de la victoire. Les nations, les tribus, sont leur proie : mais le voyageur solitaire, avec qui il n'y a rien à gagner, si ce n'est la réputation de générosité, ils le laissent passer sans insulte, ou le traitent avec somptuosité.

Les nations grossières d'Occident préféraient dans leurs guerres la mort à la captivité. Plus d'une fois les armées victorieuses des Romains en entrant dans une ville prise d'assaut, ou dans des retranchemens forcés, trouvèrent la mère égorgeant ses enfans, dans la vue de les dérober aux mains de l'ennemi; et le père, armé du poignard teint du sang de sa famille, prêt à le plonger dans son propre sein.

Le principal point d'honneur des nations septentrionales d'Amérique est le courage. C'est même ce point d'honneur, la fierté, qui anime également les prisonniers à souffrir les tortures les plus douloureuses, et ceux qui les font souffrir. Ils exercent plus de cruauté envers ceux qu'ils veulent traiter avec plus de considération, pour leur donner occasion de déployer toute l'énergie de leur courage. Aux lâches, ils font donner une prompte mort par la main des femmes. Ils dédaignent toute occupation mercenaire et vile à leurs yeux, toute en-

treprise qui ne leur offre point des dangers à affronter, et de la gloire à acquérir.

Ainsi tout concourt à prouver que l'orgueil, la hauteur, l'amour de l'autorité, sont innés à l'homme, et que par conséquent ce penchant est fondé sur un organe particulier. Les phénomènes que présente l'état de maladie, nous convaincront encore davantage de cette vérité.

Orgueil, fierté, hauteur, amour de l'autorité dans l'état de maladie.

Conformément aux principes que j'ai déjà énoncés plus d'une fois, on peut inférer de ce que dans l'état de maladie une qualité est portée à un plus haut degré d'activité que les autres, que c'est une qualité fondamentale. Or, dans la manie, l'orgueil, la fierté et la hauteur sont souvent portés à un degré extrême.

« Il est ordinaire, dit M. Pinel, de trouver l'aliénation jointe avec un ton présomptueux, et toute la bouffissure de l'orgueil, seulement durant l'accès, et comme un symptôme qui lui est propre. Ce même vice, porté dès la jeunesse à un très haut degré et comme inhérent à la constitution, peut aussi prendre peu à peu de

l'accroissement, s'exalter et devenir la cause d'une manie réelle. Un homme d'un âge moyen et d'une haute stature, se faisait remarquer par la dureté de ses propos et de ses réponses, non moins que par ses emportemens violens et ses mœurs austères. Sa contenance et les traits de son visage portaient l'empreinte de la hauteur et de l'esprit le plus ombrageux et le plus morose; c'étaient des inquiétudes continuelles, des reproches amers, faits à tous ceux qui l'environnaient, ou même des invectives. Sa sauvage misanthropie augmenta encore par des revers de son commerce, et ce fut alors que la manie se déclara. Il tira des lettres-de-change pour des sommes exorbitantes sur son banquier, ainsi que sur d'autres maisons qui lui étaient étrangères, et bientôt après il fut renfermé pour cause de folie. Il conserva le même orgueil dans le lieu de sa détention, et il donnait des ordres avec toute l'arrogance d'un despote d'Asie : il finit par se croire chancelier d'Angleterre, duc de Batavia, et un puissant monarque. (Doctor Perfect, *Annals of insanity* (1). »

M. Fodéré a couru de grands risques auprès d'un mélancolique qui se croyait le Père Éternel,

(1) Sur l'Aliénation mentale, 2e. édition, p. 36, §. 46.

parce qu'il ne lui avait pas, disait-il, témoigné assez de respect.

Plus bas, il parle d'une manie érotique compliquée d'orgueil.

« Ce genre de mélancolie, dit-il, ne dépend pas uniquement de l'instinct naturel qui porte les sexes l'un vers l'autre, mais il est compliqué des sentimens de vanité et d'orgueil, qui nous persuadent que nous méritons quelque chose de plus qu'humain, ou tout au moins que nous nous sommes attiré les regards des premiers parmi les mortels. Ce n'est ni la jeunesse, ni la beauté, ni les grâces qui nous ont captivés; c'est la puissance, le rang élevé, le luxe des habits, des valets, de la fortune. De-là vient l'idée de quelques dévots, d'être aimés par des sylphes ou des anges; celle de quelques hommes que j'ai connus, qui se desséchaient dans la persuasion que des reines et des princesses les avaient distingués (1).

L'aliénation mentale, accompagnée de fierté, de morgue, d'arrogance, et celle où les malades s'imaginent être général, souverain, Dieu même, est une aliénation très commune.

« Un aliéné de cette sorte, qui habitait une maison en vue du dôme du Val-de-Grâce, prétendit qu'il fallait transporter cet édifice dans le jardin des Tuileries, et que deux hommes suffi-

(1) Traité du *Délire*, T. I, p. 357.

raient pour opérer ce déplacement. Il croyait voir un rapport d'égalité entre la force de deux hommes et la résistance qu'oppose cette masse énorme. On avait beau lui rendre sensible par des exemples l'immense disproportion de l'une à l'autre, en évaluant le poids de chacune des pierres de ce vaste édifice d'une manière approchée, il continua de juger que l'entreprise était possible, et il proposait même de se charger de l'exécution. Il succéda bientôt des extravagances d'un autre genre : le même aliéné se crut propriétaire de toutes les forêts de France, et signait, à ce titre, des mandats de plusieurs millions, à prendre sur le trésor public. Ses idées s'exaltèrent encore davantage, et il finit par se croire le plus grand potentat de l'Europe (1).

» Une femme, privée en grande partie de ses ressources par des événemens de la révolution, perd entièrement la raison, et est envoyée à l'hospice des aliénées ; elle se livre d'abord à un babil intarissable ; et, dans l'excès de son délire, elle adresse des propos décousus aux objets les plus inanimés, et pousse des cris et des vociférations les plus bruyantes ; elle croit être la petite-fille de Louis XIV, et réclame ses droits au trône.

(1) Traité de l'Aliénation mentale, par M. Pinel, 2e. édition, p. 92, §. 109.

Son imagination semble bientôt réaliser ses désirs. C'est elle qui dispose en idée des contributions, et qui tient l'armée à sa solde. Un étranger vient-il dans l'hospice, elle croit que c'est en son honneur; et c'est, dit-elle, par ses ordres seuls qu'on a pu l'introduire. Ses compagnes d'infortune, dans l'hospice, sont pour elle des marquises et des duchesses qui marchent à sa suite, et elle leur donne des ordres avec le ton de l'autorité suprême (1).

» Un aliéné, renfermé dans une pension de Paris, et qui durant ses accès se croyait le prophète Mahomet, prenait alors l'attitude du commandement et le ton du Très-Haut; ses traits étaient rayonnans, et sa démarche pleine de majesté. Un jour, que le canon tirait à Paris pour des événemens de la révolution, il se persuade que c'est pour lui rendre hommage, il fait faire silence autour de lui, et il ne peut plus contenir sa joie (2).

» Un père de famille, très recommandable, perd sa fortune et presque toutes ses ressources par des événemens de la révolution, et une tristesse profonde le conduit bientôt à un état ma-

---

(1) Traité sur l'Aliénation mentale, par M. Pinel. 2e. édition, p. 109, §. 123.

(2) *Idem*, p. 111, §. 124.

niaque; les symptômes, loin de céder au traitement ordinaire, et même aux moyens de répression les plus inhumains, empirent, et on le transfère à Bicêtre, comme incurable. Jamais aliéné n'a donné un plus libre cours à ses actes d'extravagance : il se redresse sur lui-même tout bouffi d'orgueil, croit être le prophète Mahomet, frappe à droite et à gauche tous ceux qui se rencontrent sur son passage, et leur ordonne de se prosterner et de lui rendre hommage. Toute la journée se passe à prononcer de prétendus arrêts de proscription et de mort; ce ne sont que menaces, propos outrageans contre les gens de service; l'autorité du surveillant est dédaignée et méconnue. Un jour même que sa femme éplorée vint le voir, il s'emporte contre elle, et l'aurait peut-être assommée si l'on ne fût accouru à son secours. Que pouvaient produire les voies de douceur et les remontrances les plus modérées contre un aliéné qui regardait les autres hommes comme des atômes de poussière (1)?

» Trois aliénés qui se croyaient autant de souverains, et qui prenaient chacun le titre de Louis XIV, se disputent un jour les droits de la royauté, et les font valoir avec des formes un peu trop énergiques. La surveillante s'approche

(1) *Ibid.*, p. 215, §. 196.

de l'un d'eux, et le tirant un peu à l'écart : « Pour-
» quoi, lui dit-elle d'un air sérieux, entrez-vous
» en dispute avec ces gens-là, qui sont visible-
» ment fous? ne sait-on pas que vous seul devez
» être reconnu pour Louis XIV? » Flatté de cet hommage, il se retire aussitôt en regardant les autres avec une hauteur dédaigneuse (1).

» Une femme, très impérieuse, et accoutumée à se faire obéir aveuglément par un mari plus que docile, restait au lit une partie de la matinée, exigeait ensuite qu'il vînt à genoux lui présenter à boire; et dans les extases de son orgueil, finit par se croire la Vierge-Marie (2).

» Un homme, d'un âge moyen, avait toujours été remarquable par la dureté de ses propos et un air sombre et ombrageux : toujours inquiet, querelleur et prêt à s'emporter, son caractère s'aigrit encore par quelques revers de fortune; il devint jaloux, misanthrope au plus haut degré, et insupportable à sa propre famille. Ce fut alors que son délire éclata. Il tira des lettres-de-change pour des sommes énormes, même sur des banquiers avec lesquels il n'avait aucune relation. Relégué enfin dans une maison d'aliénés, il y déploya toute l'arrogance d'un despote

(1) *Ibid.*, p. 220, §. 198.
(2) *Ibid.*, p. 303, §. 252.

d'Orient, et il exigea des hommages qu'on ne rend qu'aux souverains. Cette bouffissure d'orgueil, contre laquelle tous les moyens qu'on put prendre furent vains, dégénéra peu à peu en un état de stupeur et d'idiotisme incurable (1).

» La marque la plus certaine que ces aliénés approchent de la guérison, c'est quand ils commencent à entrevoir le ridicule et le faux de leurs prétentions, et qu'ils deviennent dociles aux remontrances et aux raisonnemens des surveillans et des médecins.

» Un homme, dans la vigueur de l'âge, renfermé à Bicêtre, croit être roi, et s'exprime toujours avec le ton du commandement et de l'autorité suprême. Il avait subi le traitement ordinaire à l'Hôtel-Dieu, où les coups et les actes de violence n'avaient fait que le rendre plus emporté et plus dangereux. Un jour il écrivait à sa femme une lettre pleine d'emportemens, et l'accusait avec amertume de prolonger sa détention pour jouir d'une liberté entière. Il la menaçait d'ailleurs de tout le poids de sa vengeance. Avant d'envoyer cette lettre, il en fait lecture à un autre aliéné convalescent, qui improuve ces emportemens fougueux, et lui reproche, avec le ton de l'amitié, de chercher à réduire sa femme

(1) *Ibid.*, p. 400.

au désespoir. Ce conseil sage est écouté et accueilli; la lettre n'est point envoyée; elle est remplacée par une autre pleine de modération et d'égards. Le surveillant de l'hospice, instruit de cette docilité à des remontrances amicales, y voit déjà les signes manifestes d'un changement favorable qui se prépare; il se hâte d'en profiter, se rend dans la loge de l'aliéné pour s'entretenir avec lui, et il le ramène par degré au principal objet de son délire. « Si vous êtes souverain, lui » dit-il, comment ne faites-vous pas cesser votre » détention, et pourquoi restez-vous confondu » avec des aliénés de toute espèce? » Il revint les jours suivans s'entretenir avec lui, en prenant le ton de la bienveillance et de l'amitié; il lui fait voir peu à peu le ridicule de ses prétentions exagérées, lui montre un autre aliéné convaincu aussi depuis long-temps qu'il était revêtu du pouvoir suprême, et devenu un objet de dérision. Le maniaque se sent d'abord ébranlé; bientôt il met en doute son titre de souverain; enfin il parvient à reconnaître ses écarts chimériques. Ce fut dans une quinzaine de jours que s'opéra cette révolution morale si inattendue; et après quelques mois d'épreuve, ce père respectable a été rendu à sa famille (1).

(1) Traité de l'Aliénation mentale, par M. Pinel, 2e. édition, p. 254.

Cette aliénation mentale partielle prouve donc que l'orgueil est une qualité fondamentale affectée à un organe particulier du cerveau.

Siége et apparence extérieure de l'organe de l'orgueil, etc.

Les preuves que j'ai rapportées dans l'historique de la découverte de l'organe de l'orgueil ne me paraissant pas suffisantes pour établir le siége et l'apparence extérieure de cet organe, je rassemblai des faits nouveaux pour prévenir encore le reproche de soutenir gratuitement des paradoxes. Dans l'exposé que l'on va lire, je suis obligé de me restreindre à un petit nombre de faits, tout comme pour les autres organes; mon but est rempli, si ceux que je rapporte mettent les naturalistes en état de faire eux-mêmes des observations ultérieures.

Cet organe est formé par les circonvolutions du cerveau (XII) placées dans la ligne médiane, immédiatement derrière et au-dessous du sommet de la tête; et c'est par cette raison qu'il ne se manifeste à la surface du crâne que par une protubérance allongée unique, quoiqu'il existe dans chacun des hémisphères. Voy. le XII, dans les cerveaux, Pl. IX, Pl. XI, Pl. XII, et dans

le crâne, Pl. XXX. Ce n'est que dans le cas où les deux hémisphères sont un peu écartés, que cet organe se présente double à la surface de la tête.

Je commence par un exemple qui a beaucoup de rapport avec celui de mon mendiant. Un jeune homme, doué de facultés intellectuelles au-dessus du médiocre, avait montré, dès sa première enfance, une hauteur insupportable. Il soutenait constamment qu'il était de trop bonne maison pour travailler et pour s'appliquer à quoi que ce soit. Rien au monde ne pouvait le corriger de son travers. On l'avait mis pour dix-huit mois dans une maison de correction à Haina.

Un médecin de Vienne, homme très aimable, poussait la fierté à un tel point, que toutes les fois qu'il était appelé à une consultation, même avec des médecins plus anciens que lui, ou avec des professeurs publics, il prenait toujours le pas, tant pour entrer dans la salle que pour en sortir. Lorsqu'il était question de signer quelque pièce, il prétendait toujours apposer sa signature le premier. Il s'était lié avec le directeur du grand hôpital, mais uniquement, à ce que plus tard il me dit plusieurs fois, pour le supplanter.

J'ai vu à Heidelberg une jeune fille de dix-huit ans, d'un caractère remarquable. Tous les pro-

pos et tous les gestes un peu libres la révoltent. Elle cite Dieu à toute occasion, comme s'il se mêlait particulièrement de ses intérêts. Lorsqu'elle parle, l'assurance et la présomption se peignent dans ses traits; elle tient la tête levée et un peu en arrière, et tous ses mouvemens de tête expriment la hauteur. Elle n'est susceptible d'aucune soumission; dans la colère, elle est violente et capable de se porter à tous les excès. Quoique fille d'un marchand de plumes, elle parle sa langue avec une rare pureté, et ne recherche le commerce que des personnes d'un état au-dessus du sien.

Un comte, qui était entré au service, n'avançait pas, comme il croyait l'avoir mérité. Il s'entretint souvent avec moi sur plusieurs objets; il parlait très sensément, mais il prenait toujours l'attitude du commandement.

L'organe de l'orgueil était très développé chez ces quatre personnes.

Cet organe était également très prononcé chez un aliéné de Bade, près Rastadt; cet homme, dont la folie consistait à se croire major, avait la tête très petite. L'organe de l'orgueil était la seule partie cérébrale qui fût développée à un haut degré; toutes les autres circonvolutions étaient très petites; l'hémisphère gauche, et par conséquent le côté gauche de la tête, était plus grand que le

droit. Les os crâniens étaient denses, mais assez minces, parce qu'il était mort de la phthisie, et dans un âge très avancé.

Dans l'hospice des pauvres de Fribourg, nous vîmes un aliéné extrêmement fier, qui a quelquefois des accès d'une véritable frénésie, pendant lesquels il commettrait des meurtres et des incendies si l'on ne l'en empêchait. Il annonce d'un ton véhément et pathétique, qu'il est la souche à l'aide de laquelle Dieu a créé le monde et le conserve; qu'il a été couronné par Jésus-Christ; qu'il est le jeune homme que la reine du Ciel a choisi pour son époux, etc. Son attitude est celle d'un despote arrogant : pénétré de sa haute importance, il croise ses bras, et pour donner une idée de la force étonnante qui réside en lui, se frappe avec violence la poitrine, le ventre et les flancs. D'ordinaire, il se tient, un pied placé en avant de l'autre, le corps droit et un peu retiré en arrière. Lorsque je le priai de me laisser toucher sa tête, il me répondit avec une arrogante fierté : « Je n'ai point de *tête*, j'ai un CHEF (1), » et il se retourna, ne nous jugeant pas dignes de

(1) Ich habe Keinen *Kopf*, sondern ein *Haupt*. *Kopf*, tête dans le langage ordinaire. *Haupt*, tête des rois et des dieux, dans le langage le plus relevé, presque uniquement réservé à la poésie.

l'approcher. Nous vîmes cependant distinctement qu'il avait l'organe de l'orgueil très proéminent. Socrate ne se trompait pas en disant à Antisthêne : *Je vois ton orgueil à travers les trous de ton manteau* ; car dans son buste, l'organe de l'orgueil est extraordinairement développé; voy. Pl. LXIX, fig. 5.

Nous avons eu occasion plusieurs fois d'examiner des têtes de chefs de brigands, et dans toutes nous avons trouvé cet organe extrêmement développé. Chez un brigand, que nous vîmes à Marbourg, et que l'on croyait être le fameux Picard, nous trouvâmes les organes de la rixe, du meurtre, du vol, de la fermeté, mais surtout celui de l'orgueil, développés à un très haut degré. Ses manières étaient fières, hautaines et dédaigneuses; on prétend que de tous les chefs de brigands, c'était le plus dangereux. Long-temps auparavant, j'avais observé un développement tout aussi considérable des organes du meurtre, de la fermeté et de l'orgueil chez un autre chef de brigands dont j'ai parlé à l'occasion de l'organe de l'instinct carnassier. Poussé à bout par les coups qu'on lui donnait pour lui faire dénoncer ses complices, il s'étrangla avec sa chaîne.

Nous avons remarqué que les chefs de rebelles, les ennemis de l'autorité et de la souve-

raineté, les instigateurs dans les révoltes, etc., sont constamment des hommes fiers et ambitieux. Nous vîmes à Spandau deux chefs de rebelles, père et fils; chez l'un et chez l'autre les organes de la fermeté et de l'orgueil étaient très fortement développés. Plusieurs autres détenus, pour cause d'insubordination, avaient la même organisation. L'organe de la hauteur et du penchant à dominer est développé d'une manière étonnante dans le crâne du sculpteur Ceracchi, Pl. LXIX, fig. 6, que je conserve dans ma collection; cet individu fut guillotiné à Paris. Déjà à Vienne, où j'étais médecin de sa famille, cet homme s'était prononcé de la manière la plus révoltante contre tout ce qui est revêtu d'autorité, et principalement contre le pape. Il oubliait son art pour ne faire que rêver aux moyens de détruire les monarchies. Ces hommes renverseraient tous les trônes pour s'ériger eux-mêmes en despotes. Ainsi l'organisation confirme ce que l'histoire de tous les temps nous a enseigné sur le but des révolutions : *ôtez-vous de là que je m'y mette.*

L'influence des circonstances extérieures est très sensible sur cet organe comme sur les autres. On remarque généralement que les habitans des montagnes sont plus fiers que les habitans de la plaine; qu'ils ont un plus grand amour de l'indé-

pendance, et sont plus disposés à la révolte. Aussi dans nos voyages n'avons-nous trouvé nulle part l'organe de l'orgueil plus généralement développé à un très haut degré que chez les Suisses. Qui ne connaît l'inflexible orgueil des habitans de certaines provinces de l'Espagne ?

Jusqu'ici j'ai parlé de l'orgueil, de la hauteur, du penchant à dominer, de la bonne opinion de soi-même, de l'arrogance, de l'esprit d'indépendance; mais à quelle qualité fondamentale se rapportent toutes ces modifications? Avant de prononcer sur cette question, il faut que le lecteur discute avec moi un point très douteux. Ici encore, je m'en tiendrai uniquement aux faits, et dès que nous serons arrivés à la limite où les faits nous abandonnent et laissent le champ ouvert au raisonnement, je subordonnerai de grand cœur mon propre jugement à la sagacité du lecteur, et cela d'autant plus volontiers, qu'il n'en peut rien résulter de défavorable pour l'organologie.

Sur l'instinct qui dirige les animaux dans le choix des lieux qu'ils habitent. (*Aufenthaltssinn*).

Après avoir donné mon attention à l'orgueil, comme qualité particulière, et à son organe chez l'homme, je voulus voir si mes observations se confirmeraient chez les animaux. J'examinai donc les têtes des animaux dont on a coutume de dire qu'ils sont fiers : par exemple, des chevaux de race, du coq, du paon, etc. Je ne trouvai chez aucun d'eux un développement remarquable des parties cérébrales correspondantes à l'organe de l'orgueil chez l'homme; mais je trouvai bien un développement considérable de ces parties dans des animaux chez lesquels je n'aurais jamais songé à le chercher, c'est-à-dire, chez ceux qui séjournent sur les hauteurs, sur les montagnes, et qui se tiennent volontiers dans le haut des airs, chez le chevreuil, le chamois, le bouquetin, chez certaines espèces d'aigles et de faucons; et ce qui me frappa le plus, la partie cérébrale en question était d'autant plus développée, et la proéminence allongée d'autant plus saillante, que ces animaux ont leur demeure habituelle sur des lieux plus élevés.

Que le lecteur s'imagine l'étonnement où me

mit un semblable phénomène. La prédilection des animaux pour les hauteurs au physique, dépendre des mêmes parties que l'orgueil, disposition morale, chez l'homme! voilà ce qui doit paraître à tout le monde aussi invraisemblable et aussi inadmissible que cela me le parut au premier abord à moi-même.

Je me suis fait la loi de communiquer la marche de mes observations, ainsi que la manière dont elles ont fait naître mes opinions. Des opinions qui n'ont pas pour base des faits, sont sinon fausses, du moins très hasardées. Le naturaliste doit par conséquent être moins sensible au reproche d'avoir mal interprété les faits, qu'à celui de s'en rapporter au seul raisonnement. Je commence par donner quelques détails sur les lieux qu'habitent les animaux. Peut-être découvrirons-nous plus tard quelque analogie entre deux choses en apparence très disparates.

L'on se trompe si l'on attribue le choix du lieu qu'habitent les animaux, à leur seule volonté. La nature a assigné sa place au bouquetin et au crocodile, tout comme au cèdre et au saule. Les champs et les bois, les vallées et les montagnes, les marais infects et les habitations des hommes, le Sud et le Nord, sont destinés à être peuplés par différentes espèces d'animaux. Il existe deux variétés de la plupart des animaux

les plus généralement connus. L'une habite les hauteurs, l'autre la plaine; l'une les villages, les villes et les jardins; l'autre les forêts et les bords des fleuves. Nous connaissons le moineau domestique et le moineau des bois, le rossignol des jardins et le rossignol des hauteurs boisées; le chardonneret des jardins, et le chardonneret des bois, le lièvre des champs et le lièvre des montagnes. D'où vient que des animaux, d'ailleurs si semblables, recherchent des habitations qui se ressemblent si peu?

Cette différence est bien plus prononcée encore pour les différentes espèces. La perdrix, la gelinotte, le lagopède, la ganga (gelinotte des Pyrénées), le zizel, la marmotte, le rat d'eau, la taupe, le rat commun, le rat des greniers, le mus ratus, l'hirondelle des hautes montagnes, l'hirondelle de rivage, l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle de cheminée: quelle différence dans le choix de leur demeure! et comme il est constant, on ne peut pas l'attribuer à une volonté dirigée par le hasard, mais à une loi invariable de la nature. Mais de quelle manière la nature a-t-elle assigné à chaque animal les lieux qu'il doit habiter?

Rien n'est plus facile, dit-on, que de répondre à cette question: le chamois gravit les montagnes, et le canard se plonge dans l'eau, parce

que le besoin les y appelle, parce que c'est là qu'ils trouvent leur nourriture.

Il n'y a nul doute qu'il existe une harmonie entre l'organisation des animaux et le monde extérieur; sans cela, la nature et les animaux seraient dans une contradiction éternelle. Si les marais étaient désignés comme demeure au chamois, tandis que la nourriture qui lui convient croît au haut des montagnes, son espèce aurait bientôt disparu de la surface du globe. C'est pour cela que chaque animal est, et devait nécessairement être organisé de manière à établir sa demeure dans des lieux où il trouvât sa pâture. Voilà une institution bienfaisante de la nature. Mais ce n'est pas la nourriture seule qui détermine l'animal à établir sa demeure dans tel lieu, de préférence à tel autre. Les différentes variétés de la même espèce que je viens de nommer, pourraient se sustenter avec la même nourriture; c'est ce qui fait que quand les circonstances extérieures forcent les animaux, ils se déterminent à vivre dans les endroits où ils ne vivraient pas s'ils en avaient le choix. Du reste, le chamois et le bouquetin grimpent bien plus haut que les régions où se trouve leur pâture. C'est une impulsion intérieure qui les pousse à rechercher les sommets les plus escarpés des montagnes. C'est de même que le petit canard traînant encore la

coque de son œuf, sans aucune connaissance préalable, court à l'eau sans écouter les cris d'anxiété de la poule qui l'a couvé. L'alouette s'élève dans les airs en chantant, quoique rien ne l'empêche de chanter sur terre. L'aigle royal guette sa proie du haut des nues, quoiqu'il pût bien aussi chasser dans les régions inférieures, comme le hibou. Tous les jours nous voyons les hirondelles, les pigeons, les corneilles s'élever dans les airs pour leur seul plaisir, en décrivant mille cercles, sans aucune intention de chercher leur nourriture.

Apparence extérieure de l'organe des hauteurs chez les animaux.

Chez tous les animaux qui cherchent le séjour des endroits élevés, on trouve dans la ligne médiane, immédiatement au-dessus de l'organe de l'amour de la progéniture, ou entre les deux bosselures qu'il forme dans le cas où il est double, une proéminence allongée, marquée XII, sur toutes les planches, absolument semblable à l'organe de l'orgueil chez l'homme. Que l'on compare Pl. LXV, les crânes du chevreuil et de la chevrette, chez lesquels cet organe n'est encore que très peu marqué, avec ceux du cha-

mois, fig. 1, et le bouquetin, fig. 2, Pl. LXXIII, chez lesquels il a son plus haut degré de développement. On voit que l'élévation XII, dans le chevreuil, est moins bombée que dans le chamois, dans le chamois moins que dans le bouquetin qui recherche toujours sur les plus hautes montagnes le sommet des rochers les plus élevés. Ainsi, par la seule inspection de cette région de la tête, on peut déterminer avec certitude laquelle des espèces que l'on examine vit dans la plaine, et laquelle habite les hauteurs; et c'est selon qu'un aigle ou tout autre oiseau s'élance le plus haut dans les airs, que cette région du crâne est plus ou moins bombée. Chez le rat de cave, cette région est plane; chez le rat des greniers, qui aime à grimper sur les arbres, elle est bombée. La même différence existe entre le crâne de la perdrix commune, et celui de la perdrix des montagnes; entre celui du lièvre des champs et celui du lièvre des montagnes. J'ignore si cette partie cérébrale subit des modifications semblables chez les animaux aquatiques. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut admettre un organe particulier, dont l'activité assigne aux animaux les lieux qu'ils ont à choisir pour leur demeure. Il est certain encore qu'un développement considérable de cet organe inspire aux animaux une prédilection pour les lieux élevés. Or donc, si

l'on pouvait rendre vraisemblable que la même partie cérébrale, qui inspire aux animaux le penchant pour les hauteurs, modifiée différemment, et influencée par l'activité simultanée d'autres organes, produit l'orgueil chez l'homme, et que par conséquent la prédilection pour les hauteurs au physique, ne diffère pas essentiellement de la hauteur au moral, mais seulement par son objet, l'on pourrait désigner le résultat de l'action de cet organe par la dénomination *instinct des hauteurs*, *instinct de l'élévation*, du moins pour le cas de son développement plus qu'ordinaire. Ici se présente donc naturellement la question : Y a-t-il une différence essentielle entre l'instinct des hauteurs physiques chez les animaux, et le penchant de l'homme à s'élever à une hauteur morale ? Cette différence est-elle réellement assez grande pour qu'il soit ridicule de ne considérer l'un et l'autre que comme des gradations différentes du même penchant? Ou bien est-il possible de découvrir une analogie entre les deux ? Ceux qui soutiennent la négative ont gain de cause, parce qu'ils ont pour eux d'avance tous les lecteurs et tous les auditeurs. Quant à moi, l'opinion de la multitude ne saurait me rebuter. Je vais donc exposer le pour et le contre.

Existe-t-il une analogie entre l'instinct des hauteurs chez les animaux, et l'orgueil ou la fierté chez l'homme?

Si l'organe de l'instinct des hauteurs chez les animaux, et celui de la fierté chez l'homme, occupent la même place dans le cerveau et dans le crâne, cela milite en faveur de leur analogie.

J'ai signalé, à la vérité, dans le cerveau et dans le crâne, immédiatement entre et au-dessus de l'organe de l'amour de la progéniture, une place comme m'étant encore inconnue, IV, Pl. IX et XI; et ce n'est qu'au-dessus de cette place que j'ai indiqué l'organe de l'orgueil, XII. Malgré tous mes soins, je n'ai jamais pu remarquer à cette place aucune espèce de proéminence, ni deviner la signification qu'elle pourrait avoir. J'ai trouvé tout au contraire que dans plusieurs crânes la proéminence de l'orgueil s'étend jusqu'à celle de l'organe de l'amour de la progéniture. Ceci a lieu lorsque l'organe de l'orgueil a acquis un développement considérable. Il semble donc déjà probable que la circonvolution marquée IV, Pl. IX et Pl. XI, appartient à l'organe de la fierté. Je suis d'autant plus porté à croire que cette circonvolution et celle marquée XII constituent un seul organe, que les circonvo-

lutions qui suivent immédiatement l'organe de la propagation, et qui sont placées tout-à-fait dans la ligne médiane (1), sont très développées chez les animaux doués éminemment de l'instinct

---

(1) L'anatomie comparée offre des différences très remarquables pour le siége de l'organe du penchant à la hauteur physique, et pour l'organe de l'amour de la progéniture. Chez l'homme et chez le singe, par exemple, l'organe de l'amour de la progéniture s'étend en grande partie dans les lobes postérieurs des hémisphères, jusqu'à la ligne médiane. Chez les oiseaux et chez la plupart des mammifères, cet organe ne se trouve plus placé dans la ligne médiane. Il occupe la partie postérieure du second rang de circonvolutions, à commencer par la ligne médiane. Cette circonstance produit aussi une variation du siége de l'organe de la hauteur. Dans l'homme et dans le singe, il existe une masse cérébrale entre le cervelet, organe de la propagation, et l'organe de la hauteur. Dans d'autres animaux, lorsqu'ils sont destinés à rechercher les lieux élevés, les circonvolutions moyennes qui suivent immédiatement après le cervelet, sont très développées, et forment une proéminence bombée oblongue. Pour mieux faire sentir ces différences, j'ai fait dessiner les cerveaux d'un chat et d'un singe, les crânes d'une chatte et de la panthère, Pl. LXXVII, les circonvolutions XII, XII, et l'élévation XII, sont l'organe de la hauteur. Les circonvolutions II, II, et les proéminences II, appartiennent à l'organe de la progéniture.

des hauteurs; le cerveau et le crâne du chamois et du bouquetin en fournissent un exemple frappant. Dans le cas même où nous supposerions que la partie inférieure IV de ces circonvolutions produisît l'instinct des hauteurs au physique, et la partie supérieure XII la fierté, le très proche voisinage de ces parties cérébrales nous conduirait toujours à admettre une analogie dans leurs fonctions.

Il ne faut pas oublier que dans l'homme plusieurs organes sont plus volumineux et plus compliqués que chez les animaux. L'organe du sens des localités, celui de la musique, et même celui de l'amour physique, sont plus parfaits dans l'homme, dans la même proportion que leurs fonctions le sont davantage, quoique la destination primitive reste essentiellement la même. Il serait donc très conforme à la marche de la nature, que l'organe dont il s'agit maintenant, fût aussi plus volumineux dans l'homme, puisque son activité est destinée à un but plus élevé.

L'action de cet organe paraît dans quelques cas se restreindre, chez l'homme même, à un instinct des hauteurs physiques. Je connais des hommes qui ont la passion de grimper sur les montagnes, de monter sur les clochers, etc. Partout où les conduit le hasard, leur première affaire est d'escalader les hauteurs des environs;

les contrées montueuses sont celles qu'ils préfèrent à toutes les autres. J'ai trouvé à tous ceux que j'ai examinés, un assez grand développement de cette partie cérébrale.

Et comment se fait-il que cet organe se développe davantage sur les hauteurs que dans la plaine? Je sais parfaitement que l'on peut avoir autant d'orgueil dans une vallée que sur une montagne; mais il n'en est pas moins vrai que la fierté se trouve bien plus fréquemment dans les sites élevés. S'il n'existe pas une très grande analogie entre l'instinct des hauteurs et l'orgueil, pourquoi les montagnards sont-ils plus fiers, plus passionnés pour l'indépendance, plus portés à l'esprit de domination que le reste des hommes? Pourquoi imaginent-ils être élevés autant au-dessus des habitans de la vallée au moral, qu'ils le sont effectivement au physique par les lieux qu'ils habitent?

Que l'on observe les enfans, ou même les adultes, lorsque dans leurs jeux ils se laissent aller au premier sentiment et au premier mouvement qu'ils éprouvent : ils se dressent sur la pointe des pieds, ils montent sur des chaises, et trouvent du plaisir à comparer leur taille avec celle des grandes personnes, et même à les surpasser. Les femmes petites et orgueilleuses choisissent une coiffure très élevée, portent des ta-

lons fort hauts. Qu'est-ce qui chatouille plus l'orgueil du guerrier, que des bonnets à poil, des casques surmontés d'énormes panaches? En général, tout ce qui hausse, tout ce qui grandit notre moi, part du sentiment intérieur de l'orgueil, et réveille ce sentiment en réagissant sur nous. Il est usité chez tous les peuples de placer dans un endroit élevé ceux qui commandent aux autres. Qu'y aurait-il de commun entre un trône et le pouvoir souverain, si l'homme n'était pas guidé en cela par un sentiment intérieur qu'il ignore lui-même?

On objecte que les enfans montent sur les bancs, parce qu'on leur refuse bien des choses par la seule raison qu'ils sont petits; parce qu'ils ont remarqué les prérogatives dont jouissent les grandes personnes, ou parce qu'ils en ont entendu faire toutes sortes d'éloges.

Je ne crois pas que cette conduite constamment uniforme des enfans se fonde sur de semblables réflexions. J'y vois bien plus naturellement la première manifestation enfantine de l'orgueil.

Que l'on persuade aux hommes, ajoute-t-on, que la place la plus basse est la plus honorable, et tout le monde la préfèrera.

Je l'accorde, mais je crois que cela n'arrivera que parce que l'homme est assez raisonnable pour attacher plus de prix à une place de dis-

tinction morale qu'à une élévation purement physique.

Toutes les expressions par lesquelles nous désignons l'orgueil, ou par lesquelles nous exprimons le prix que nous attachons à une chose, au moral, sont prises de la hauteur physique. Il porte le nez haut, il s'élève, il monte de plus en plus, il se rengorge, il se pavane, il nous regarde du haut de sa grandeur, il est sur le pinacle, il a vaincu tous les obstacles qui s'opposaient à son élévation; il a l'air hautain, il a l'humeur, la mine et les manières hautaines; ses hauteurs lui font beaucoup d'ennemis, etc. Toutes les expressions par lesquelles nous désignons le contraire de l'orgueil et du prix que nous attachons à une chose au moral, sont prises dans le sens inverse de la hauteur physique. L'hypocrite rampe; il rentre en terre de honte; rien n'est plus digne de mépris que la bassesse; rabattre l'orgueil, la fierté; fouler aux pieds son crédit; sa faveur baisse; Dieu abaisse le superbe; Rome abaissa l'orgueil de Carthage; s'abaisser à des choses indignes de soi; se prosterner devant la majesté de l'Être suprême; l'humble s'abaisse; lorsqu'on veut toujours s'élever, on doit craindre d'être forcé de descendre.

Piron voulant peindre le caractère altier de Gustave Wasa, monta machinalement sur une

échelle, poussé par un instinct aveugle. Ainsi placé, les pensées, les images et les expressions propres à son tableau vinrent se présenter en foule à son esprit. Hylas joua un jour un rôle qui finissait par ces mots : le grand Agamemnon! L'acteur, pour rendre cette idée de grandeur, se dressa violemment. Engel observe, dans sa Mimique, qu'Hylas eût dû seulement se soulever sans trop d'effort, rendre par sa pose l'élévation et la noblesse, et exprimer dans ses traits le sérieux d'un homme qui réfléchit profondément; qu'alors sa pantomime eût précisé davantage l'idée de la grandeur morale d'un souverain.

Fouquet, connu par ses profusions, son orgueil et son ambition, fit placer dans ses armes, et dans plusieurs endroits de son magnifique château, un écureuil avec la légende : *quò non ascendam*, où ne monterais-je pas?

M. B*** avait toujours été rempli d'une fierté qui l'empêchait de se familiariser, dans son enfance, avec ses camarades, et plus tard avec ses égaux. A la suite d'une blessure à la tête, par laquelle l'organe des hauteurs se trouva lésé, et pendant la convalescence, qui fut très longue, cette faculté s'exalta chez lui au point qu'il traitait ses supérieurs comme des subordonnés, et qu'il leur écrivait des lettres par lesquelles, dans un style

bref et impératif, il leur enjoignait de lui accorder telle ou telle faveur, telle ou telle distinction. Il était en même temps devenu sujet à des visions, dont on verra dans un instant la nature. Ces détails m'ont été communiqués par sa femme. En voici de plus étendus que présente, sur sa maladie, la lettre suivante, écrite par lui-même, et dont l'original est entre mes mains.

» Je réponds au désir que vous avez de connaître les circonstances diverses d'un accident qui m'est arrivé à ***. J'aurais pu faire un tableau plus étendu de toutes les visions que j'ai eues pendant ma maladie, si je m'en étais avisé dans le temps; mais j'ai cherché à les oublier pour ne pas devenir fou; c'est déjà être un peu fou que de s'occuper de ses visions. Voici le fait.

» Je venais de changer de logement. J'étais fort mécontent de mon domestique; et, le jour de mon accident, je lui avais donné l'ordre d'aller coucher au château de ***. Revenu seul dans ma chambre, vers les dix heures du soir, (c'était, je crois, dans le mois de décembre), je me disposais à me coucher; et, après m'être déshabillé, j'éteignis le feu de mon foyer. En me relevant, je me frappai à la partie supérieure de la tête, la plus élevée en arrière, contre un clou que l'on avait fiché au-dessous du manteau

de la cheminée : son objet était, à ce qu'il paraît, de soutenir une ficelle, par laquelle nos prédécesseurs dans le logement attachaient leurs petites provisions pour les faire rôtir. Je tombai sans connaissance dans la cheminée. Voici comment on m'a rapporté que j'étais placé : J'étais tombé sur le côté gauche, la tête et une partie du corps dans la cheminée. Mes pieds, en s'allongeant dans la chute, avaient rencontré la table de nuit qui était renversée sur moi.

» Le lendemain, lorsque la fille de chambre vint pour faire mon lit, elle me trouva dans cette position et sans connaissance. Elle appela du secours. On me mit au lit. M. C***, mon ami, m'a soigné dans ma maladie.

» Malgré tous les soins qui me furent donnés, je restai deux ou trois jours sans reprendre connaissance. Je fus condamné par les médecins. On me crut mort, et un officier fut désigné pour commander le bataillon qui devait me rendre les honneurs funèbres. Enfin, le second ou le troisième jour, je revins à moi, et l'on m'apprit tout ce qui m'était arrivé. J'écrivis à ***, pour lui dire que je n'étais pas mort.....

» Après avoir repris mes sens, je fus atteint d'une fièvre nerveuse très violente. Je devins fort mal; je battais la campagne; je disais, dans le transport de la fièvre, que j'avais des clous

dans la tête; je me figurais que le sang me sortait par les oreilles; je ne sais pas si ce dernier effet a eu lieu réellement. Voici les visions que j'ai eues : je ne puis dire si c'est pendant le temps que j'ai été sans connaissance, ou après avoir repris mes sens, et pendant les accès de ma fièvre.

» Il me semblait que je m'élevais au-dessus des nuages, quelquefois très haut; mais plus ordinairement dans la région moyenne. Je voyais souvent l'image d'un homme couvert d'une armure de fer demi-brillante, et armé de toutes pièces. Dans mes voyages aériens, j'ai vu des choses fort extraordinaires que je ne me rappelle plus : je passais rapidement des régions brûlantes aux régions glacées; enfin je descendais quelquefois sur une espèce de terrasse, et dans de profonds abîmes; je me promenais dans des prairies où je voyais quantité de diamans et de fort belles choses que je voulais ramasser. On m'a dit que mes mains faisaient en effet le simulacre de ramasser quelque chose.

» Après avoir avalé pendant plusieurs semaines une grande quantité de drogues, et particulièrement beaucoup d'éther, je parvins à une convalescence qui était une autre maladie. Beaucoup de personnes ont paru prendre part à mon rétablissement. J'allais dans les réunions de la so-

ciété, et je cherchais à me distraire par tous les moyens possibles. Chez moi, je dessinais, quoique le médecin me l'eût défendu, parce que j'avais la vue très affaiblie. J'ai eu, pendant près de trois mois de convalescence, des idées fort singulières qui n'avaient aucune justesse; elles étaient sans doute la suite de mes visions; je voulais m'élever en volant, et pour cela j'avais imaginé de faire des ailes de carton : je n'ai cependant pas mis à exécution cette idée absurde. »

J'ajouterai que pendant sa convalescence, M. B*** a toujours conservé les dispositions fières et orgueilleuses qui s'étaient antérieurement fait remarquer en lui. Entre autres faits qui m'ont également été rapportés par sa femme, je citerai celui-ci, qu'il aurait cru s'avilir en se soumettant ou en permettant que sa femme se soumît aux actes domestiques les plus simples. N'eût-il été question que de fermer une croisée, ou d'apporter un verre d'eau, sa fierté se révoltait à l'idée de le faire lui-même, ou de le laisser faire à sa compagne; et il fallait appeler un valet pour la moindre action de ce genre.

Maintenant, que le lecteur décide si l'on est autorisé à admettre une analogie entre la hauteur physique et la hauteur ou l'élévation morale; s'il faut admettre deux organes essentielle-

ment différens pour l'instinct des hauteurs, et pour l'orgueil, ou s'il faut s'en tenir à un seul?

Mais, je le répète, de quelque manière que cette question soit résolue, la solution ne peut point tourner au désavantage de l'organologie; car quelle qu'elle soit, il est toujours certain que l'instinct des hauteurs, l'orgueil, l'amour de l'autorité, ont leur organe dans le cerveau, et que cet organe est placé dans la région que j'ai indiquée. Je laisse encore au lecteur le soin de décider, s'il faut appeler la qualité fondamentale à laquelle ce penchant se rapporte, *sens de l'élévation*, estime de soi-même, amour-propre. L'orgueil, la fierté, la hauteur, la présomption, l'envie de dominer, etc., sont des effets de la grande activité du même organe. La modestie, le défaut de bonne opinion de soi-même, l'humilité, la bassesse, sont des suites de son développement trop peu considérable.

Objection.

« L'organe de l'habitation, dit M. Demangeon, qu'admet M. Spurzheim, et que ne nie pas M. Gall, occupe-t-il la même place dans le cerveau des animaux qui se plaisent au sommet des montagnes, de ceux qui affectent les plaines, des amphibies et des aquatiques? M. Gall, qui aime à greffer des fruits

différens sur la même tige, trouve dans l'organe de la hauteur et de la vanité, l'instinct pour habiter les montagnes; mais je ne vois pas que l'instinct pour la plaine et l'instinct pour l'eau puissent également s'y loger, ou bien ce serait le cas plus que jamais de dire que les extrêmes se touchent, et il ne faudrait plus s'étonner que notre physiologiste ait pu identifier la bienveillance et la justice dans leur principe. Les canetons qu'a fait éclore une poule recherchent l'eau dès qu'ils sont sortis de la coque, par un instinct particulier, et laissent leur mère adoptive, qui craint de se mouiller les pattes, au bord de l'eau où elle les appelle en vain par ses gloussemens. La poule fissipède et le canard palmipède ont-ils des instincts opposés seulement à cause de la différence de leurs pattes? Il n'est pas permis de le supposer d'après la saine physiologie, qui nous enseigne que les parties corporelles propres à l'exécution d'une action, sont subordonnées à une disposition primitive de la vie de relation. Il n'est guère croyable qu'un seul organe, ou le même faisceau de fibres, puisse présider à des goûts et à des instincts si variés, si divers et même si opposés; et je crois que l'organe de l'habitation renferme encore quelque cabinet obscur où nos physiologistes n'ont pas pénétré. Il faut que M. Gall suppose encore ici une qualité négative pour faire

habiter les bas-lieux et les eaux. Mais une telle qualité ne comporte aucune fonction, à moins que l'on n'admette des fonctions sans organe, ce qui serait contre toute la doctrine du cerveau. Ainsi les animaux privés de l'organe de la hauteur ne pourraient habiter nulle part, ou habiteraient partout où le hasard les aurait portés, ce qui est contraire à l'observation. »

Cette objection étant conçue dans le même esprit que celle contre l'instinct carnassier, j'y répondrai de la même manière. Avec tous ses raisonnemens, M. Demangeon ne détruira pas le fait que les animaux qui habitent les hauteurs ont la partie cérébrale indiquée plus développée que ceux qui demeurent dans les plaines, dans les bas-fonds, dans les eaux; et c'est tout ce que je devais prouver. Croit-il pouvoir exiger autant d'organes différens qu'il y a de lieux d'habitation différens? il lui sera loisible d'en faire la découverte. Le myope et le presbyte, la taupe et l'aigle ont bien l'organe de la vision différemment modifié, mais ils l'ont à la même place. Ainsi l'organe qui, dans son plus grand développement et avec telles fibrilles nerveuses, inspire l'instinct des hauteurs, inspire, avec un autre mode de développement et avec d'autres fibrilles nerveuses, l'instinct des plaines ou des eaux, etc.

Au reste, je vois avec plaisir que M. Deman-

geon, ainsi que d'autres physiologistes, commencent à avouer ce beau principe de la saine physiologie, que j'ai eu tant de peine à établir, savoir: que les organes exécuteurs sont toujours gouvernés par des organes législateurs cérébraux; que l'intelligence de l'éléphant, l'industrie du castor, ne résident point ni dans la trompe, ni dans la queue, et que, par conséquent, le canard et la poule ne reçoivent pas leurs divers instincts de la structure différente de leurs extrémités, mais que celles-ci sont en harmonie avec les facultés de leurs cerveaux.

IX. *Vanité, ambition, amour de la gloire.* (*Eitelkeit, Quhmsucht, Ehrgeitz.*)

Historique de la découverte.

Pendant que je m'occupais à vérifier dans les hospices pour les aliénés ma découverte sur l'organe de l'orgueil, je rencontrai une aliénée qui s'imaginait être reine de France. Je m'attendais à lui trouver l'organe de la fierté; mais au lieu de la proéminence ovale allongée à la partie moyenne supérieure-postérieure de la tête, j'y trouvai un enfoncement très sensible, et de chaque côté une proéminence ronde et assez grosse. Cette circonstance m'embarrassa d'abord.

Cependant je m'aperçus bientôt que le genre d'aliénation de cette femme différait absolument de celle des hommes fous par orgueil. Ceux-ci sont sérieux, calmes, impérieux, élevés, arrogans, affectent une majesté mâle. Même dans la fureur la plus prononcée, tous leurs mouvemens, toutes leurs expressions portent l'empreinte du sentiment de la puissance et de la domination qu'ils pensent exercer sur les autres. Chez les aliénés par vanité, tout porte un caractère différent, qui se manifeste par une frivolité inquiète, un babil intarissable, les prévenances les plus affectueuses, l'empressement d'annoncer une haute naissance et d'inépuisables richesses, des promesses de faveur et d'honneur, en un mot un mélange d'affectation et de ridicule.

Dès ce moment j'ai rectifié mes idées, relativement à l'orgueil et à la vanité.

L'orgueilleux est pénétré de son mérite supérieur, et traite du haut de sa grandeur, soit avec mépris, soit avec indifférence, tous les autres mortels. L'homme vain attache la plus grande importance au jugement des autres, et recherche avec empressement leur approbation. L'orgueilleux compte que l'on viendra rechercher son mérite; l'homme vain frappe à toutes les portes pour attirer sur lui l'attention et mendier quelque peu d'honneur. L'orgueilleux méprise les marques de distinction qui font le bonheur de

l'homme vain; l'orgueilleux est révolté par les éloges indiscrets; l'homme vain aspire toujours avec délices l'encens même le plus maladroitement prodigué; l'orgueilleux ne descend jamais de sa grandeur, même dans la plus impérieuse nécessité; l'homme vain s'abaisse jusqu'à ramper, pourvu qu'il puisse arriver au but. La fierté, l'orgueil, l'esprit de domination, ne sont le partage que d'un assez petit nombre d'individus, au lieu que le domaine de la vanité, de l'amour-propre, s'étend, au moins jusqu'à un certain degré, sur tous les hommes, etc., etc.

Ceci peut suffire pour montrer que l'orgueil et la vanité sont deux qualités fondamentales différentes, et qu'il faut admettre pour chacune d'elles un organe particulier.

Histoire naturelle de la vanité, de l'ambition dans l'homme.

La vanité, l'ambition, l'amour de la gloire, sont des modifications de la même qualité fondamentale qui reçoit des dénominations diverses, selon le plus ou moins de valeur des objets sur lesquels elle s'exerce. La femme place sa vanité dans la parure; l'homme d'état son honneur dans les emplois; le soldat, sa gloire dans la défense de la patrie.

Ce sentiment est aussi général qu'il est bienfaisant, et pour l'individu, et pour la société; c'est un des ressorts les plus puissans, les plus louables, les plus nobles, les plus désintéressés, qui déterminent le choix de nos actions. De combien de faits éclatans, de généreux dévouemens, d'efforts admirables, l'histoire de l'espèce humaine serait-elle privée sans l'influence de cette qualité!

Dès la première enfance, nos parens, nos instituteurs ne sauraient employer, pour nous stimuler au travail et aux bonnes actions, un mobile plus efficace que celui de l'honneur, de l'ambition, de l'émulation. Et quelle récompense plus flatteuse pour l'homme généreux et noble, que les marques publiques de distinction et de mérite, que la célébrité, qu'une vaste et belle réputation!

Pour moi, j'aime beaucoup l'ambition, l'honneur, dans mon cordonnier, car il me fait de bons souliers; j'aime la vanité de mon jardinier, car c'est elle qui me procure les fruits les plus savoureux. Je ne veux point d'un avocat, d'un médecin, d'un général, d'un administrateur, d'un ministre, qui ne soient pas jaloux de la gloire, et qui ne soient sensibles à aucun autre appât qu'à celui de l'or. J'aime la naïve vanité de cette jeune fille, j'en augure qu'un jour elle am-

bitionnera d'être excellente épouse et bonne mère.

Rectifiez les notions sur la valeur réelle des choses, et la société se trouvera toujours mieux de cette prétendue faiblesse des hommes, que de l'apathie et de l'indifférence de ces philosophes qui affectent de mépriser les intérêts humains.

Quoi qu'en disent la satire et la morale, je rends grâce à la nature, qui nous a tous doués de plus ou de moins de vanité, d'amour-propre. Je conçois que ma vanité vous moleste; que de la modestie de ma part, une déférence exclusive pour vos mérites, vous mettraient plus à votre aise; mais, soyons justes, si de votre côté vous deviez en faire autant, de bonne foi, seriez-vous encore aussi heureux, aussi contents de votre sort, de vos qualités, de vos talens? Il est trop rare que l'équité ou la justice des autres veuille bien apprécier les bonnes qualités ou atténuer les mauvaises. C'est cette divine enchanteresse, c'est la vanité qui nous console de nos défauts et des prérogatives de nos pareils. C'est elle qui est toujours ingénieuse à tout compenser, qui découvre à chacun de nous un mérite, un avantage, un bonheur que nous préférons à tout. Où est l'homme qui, sous tous les rapports, échangerait son caractère contre celui d'un autre?

Toutes les classes d'hommes ont reçu cette qualité en partage. La vanité est la même dans les forêts, dans les villages et dans les villes. Les Américains septentrionaux sont fort occupés de leurs personnes; ils emploient un temps considérable et prennent une peine infinie à se parer à leur manière, à préparer, à rendre plus durables les couleurs dont ils se peignent; ils sont perpétuellement occupés à les réparer, afin de paraître avec avantage. Là, c'est par les plus beaux bestiaux, par les champs les mieux cultivés, que la vanité cherche l'admiration; ici, elle s'efforce d'attirer les yeux jaloux des autres, par la parure, par la magnificence des équipages, par des livrées de distinction, par des titres, etc., etc.

C'est encore la vanité, comme l'a dit M. le comte de Ségur, qui fait qu'il n'y a point de nation, même sauvage, qui se croie inférieure au reste des hommes; il n'y en a pas même qui se réduise à prétendre l'égalité. Elles ont toutes une haine et un mépris mutuels l'une pour l'autre. Attachées aux objets qui les intéressent particulièrement, et considérant respectivement leur condition comme le dernier période de la félicité humaine, toutes prétendent à la prééminence. La plupart s'établissent, chacune dans son espèce, pour arbitre et pour modèle de la

perfection, s'arrogent le premier rang, et distribuent les rangs inférieurs et la considération aux autres, suivant qu'elles approchent le plus de leur propre manière d'être. L'une tire vanité du caractère personnel, ou du savoir de quelques-uns de ses membres; une autre de sa richesse, de son industrie, de son ancienneté, de sa population, de sa puissance; et celles qui n'ont rien à vanter sont vaines de leur ignorance, de leur simplicité, de leurs montagnes, de leurs immenses forêts, de leur esclavage, de leur pauvreté, du despotisme absolu même de leur tyran. Le sauvage chérit son indépendance d'esprit qui ne peut s'assujettir à aucun travail, et qui ne reconnaît point de supérieur; c'était une imprécation proverbiale fort usitée chez les peuples des confins de la Sibérie, que leur ennemi fût réduit à mener la vie des Tartares, et fût possédé de la folie d'élever et de faire paître du bétail. Les Russes, avant le règne de Pierre-le-Grand, se croyaient en possession de tout ce qui fait la gloire et l'ornement des nations, et méprisaient, en proportion, leurs voisins occidentaux d'Europe. A la Chine, la mappe-monde était un carré plat, dont la plus grande partie était couverte par les provinces de ce vaste empire, et où on ne laissait à occuper aux méprisables restes de l'espèce humaine, que quelques coins obscurs vers les

extrémités. Après cela, peut-on encore s'indigner de voir une grande et fastueuse nation se placer avec complaisance au-dessus de tous les peuples? Doit-on encore s'étonner qu'une autre grande et aimable nation chante tous les jours ses arts, ses sciences, sa culture, ses institutions, son caractère national, même son ciel, et les considère comme des prérogatives appartenant exclusivement à elle seule?

J'aime encore la vanité, parce qu'elle fait naître mille besoins artificiels, qu'elle augmente les commodités de la vie, qu'elle embellit nos habitations, et parce qu'elle occupe et nourrit les mains industrieuses. C'est à elle, en grande partie, que nous sommes redevables de l'état florissant des arts et des sciences. Les collections des objets de dessin, de sculpture, de peinture, d'histoire naturelle, les bibliothèques, enfin nos jardins, nos monumens, nos palais, et même nos temples seraient ou nuls ou mesquins, sans l'inspiration de la vanité, de l'amour de la distinction.

C'est ainsi que le luxe et l'ostentation, loin d'être la source de la corruption et de la ruine des peuples, deviennent le mobile et l'appui des arts, des sciences, l'âme du commerce, l'agent de la grandeur et de l'opulence nationales.

Enfin, c'est encore ce même sentiment, la vanité, qui, sans qu'on s'en doute, ouvre la main du riche et répand ses largesses sur la misère et sur l'indigence. Certes! c'est un beau précepte que celui qui veut que la main droite donne, et que la main gauche l'ignore; mais c'est exiger trop de vertu, en même temps que nous désirons le soulagement du malheur. Prônez les aumônes, les bienfaits, les munificences, vous ajoutez un puissant motif à la charité; vous la commandez, vous l'arrachez même à l'insensibilité et à l'avarice.

Après avoir envisagé sous ce point de vue la vanité, quel serait le censeur qui voudrait encore lui déclarer la guerre!

Il est vrai, la vanité est souvent l'apanage de la médiocrité, le cachet de la sottise, et dès-lors l'homme vain jouit d'un titre acheté; il se croit du crédit, parce qu'il est reçu, avec la foule, chez un grand; il met un prix exagéré à ses qualités minutieuses; son amour-propre excite la pitié, et prête même assez souvent au ridicule. Mais pourquoi serions-nous jaloux de quelques petites jouissances d'un être inférieur? Et que sont ces légers désavantages auprès des beaux-résultats que la vanité produit, lorsqu'elle agit conjointement avec des qualités et des talens supérieurs?

La vanité, toutefois, ne peut plus être excusée, lorsqu'elle devient la source de l'envie, de la jalousie, de la calomnie; lorsqu'elle fait des efforts pour empiéter sur le mérite d'autrui; lorsqu'elle est empressée à atténuer les qualités, et à grossir les défauts de ceux qui lui font ombrage; lorsqu'elle est honteuse des bienfaits reçus; lorsqu'elle sème la discorde, engendre l'inquiétude et même la haine; lorsqu'elle repousse les avis et les conseils, et qu'elle aveugle l'homme sur ses propres faiblesses.

Je n'ai pas besoin de prouver que l'amour-propre, la vanité, l'ambition existent à des degrés différens dans les différens individus. Que l'on observe les enfans : les uns sont insensibles à toutes les humiliations; les autres sont très mortifiés de la moindre réprimande. Voyez les coupables exposés au carcan : les uns sont anéantis par la honte, tandis que les autres jettent sur les spectateurs un regard plein de dédain, d'indifférence et d'effronterie; preuve évidente que les châtimens égaux devant la loi, varient d'intensité, selon qu'ils sont appliqués à différens individus, et que les plus endurcis au crime se trouvent d'ordinaire les moins punis.

On a l'habitude de reprocher au beau sexe d'avoir plus de vanité dans les choses futiles que les hommes. Les femmes savent que la toilette

rend leurs charmes plus piquans ; qu'aux yeux des hommes elle donne du relief à leurs autres qualités. Ainsi, cette aimable faiblesse témoigne en faveur de leur désir de se rendre dignes de notre approbation. Mais lorsque je vois cet essaim de petits-maîtres, de fats, tous esclaves des modes les plus extravagantes; lorsque je vois les hommes venir en foule aux promenades, les uns à cheval, les autres dans des voitures élégantes, et convoiter l'admiration des oisifs; lorsque je vois le soldat se redresser, se pavaner en défilant sous les yeux des femmes; lorsque je vois tant de peines, tant de mouvemens que se donnent des hommes insignifians pour obtenir un titre, un cordon, etc., c'est alors que la question me paraît décidée : lequel est plus vain, de l'homme ou de la femme ?

Il s'ensuit de toutes ces considérations, que le sentiment de l'amour-propre, de la vanité, de l'ambition, est une qualité fondamentale inhérente à l'espèce humaine, et fondée, par conséquent, sur un organe particulier du cerveau.

Vanité, amour de l'approbation chez les animaux.

Les animaux aussi sont avides de louanges et d'approbation. Avec quelle ivresse le chien reçoit-il nos caresses, nos éloges ! combien le cheval n'est-il pas sensible aux marques d'affection ; quelle ardeur ne mettent-ils pas dans leurs courses à devancer leurs rivaux ? Tout le monde sait que dans le midi de la France on attache un bouquet aux mulets, lorsqu'ils ont bien travaillé. Le châtiment le plus pénible qu'on puisse leur infliger, c'est de leur ôter leur bouquet et de les attacher derrière la voiture. J'avais un singe, femelle, qui toutes les fois qu'on lui donnait un mouchoir, s'en drappait et trouvait un plaisir extraordinaire à le voir traîner derrière elle, en queue de robe de cour. L'une de mes chiennes n'était jamais plus heureuse que lorsqu'elle portait mes pantoufles dans sa gueule. Enchantée de cet honorable fardeau, elle se rengorgeait et contournait tout son corps ; plus je lui criais : belle Stella, belle Stella ! plus ses mouvemens devenaient vifs ; elle allait d'une personne à l'autre pour se faire admirer. On eût dit une petite paysanne qui, vêtue d'un habit neuf, s'achemine vers l'église, tortillant les hanches, la tête haute,

le cou tendu, la poitrine avancée, pour attirer sur elle les regards envieux de ses compagnes. Cette même chienne, qui était habituellement très vive et très caressante, s'abandonna tout-à-coup à une morne tristesse : quoi que je pusse faire pour l'animer, elle restait couchée dans un coin. Au bout de deux ans de mélancolie, elle reprit brusquement sa première gaîté et me fit des caresses avec sa vivacité et son amabilité ordinaires. Dans le courant de la même journée j'appris qu'un écureuil, que j'avais dans la maison depuis deux ans, venait d'être tué. Jamais courtisan inquiet, vain et jaloux, ne fut navré plus profondément que l'avait été cette pauvre bête de la présence de l'animal étranger. Les oiseaux aussi sont enchantés du ton caressant de leur maître; ils se balancent d'un côté à l'autre, s'approchent de lui, battent des ailes et lui expriment leur plaisir par de doux accens.

Aliénation de la vanité.

Déjà dans l'état de santé le vaniteux se fait illusion de qualités dont il est dépourvu. A ses yeux il n'y a rien de plus important au monde que lui ; cette fonction doit être d'autant plus déréglée dans l'état d'aliénation. Dans l'exposi-

tion de la découverte, j'ai rapporté deux exemples qui prouvent suffisamment que le sentiment de la vanité peut être dans un état d'excitation, indépendamment des autres qualités. Tous les hospices pour les aliénés fournissent des exemples de ce genre.

Je donnai des soins, il n'y a pas long-temps, à une demoiselle fort estimable, qui avait toujours attaché un grand prix à la bienveillance de sa maîtresse, dame d'un rang très élevé. Dans son aliénation, indépendamment de certaines idées fixes relatives à des intrigues d'amour, elle s'imaginait être puissamment riche elle-même, et d'un rang très distingué. Elle commença par donner toute sa garderobe, puis elle parcourut différens magasins et fit emplette d'étoffes qui ne conviennent qu'à des princesses.

De tout ce que je viens de dire, il résulte que la vanité, l'ambition, l'amour de la gloire, ou de son diminutif, la gloriole, est un sentiment qui doit avoir son organe particulier dans le cerveau.

Siége de l'organe de la vanité, et apparence extérieure de cet organe.

Cet organe est formé par les circonvolutions du cerveau marquées XI, pl. VIII, pl. IX; il est placé à côté de l'organe des hauteurs. Il se manifeste dans le crâne par deux grandes proéminences saillantes en segment de sphère, placées à côté de la proéminence ovale, allongée, de l'organe des hauteurs. Les proéminences se trouvent, sur les pariétaux, à un tiers de la distance comprise entre la suture pariétale et la suture temporo-pariétale, en partant de la première. De-là, il arrive que la tête des personnes vaines a depuis le front jusqu'à cet organe, un diamètre plus considérable, Pl. XLVIII, que celle des personnes chez lesquelles l'organe de la vanité n'est que très faiblement développé.

Depuis la découverte de cet organe, les observations que j'ai eu occasion de faire, tant dans les hospices pour les aliénés, que dans la société, ont confirmé la forme et le siége que je viens de lui assigner. On nous mena voir un aliéné que l'on prétendait être un fou orgueilleux. Sa loquacité, son costume, ses gestes, nous prouvèrent de suite qu'il n'était pas devenu aliéné par orgueil, mais par vanité. Aussi trouvâmes-nous

chez lui deux proéminences que j'ai signalées comme indiquant l'organe de la vanité, et nullement celle qui indique l'organe de la fierté. J'ai examiné, avec M. Esquirol, à l'hôpital de la Salpêtrière, la tête d'une femme qui se croit reine de France. Cette tête offre exactement les mêmes deux protubérances que j'avais trouvées à Vienne, sur la tête d'une aliénée qui se croyait également reine de France, et dont j'ai fait mention dans l'historique de la découverte de l'organe de la vanité.

J'ai souvent observé les singes avec étonnement. Plus haut, j'ai parlé du penchant qu'ils ont pour la parure. Les personnes qui ont eu occasion d'en observer un grand nombre, auront remarqué comme moi, jusqu'à quel point ils sont sensibles à toute espèce de dérision ou de moquerie. Lorsque les singes ne sont pas d'une espèce essentiellement méchante, telle que celle des babouins, et des papions qui ont la tête aplatie, mais de celles qui ont le front plus ou moins bombé, comme les orang-outangs et les guenons, je m'avance hardiment vers eux en les flattant. D'ordinaire, ils me reçoivent avec la plus grande douceur en poussant des cris de joie; ils m'embrassent et me baisent avec tendresse; mais lorsqu'ils aperçoivent quelqu'un qui se moque d'eux, ou qui ne peut pas cacher un rire ironique, ils mon-

trent les dents, sautent sur lui, et le mordent ou lui appliquent des soufflets avec une admirable prestesse. Je n'ai pas de peine à m'expliquer la conduite de ces singes; ils ont l'organe de la vanité qui se prononce en deux segmens de sphère très distincts et très sensiblement bombés.

Objection.

« Conçoit-on un organe de la vanité, laquelle s'attache à l'exercice de toutes les facultés, même au crime et à la cruauté, chez les voleurs, les brigands et les barbares, comme aux talens les plus utiles et les plus frivoles? Dans ce siècle, riche en événemens de toute couleur, combien n'a-t-on pas vu d'hommes se vanter de leur ingratitude et de leur trahison envers les auteurs de leur fortune, pour se donner de l'importance dans le monde, où, comme le dit Boileau:

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

» La vanité est, comme l'attention, la réflexion, l'imagination et le jugement, un attribut commun à plusieurs facultés. Pour lui assigner un organe spécial, il faut lui attribuer les fonctions de tous les autres, ou soutenir que l'on peut se faire gloire de ce dont on n'a ni sentiment, ni idée, puisqu'on tire vanité de tout, et

qu'en dernière analyse, la vanité n'est que la manifestation d'un jugement faux ou mal fondé à certains égards. Ce n'est jamais la maladie d'un esprit juste et circonspect, quoique ce puisse être celle d'un homme à talent et même d'un génie partiel, parce que le concours de plusieurs facultés est nécessaire pour réveiller la circonspection et rectifier le jugement, mais point pour l'exercice d'un talent ou du génie. Il faut au reste beaucoup de subtilité d'esprit pour découvrir la similitude qui a déterminé M. Gall à confondre dans un même organe la vanité et l'instinct qui portent les animaux à affecter les lieux élevés pour habitation, tandis que, dans l'espèce humaine, la hauteur et la bassesse logent si souvent à côté l'une de l'autre dans la même tête, comme l'a fort bien exprimé Voltaire, en disant des grands qui se rendaient à la cour de Versailles :

Ils s'en vont à la cour essuyer des mépris
Qu'ils viennent au galop nous rendre dans Paris.

» M. Gall, dans son ouvrage, flatte plusieurs faiblesses humaines, mais surtout celle de la vanité, à laquelle il s'en faut peu qu'il ne fasse honneur de la plupart des belles actions, tandis que, basée sur l'égoïsme, elle corrompt toutes les sources du bien, ou y mêle le ridicule. Une chose difficile à concevoir dans la réunion de l'instinct

physique de la hauteur avec la vanité dans un même organe, c'est que les vaniteux puissent loger et vivre ailleurs qu'aux mansardes, dans les tours élevées et sur les montagnes, et que les gens modestes et raisonnables puissent se rencontrer ailleurs que dans les plaines, au pied des montagnes, dans les caves et les rez-de-chaussées. »

Réponse.

Le dernier alinéa de cette objection, où M. Demangeon vise à faire de l'esprit, ne mérite aucune réponse. Partout il confond la vanité, l'ambition, l'amour de l'honneur, de la gloire, avec l'orgueil, la fierté, le sentiment d'élévation. M. Demangeon est peut-être le premier moraliste qui ait enseigné que l'ambition, l'amour de la gloire, d'un beau renom, d'une grande réputation, sont non-seulement stériles en belles actions, mais qu'ils corrompent même toutes les sources du bien.

Plus tard, M. Demangeon ne croit pas que mes idées sur les qualités et les facultés fondamentales de l'homme soient déjà assez épurées pour pouvoir servir à l'édifice d'une nouvelle philosophie. Ici il argumente dans le sens de la même philosophie, puisque la différence établie par moi entre les forces fondamentales et les at-

tributs communs en constitue la partie la plus essentielle. Oui, je soutiens que le vain tire vanité de tout, de la beauté de sa personne, de la célérité de sa course, de la force de ses membres, de sa gourmandise; la beauté, les pieds, les muscles, l'estomac, auraient-ils pour cela de la vanité? Et c'est ainsi que le vain tire vanité de son adresse à voler, de son courage à tuer, de sa naissance, de sa fortune, sans que la vanité soit un attribut commun de la naissance, de la fortune, etc., comme l'attention, la réflexion, le jugement, la mémoire, l'imagination, sont des attributs communs des facultés intellectuelles. Si quelquefois la vanité est l'apanage de la médiocrité, elle accompagne aussi souvent les esprits profonds et circonspects, les sentimens les plus bienveillans, justes titres alors de leur vanité. Enfin il paraît que mon passage cité de l'ouvrage de Charles-George-Leroy, à l'occasion de l'histoire naturelle de l'orgueil, a fourni à M. Demangeon l'idée des vers de Voltaire, qui prouvent qu'un valet-de-chambre très glorieux et très vaniteux, conserve la faculté de ramper devant son maître.

X. *Circonspection, prévoyance.* (*Behutsamkeit, Vorsicht, Vorsichtigkeit.*)

Historique de la découverte.

J'ai connu à Vienne, un prélat, homme de grand sens et de beaucoup d'esprit. Certaines personnes avaient de l'éloignement pour lui, parce que, craignant toujours de se compromettre, il mettait une réflexion et une lenteur insupportables dans ses discours. Lorsqu'on entamait une conversation avec lui, il était très difficile de la mener jusqu'au bout. Il s'interrompait toujours au milieu de ses périodes, et en répétait le commencement deux ou trois fois avant que de continuer. Mille fois il mit ma patience à bout. Jamais de la vie il ne lui arrivait de se livrer à la marche de ses idées; il revenait cent fois sur ce qu'il avait déjà dit, ayant l'air de se consulter pour s'assurer s'il n'y avait pas quelque amendement à faire. Sa manière d'agir était conforme à sa manière de parler. Il préparait avec des précautions infinies l'entreprise la plus insignifiante. Toutes ses liaisons étaient subordonnées à un calcul rigoureux. Ce fait seul n'eût pas réveillé mon attention.

Mais ce prélat se trouvait en relation pour affaires de service avec un conseiller de la régence,

à qui ses éternelles irrésolutions avaient valu le sobriquet de *Cacadubio*. Dans les examens solennels qui avaient lieu dans les écoles publiques, ces deux individus étaient placés l'un à côté de l'autre, et mon siége se trouvait immédiatement derrière les leurs; cette circonstance me fournit l'occasion d'examiner leurs têtes en les regardant de haut en bas. Ce qui me frappa dans l'un et l'autre, c'est que leur tête était très large dans la partie supérieure-postérieure-latérale. Cette largeur extraordinaire coïncidant avec le caractère particulier de ces deux hommes, dont les facultés et les qualités étaient très différentes, et qui ne se ressemblaient que sous le rapport de leur circonspection et de cette conformation de leur crâne, fit naître en moi l'idée que l'irrésolution, l'indécision et la circonspection pourraient bien tenir au développement considérable de certaines parties cérébrales.

En très peu de temps, les réflexions que je fis sur cette qualité, et de nouveaux faits qui se présentèrent, convertirent mes présomptions en certitude.

Histoire naturelle de la circonspection chez l'homme.

Il était nécessaire que l'animal et l'homme fussent doués d'une faculté, pour prévoir certains événemens, pour pressentir certaines circonstances, et pour se prémunir contre les dangers. Sans cette disposition, l'homme et l'animal ne vivraient jamais que dans le présent, sans être capables de prendre aucune mesure pour l'avenir. Mais cette disposition est dispensée d'une manière très inégale aux différens individus qui composent notre espèce. Dans ma famille, plusieurs de mes frères et sœurs étaient, depuis leur enfance, imprévoyans et légers à l'excès; d'autres montraient, dès l'âge le plus tendre, beaucoup de circonspection et un caractère très réfléchi. J'eus occasion d'observer la même différence à cet égard parmi mes condisciples, mes amis et mes connaissances. Je poursuivis mes observations dans un grand nombre de familles, tant du peuple que des conditions plus relevées, et partout je trouvai deux classes de personnes. L'une, à laquelle on faisait le reproche de légèreté, d'imprévoyance et de défaut de circonspection; l'autre, à laquelle on accordait de la prévoyance,

et un caractère posé, réfléchi et circonspect. Les personnes de la première classe ne vivent que dans le présent, sont d'ordinaire d'une humeur gaie, s'abandonnent sans réserve à leurs sentimens, prennent brusquement des résolutions, font des entreprises hasardeuses, sans beaucoup se consulter et sans consulter les autres. Dans leur vie domestique, des désagrémens, des malheurs même, sont la suite de leur imprévoyance. Là, dans l'obscurité, elles se heurtent contre une table, brisent la vaisselle pour n'avoir point rangé ces objets; ici, un enfant tombe dans l'eau en jouant dans le jardin, parce qu'elles ont négligé d'entourer leurs bassins d'une balustrade. Elles perdent les sommes qu'elles ont prêtées, pour n'avoir pris aucunes précautions; courant à cheval sur un pavé glissant, le cheval s'abat, le cavalier perd la vie pour n'avoir pas prévu les dangers qui l'environnaient; un rat, un chat, entraînent la chandelle qu'elles ont laissé allumée, et qui devient la cause d'un incendie.

Donnez à un général ainsi organisé, de la vivacité, de l'ardeur, de l'intrépidité, vous le verrez, comme Pyrrhus, s'exposer sans ménagement, ainsi qu'un simple soldat, ainsi qu'un aventurier, sans aucune règle dans ses entreprises, et s'y livrant toujours par étourderie et par impuissance de réflexion.

Les personnes de la seconde classe se tiennent constamment sur leurs gardes; elles savent qu'il est bien plus difficile de soutenir sa réputation que de s'en faire une, et que, par conséquent, chaque nouveau projet doit être suivi avec le même soin, comme si l'on faisait les premiers efforts pour se faire connaître. Elles prévoyent de loin tous les dangers, les événemens heureux et malheureux dans chacune de leurs entreprises; elles demandent conseil à tout le monde, et souvent après avoir recueilli tous les avis, elles restent encore indécises. Elles ont pour adage, que de cent malheurs qui nous arrivent, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui viennent de notre faute; jamais ces personnes ne cassent rien; elles passeraient leur vie à tailler des arbres, à charpenter, sans se couper; voir un vase placé au bord d'une table leur crispe les nerfs; jamais elles ne perdent de sommes considérables; enfin elles sont un sujet de critique pour les personnes inconsidérées qui trouvent leur prévoyance outrée, leurs précautions minutieuses et ridicules.

Les personnes douées de cette qualité à un très haut degré, exposées aux regards de l'univers, et entourées de circonstances périlleuses, tourmentées par la méfiance et les soupçons, etc., prennent mille précautions, s'entourent de gardes nombreuses, et portent la circonspection et les

soupçons jusqu'à se cacher, à coucher dans des chambres écartées, inaccessibles et les changer à volonté d'étages, comme Aristippe, le tyran d'Argos, et Louis XI, autre tyran de la France.

Il résulte, du rapprochement de ces deux caractères, qu'il faut nécessairement les attribuer à une organisation particulière.

Circonspection dans l'état de maladie.

Les exemples nombreux où, à côté d'un parfait état de santé de toutes les autres qualités de l'âme et de l'esprit, l'homme est aliéné sous le seul rapport de la circonspection, prouvent qu'elle doit être considérée comme une qualité fondamentale indépendante des autres.

J'ai donné, à Vienne, des soins à deux pères de famille qui se trouvaient dans une situation fort aisée. Malgré cela, ils se tourmentaient nuit et jour, parce que leurs épouses et leurs enfans, disaient-ils, étaient exposés à mourir de faim. Toutes mes remontrances, ainsi que celles de leurs amis, furent impuissantes pour leur faire comprendre que cette crainte n'était qu'une chimère; ils vaquaient à leurs affaires à-peu-près de même qu'avant leur maladie. Après leur guérison, ils craignaient d'entendre parler de l'état dans lequel ils s'étaient trouvés, parce qu'ils ap-

préhendaient une rechute. Avant leur maladie, ils étaient déjà connus pour des hommes ombrageux, et qui voyaient tout en noir.

« La mélancolie, dit M. Pinel, peut tenir à une disposition naturelle qui se fortifie avec l'âge, et que diverses circonstances de la vie humaine servent à exaspérer; mais on voit aussi des personnes d'un caractère gai et plein de vivacité, tomber, par des chagrins réels, dans une morosité sombre, rechercher la solitude, et finir par perdre l'appétit et le sommeil; on devient de plus en plus soupçonneux, et on finit par se croire sans cesse circonvenu par des piéges et des trames ourdies avec la plus noire perfidie. Quelques-unes de ces mélancoliques de l'hospice, ont l'imagination si fortement frappée de l'idée d'une persécution dirigée contre elles par des ennemis invisibles, qu'elles éprouvent des anxiétés continuelles, et que la nuit même elles croient entendre des bruits sourds par des machinations secrètes, dont elles redoutent sans cesse de devenir les victimes. Une d'entre elles, qui avait entendu parler autrefois d'électricité, et qui avait lu quelques écrits sur cette partie de la physique, pensait que ces ennemis acharnés à la perdre, pouvaient exercer sur elle des influences funestes à de grandes distances, et elle croyait voir dans l'air des courans électriques qui la menaçaient du

plus grand danger. D'autres femmes font intervenir des êtres surnaturels qu'une imagination faible semble réaliser en leur prêtant les intentions les plus sinistres. Une femme d'environ vingt-cinq ans, d'une constitution forte, et unie par le mariage à un homme faible et délicat, tomba dans des affections hystériques très violentes, et fut sujette à des visions nocturnes les plus propres à l'alarmer. Elle était pleinement convaincue qu'un mendiant qu'elle avait un jour rebuté, et qui l'avait menacée d'un sortilége, avait exécuté ce dessein funeste. Elle s'imaginait être possédée du démon, qui, suivant elle, prenait des formes variées, et faisait entendre tantôt des chants d'oiseau, d'autres fois des sons lugubres, quelquefois des cris perçans qui la pénétraient de la plus vive frayeur. Elle resta plusieurs mois dans son lit, inaccessible à tous les avis qu'on pouvait lui donner, et à toutes les consolations de l'amitié. Le curé du lieu, homme éclairé et d'un caractère doux et persuasif, prit de l'ascendant sur son esprit, et parvint à la faire sortir de son lit, à l'engager à reprendre ses travaux domestiques, même à lui faire bêcher son jardin, et à se livrer au dehors à d'autres exercices du corps très salutaires, ce qui fut suivi des effets les plus heureux, et d'une guérison qui s'était soutenue pendant trois années; mais à cette époque le bon

curé est venu à mourir, et il a été remplacé par un ex-moine, très superstitieux et d'un esprit très borné; ce dernier ne met nullement en doute qu'elle ne soit possédée du démon. On prévoit sans peine les suites de ces préventions absurdes (1). »

« Un militaire très distingué, dit le même docteur, après cinquante années d'un service très actif dans la cavalerie, était passé, dans ses dernières années, à un état opposé et à toutes les jouissances d'une vie aisée et commode, dans une campagne agréable. Les viscères de la respiration et de la digestion se ressentirent bientôt de cette inactivité, étant d'ailleurs affaiblis par le progrès de l'âge, et il en résulta une sécrétion périodique et très abondante de mucosités; il devint sujet à différentes affections nerveuses, comme des spasmes dans les membres, des sursauts durant le sommeil, des songes effrayans, quelquefois une chaleur erratique aux pieds et aux mains; le désordre s'étant étendu bientôt jusqu'à l'état moral, il a commencé par ressentir des émotions vives pour les causes les plus légères; s'il entend parler par exemple de quelque maladie, il croit

(1) Traité de l'Aliénation mentale, par M. le docteur Pinel, p. 115, §. 128.

aussitôt en être attaqué. Parle-t-on, dans la société intime de ses amis, d'un égarement de la raison? il se croit aliéné, et il se retire dans sa chambre, plein de sombres rêveries et d'inquiétudes : tout devient pour lui un sujet de crainte et d'alarme. Entre-t-il dans une maison? il craint que le plancher ne s'écroule et ne l'entraîne dans sa ruine. Il ne pourrait, sans frayeur, passer sur un pont, à moins qu'il ne s'agît de combattre, et que la voix de l'honneur ne se fît entendre. »

« Un homme, très riche et dans la consistance de l'âge, rapporte encore M. Pinel, devient morose et sujet aux craintes les plus pusillanimes; à peine peut-il goûter quelques momens de sommeil; il se couche à quatre ou cinq heures du matin, passe la nuit dans des frayeurs continuelles, croit entendre des paroles à voix basse, ferme avec soin sa porte, craint quelques instans après ne l'avoir pas assez fermée, et revient sans cesse pour reconnaître son erreur. Une autre idée vient à l'occuper encore; il se relève du lit pour examiner ses papiers; il les écarte tour-à-tour, il les rassemble, croit avoir oublié quelqu'objet, craint jusqu'à la poussière de ses meubles, éprouve la plus grande instabilité dans ses idées et dans ses volontés, veut et ne veut pas, toujours tourmenté par des soupçons et des om-

brages, il craint même de respirer l'air du dehors, et se tient toujours renfermé (1). »

« Une jeune personne tombe, sans aucune cause connue, dans une morosité sombre, et soupçonne tous ceux qui l'environnent de vouloir l'empoisonner; la même crainte la poursuit après avoir quitté la maison paternelle, et s'être réfugiée auprès d'une de ses tantes. Ses soupçons sont portés si loin, qu'elle refuse toute sorte de nourriture (2). »

J'ai déjà parlé ailleurs d'un homme fort riche, d'un esprit très distingué, et nullement aliéné du reste, qui s'abandonne au désespoir toutes les fois que dans la conversation on touche ce qui est relatif à sa fortune. Il ne voit que malheurs et désastres; il verse souvent des larmes amères, et plusieurs fois déjà il a conçu le projet de se détruire. A l'époque de l'entrée à Paris de S. M. Louis XVIII, il avait dans sa maison un fusil à vent; un scélérat peut tirer sur le roi, se disait-il; ce crime donnera lieu à des visites domiciliaires, on trouvera ce fusil chez moi, et l'on me croira l'auteur de ce forfait. Il brise cette arme

(1) Traité de l'Aliénation mentale, par M. Pinel, p. 293, §. 246.

(2) *Ibidem*, p. 294, §. 247.

et la jette dans les lieux. Nouvelles perplexités. Dans quelques années, on trouvera les débris en vidant la fosse : tous les malheurs qui ont eu lieu, tous les crimes qui ont été commis dans l'intervalle, à l'aide d'un fusil à vent, me seront imputés. Il n'eut plus de repos qu'il n'eût fait retirer les débris des lieux où il les avait jetés.

Plus tard, il brisa ses pistolets de poche, enveloppa les morceaux dans du papier, et alla les jeter dans une rue éloignée. Autres inquiétudes. Mon adresse ne serait-elle pas écrite sur ce papier? Si on la trouve, quels horribles soupçons peuvent planer sur moi!

Siége et apparence extérieure de l'organe de la circonspection.

Les circonvolutions marquées x, Pl. VIII, Pl. IX, Pl. X, constituent la surface ou l'épanouissement final de cet organe sur les deux hémisphères du cerveau. Le développement considérable de ces circonvolutions élève, en proéminence latérale, les parties supérieures-postérieures-extérieures des pariétaux, de manière que la tête présente à l'œil ou au tact, une surface très large dans la région supérieure-postérieure latérale. La tête sera au contraire étroite

dans la même région, lorsque cet organe ne sera que peu ou médiocrement développé. Cette dernière configuration se rencontre chez les hommes légers, précipités, étourdis, très ordinairement chez les mendians et chez les personnes qui hasardent volontiers des entreprises douteuses. Comparez la Pl. LXXV, type de la circonspection, avec la Pl. LXXVI, modèle de l'étourderie.

Que ceux qui voudront constater la signification de cette forme de tête, portent un œil observateur dans les familles, dans les écoles et dans la société. Toutes les fois qu'ils rencontreront ces deux organisations différentes, et qu'ils obtiendront des renseignemens sur la conduite de ces personnes, sous le rapport de la circonspection ou de la légèreté, ils trouveront ma découverte confirmée.

J'étais à Vienne le médecin de deux banquiers qui avaient la réputation de gérer leurs affaires avec une extrême circonspection; jamais ils ne faisaient une entreprise de commerce, sans se mettre à couvert de toutes les chances possibles. L'un et l'autre avaient la région indiquée de la tête fort large. Ils étaient en même temps d'un excellent conseil, comme je l'ai toujours observé dans les hommes doués d'un développement favorable de l'organe de la circonspection. Ces

deux hommes ont beaucoup contribué à fixer mon attention sur cette organisation et sur le caractère qui en résulte.

Depuis, en examinant les hommes lancés dans les grandes affaires, j'ai toujours conçu une idée avantageuse de leurs talens, quand je leur ai vu cet organe bien prononcé. A moins que, dans un cas urgent, il ne s'agisse d'un coup hardi, les résultats de leurs travaux porteront l'empreinte de la précaution et de la prévoyance. Quoiqu'ils soient lents quelquefois dans l'exécution, leurs projets sont basés sur un fondement étendu et durable; tandis que l'organisation opposée opère souvent des merveilles, mais qui s'écroulent bientôt, parce que l'homme irréfléchi n'a pas même le pressentiment des caprices de la fortune.

Je trouve ordinairement peu de développement de l'organe de la circonspection dans les militaires qui n'ont d'autre mérite que celui d'être capables de coups de mains, et qui ne sont que d'excellens partisans.

Dans tous les chefs d'armées, au contraire, qui se sont acquis le renom de grands généraux par des actions préparées de loin, calculées avec circonspection, et exécutées de sang-froid, j'ai observé des têtes larges et carrées vers la région supérieure-postérieure.

C'est par la même raison que le serpent est

le symbole de l'art de la médecine. Il est possible d'être bon opérateur sans circonspection particulière ; mais je n'ai pas encore rencontré de médecin véritablement habile et heureux sans une disposition très prononcée de cette qualité.

D'un autre côté, les malades doués de ce caractère, fatigueraient souvent la patience du médecin, si celui ci ne connaissait pas la source de leurs éternelles inquiétudes. Pour l'indisposition la plus insignifiante, combien de questions, et des questions toujours les mêmes ; combien d'interprétations des plus sinistres pour le moindre accident! Le médecin vient-il souvent? mauvais augure; ne vient-il pas? voilà qu'on risque de laisser mourir le pauvre malade ; le médecin a-t-il l'air d'écouter ces plaintes avec un visage sérieux? on en tire l'horoscope le plus fatal; le médecin a-t-il l'air calme, empressé de s'en aller? on l'accuse de légèreté, de nonchalance. Ces malades sont, d'ordinaire, des personnes munies d'une trop forte dose de circonspection, à moins que le manque absolu de toute occupation ne les renferme toutes entières dans les soins de leur existence.

On m'interrogea sur le caractère d'une jeune dame. Comme elle a les cheveux très clairs, je pus m'apercevoir, sans examen préalable, qu'elle avait l'organe de la circonspection fort bien déve-

loppé; je déclarai donc qu'elle était circonspecte et prudente jusqu'à l'excès. A l'instant, sa mère me cita tant de faits à l'appui de mon jugement, que j'ai cru qu'elle ne finirait jamais. La jeune dame tousse un peu; la voilà déjà morte d'une maladie de poitrine; les yeux lui cuisent, elle va devenir aveugle; et au lieu d'être un jour le soutien de sa mère, elle ne sera pour elle qu'une charge : qui donnera des soins à cette mère infortunée dans sa vieillesse! Un paiement n'est pas rentré, comment vivrons-nous? Il faudra envoyer tous nos effets au mont-de-piété; il faudra tout vendre, faire des emprunts, les intérêts absorberont nos revenus, nous finirons par mourir dans la plus affreuse misère, etc.

Les deux malades qui, quoique fort à leur aise, craignaient de mourir de faim, avaient l'un et l'autre la tête extrêmement large. Le malade qui brisa le fusil à vent et les pistolets, a non-seulement la tête très large, on voit même chez lui, sur chaque côté des pariétaux, une proéminence très saillante en segment de sphère; ce qui dénote un développement extraordinaire de la partie cérébrale subjacente. En général la plupart des mélancoliques présentent cette organisation, qui cependant dans l'état d'une bonne santé, n'est pas toujours préjudiciable au calme et au contentement de l'âme.

Comme les deux malades, avant qu'ils ne fussent guéris, étaient singulièrement tourmentés par le penchant au suicide, et que le troisième, dont je n'ai pu obtenir la guérison, est encore souvent sur le point de se précipiter par la fenêtre, j'ajouterai encore quelques remarques sur une des causes de ses rechutes ou de sa périodicité. Cet examen offrira d'autant plus d'intérêt, que nous y trouverons l'explication de plusieurs phénomènes qui se présentent aussi bien dans l'état de santé que dans celui de maladie, et surtout dans les aliénations mentales.

Encore quelques considérations sur le suicide et sur l'une des causes de ses rechutes et de sa périodicité.

J'ai déjà parlé du suicide, tant simple que compliqué, dans le traité sur les dispositions innées. Le tableau fidèle que j'en ai fait d'après des observations réitérées, aurait dû donner aux lecteurs une autre idée que celle que l'on en a encore trop communément.

On prétend que les personnes qui sont plus particulièrement susceptibles d'en ressentir les tristes atteintes, sont celles qui ne savent pas allier les occupations utiles avec les distrac-

tions purement agréables ; qui s'abandonnent entièrement aux plaisirs des sens ; qui toujours le cœur vide, ne peuvent vivre avec elles-mêmes ; alors, ayant épuisé toutes les jouissances, elles meurent d'ennui, faute de nouvel aliment.

Sont encore, ajoute-t-on, et bien plus peut-être exposés à cette maladie, ces jeunes gens qui ont une imagination ardente, exaltée, un esprit romanesque, rempli de ces folles illusions que quelques philosophes et romanciers se sont plu à présenter comme des réalités. Épris de ce bonheur idéal, ils le recherchent partout ; et quand ils ont essayé en vain de le rencontrer, désabusés de leurs chimères, la vie leur devient insupportable.

Sans doute tout ce qui peut produire le dégoût de la vie, ou jeter l'homme dans un extrême désespoir, peut devenir la cause d'un suicide. La perte de sa fortune, de son honneur ; la perspective d'une mort cruelle ou ignominieuse, la destruction de son bonheur domestique, la jalousie, l'impuissance de se venger qui fait tourner sa propre fureur contre soi-même ; le manque de force pour supporter des maux physiques ou moraux, accompagné de l'idée ou d'une cessation entière de son moi, ou d'un avenir plus heureux ; quelquefois même la contagion opérée

par d'autres exemples de suicide; très souvent une malheureuse constitution héréditaire, etc.; et plusieurs autres circonstances enfin peuvent déterminer un individu à s'arracher la vie. Ainsi un traité complet sur le suicide, sous tous ses rapports, demanderait un travail particulier, et amènerait nécessairement de nombreuses discussions de physiologie, de pathologie et de morale (1). Je me borne à faire quelques réflexions sur celui qui est la suite d'une maladie, d'une aliénation mentale particulière, laquelle est elle-même, le plus souvent, le résultat d'une organisation, d'une disposition particulière.

J'ai démontré que, souvent dans l'état de santé, une surirritation, ou même une activité naturelle trop énergique de l'organe de la circonspection porte à la pusillanimité, à l'indécision, à l'ennui, à l'inquiétude, au mécontentement, etc. Est-il étonnant alors que dans le cas d'un malaise général, d'une surirritation ou d'une excitabilité particulière du système nerveux, l'organe de la circonspection joue son rôle dans toute sa plénitude, ne présente au malade que des idées sinistres, et ne lui fasse regar-

---

(1) Depuis l'impression de mon grand ouvrage, ce travail a été fait par M. Falret, élève de M. Esquirol, de l'*Hypocondrie et du Suicide*, 1822, à Paris.

der la terre comme un séjour de désolation; qu'enfin il fasse naître le penchant à se détruire lui-même?

L'état de la maladie, tel que je l'ai dépeint, vol. Ier., p. 457 et suiv., et qui précède ordinairement cette espèce de suicide, suffit seul pour prouver que l'organe de la circonspection est au plus haut degré d'exaltation, et que celle-ci finit par s'emparer d'autres parties cérébrales. Je possède la liste de 1180 individus qui ont mis fin à leur existence depuis 1784, jusqu'à 1798, dans les états Saxons, sans compter la Haute et la Basse-Lusace. De ce nombre, 526 sont portés comme mélancoliques, qui offraient des signes manifestes d'une humeur triste et inquiète.

Que doit-on penser de l'état moral de la plupart des autres? Combien de fois cette perfide maladie n'agit-elle pas sourdement, et combien ses symptômes sont-ils méconnus! Les individus que j'ai eu occasion de soigner, étaient tous, dans l'état de santé encore apparente, méticuleux, soupçonneux, moroses, mélancoliques, quelquefois, mais rarement, en proie à une gaîté excessive. Quelques-uns tourmentent par des tracasseries minutieuses tous ceux qui les entourent; ils s'imaginent que tout le monde les méprise; ils se plaignent sans cesse de ce qu'on les néglige,

de ce qu'on ne leur rend pas justice; plusieurs regardent comme indifférent et dédaignent de communiquer à d'autres leur position désespérée. Cette humeur tracassière, leurs lubies extravagantes, ce silence perfide, caractérisent ordinairement les cas les plus dangereux, et dérobent en même temps à leurs amis la connaissance de ce malheureux état. Même après le coup fatal, quand on n'est pas familiarisé avec cette singulière aliénation partielle, on se demande encore si le suicide a été plutôt le résultat d'une immoralité coupable, que d'un dérangement des facultés de l'âme. On cite, contre cette dernière opinion, les préparatifs médités depuis long-temps; la manière dont ils ont éludé l'attention ou la surveillance de leurs amis; les moyens pour atteindre leur but, parfaitement bien imaginés et raisonnés; l'exécution soudaine de leur projet, souvent immédiatement après un divertissement auquel ils paraissaient prendre la part la plus vive; les dispositions testamentaires faites avec pleine connaissance de cause, etc., etc.

Les causes qu'on accuse ordinairement d'avoir déterminé le suicide, ne sont que des causes occasionnelles; le mal était préparé de longue main: la jalousie, l'amour malheureux, la perte d'un bien, les poursuites des créanciers, des tourmens de conscience, et tous ces motifs

n'ont fait d'ordinaire que porter les derniers coups à un édifice qui menaçait ruine depuis long-temps.

Outre les mélancoliques cités ci dessus, qui se sentaient violemment entraînés à leur propre destruction, et chez qui l'organe de la circonspection se trouvait très fortement développé, je rappelle encore quelques autres exemples. La femme qui essaya si souvent de s'ôter la vie, et qui, par principes de religion, trouva assez de forces pour jeter la clef de la chambre à coucher de son mari et de ses enfans, afin de se soustraire au malheur de les tuer ; la demoiselle de dix-sept ans, belle, riche, bien élevée, sur le point de faire un mariage brillant, mais toujours mélancolique, se plaignant depuis long-temps d'une douleur opiniâtre au milieu du front, ayant toujours l'air d'être mécontente de son sort, tout en protestant qu'elle était très heureuse, et qui finit par monter d'un second étage où elle logeait, jusqu'à un cinquième, d'où elle se précipita sur le pavé, sans jamais avoir fait entrevoir son intention : huit autres suicides, dont j'ai les crânes dans ma collection, des soldats, de jeunes femmes, des artisans, des employés, etc. Dans tous ceux là, l'organe de la circonspection avait produit, par son grand dé-

veloppement, une proéminence très bombée à la région indiquée de la tête.

Je connais dans ce moment une demoiselle très instruite et très bien élevée, qui déjà, à l'âge de quatre à six ans, quand ses père et mère l'enfermaient pour la punir, avait conçu l'envie de se détruire. Elle attend toujours la mort. Être aimée ou avoir des amis, lui paraît un grand malheur, puisque sa mort prochaine la séparerait bientôt d'eux. L'organe de la circonspection est très développé chez elle.

Cet exposé doit faire renoncer à l'idée trop généralement adoptée que le suicide est le plus souvent un acte de lâcheté, de courage ou d'héroïsme, de légèreté, de corruption de mœurs, ou d'un oubli total des devoirs envers Dieu et les hommes.

Il résulte au contraire de ces observations, qu'une activité dérangée et exaltée de la circonspection doit être comptée parmi les causes les plus puissantes et les plus fréquentes de la mélancolie, surtout de celle qui détermine le penchant au suicide.

On rencontrera sans doute des têtes de suicides par aliénation, chez qui l'organe de la circonspection n'avait qu'un degré médiocre de développement; mais il ne s'ensuivrait point que cet organe n'eût pas été affecté péniblement.

La manière dont les autres parties du corps sont organisées, nous laisse ordinairement deviner à quelles maladies, de préférence aux autres, elles sont disposées. Néanmoins nous savons qu'un certain concours de circonstances peut agir sur ces parties tout-à-fait en sens contraire de la disposition naturelle. Le hautain, chez lequel l'organe de la fierté domine, par son grand développement, sur tous les autres, aura, en cas d'aliénation partielle, plutôt des idées relatives à l'orgueil qu'à tout autre sentiment. J'ai pourtant cité des aliénés pareils qui, hors de leurs accès, ou dans l'état de santé, étaient des modèles de soumission et de modestie. N'ai-je pas cité aussi plusieurs observations de personnes qui, dans la folie, dans l'ivresse, dans une fièvre ardente, faisaient des vers et de la bonne poésie, quoique auparavant elles n'eussent eu aucun pressentiment de ce talent?

Je n'ignore pas que l'idée qui place l'origine de la mélancolie dans une affection déréglée de l'organe de la circonspection, paraît une extravagance à ceux qui, dans l'étude des aliénations mentales, suivent l'ancienne routine.

Comment attribueraient-ils une aliénation partielle quelconque à l'état désordonné d'une partie cérébrale, lorsqu'ils nient que les qualités et les facultés morales soient des fonctions propres de

ces mêmes parties cérébrales? Et lorsqu'ils ne savent pas encore ce que c'est qu'une aliénation mentale partielle en général, comment pourraient-ils avoir une idée nette de la mélancolie suicide ou du penchant au suicide, qui se montre le plus impérieux, tandis que cependant aucun dérangement ne se fait remarquer dans les autres qualités et facultés?

Mais depuis que j'ai démontré que chaque qualité ou faculté fondamentale de l'âme est nécessairement affectée à un organe particulier; que toutes les aliénations mentales ont leur siége immédiat dans le cerveau; depuis que j'ai ramené dans ce volume les aliénations partielles des qualités affectives à leurs organes respectifs (1); la manie érotique à l'organe de la propagation; l'esprit querelleur, malfaisant, à l'organe de la propre défense; l'impulsion meurtrière, à l'instinct carnassier, et ainsi de suite; depuis ce temps on conçoit sans peine que, de même, la mélancolie ou l'ennui de la vie, le penchant au suicide enfin, a sa source dans un organe particulier.

(1) A la fin de l'exposition des forces fondamentales, je répondrai aux objections que l'on fait encore contre l'assertion, que les aliénations partielles sont dues au dérangement des parties cérébrales particulières.

Cela posé, je demande à quel organe on peut l'affecter raisonnablement? Le penchant au suicide est certainement du nombre des penchans ou des sentimens. Voulez-vous confondre ces malheureux avec les aliénés par volupté, par orgueil ou par vanité? Donnerez-vous la même origine au penchant au suicide, qu'à celui au vol, à la filouterie, à la rixe, devenu involontaire et irrésistible par l'aliénation?

Voulez-vous expliquer ce penchant par un dérangement total du cerveau, par un bouleversement universel des qualités affectives? Alors concevez-vous en même temps l'intégrité d'un grand nombre de ces mêmes qualités, comme l'expérience nous fait l'observer tous les jours?

Oui, il en est de cette folie partielle comme de toutes les autres. Après que le germe en a existé long-temps, tout le cerveau commence à souffrir; le dérangement de toutes les fonctions se fait sentir de plus en plus, et enfin les lésions organiques qui se forment successivement, deviennent générales, comme je l'ai prouvé en traitant dans ce troisième volume de l'influence du cerveau sur la forme et la texture des os du crâne dans l'état de maladie.

D'après toutes ces raisons fondées non moins sur l'observation que sur le raisonnement, on est forcé d'admettre que le penchant au suicide,

quand il est l'effet de maladie, a sa source dans l'organe de la circonspection.

Lequel des deux sexes faut-il accuser de succomber plus facilement au funeste penchant du suicide? Les femmes sont d'ordinaire, quant aux facultés intellectuelles, inférieures aux hommes; elles sont douées d'une excitabilité plus prompte et d'une sensibilité plus exquise; elles sont aussi plus souvent que les hommes, en proie aux mauvais traitemens, à la trahison, à l'abandon, à la jalousie et à la misère. Cependant le nombre de suicides, en général, est beaucoup plus grand chez les hommes que parmi les femmes. L'an 1805, il y eut à Paris, 164 hommes et 24 femmes de suicidés. L'an 1806, sur 120 hommes, 40 femmes; l'an 1807, sur 98 hommes, 49 femmes; ainsi dans l'espace de trois années, 113 femmes sur 382 hommes.

Sur 95 suicides commis à Boston, ou auprès de cette ville, 19 seulement le furent par des femmes. Dans la marche de Brandebourg, sur 45 morts volontaires on compte 32 hommes et 13 femmes. Brosson établit la proportion des hommes aux femmes, relativement au suicide, comme cinq est à un. D'après les observations de MM. Esquirol et Falret, le penchant au suicide est à-peu-près trois fois plus fréquent chez les hommes que chez les femmes.

Mais le dénombrement des suicides, que l'on fait partout avec grand soin, n'est guère capable de donner, sous aucun rapport, une juste idée de l'histoire naturelle du suicide. Il est toujours très difficile, et souvent impossible, à moins que les malades n'aient été traités par les médecins, d'obtenir des renseignemens exacts sur l'état moral des individus qui ont mis fin à leurs jours. Quels sont ceux chez lesquels le suicide a été la suite d'une maladie mentale, de l'aliénation, dont il est ici question? Ceux chez lesquels il a été déterminé soudainement par un désespoir momentané? Et chez lesquels enfin on serait en droit de l'attribuer à une immoralité réfléchie et coupable?

Toutes circontances égales, même en cas de disposition organique, les femmes paraissent vaincre plus souvent que les hommes ce terrible penchant. Je connais plusieurs familles où le penchant au suicide est héréditaire; et presque toujours le nombre d'hommes suicidés surpasse celui des femmes. Il existe encore à présent à Vienne une famille dans laquelle deux frères se sont brûlé la cervelle, il y a plusieurs années. Les trois sœurs, toutes mariées et mères de plusieurs enfans, ont résisté jusqu'à ce moment, quoiqu'elles soient tourmentées, pendant leurs époques, et

même durant leurs grossesses, quand c'est le temps des époques, qu'elles éprouvent le besoin le plus urgent de se faire garder à vue, jusqu'à ce que, quelques jours après, elles se sentent débarrassées de toute tentation. Dans une autre famille, le grand-père, le père, le fils se sont suicidés, et il n'y a qu'une sœur du dernier qui en ait fait une seule tentative. Les femmes sont-elles moins impatientes dans les maux; sont-elles plus habituées à souffrir et à se résigner; sont-elles plus souvent retenues par des principes de religion, ou par le sentiment de se conserver à leurs enfans? ou sont-elles, en général, moins sujettes aux accès de cette maladie que les hommes? et en ce cas, quelle en serait la raison? Je doute qu'on en puisse attribuer la cause à la faiblesse de leur constitution, à la douceur de leur caractère, à leur timidité; car la faiblesse de leur constitution les exposerait plutôt à succomber qu'à résister; et quant à leur douceur, à leur timidité, il sera difficile de nous faire tomber d'accord.

L'été paraît avoir une influence plus funeste sur ce penchant que l'hiver.

Il y a certaines constitutions du temps qui le déterminent et le rendent épidémique: chose connue de tous les médecins; mais tout le monde

ne fait pas attention que cette cause matérielle ne doit pas être confondue avec d'autres causes extérieures purement morales.

On sait aussi que le penchant au suicide se transmet des pères et mères aux enfans. Dans ce cas, il est aussi matériel et aussi involontaire que s'il était le résultat d'une maladie accidentelle. Le sieur Gauthier, propriétaire de diverses maisons construites au-delà des barrières de Paris, pour servir d'entrepôts de marchandises, laissa sept enfans, et une fortune d'environ deux millions à partager entre eux. Tous restèrent à Paris ou dans les environs, et conservèrent leur patrimoine; quelques-uns même l'accrurent par des spéculations commerciales. Aucun d'eux n'éprouva de malheurs réels; tous jouirent d'une bonne santé, d'une fortune suffisante et d'une estime générale. Tous cependant furent travaillés de la fureur du suicide, et tous les sept y succombèrent dans l'espace de trente à quarante années; les uns se pendirent, d'autres se noyèrent, d'autres se brûlèrent la cervelle.

L'un des deux derniers avait invité, un dimanche, seize personnes à dîner. La société était réunie, le dîner servi, tous les convives autour de la table; on appelle le maître de la maison, il ne répond pas: on le trouve pendu dans un grenier. Il n'y avait pas une heure qu'il avait donné

paisiblement des ordres à ses domestiques, et causé avec ses amis.

Le dernier, propriétaire d'une maison rue de Richelieu, ayant fait exhausser sa maison de deux étages, s'effraye du montant de cette dépense, se croit ruiné, et veut se tuer : trois fois on l'en empêche; bientôt après, on le trouve mort et frappé par lui-même d'un coup de pistolet. La succession, toutes dettes payées, s'élevait à trois cent mille francs; il pouvait avoir quarante-cinq ans à l'époque de son suicide.

Dans la famille de M. N***, l'aïeul, le grand-père et le père se sont suicidés.

Dans une autre famille, la grand'mère, sa sœur, la mère, ont mis elles-mêmes fin à leurs jours. La fille de la dernière a été sur le point de se précipiter par la croisée; le fils s'est pendu.

Les exemples de cette fatale hérédité ne sont pas très rares. Il en est comme de la goutte; le grand-père, le petit-fils et l'arrière petit-fils en souffrent horriblement, et le fils n'en éprouve pas la moindre atteinte.

« Chose étonnante et terrible tout-à-la-fois, dit M. Falret, pag. 6, la mélancolie suicide est peut-être l'espèce de folie la plus susceptible d'être transmise aux descendans. J'ai été à même de constater un grand nombre de fois les effets funestes de cette prédisposition. J'ai vu à la Sal-

pêtrière une fille qui a fait trois tentatives pour se noyer; sa sœur s'était noyée quelques années auparavant. J'y ai vu la mère et la petite-fille atteintes de mélancolie suicide; la grand'mère de celle-ci est à Charenton pour la même cause. Parmi les aliénés de la classe élevée, j'ai vu l'oncle et la nièce, la mère et la fille, affectés de la même maladie.

» Un individu s'était suicidé dans une maison de Paris; son frère, qui vint assister à ses funérailles, s'écria, en voyant le cadavre : « Quelle fatalité! mon père et mon oncle se sont tués, mon frère les imite, et moi-même j'ai eu vingt fois la pensée de me jeter dans la Seine pendant mon voyage. »

» Un semblable aveu m'a été fait par un jeune officier qui venait voir son frère, atteint de mélancolie avec douleur de la vie.

» Rush, dans son *Traité de l'Insanity*, rapporte un fait de ce genre, qui me paraît fort remarquable.

» Les capitaines C... L... et J... L... étaient Jumeaux; ils étaient si ressemblans qu'on ne pouvait les distinguer l'un de l'autre. Ils avaient servi dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique; ils s'étaient fait également remarquer, et avaient obtenu les mêmes grades militaires; ils étaient d'un caractère gai, ils étaient heureux par

leur famille, leurs alliances et leurs fortunes. Le capitaine C... L..., reste à Greenfield, distant de deux milles de l'habitation de son frère; le capitaine J... L... revenant, de l'assemblée générale de Vermont, se cassa la tête d'un coup de pistolet; il était triste et morose quelques jours auparavant. Vers le même temps, le capitaine C... L... devint mélancolique et parla de suicide. Quelques jours après, il se lève de grand matin, propose à sa femme une partie de cheval, se rase, et après avoir terminé, il passe dans une chambre voisine et s'y coupe la gorge. La mère de ces deux capitaines, ajoute Rush, est aliénée, et deux de leurs sœurs ont été, pendant plusieurs années, tourmentées de l'idée de se suicider.

» Voltaire, dans ses *Questions philosophiques*, parle d'un homme d'une profession sérieuse, d'un âge mûr, d'une conduite régulière, qui se tua le 7 octobre 1769; son père et son frère s'étaient tués au même âge que lui.

» Le fait suivant, que j'ai rédigé d'après les documens consignés dans l'exposition de la doctrine de Barthez, par M. le professeur Lordat, est très propre à prouver l'influence de l'hérédité sur la production de l'ennui, du dégoût de la vie.

» Le célèbre B..., dont la vie fut consacrée aux travaux du cabinet et à suivre la carrière de l'am-

bition, ne fut pas heureux dans sa vieillesse avec tous les élémens du bonheur. Son humeur difficile, qui faisait le supplice de tous ceux qui le servaient, le rendait insupportable à lui-même. Il employait toutes les ressources de son esprit à se rendre malheureux. Un jour qu'il se plaignait de sa chienne de vie, M. Lordat, son élève et son ami, actuellement professeur distingué de l'école de Montpellier, lui rappela les raisons qu'il avait de bénir le sort. C'est vrai, répondit-il, mais mon caractère rend tout inutile. Avait-il une lettre à écrire? il n'avait plus de repos; quand il la cachetait, si l'empreinte du cachet ne venait pas bien, il y en avait pour une demi-journée d'impatience. Pourra-t-on croire que lorsqu'il fit imprimer le *Discours du génie d'Hippocrate*, il passa une nuit entière dans l'insomnie et le dépit, parce qu'après le tirage de la première feuille, il s'aperçut que dans le premier E du mot *Génie* du frontispice, la barre horizontale supérieure était rompue. Ce qui le tourmentait le plus, c'était tout ce qu'il jugeait capable de porter quelque atteinte à sa gloire. Il devint de plus en plus irritable, méfiant, jaloux; il s'occupait de tous les détails du ménage. En 1804 il perdit sa gouvernante, qui le servait depuis quarante ans, et qui portait pour lui l'attachement jusqu'à l'héroïsme. Cette mort le jeta dans

une désolation extrême. On a trouvé dans ses papiers un écrit qu'il avait composé pour tâcher d'affaiblir la douleur cruelle que lui causait la perte de Marie. Cet écrit est sombre et plein de sensibilité. Un an après la mort de sa gouvernante, ce grand médecin disait encore, en pleurant, qu'il s'en voulait de n'avoir pas le courage d'imiter son père, qui, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, s'était laissé mourir de faim à cause de la perte de sa seconde épouse.

Histoire d'une famille entière de suicides.

» M. M***, teinturier, issu de parens sains, mais d'une humeur très taciturne, marié à une femme bien portante, eut, de son mariage, cinq garçons et une fille. L'aîné de ses garçons entra dans le commerce et s'établit à Montauban. Il se maria et eut des enfans; il était d'un tempérament mélancolique; sa famille et ses associés, sachant qu'il avait fait plusieurs tentatives pour se tuer, le faisaient garder à vue; mais enfin un jour il se précipita d'un troisième étage dans la basse-cour, et resta mort sur la place. Il était âgé d'environ quarante ans, avait de bonnes mœurs, ses affaires étaient en bon état, et une disposition relative à la mélancolie paraissait être la seule cause d'une fin aussi tragique. Le deuxième fils,

d'un tempérament bilieux-sanguin et assez taciturne, était également négociant; il se maria, éprouva des chagrins domestiques; on le disait jaloux. Il perdit au jeu une partie de sa fortune, il s'étrangla dans son magasin, à l'âge de trente-cinq ans. Le troisième, d'un tempérament bilieux, se précipita par une fenêtre dans son jardin, et ne se fit presque pas de mal; il disait qu'il voulait essayer de voler. Le quatrième, un jour cherchait à se tirer un coup de pistolet dans la gorge, mais il en fut empêché.

» Le cinquième est d'un tempérament bilieux, mélancolique, d'ailleurs fort tranquille et livré à ses affaires de commerce.

» La sœur, qui est mariée et qui a des enfans, n'offre aucun signe qui puisse faire soupçonner la maladie de ses frères, mais un de ses cousins-germains s'est suicidé. Il était d'un tempérament bilieux; il eut des chagrins domestiques; sa femme lui reprochait souvent d'avoir perdu quelque argent au jeu. Un matin il sort de chez lui, se promène pendant plusieurs heures sur les bords du Lot, et finit par se précipiter dans cette rivière. »

Que l'on me permette une réflexion relative à certains penchans irrésistibles : déjà plusieurs fois j'ai fait voir que cette irrésistibilité a souvent lieu en même temps que d'autres qualités ou facultés sont intactes, et que dès-lors elle consti-

tue une véritable manie partielle. Si un pareil entraînement irrésistible se manifeste souvent dans un penchant qui menace et opère la mort de l'individu, comment peut-on s'obstiner à ne pas vouloir accorder une pareille irrésistibilité pour d'autres penchans? La morale a-t-elle donc si peu de valeur réelle, qu'il soit besoin d'emprunter le secours du mensonge et de l'erreur, pour la rendre recommandable aux hommes? Quand donc les déclamateurs hypocrites se lasseront-ils enfin de confondre les déplorables effets du délire avec le crime?

Sur l'une des causes de la périodicité de certains phénomènes pathologiques, surtout des aliénations mentales et de la mélancolie suicide.

Le penchant au suicide est, comme les autres aliénations, sous l'influence d'une périodicité qui rend la connaissance de son véritable état, dans beaucoup de cas, singulièrement suspecte, et le résultat du traitement toujours très incertain. Le malade présente les marques d'une parfaite guérison; il ne laisse plus percer nulle part ni cette méfiance ombrageuse, ni ces craintes imaginaires, ni cette humeur sombre; il a l'air,

au contraire, de prendre part aux jouissances de la vie et de convenir de bonne foi du dérangement de ses idées et de ses sentimens antérieurs; et voilà que subitement ce penchant perfide s'empare de nouveau de lui avec une force redoublée, et le pousse à sa propre destruction.

On sait qu'une des causes les plus puissantes et les plus fréquentes de ces rechutes, est le retour de certaines saisons.

Une autre cause non moins puissante est l'époque de la menstruation. Je vais m'occuper de ce grand phénomène de la nature de l'espèce humaine. Qui croirait qu'après tant de travaux de la part des physiologistes, il pût encore devenir l'objet de nouvelles observations, dont l'application sera du plus haut intérêt pour la médecine, pour la morale et la jurisprudence?

Toutes les femmes bien constituées sont, en général, sujettes dans l'espace de vingt-huit jours, à leur évacuation critique, qui dure avec plus ou moins d'abondance, un jour, deux jours, le plus souvent trois à cinq jours, et chez quelques-unes huit jours. Comme les mois sont composés de trente à trente-un jours, et que l'ensemble de la menstruation et des jours libres comprend une période de vingt-huit jours seulement, il s'ensuit que l'époque de chaque menstruation doit avancer, chaque mois, de deux à trois jours, et que

les femmes sont réglées, dans une année, treize fois. Beaucoup de femmes vous disent que leurs règles reparaissent toujours à la même date du mois. Si cela arrive quelquefois de suite, la nature reprend bientôt ses droits, et le dérangement sera d'autant plus grand. D'autres femmes, quand elles s'aperçoivent de la différence de ces deux ou trois jours, se plaignent qu'elles sont réglées deux ou trois jours trop tôt. Un petit nombre de femmes savent qu'il faut compter les quatre semaines, y compris les jours de la menstruation. Ainsi les femmes auxquelles les règles durent huit jours, quoique trois semaines après la cessation elles recommencent, ont également les règles dans l'intervalle de vingt-huit jours. Comme je n'ai pas l'intention de faire un traité complet sur la menstruation, je passe les irrégularités qui ont lieu dans les femmes, soit trop faibles, soit trop fortes, ou par suite d'événemens accidentels.

Mais je demande : Les femmes sont-elles réglées indifféremment dans tous les temps, ou sont-elles sous l'influence d'une loi déterminée? Et les hommes sont-ils privilégiés de la nature, et exempts de toute évacuation critique dans l'état habituel de santé; ou sont-ils sous l'influence de la même loi générale? Voici ce que j'ai observé relativement à ces questions.

Exerçant la médecine à Vienne, je me suis bientôt aperçu que pendant un certain laps de temps, presqu'aucune femme n'était réglée, et que dans un autre temps un grand nombre l'étaient à-la-fois. Comme cette circonstance se présenta très souvent, elle dut nécessairement frapper mon attention, et me faire naître l'idée que cette espèce d'évacuation périodique pourrait bien être subordonnée à une loi déterminée. Je tins un journal où je marquai les époques d'un nombre considérable de femmes pendant plusieurs années. Le résultat fut que les femmes sont divisées en deux grandes classes. Chaque grande classe a une période différente pour la menstruation. Les femmes de la même classe sont toutes réglées dans un espace de huit jours. Ces huit jours passés, suit un intervalle de dix à douze jours, où l'on ne rencontre que très peu de femmes réglées. Après ces dix jours commence l'époque assignée à la seconde grande classe, dont tous les individus seront réglés dans l'espace aussi de huit jours. Supposons qu'une femme de cette classe commence à être réglée le premier du mois, elle aura fini le 8, en cas que ses règles lui durent huit jours. Une autre, dont les règles ne durent que trois jours, aura fini le 3; ou en cas qu'elle n'ait commencé que le 5 du mois, elle aura également fini le 8, et ainsi des autres, de manière

que les femmes, tant qu'elles sont dans un état régulier de santé, ont vingt-un, ou vingt-cinq, ou vingt-six jours d'intervalle. Voici, telles qu'elles ont eu lieu, les époques de deux femmes, dont chacune appartient à une classe différente : 1818, janvier 19, 3; février, 16, 1, 29; mars 14, 28; avril 10, 25; mai 8, 23; juin 5, 30, 19; juillet 26, 17; août 21, 13; septembre 18, 9; octobre 16, 8; novembre 14, 5; décembre 12, 2. On voit que chacune a été réglée treize fois; et que celle qui avait commencé le 3 janvier, le sera, pour la quatorzième fois, au dernier de décembre.

Il y a toujours des femmes qui, pour causes accidentelles, sont réglées hors de ces deux grandes périodes; mais après un ou deux mois, elles rentrent ordinairement dans la classe à laquelle elles appartiennent. Les femmes valétudinaires, les jeunes personnes qui ne sont pas encore tout-à-fait formées, les femmes qui sont sur leur retour sont le plus sujettes à ces irrégularités.

Si les règles ont été suspendues, soit par une maladie, soit par la grossesse, ou par l'allaitement, elles reparaissent à la même époque où la femme aurait été réglée, si elle eût toujours continué de l'être. Quand, chez certaines femmes, surtout chez celles qui sont sur le point de perdre, les règles continuent pendant plusieurs semaines,

elles deviennent toujours plus abondantes au temps de l'époque accoutumée.

Pourquoi toutes les femmes sont-elles rangées, pour leurs règles, en deux classes, et pourquoi telle femme appartient-elle à cette classe, et telle autre à l'autre classe? Je n'ai pu acquérir encore à ce sujet le moindre éclaircissement. Les filles et les mères, les sœurs, les brunes et les blondes, les délicates et celles qui sont fortement constituées, sont pêle-mêle du nombre de l'une et de l'autre grande division.

Pendant mes voyages, j'ai continué mon journal; et ce qui m'a le plus frappé, c'est que les deux époques coïncident dans tous les pays, au moins en Europe. A la même époque où les femmes étaient réglées à Vienne, à Berlin, à Hambourg, à Amsterdam, elles l'étaient aussi à Berne, à Copenhague, à Paris, etc. Et ce qui me fait croire que c'est le même cas pour toute la terre, c'est que les espèces de singes qui sont sujettes à cet écoulement périodique, le sont en même temps que les femmes.

Par conséquent, la cause de l'époque de la menstruation n'existe pas dans l'individu; elle est universelle; c'est une loi de la nature qui gouverne tous les êtres subordonnés à ce phénomène. La lune n'y est pour rien: car, dans cette supposition, comment les deux grandes époques pourraient-

elles avoir lieu? Les époques elles-mêmes coïncident avec toutes les phases de la lune. Souvent, au printemps, toutes les femmes avancent tout d'un coup; à l'automne, souvent elles retardent de même de quelques jours encore par une influence générale, tandis que chacune accuse pour son compte une cause particulière.

Voyons maintenant jusqu'à quel point les hommes sont sous l'empire de la même loi. Les hommes aussi sont sujets à un dérangement critique, qui coïncide toujours avec l'époque de la menstruation des femmes. Les individus jeunes et robustes ne s'en aperçoivent pas facilement, à moins qu'ils ne s'observent avec une attention particulière. Mais les hommes d'une constitution faible, fatigués par des souffrances habituelles ou par des maladies, ou doués d'une grande irritabilité, ou ceux qui ont passé l'âge de la vigueur, éprouvent dans l'espace de quatre semaines, pendant un, deux, trois jours, un certain malaise dont ils ne sauraient se rendre compte : ils sont enclins à une espèce de mélancolie, de mécontentement; ils sont de mauvaise humeur, peu dispos au travail; les idées naissent et se coordonnent difficilement; le teint devient terne, l'haleine forte; quelquefois les urines se troublent, la digestion se fait plus difficilement. Ceux qui sont tourmentés par les hémorrhoïdes, le sont

davantage, ou seulement dans cette même époque. Tous ces accidens disparaissent après un, deux, trois jours, sans qu'on y ait contribué en la moindre chose.

Je serais tenté de conclure de ce fait, que l'évacuation menstruelle, chez les femmes, n'a pas seulement pour but de les préparer à la conception, mais aussi de les débarrasser de certaines humeurs hétérogènes, qui s'accumulent pendant l'espace de quatre semaines. Cette idée reçoit un degré de plus de probabilité par l'observation de M. Frédéric Cuvier. Ce savant naturaliste s'est aperçu que les femelles des animaux, au Jardin du Roi, éprouvent tous les mois, pendant quelques jours, une certaine effervescence, une évacuation critique par les parties sexuelles, quoiqu'elles n'entrent pas assez en chaleur pour désirer ou pour admettre le mâle. Il trouve cette découverte confirmée depuis plusieurs années. Je ne sais pas si ces fausses chaleurs des femelles de ces animaux sont aussi en rapport avec la menstruation des femmes et des singes femelles.

Quel avantage résulte-t-il de ces observations pour le médecin, pour le moraliste et pour le jurisconsulte?

L'accouchement a ordinairement lieu pendant les jours où la femme serait réglée pour la

dixième fois, s'il n'y avait pas eu d'interruption. Les accoucheurs ont toujours observé que, dans certains temps du mois, les accouchemens sont très fréquens, tandis que dans d'autres temps ils sont rares.

Les fausses-couches ne sont guère à craindre que pendant le terme d'une époque. C'est alors qu'au moindre indice il faut employer tous les moyens pour les prévenir. Il est entendu qu'une violence quelconque peut faire exception à cette règle.

C'est encore à cette même époque que les femmes enceintes souffrent plus qu'à l'ordinaire, des inconvéniens de la grossesse. Les malaises, les maux de tête, les maux de reins, les étouffemens, la pesanteur, les chaleurs, accompagnés de fièvre, toutes sortes de mouvemens nerveux, les fleurs blanches, etc., etc., sont autant d'accidens qui, laissés à la nature seule, disparaissent après le temps accoutumé de la menstruation, pour se renouveler à une époque suivante. Ce sont ces mêmes symptômes qui en imposent si souvent aux médecins et aux jeunes femmes sans expérience. On veut intervenir, par toutes sortes de moyens; par des saignées, par des sangsues; on ordonne de soi-disant calmans; et on se flatte d'avoir opéré le soulagement, qui n'est dû qu'à la nature. Outre

qu'on se verrait dans la nécessité de répéter, presque à chaque époque, le même traitement, on dérange l'ordre naturel de la grossesse, on prive l'enfant de la partie la plus substantielle de sa nourriture, on affaiblit la mère, on la dispose aux pertes de sang et aux fausses-couches.

Je suis appelé auprès d'une jeune personne ou d'une femme, qui a des attaques de nerfs bien plus fortes que de coutume; qui crache du sang avec une grande agitation, sans qu'antérieurement il se soit manifesté aucune trace de maladie des poumons. Je sais, d'après mon journal, que c'est l'instant où l'une des grandes époques va commencer, et je rassure ma malade; je lui présage la prochaine éruption de ses règles; et demain, ou après-demain, ma prédiction se trouve accomplie.

Les règles ont été supprimées par une cause quelconque. Les maux qui en résultent deviennent urgens; on pallie, tant que les circonstances le permettent, par des calmans, des saignées, les sangsues, des bains, etc.; mais on n'obtient pas le retour des règles. Le médecin observateur qui s'est familiarisé avec la marche régulière de la nature, sait que tous les moyens tentés à contretemps restent sans effets; il sait qu'il ne pourra réussir que quand la nature elle-même réunira

ses efforts à ceux du médecin. Il attend l'approche de la grande époque, à laquelle sa malade appartient; et il obtient, par des moyens très simples et très doux, ce que plutôt il n'aurait pu obtenir en employant les moyens les plus actifs.

C'est aussi à ces mêmes époques que l'irritabilité, l'excitabilité, la sensibilité des femmes et des hommes, sont infiniment plus actives et plus exaltées que dans l'état de santé. Les uns et les autres, à l'approche de cette évacuation critique, sont susceptibles à l'excès. De-là, des scènes et des querelles domestiques, les souvenirs les plus fâcheux, les caprices les plus inexplicables, etc. Il faut être philosophe, ou connaître à fond la cause matérielle de cette conduite extraordinaire, en prévoir la fin prochaine, pour la supporter avec une charitable patience.

Maintenant, je puis me faire entendre sur cette question importante : Pourquoi certaines causes de maladie, mêmes des causes organiques, persistent-elles souvent, sans produire aucun mal; et pourquoi, dans d'autres momens, ces mêmes causes déterminent-elles les symptômes les plus alarmans?

J'ai cité plusieurs exemples qui prouvent que cet accroissement des accidens se fait presque toujours remarquer à l'approche de l'époque

critique. J'ai parlé d'un homme qui, à l'âge de six ans, s'était brisé l'os frontal; qui depuis ce temps était sujet tous les mois, pendant quelques jours, à des accès de fureur. Un autre homme se sentait aussi tous les mois, pendant quelques jours, un penchant violent à commettre un homicide; et pour s'empêcher de se livrer à cet acte malheureux, il se sauvait toujours auprès d'un de ses amis, afin de se faire enfermer pendant toute la durée de ce penchant désordonné. On se rappelle ce soldat qui, par suite de violens chagrins, éprouva également tous les mois, pendant quelques jours, une impulsion irrésistible à tuer quelqu'un, et qui, averti par les premiers mouvemens de cette fureur, se fit enchaîner pour se soustraire à ce crime. J'ai déjà aussi parlé d'un certain Hallerau, qui croyait avoir un démon à son service. Pendant sa jeunesse, le démon ne l'avait jamais abandonné; mais dans un âge plus avancé, le démon n'était plus à ses ordres que pendant quelques jours chaque mois.

De pareilles visions périodiques s'expliquent par le surcroît d'excitabilité, qui imprime à toutes les fonctions un caractère d'exaltation, et qui, après l'époque critique, laisse souvent un affaissement et un abattement d'autant plus sensibles, que l'excitation a été plus énergique et plus durable. C'est ainsi qu'on comprend tous les

accidens des soi-disant lunatiques, les vertiges et les étourdissemens, les gonflemens et les injections périodiques des vaisseaux capillaires chez des hommes et des femmes affectés d'hémorrhoïdes ou d'irrégularité de la menstruation, les accès périodiques de certaines aliénations mentales, les attaques périodiques d'épilepsie et d'apoplexie, etc.

En traitant de l'infanticide, j'ai déjà rappelé l'attention de mes lecteurs sur ce même objet. J'ai fait sentir combien, dans certains cas, ce déplorable état de l'âme peut influer sur les actions d'une femme malheureuse, au moment d'un accouchement douloureux, qui est en même temps celui de cette excessive irritabilité.

Cette même époque devient souvent aussi funeste aux aliénés convalescens, surtout à ceux qui sont obsédés par le penchant au suicide. A peine ont-ils passé quelques semaines ou quelques mois dans un véritable contentement, et même dans une franche gaîté, que tout leur être se trouve de nouveau bouleversé; les idées et les sentimens se troublent; les angoisses et le désespoir s'emparent de leur âme. C'est-là le moment où ils ont le plus besoin d'être surveillés avec une attention très sévère; car ainsi préparés, il ne faut plus qu'un léger ébranlement pour déterminer le coup fatal. De-là, les tentatives si souvent

réitérées du suicide, après des guérisons apparentes. Mais le médecin, qui connaît la marche perfide de cette maladie, ne se sépare de son malade que lorsqu'il a la certitude que celui-ci n'a plus eu la moindre atteinte de ces symptômes pendant plusieurs époques de cette singulière excitabilité.

S'il était donné à l'homme de pénétrer dans l'intérieur de ses semblables, on trouverait peut-être confirmée la triste observation que souvent les crimes les plus extravagans ont leur source dans l'influence d'une pareille circonstance. Lorsque des individus, qui ont toujours été sujets à certaines lubies, ou qui depuis long-temps ont été marqués d'une légère teinte de folie, commettent des crimes sans aucun motif d'intérêt; lorsque ces mêmes individus sont étrangement étonnés d'eux-mêmes, et qu'ils sont terrassés immédiatement après leur malheureuse action : je crois alors qu'on peut raisonnablement présumer qu'un semblable dérangement de leur âme y a beaucoup contribué.

Organe de la circonspection. Continuation.

Histoire naturelle de la circonspection chez les animaux, et apparence extérieure de son organe chez eux.

Comment des philosophes, qui prennent les animaux pour des êtres tellement bornés, qu'ils ont cru pouvoir les assimiler à des automates, conçoivent-ils que ces mêmes êtres employent toujours les moyens les plus convenables et les plus variés, afin de pourvoir à leur conservation? Le renard, après avoir éventé des marcassins, avant d'entreprendre de les enlever, essaye de sauter sur un tronc d'arbre, avec une charge à-peu-près égale au poids de l'un de ces animaux, pour être sûr de pouvoir échapper aux poursuites de la laie. Lorsqu'il lui est arrivé de manquer sa proie en sautant, il s'exerce à sauter en mesurant les distances, afin d'être plus heureux une autre fois; l'outarde, l'oie sauvage, la linote, l'étourneau, le singe, etc., placent des factionnaires. Le pigeon, revenant de ses courses vers le soir, décrit pendant quelque temps de grands cercles dans les airs, autour du colombier, avant que d'y rentrer, tant pour reconnaître s'il n'y a rien à craindre des oiseaux de proie ou des martres, que pour donner le signal de la retraite

aux autres pigeons qui pourraient s'être oubliés dans les campagnes. L'écorcheur pique sur des épines les insectes qu'il ne peut pas manger le jour même, afin de les retrouver le lendemain.

Pour expliquer ces phénomènes, on se contente de recourir à l'instinct en général; mais cette impulsion intérieure, cet instinct, que sont-ils, sinon le résultat de l'activité d'un organe particulier ? Dans l'homme on attribue à la prévoyance, à la réflexion, des actes absolument analogues; mais qu'est-ce qui nous autorise à admettre des causes différentes pour les mêmes effets ?

J'ai examiné, sous ce point de vue, les têtes des animaux avec le plus grand soin ; et dans tous ceux qui se distinguent par leur circonspection, j'ai trouvé la partie cérébrale qui correspond à l'organe de la circonspection dans l'homme, et la partie correspondante du crâne, bien développées. C'est par cette raison qu'en Souabe les paysans confient, dans les chemins difficiles, la conduite de leur voiture à celui de leurs chevaux ou de leurs bœufs qui a le front le plus large sur le côté (1).

---

(1) Ce que l'on appelle le front chez les chevaux et chez les bœufs, n'est nullement la même région de la tête qui porte ce nom dans l'homme. Le front de ces

Quelle est la raison organique pour laquelle certaines espèces d'animaux cherchent leur nourriture pendant le jour, et que d'autres ne sortent que la nuit? Les derniers ont en général la tête plus large que les premiers. La loutre et la fouine ont cette région très large. Les hibous, même les espèces qui voient aussi bien le jour que la nuit, tels que le grand-duc, le petit-duc et la chouette, ont tous la tête et le cerveau beaucoup plus larges que les oiseaux de jour, qui vivent également d'animaux, comme le grand vautour, plusieurs espèces d'aigles et de faucons. Le pigeon, beaucoup plus gros que la petite espèce de chouette, a la tête plus étroite que celle-ci. L'engoulevent, qui ne vole que dans le crépuscule, quoique plus petit que le coucou, a la tête plus large. Il est donc probable que c'est le plus ou moins grand développement de l'organe de la circonspection qui détermine les animaux à chercher leur nourriture ou la nuit ou le jour.

Qu'est-ce encore, dans l'organisme, qui inspire aux animaux la prévoyance de poser des sentinelles et d'avoir des éclaireurs? C'est au moyen de l'organe de la circonspection que la nature leur a révélé cette ingénieuse précaution.

---

animaux correspond à la partie supérieure de la tête dans notre espèce.

Tous ces animaux ont la partie cérébrale qui est affectée à la circonspection, très développée, et la région du crâne correspondante très large. La tête de l'oie sauvage et celle de l'outarde sont dans cette région plus larges que celle du cygne; la tête du chevreuil est plus large que celle de la chèvre ordinaire et du bouc; la tête du chamois est encore plus large que celle du chevreuil. La tête de la spatule (*Platalea Lin.*) est, dans cette région, singulièrement large; aussi cet oiseau est-il tellement circonspect, que les chasseurs réussissent rarement à s'approcher assez près de lui pour qu'ils puissent le tirer. Le moineau de nos jardins et de nos maisons, qui, quoique très hardi, reconnaît dans l'instant et évite tous les piéges que l'homme peut imaginer, a également la tête très large, et beaucoup plus large que d'autres oiseaux plus gros, mais moins circonspects.

La nature se sert encore d'un artifice, qui a toujours fait mon admiration. Elle paraît attacher un plus grand prix à la conservation des femelles qu'à celle des mâles; celles-là sont douées de circonspection à un plus haut degré que ceux-ci. Il m'est arrivé de tuer jusqu'à vingt écureuils, sans que dans ce nombre il y eût une seule femelle, quoique ce ne fût pas dans la saison où elles sont retenues par les soins que de-

mandent leurs petits. J'ai pris, pendant trois ans, dans mon jardin, quarante-quatre chats, parmi lesquels il n'y avait que cinq femelles. Pendant un hiver, on tua, dans deux provinces de la Virginie, cinq cents ours, au nombre desquels il ne se trouva que deux femelles. M. le lieutenant-général, comte de Girardin, capitaine des chasses du roi, chargé du service de grand-veneur, a fait dresser un état des loups tués dans soixante-un départemens du royaume, depuis le premier janvier 1816, jusqu'au premier juillet 1817. Il résulte de cet état, qu'il a été tué 1894 loups, et 522 louves (1). Chez les chamois,

(1) Je sais bien que l'on explique cette différence, en disant qu'il naît en général beaucoup plus de mâles que de femelles; quand même cela serait aussi exact qu'on le soutient, ce qui ne peut être, on n'expliquerait pas encore par-là cette disproportion entre le nombre des mâles et celui des femelles que l'on parvient à détruire.

Comme dans plusieurs provinces de France, beaucoup d'enfans sont dévorés par les loups, je puis bien me permettre quelques réflexions. Les gardes-chasse n'ont-ils pas un intérêt particulier à conserver les louveteaux et surtout les louves, afin de les ménager pour les grandes chasses? En second lieu, on croit avoir pris les mesures les plus efficaces contre la multiplication des loups, en promettant des récompenses. Encore en ce moment S. Ex. le ministre de l'intérieur, M. Laîné,

l'animal conducteur est toujours une femelle; et il n'y a pas de doute qu'elle ne se distingue de toutes les autres par un plus haut degré de circonspection (1). Il n'y a que dans les espèces d'animaux où il est urgent d'opposer à l'ennemi la force et le courage, comme parmi les taureaux

---

vient d'adresser une instruction relative à la destruction de ces animaux, et accorde pour prime 18 fr. pour une louve pleine; 15 fr. pour une louve non pleine; 12 fr. pour un loup, et 6 fr. par louveteau. L'expérience de tant d'années aurait dû avoir démontré parfaitement l'insuffisance de pareils moyens. En effet, attendre de ces gens-là qu'ils détruisent tous les loups, ce serait exiger qu'ils renonçassent à un capital qui leur rapporte chaque année. Au lieu de les récompenser, il serait bien plus dans l'intérêt de l'humanité, après avoir donné à chaque garde-chasse un temps limité pour détruire tous les loups de son canton, de lui faire payer une amende rigoureuse par chacun de ces animaux qu'on trouverait sur le territoire confié à sa surveillance.

Il en est encore de même dans les pays où les hamster font dans certaines années de très grands dégâts.

(1) Les femelles font des provisions moins abondantes que les mâles; elles font leur terrier plus profond, nouvelle preuve de leur grande circonspection. Il en résulte que leur recherche étant beaucoup plus pénible et bien moins profitable, les hommes qui sont chargés de la destruction de ces animaux ne détruisent que les mâles.

et les chevaux sauvages, que la conduite du troupeau est confiée au mâle le plus vaillant et le plus vigoureux. Je me rappelle toujours avec plaisir une femelle métis d'un chardonneret et d'un serin jaune. Elle était avec d'autres oiseaux dans une grande volière. Elle s'était laissé prendre une première fois dans une petite cage que j'y avais placée. Jamais je n'ai pu parvenir à la faire rentrer dans la même cage. Tous les autres oiseaux y entraient, y mangeaient, s'y laissaient prendre aussi souvent qu'il me plaisait. J'ai voulu l'y forcer par la faim, en ne mettant de la nourriture que dans cette cage; mais elle prit le parti de guetter ses compagnons; lorsqu'un d'eux sortait de la cage avec une graine dans le bec, elle lui faisait la chasse, jusqu'à ce qu'il laissât tomber la graine, qu'elle dérobait avec une avidité extrême. C'est ainsi qu'elle se sustenta pendant plusieurs mois. Pour la prendre, je fus obligé d'ouvrir la volière et de la faire sortir dans la chambre. La tête de cette femelle est beaucoup plus large qu'aucune de toutes mes têtes de chardonnerets et de canaris, et de mes autres têtes de métis.

Il résulte de tout ce que je viens de dire sur l'organe de la circonspection, que l'état de santé, ainsi que l'état de maladie, prouvent que chez l'homme et chez les animaux il faut reconnaître

la circonspection ou la prévoyance comme une qualité particulière fondamentale primitive, et que l'organe affecté à cette fonction est placé dans la région du cerveau et du crâne que j'ai indiquée.

CONCLUSION.

J'ai démontré que toutes les qualités que j'ai exposées jusqu'ici, sont des qualités fondamentales, que chacune se manifeste au moyen d'un organe particulier, dont j'ai indiqué et prouvé le siége par une multitude de preuves de toute espèce. Les signes caractéristiques, établis avant cette exposition des organes et de leurs fonctions, comme essentiels aux qualités et aux facultés primitives, se trouvent réunis, ou au moins en partie dans chacune.

Elles ne se développent, ni ne diminuent à la même époque que les autres.

Chacune des qualités exposées peut être, dans le même individu, plus ou moins active que les autres.

Chacune peut être seule active, tandis que les autres sont paralysées; et chacune peut se trouver paralysée, tandis que toutes les autres subsistent dans leur intégrité.

La plupart de ces qualités se manifestent d'une manière différente dans les deux sexes.

Réunies toutes dans l'homme, elles se trouvent dispersées et isolées dans les diverses espèces d'animaux.

Chacune de ces qualités fondamentales devient donc une nouvelle preuve des propositions que j'ai posées comme principes indispensables de la physiologie du cerveau, c'est-à-dire :

Que toutes nos dispositions sont innées ;

Que leur manifestation exige des conditions matérielles ;

Que le cerveau est l'organe de toutes les qualités et facultés de l'âme ;

Que le cerveau est composé d'autant d'organes qu'il y a de qualités et de facultés essentiellement différentes ;

Que dans l'état de santé, et jusqu'à l'âge de la vieillesse, on peut connaître à la surface du crâne ou de la tête le plus ou moins grand développement d'un organe, et le degré d'activité de sa fonction.

Voilà donc les principes qui d'abord ont été prouvés par eux-mêmes, démontrés aussi par les faits particuliers, caractère irrécusable de la vérité d'une doctrine.

Enfin, il est encore prouvé que toutes les qualités affectives, les penchans et les sentimens ont leurs organes dans le cerveau.

Comme l'ensemble de toutes ces qualités cons-

tituc ce que l'on appelle *qualités appétitives*, on voit pourquoi ceux qui ont eu quelque pressentiment de la pluralité des organes, n'ont pu trouver un organe unique pour la faculté ou qualité générale appétitive. Ainsi, le reproche que j'ai fait sous ce rapport aux philosophes, se trouve justifié.

Chacune de ces qualités constitue chez les animaux un instinct particulier; il n'était donc pas non plus possible d'expliquer les actions des animaux par l'instinct en général, ni de trouver un organe unique pour l'instinct.

Selon que chacune de ces qualités se manifeste avec plus ou moins d'énergie, il en résulte ce que l'on désigne par les noms de dispositions, d'inclination, de penchant, de désir, de besoin, de passion; c'est-à-dire que chaque qualité fondamentale est susceptible de ces différens degrés de manifestation. Par conséquent il faut admettre autant de dispositions, d'inclinations, de penchans, de désirs, de besoins, de passions, qu'il y a de qualités fondamentales ou primitives. Il s'ensuit en même temps que l'on chercherait en vain d'autres organes pour les inclinations, les penchans, les désirs, les besoins et les passions, que ceux qui président aux qualités fondamentales. Ces considérations détruisent entièrement toutes les rêveries des philosophes et des physiologistes sur

les instincts, les penchans et les passions. Je ferai ressortir encore avec plus de clarté et d'évidence, ces mêmes propositions, quand, vers la fin de cet ouvrage, j'exposerai l'ensemble d'une philosophie qui découle naturellement de la physiologie du cerveau.

Les dix qualités fondamentales, prouvées et exposées en détail jusqu'à présent, n'appartiennent pas à l'homme seul; elles existent également dans les différentes espèces d'animaux. Je n'ai donc traité de l'homme, qu'autant qu'il est encore animal. Mais comme ces diverses qualités sont dispersées parmi les animaux, et que dans aucune espèce elles ne se trouvent réunies, l'homme est nécessairement déjà, sous ce point de vue, l'animal le plus parfait. Chacune de ces qualités est un fragment de son essence, une partie de son caractère moral. Ainsi nous entrevoyons comment, de fragment en fragment, l'homme se compose. Ceux qui ont pu me suivre, sont certainement convaincus que ce n'est qu'en étudiant l'homme dans chacune de ses parties, qu'on peut parvenir à la connaissance claire et complète de tout son être moral et intellectuel.

Nous allons continuer cette même analyse pour les facultés intellectuelles, et je finirai l'exposé des organes et de leurs fonctions par les sentimens

et les facultés qui lui appartiennent exclusivement, qui le mettent au-dessus de tout animal, qui lui donnent la raison, le pressentiment de son Créateur, en un mot le caractère de l'humanité.

Détermination des forces fondamentales des qualités et facultés primitives, et du siége de leurs organes.

Continuation.

Les organes des qualités que j'ai exposées jusqu'ici, ont leur siége dans les parties inférieures-postérieures-latérales et supérieures-postérieures-latérales du cerveau ou de la tête. Comme toutes ces qualités sont communes aux animaux, il en résulte que l'homme, si son cerveau n'était composé que de ces seuls organes, serait, et sous le rapport de son organisation, et sous celui de ses qualités ou facultés, au niveau d'un grand nombre d'espèces d'animaux.

Maintenant, nous allons examiner quelles sont les qualités et les facultés des parties cérébrales situées dans la région antérieure-inférieure et supérieure-antérieure du cerveau. Ce sont les parties cérébrales qui donnent à la tête de l'homme sa forme caractéristique et essentielle-

ment différente de celle de tous les autres animaux, et dont plusieurs lui appartiennent exclusivement, en lui imprimant en même temps son caractère propre de l'humanité.

Ces organes sont placés sous l'os frontal que je divise en cinq régions. La région antérieure-inférieure, qui s'étend jusqu'au milieu du front; la région antérieure-supérieure qui s'étend du milieu du front jusqu'à la partie ordinairement chevelue; la région supérieure-antérieure, qui commence ordinairement par la partie chevelue et s'étend jusqu'au milieu de la partie supérieure de l'os frontal; la région supérieure-postérieure, qui commence au milieu de la partie supérieure et s'engraine dans les bords antérieurs des os pariétaux; la région latérale, qui s'engraine dans les bords antérieurs-inférieurs des os pariétaux et dans les bords des grandes ailes de l'os sphénoïdal, ou bien, qui forme la partie antérieure des tempes.

Conformément à l'ordre naturel, je traiterai en premier lieu des organes qui siégent dans la région antérieure-inférieure, et en partie dans la région inférieure-latérale. Les organes des qualités ou des facultés les plus indispensables étant toujours rapprochés vers la ligne médiane, il est encore naturel que je traite en premier lieu de ceux-ci. Je finirai par ceux qui sont les plus

éloignés de la ligne médiane, et même relégués dans la région temporale.

XI. *Mémoire des choses, mémoire des faits, sens des choses, éducabilité, perfectibilité.* (*Sachgedœchtniss, Erzichungs-fœhigkeit*).

Historique de la découverte.

J'avais découvert un signe extérieur, à l'aide duquel j'étais en état de connaître les individus qui avaient une grande facilité pour apprendre par cœur. Mais je ne tardai pas à m'apercevoir que ce signe n'indiquait pas, à beaucoup près, chaque espèce de mémoire. Au nombre de mes condisciples, il y en avait quelques-uns qui retenaient sans peine même les choses qu'ils ne comprenaient point; d'autres, qui n'avaient pas cette facilité de réciter par cœur, retenaient particulièrement les faits, les événemens. D'autres se distinguaient par une grande facilité à se rappeler les lieux, à s'orienter et à nous conduire par des chemins inconnus; quelques-uns répétaient sans faute un morceau de musique qu'ils avaient entendu une ou deux fois; d'autres enfin se souvenaient surtout des nombres, des dates, etc.

Mais il n'y en avait aucun qui réunît à lui seul toutes ces différentes espèces de mémoire. J'ai appris plus tard que déjà avant moi l'on avait fait la même observation, et qu'on avait distingué trois espèces de mémoire : La mémoire des mots, la mémoire des lieux, et la mémoire des choses. On appelait mémoire des choses, *memoria realis*, la faculté de retenir les choses, les faits; mémoire de mots, *memoria verbalis*, la faculté de retenir les mots, les noms, et d'apprendre par cœur indistinctement de longs passages, qu'on en ait pénétré le sens ou non; mémoire des lieux, *memoria localis*, la faculté de se rappeler les lieux, de retrouver les chemins, de s'orienter. On avait très bien remarqué que chacune de ces mémoires pouvait subsister sans l'autre. Cependant, presque tous les philosophes ont continué à considérer la mémoire comme une faculté unique, indivisible de l'âme.

Il y a plus de trente ans que j'enseigne cette diversité des mémoires; il s'en est écoulé presque autant depuis que j'ai prouvé que la mémoire ne doit pas être regardée comme une faculté primitive de l'âme; qu'elle n'est autre chose qu'un attribut général de toute faculté fondamentale; qu'il doit y avoir autant de mémoires qu'il y a de facultés essentiellement différentes; et que par conséquent il ne peut y avoir un organe seul et

particulier pour la mémoire. La mémoire de la musique a son organe dans l'organe de la musique; la mémoire des chiffres dans l'organe du calcul; la mémoire des lieux dans l'organe du sens de localité ou des rapports des espaces, et ainsi de suite; ou, pour modifier ces expressions, la mémoire de la musique est un attribut du sens des rapports des tons; la mémoire des chiffres est un attribut du sens du calcul, et la mémoire des lieux est un attribut du sens des rapports des espaces, etc.

Quoique cette doctrine soit assez ancienne, répandue par mes cours, par ceux de M. Spurzheim et par les écrits de mes auditeurs, il existe encore des philosophes et même des médecins dont les idées sur cet objet sont enveloppées dans une obscurité complète. Ce sont pourtant les mêmes hommes, ignorant jusqu'aux premiers élémens de la physiologie du cerveau, qui ont la présomption de s'arroger le droit de la juger en dernier ressort. Dans son *Essai sur les maladies de la mémoire*, M. Villermay, en adoptant toutes les erreurs des physiologistes, s'exprime ainsi : « On remarque chez les hommes à tempérament mélancolique et bilieux une mémoire très prononcée : les sujets pituiteux, lymphatiques, mous, hébétés, ont, au contraire, très peu de mémoire. L'empereur Claude, qui fut un des hommes les plus stupides, était remarquable par

une mémoire excessivement bornée. Ainsi, les personnes dont le tempérament est avec prédominance lymphatique ou pituiteux, sont plus exposées aux maladies de cette fonction intellectuelle (1). »

« Il est certain, dit-il plus loin, que la plupart des hommes qui se livrent avec excès aux plaisirs de l'amour, ont très peu de mémoire; j'ai remarqué ce goût et ce résultat d'une manière sensible chez beaucoup d'individus qui ont la voix grave, ou ce qu'on nomme basse-taille. »

En parlant des causes immédiates des maladies de la mémoire, il continue : « Mauget reconnaît à cette maladie deux causes immédiates, 1°. la mauvaise conformation du cerveau et sa disposition vicieuse; 2°. le manque de la bosse occipitale dès sa naissance. Il prétend avoir observé une excellente mémoire chez les personnes dont la protubérance de l'occiput était très saillante. »

« De nos jours, une doctrine basée sur de semblables localités du cerveau, n'a pu soutenir l'examen sévère de l'observation et du raisonnement; aussi est-on maintenant convaincu qu'elle n'avait d'autres fondemens que des probabilités ingénieuses. Si la mémoire avait pour foyer prin-

(1) Mémoires de la société de Médecine de Paris, 1re. partie de l'année 1817, p. 72 et 74.

cipal un seul point de la masse cérébrale, sans doute celui-ci nous indiquerait le siége positif de l'amnésie (manque de mémoire); mais on est loin de connaître en quelle partie du cerveau réside cette fonction intellectuelle; ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'elle partage le sort des autres facultés de l'entendement, qui, indivisibles sous ce rapport, ne peuvent être rattachées à des régions séparées de ce viscère (1). »

Ce langage fait voir que M. Villermay n'a pas la plus légère teinture de l'organologie; quand, à la fin de l'exposition des organes, je développerai l'ensemble de ma philosophie, je rectifierai une foule d'erreurs des philosophes scolastiques, concernant la mémoire en particulier et les qualités morales et les facultés intellectuelles en général: poursuivons, en attendant nos recherches, par la voie de l'observation.

Je sentis bientôt que la dénomination *mémoire des choses*, ne renferme pas toute la sphère d'activité de cette faculté. J'ai remarqué que les personnes douées d'une grande mémoire des choses, ont en général la conception prompte, une extrême facilité à saisir les choses; qu'elles ont un désir général de savoir, de s'instruire, de s'occuper de toutes les branches des connaissances humaines; qu'elles se sentent ordinaire-

(1) Page 82.

ment une vocation prononcée pour l'enseignement, et que, à moins que des facultés supérieures ne les en garantissent, elles se laissent facilement entraîner à adopter les opinions des autres, à embrasser toutes opinions, toutes doctrines nouvelles, à se modifier d'après les usages, les mœurs, les circonstances dont elles sont entourées. Ces raisons m'ont fait changer la dénomination de *mémoire des choses*, en celle de *sens des choses*, *sens d'éducabilité*, *de perfectibilité*.

On aurait tort de confondre cette perfectibilité générale et indéterminée avec la perfectibilité déterminée et particulière de chaque qualité et faculté fondamentale. Il n'existe aucune qualité morale, aucune faculté intellectuelle qui ne puisse être exercée, et, par cela même, recevoir un accroissement de perfection. Toute force fondamentale est susceptible de développement, de direction, d'éducation. Mais cette espèce de perfectibilité est toujours bornée aux seuls objets qui sont du ressort d'un organe particulier. Le sens des choses, de l'éducabilité ou de la perfectibilité en général, au contraire, s'exerce, s'étend sur toutes les choses non comprises dans la sphère d'activité d'organes particuliers ou de forces particulières. L'exposition de l'histoire naturelle de cette faculté, telle qu'elle existe chez les animaux et chez l'homme, éclaircira cet objet. Commençons par examiner si les animaux sont suscepti-

bles d'éducation, s'ils savent modifier leurs instincts, et perfectionner leurs facultés selon que les circonstances et les événemens accidentels le commandent.

Si M. Demangeon avait lu ce que je viens de dire, avec un peu d'attention, il n'aurait pas été tenté de faire la remarque suivante :

« L'éducabilité ou la perfectibilité que M. Gall identifie avec la mémoire des choses, doit se mesurer, comme le prouve l'observation, non sur un seul renflement placé à la racine du nez entre les sinus frontaux, mais sur la somme de toutes les facultés. Comment, en effet, former un enfant à la morale, à la religion, au dessin, au calcul, à la musique, à la peinture, à la philosophie, à la bienveillance, aux devoirs de la société, etc., sans le secours des diverses facultés qui président à tous ces objets d'instruction? Il est contradictoire d'admettre un organe spécial d'éducabilité, en même temps que l'on assigne à plusieurs facultés une part spéciale et exclusive dans l'ensemble des élémens de l'éducation. Si l'éducabilité des animaux domestiques est d'autant plus marquée que leur tête est plus large et plus renflée entre les oreilles, cela prouve qu'il y a, non un seul organe d'éducabilité, mais une portion plus considérable de cerveau, avec laquelle doit coïncider plus de capacité intellectuelle, n'importe

le nombre des appareils. Mais il est arrivé plus d'une fois à M. Gall d'inférer l'existence d'un organe particulier de l'aperçu de phénomènes qui s'expliquent par une ampliation du cerveau en général, sans qu'il soit démontré que cette ampliation argue l'unité d'appareil. »

Dans plusieurs passages de sa critique, M. Demangeon voudrait faire dériver d'une ampliation générale du cerveau, ce qui appartient à un développement favorable de parties cérébrales particulières. Cette disposition rendrait superflue la pluralité des organes. Mais comment alors expliquera-t-il pourquoi le cerveau est plus volumineux, tantôt dans sa région supérieure, tantôt dans sa région postérieure, antérieure, latérale, etc., et que le développement plus favorable de ces diverses parties cérébrales emporte toujours des qualités ou des facultés déterminées? L'examen de dix têtes suffirait pour le convaincre que les cerveaux les plus volumineux, mais qui le sont à cause d'un très grand développement de ses parties postérieures et latérales, n'ont nullement pour résultat une plus grande capacité intellectuelle, à moins qu'on ne confonde l'instinct de la propagation, l'amour de la progéniture, le penchant à la pugnacité, l'instinct carnassier, etc., avec les facultés de l'intelligence. Toutes les objections de M. Demangeon réveillent le soupçon

qu'il trouve plus expéditif de raisonner que de vérifier les observations.

Histoire naturelle du sens des choses, de l'éducabilité, de la perfectibilité des animaux.

Tous les jours nous voyons dresser les chiens, les chevaux à nos besoins les plus variés; nous voyons de petits oiseaux rassembler les lettres d'un alphabet ou les chiffres, et composer des noms et des nombres; nous avons même sous nos yeux l'exemple d'un cochon dressé à arrêter les perdrix; qui n'a pas vu la danse de l'ours et les tours innombrables du singe turbulent? On ne dira certainement pas que ces choses aient été données à ces animaux pour leur propre conservation. D'où vient-il donc que toujours encore certains philosophes ont l'air de dédaigner les faits, et qu'ils parlent des animaux, sinon comme d'automates, au moins comme d'êtres dont l'intelligence chez les uns est entière dès le moment de leur naissance, et chez les autres atteint très promptement le degré de développement qu'ils ne passent presque plus. Leur instinct, disent-ils, est également remarquable par sa promptitude, sa rectitude, sa sagacité, sa sûreté, et par son peu d'étendue et son immutabilité.

L'organisation des animaux si défectueuse en comparaison de celle de l'homme, borne sans doute, à bien des égards, leur perfectibilité naturelle. Mais qu'on observe la vie journalière de plusieurs espèces d'animaux, et on sera forcé de reconnaître qu'ils jouissent de la mémoire, de la faculté de saisir des rapports et de juger, du pouvoir même de réfléchir sur leurs actes; que la mesure de leur intelligence dépend très souvent des circonstances; qu'elle s'étend lorsqu'elle est mise en action soit par la nécessité, soit par l'instruction, et qu'elle ne reste resserrée que par le défaut d'exercice. Et dans ce dernier cas, l'homme est-il plus heureux? Lorsqu'il est continuellement occupé à pourvoir à ses besoins de première nécessité, ne reste-t-il pas aussi dans le cercle étroit des connaissances qui y sont immédiatement relatives?

Pour prouver ce principe, suivons, d'après Charles-George Leroy, les progrès que fait l'intelligence des chiens, selon les différens usages auxquels on les emploie. Ces progrès sont dus, les uns à l'instruction qu'on leur donne; les autres à l'expérience propre, aux réflexions que les chiens font d'eux-mêmes sur les faits. Le chien de basse-cour, presque toujours à l'attache, chargé seulement de la fonction d'aboyer aux inconnus, reste dans un état de stupidité qui serait

à-peu-près le même dans tout autre animal dont l'intelligence n'aurait pas plus d'exercice. Le chien de berger, continuellement occupé d'un office qui exige une activité qu'excite la voix de son maître, montre beaucoup plus d'esprit et de discernement. Tous les faits relatifs à son objet s'établissent dans sa mémoire. Il en résulte pour lui un ensemble de connaissances qui le guident dans le détail, et qui modifient ses actions et ses mouvemens. Si le troupeau passe auprès d'un champ de blé, vous verrez le vigilant gardien rassembler sa troupe, l'écarter des plantes qui doivent être ménagées, avoir l'œil sur ceux qui voudraient enfreindre la défense, en imposer aux téméraires par des mouvemens qui les épouvantent, et châtier les obstinés auxquels l'avertissement ne suffit pas. Si l'on ne reconnaît pas que la réflexion ou la perfectibilité seule peut être l'origine de cette variété de mouvemens faits avec discernement, c'est-à-dire en raison des circonstances, ils deviennent absolument inexplicables. Car si le chien n'apprenait pas de son maître à distinguer le grain d'avec la pâture ordinaire du troupeau, s'il ne savait pas que ce blé ne doit pas être mangé, s'il ignorait que la vivacité de ses mouvemens doit être proportionnée à la disposition des moutons, s'il ne reconnaissait pas cette disposition, sa conduite n'aurait point

de motif, et il n'aurait point de raison suffisante pour agir.

Suivons aussi cet animal à la chasse pour voir le développement et la perfectibilité de son intelligence. La chasse est naturelle au chien qui est un animal carnassier. Ainsi l'homme, en l'appliquant à cet exercice, ne fait que modifier et tourner à son usage une aptitude et un goût que la nature avait donnés à l'animal pour sa conservation personnelle. De-là résulte, dans les actions du chien, un mélange de la docilité acquise et du sentiment qui lui est naturel. L'un ou l'autre de ces deux élémens se fait plus ou moins apercevoir, selon les circonstances qui lui donnent plus ou moins d'activité. La nature est plus abandonnée à elle-même, et plus libre dans le chien courant que dans les autres. L'habitude de l'assujettissement le rend attentif, jusqu'à un certain point, à la voix et aux mouvemens de ceux qui le mènent; mais comme il n'est pas toujours sous leur main, il faut que son intelligence agisse d'elle-même, et que son expérience personnelle rectifie souvent le jugement des chasseurs. L'attention qu'on apporte à chasser, autant qu'on peut, l'animal qu'on a lancé d'abord, à rompre les chiens et les châtier lorsqu'ils sont sur des voies nouvelles, les accoutume peu à peu à distinguer par l'odorat le cerf qu'ils ont devant eux

d'avec tous les autres. Mais le cerf, importuné de la poursuite, cherche à s'accompagner de bêtes de son espèce, et alors un discernement plus exquis devient nécessaire au chien. Dans ces cas-là, il ne faut rien attendre de ceux qui sont jeunes. Il n'appartient qu'à l'expérience consommée de porter un jugement prompt et sûr dans cet embarras. Il n'y a que les vieux chiens qui soient ce qu'on appelle *hardis dans le change*, c'est-à-dire, qui démêlent sans hésiter la voie de leur cerf à travers celles de tous les animaux dont il est accompagné. Ceux qui n'ont encore qu'une expérience commencée donnent au chasseur attentif un spectacle d'incertitude, de recherche et d'activité qui mérite d'être observé. On les voit balancer et donner toutes les marques de l'hésitation. Ils mettent le nez à terre avec beaucoup d'attention, ou bien ils s'élancent aux branches, où le contact du corps de l'animal laisse un sentiment plus vif de son passage, et ils ne sont déterminés que par la voix du chasseur qui les appuie sur la confiance qu'il a lui-même dans les chiens plus confirmés et plus sûrs. Si les chiens, emportés par un moment d'ardeur, outre-passent la voie et viennent à la perdre, les chefs de meute prennent d'eux-mêmes, pour la retrouver, le seul moyen que les hommes puissent employer. Ils retournent sur les derrières, ils prennent les de-

vants pour rechercher dans l'enceinte qu'ils parcourent la trace qui leur est échappée. L'industrie du chasseur ne peut pas aller plus loin; et à cet égard, le chien expérimenté paraît arriver au dernier terme du savoir, c'est-à-dire, prendre tous les moyens qui peuvent le conduire au succès.

Le chien couchant a des relations plus intimes et plus continuelles avec l'homme. Il chasse toujours sous ses yeux, et presque sous sa main. Son maître le fait jouir; car c'est une jouissance pour lui que de prendre le gibier dans sa gueule. Il lui rapporte ce gibier; il en est caressé s'il fait bien, gourmandé ou châtié s'il fait mal; sa douleur ou sa joie éclatent dans l'un ou l'autre cas, et il s'établit entre eux un commerce de services, de reconnaissance et d'attachement réciproques. Lorsque le chien couchant est jeune encore, que cependant il a déjà été rendu docile, il n'écoute que la voix du maître, et suit ses ordres avec précision. Mais comme il est guidé, pour la chose dont il s'agit, par un sentiment plus fin et plus sûr que l'homme; quand l'âge lui a donné une expérience suffisante, il ne montre pas toujours la même docilité, quoiqu'il en ait en général une plus grande habitude. Si, par exemple, une pièce de gibier est blessée, et que le chien vieux et expérimenté en rencontre sûrement la trace,

il ne se laissera pas dévoyer par son maître, dont la voix et les menaces le rappelleront en vain. Il sait qu'il le sert en lui désobéissant, et les caresses qui suivent le succès lui apprennent en effet bientôt qu'il a dû désobéir.

Un renard qui a été pris au piége, et qui, pour s'en délivrer, s'est vu forcé de se couper le pied, évite pendant des années entières très constamment tous les piéges. Lorsqu'on a connaissance de ces renards boiteux, dont l'infirmité annonce l'expérience, les chasseurs intelligens renoncent à les surprendre par les moyens ordinaires. Il faut avoir recours à des moyens d'un autre genre, qui mettent en défaut leur savoir. Le jeune chien qui s'est une fois enfoncé dans un marais couvert de lentilles d'eau, qu'il prenait pour une pelouse, connaît pour le reste de ses jours les lentilles d'eau qui ne le tromperont plus. Dans les Landes de Bordeaux, près de Sales, les bergeries ou parcs sont de grands bâtimens, mais sans fondations. Dans les dernières années du dix-huitième siècle, les loups n'avaient jamais encore attaqué les parcs que par les portes et les trous dans les murailles; jamais ils n'avaient cherché à creuser la terre pour passer sous les murailles. Depuis quelques années on est obligé de faire des fondations en maçonnerie, parce que les loups devenus industrieux, ont creusé, sous les murailles,

en bois, des trous assez grands pour enlever par-là des bêtes à laine. Le renard, le lièvre, la martre, qui ont été chassés souvent, sont bien autrement sur leurs gardes que les individus de la même espèce qui n'ont jamais été exposés à aucun péril. Les jardins, dans Paris, sont habités par plusieurs espèces d'oiseaux, des mésanges, des roitelets, des rouge-gorges, des rossignols, des pinçons, des verdiers, des fauvettes à tête noire, des merles, etc., qu'on ne rencontre que très rarement dans les lieux où ils ont des persécutions à craindre. Ce n'est que l'expérience d'une parfaite sécurité qui ait pu leur inspirer cette confiance. Même plusieurs espèces d'oiseaux de proie, que la nature a le plus éloignées de la contrainte, acquièrent en fort peu de temps une docilité qui étonne. On les voit au plus haut des airs écouter la voix du chasseur, se laisser guider par ses mouvemens, lorsqu'une expérience répétée leur a appris que la docilité les conduit sûrement à la proie.

Si les animaux obéissaient aux lois d'une aveugle nécessité, s'ils étaient privés de toute perfectibilité, leurs ouvrages offriraient une uniformité absolue; ils travailleraient toujours de la même manière; toujours ils commenceraient comme ils ont toujours commencé, et ils finiraient toujours de même. Mais les abeilles adaptent la forme de

leurs rayons à celle de l'espace dans lequel elles travaillent. On peut les déterminer à construire des cellules royales, ou à détruire celles qui sont déjà prêtes. Lorsqu'on fait un trou à la toile d'une araignée, elle refait la partie déchirée. Plus d'une fois j'ai fait plusieurs trous au nid de la penduline, suspendu à une branche mince; jamais elle n'a manqué de le réparer dans tous les endroits où il a été entamé. Ce n'est qu'après ce travail que ce petit oiseau a continué de bâtir son nid. Deux hirondelles venaient nicher tous les ans dans la maison de mon ami Streicher à Vienne. Pendant leur absence, on posa une sonnette dont le fil passait précisément dans l'endroit où était leur nid; à leur retour au printemps, elles firent leur nid à la place accoutumée; mais elles eurent soin de ménager une ouverture pour le fil, pratiquée de manière qu'il pouvait jouer librement sans toucher à leurs œufs ou à leurs petits. On ne peut pas observer, avec quelque attention et quelque suite, les nids des oiseaux sans s'apercevoir que ceux des jeunes sont la plupart mal façonnés et mal placés; souvent même les jeunes femelles pondent partout sans avoir rien prévu. Les défauts de ces premiers ouvrages sont rectifiés dans la suite, lorsque ces animaux ont été instruits par le sentiment des incommodités qu'ils ont éprouvées.

Nous voyons donc clairement que l'expérience instruit les bêtes; que leurs actions se modifient en raison des différentes épreuves qu'elles ont été dans le cas de subir; nous voyons que, relativement à leurs besoins, aux circonstances qui les environnent, aux dangers qu'elles ont à éviter, elles agissent comme les êtres les plus intelligens doivent agir. Ce qu'il y a de volontaire dans les actions de certains animaux, a tellement frappé plusieurs naturalistes, qu'ils ont cru pouvoir nier toute disposition innée, et qu'ils ont imaginé à tort que tout ce que font les bêtes n'est qu'un résultat de leur expérience et de l'instruction reçue de leurs semblables. La mémoire des choses, l'éducabilité ou la perfectibilité des animaux ne peut donc plus être révoquée en doute.

Il est également constant que les animaux sont susceptibles d'un degré de perfectibilité différent, selon que l'espèce, l'individu et l'âge sont différens. Le chien est plus remarquable par sa docilité que le loup et le chat; le cheval est plus docile que le bœuf; le lion l'est plus que le tigre; la loutre, les phoques, le renard, reçoivent une instruction dont le blaireau et le lièvre sont incapables. Certaines espèces de singes se prêtent avec une souplesse admirable aux caprices de leurs maîtres, tandis que d'autres espèces repoussent l'ombre d'éducation avec la plus sau-

vage indocilité. Qui n'a pas admiré l'éducabilité presque humaine de l'éléphant? Le perroquet gris, ordinaire, apprend avec beaucoup de facilité, tandis que la plupart des autres espèces de perroquets lassent la patience de leurs instituteurs.

Les diverses espèces d'oiseaux de proie ne sont pas douées non plus d'une égale docilité. Les vautours sont stupides en comparaison des faucons. Et parmi ceux-ci, le faucon ordinaire (*falco communis*), le faucon d'Islande (*falco islandicus*), le gerfault (*falco candicans*), l'émorillon (*falco œsalon*), la cresserelle (*falco tinnunculus*, *falco gyrfalco*, *falco lanarius*), l'autour ordinaire (*falco palumbarius*), l'épervier (*falco nisus*), se laissent sans peine dresser à la chasse. Le falco lithofalco et le falco sacer, au contraire, comme plusieurs autres espèces, sont complétement indociles. Les Tartares de la Sibérie savent si bien instruire l'aigle commun (*falco fulvus*), qu'il leur prend des lièvres, des renards, des loups et des antilopes.

Les individus de la même espèce et de la même variété d'animaux offrent des différences frappantes à l'égard de la perfectibilité. L'intelligent barbet, le vigilant chien de berger, le docile chien couchant, combien sont-ils plus faciles à élever que le beau dogue d'Angleterre et le leste lévrier?

Tel barbet surpasse, en docilité, tel autre barbet; tel chien couchant est préférable à tel autre chien couchant; tel cheval à un autre cheval. Un individu de pivoine, d'étourneau, de serin, fait des progrès plus rapides dans l'instruction que d'autres individus.

Enfin, une différence marquée, sous le rapport de l'éducabilité, résulte de la différence des âges. Ce que l'animal, instruit du moment de sa naissance, apprend avec facilité, devient difficile pour l'animal adulte, et presque impossible pour l'animal vieux.

Voilà jusqu'à présent un léger aperçu de la perfectibilité des animaux. Maintenant, mes lecteurs ont le droit de demander si l'organisation du cerveau des animaux explique leur éducabilité en général; si cette même organisation diffère selon les différens degrés d'éducabilité des espèces, des variétés, des individus et des âges? Quand l'affirmative de ces questions sera prononcée, on en conclura avec moi qu'il est extrêmement probable que la perfectibilité des animaux doit être considérée comme la fonction d'un organe particulier de leur cerveau.

Examen de l'organisation cérébrale des animaux, comparée au degré de leur perfectibilité. Siége et apparence extérieure de l'organe de la mémoire des choses, ou de l'organe de l'éducabilité, de la perfectibilité.

Que l'on s'arrête d'abord devant une série de crânes d'hommes et d'animaux ; qu'on les compare tels qu'ils sont dessinés, d'après nature, sur toutes mes planches, et une différence essentielle frappera les yeux de l'observateur. Le crâne humain est large dans sa partie antérieure-inférieure immédiatement au-dessus des orbites. Cette même région, en même temps qu'elle s'élève pour former la partie inférieure du front, avance plus ou moins au-delà des orbites ; ceci prouve combien le cerveau est développé dans la région antérieure-inférieure. Les crânes des animaux, au contraire, sont, dans la même région, beaucoup plus resserrés, étroits, et, d'ordinaire si peu élevés, qu'ils fuient en arrière immédiatement au-dessus des orbites, qui ne se trouvent jamais outre-passés par la capacité osseuse du cerveau ; ce qui indique que le cerveau des animaux est, dans sa partie antérieure-inférieure, beaucoup moins composé que celui de

l'homme. Leurs organes ici sont moins nombreux et plus petits ; d'où il résulte que les facultés qui y sont affectées sont également moins nombreuses et plus faibles que dans l'espèce humaine.

Ce fait a été reconnu par un grand nombre de naturalistes. Camper a fondé là-dessus sa théorie de la ligne faciale, dont j'ai démontré ailleurs l'insuffisance pour déterminer la mesure de l'intelligence des brutes (1). Lavater, aussi convaincu de la signification de cette différence des formes de la partie frontale inférieure, établit son échelle en partant de la grenouille, dont il hausse, par gradations, le front, jusqu'à ce qu'il arrive à la hauteur du front de l'Apollon du Belvédère. Lavater s'en est tenu uniquement à l'idéal, au lieu d'offrir la série des échelons, tels qu'ils existent réellement dans le perfectionnement graduel des animaux.

Cette observation n'a pas été bien précisée ; car la région antérieure-inférieure du cerveau étant occupée par plusieurs organes, à commencer de la ligne médiane jusqu'à la partie temporale, ne saurait être prise tout entière en considération pour mesurer le degré de perfectibilité. Les seules circonvolutions placées vers la ligne médiane, et

(1) T. II, p. 301.

séparées seulement par l'interposition de la partie antérieure-inférieure de la faulx, sont affectées à cette fonction. Ainsi, ce n'est que la partie correspondante du crâne ou de la tête qui doit fixer notre attention dans les observations suivantes.

Les animaux les moins capables d'éducation ont les parties cérébrales mentionnées les plus petites. De-là, l'aplatissement absolu de leur tête. Les poissons, les grenouilles, les serpens, les crocodiles, etc., se rangent dans cette classe.

Pour rendre l'observation plus facile, je ne veux point m'appesantir sur un grand nombre d'animaux intermédiaires. Comparons de suite ceux d'un ordre assez élevé : les têtes du blaireau, de la loutre, du castor, du chien-marin, du loup, du renard, du chien lévrier et du chien couchant ou du chien barbet. On voit, Pl. LXVI, que la tête du blaireau, fig. 1, est la plus basse, immédiatement derrière les sinus frontaux, où le cerveau commence. La ligne la plus élevée ne dénote pas encore la position du cerveau ; elle marque seulement la crête osseuse qui se trouve sur les vieilles têtes du blaireau, comme sur celles de plusieurs autres carnassiers. La seconde indique la direction du cerveau. Elle va en descendant, à partir des sinus frontaux, et forme avec les os de la face un segment de cercle.

Dans la loutre, fig. 2, le cerveau est déjà sensiblement plus élevé.

Il l'est encore davantage dans le renard, fig. 3.

Dans la tête d'un grand lévrier, fig. 4, l'élévation de la partie anterieure du cerveau commence à former un front, dont il n'existe encore aucune trace dans le blaireau, dans la loutre et dans le renard.

Le front est bien plus beau, plus élevé dans la tête du barbet, éminemment *éducable*, fig. 5.

On obtient les mêmes résultats en comparant les têtes de la loutre et du castor avec celle du chien marin, extrêmement docile; les têtes du loup, de l'hyène, du chacal, du glouton, avec celles de toutes les variétés de chiens, surtout avec les têtes de nos petits chiens de basse-cour, si intelligens, du barbet et du chien d'arrêt. La tête du stupide dogue de forte race, approche le plus de la tête du loup. Je possède même la tête d'un loup qui fut élevé avec ses frères et sœurs, mais qui se distingua particulièrement par sa douceur et sa docilité. La région, immédiatement derrière les sinus frontaux, est beaucoup plus haute que dans les loups ordinaires.

Je renvoie encore une fois mes lecteurs à la Pl. XXXIII; ils verront que les circonvolutions antérieures sont plus développées et plus éle-

vées dans le cerveau du lion, fig. 4, que dans celui du tigre, fig. 5, dans lequel, au contraire, les circonvolutions de l'instinct meurtrier sont plus larges et plus bombées que dans celui du lion.

Soumettons à la même comparaison différentes espèces de singes. Les têtes des papions et des mandrins si sauvages, si terribles et si indociles sont, à l'égard de l'organe de l'éducabilité, conformées à-peu-près comme celles de la famille des tigres et des panthères. Pl. LXVII, fig. 1, la tête du redoutable pongo, et fig. 2, la tête du féroce et lubrique papion de Buffon (*Simia Sphinx Lin.*).

D'un tout autre caractère à l'égard de l'éducabilité, sont les singes représentés Pl. LXXIX. Le sajou, fig. 1 (*simia fatuellus*), est cependant encore bien différent du say, fig. 2 (*simia capucina*), et celui-ci, quoique doué de qualités très aimables, ne saurait être comparé au chimpansé, fig. 3 (*simia troglodites*); il vit en troupes, se construit des huttes de feuillages, sait s'armer de pierres et de bâtons, et les emploie à repousser loin de sa demeure les hommes et les éléphans; poursuit les négresses; et les enlève quelquefois dans les bois, etc. En domesticité, il est assez docile pour être dressé à mar-

cher, à s'asseoir et à manger à notre manière (1). Enfin le singe, qui ressemble le plus à l'homme par la forme de sa tête et de son cerveau, c'est l'orang-outang, fig. 4 (*simia satyrus*); il est très doux, s'apprivoise et s'attache aisément, parvient à imiter un grand nombre de nos actions, etc. On a déjà vu le cerveau de l'orang-outang, Pl. XXXIV, fig. 2 et 3; le cerveau du rhésus (*patas*), fig. 1, bien inférieur au précédent.

La même vérité se trouve confirmée dans tel ordre ou telle famille d'animal que l'on veuille soumettre aux mêmes comparaisons, ayant toujours égard au différent degré d'éducabilité, dont les animaux soumis à l'observation sont capables.

Reste encore à examiner pourquoi les jeunes animaux apprennent avec plus de facilité que les adultes et les vieux. On parle des traces que les impressions reçues laissent plus facilement dans les cerveaux mous que dans les cerveaux déjà consolidés. Comme nous ignorons complétement de quelle manière s'opère l'instruction, cette théorie doit être rangée parmi les hypothèses. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que

(1) Le règne animal, par M. le chevalier Cuvier, t. I, p. 104.

chez tous les jeunes animaux les circonvolutions antérieures-inférieures et moyennes du cerveau sont, à proportion, beaucoup plus développées qu'elles ne le sont dans un âge plus avancé. C'est du moment de la naissance, ou bientôt après, que l'animal doit faire connaissance avec le monde extérieur, autant que cela est nécessaire pour sa conservation. L'Auteur de la nature a donc manifesté une haute sagesse lorsqu'il établit la simultanéité des besoins et du développement, ou de l'activité de la partie cérébrale destinée à y pourvoir. Le poulain, l'ânon, le veau, le chevreau, le lionceau, le louveteau, le petit chat, le jeune singe, et même les jeunes oiseaux, ont la région inférieure-antérieure de la tête plus bombée que les individus de la même espèce lorsqu'ils sont arrivés à l'âge adulte. Ainsi, parfaite harmonie entre l'organisation et la fonction.

Sur la domesticité des animaux et sur leur disposition à être plus ou moins facilement apprivoisés.

Pourquoi certains animaux ont-ils été réduits à l'état de domesticité? comment le taureau puissant et le cheval fougueux ont-ils été domptés?

L'homme, dit-on, à l'aide de la supériorité de son intelligence, a dompté et réduit à l'esclavage les animaux qui lui ont paru les plus utiles. C'est ainsi que l'homme, fier de sa prérogative, et s'arrogeant une influence étendue sur les choses dont il est entouré, oublie que c'est à un ordre supérieur qu'il est redevable des bienfaits de la nature.

Si c'est la force de l'intelligence de l'homme, qui a dompté le taureau, l'étalon et le verrat, pourquoi nous, qui avons des connaissances beaucoup plus exactes sur les animaux, que n'en pouvaient avoir nos aïeux, sommes-nous incapables de réduire à l'état de domesticité, le renard, le chamois, le pigeon et le canard sauvages? Mille fois on a essayé d'élever avec des pigeons domestiques de jeunes pigeons sauvages; on a choisi ces derniers dans les espèces qui vivent également en société; on les a fait couver et nourrir de génération en génération pendant cinq, six ans, dans l'espérance qu'enfin les générations suivantes se convertiraient en pigeons domestiques. Tant qu'ils restaient enfermés, ils se comportaient familièrement avec leurs compagnes; mais du moment où on leur ouvrait le colombier, ils s'envolaient bientôt pour ne plus revenir. Depuis long-temps on connaît l'art d'apprivoiser les perdrix, les canards sauvages,

les faisans. On achète les œufs, on les fait couver par des poules ou par des canes communes; on tient la couveuse enfermée; les petits s'accoutument avec leurs mères; mais à peine leurs ailes ont-elles bien poussé, qu'ils s'envolent. Pour les retenir dans la basse-cour, on est obligé de les apprivoiser chez soi, de les accoutumer avec l'autre volaille, et de les tenir quelque temps enfermés ensemble. Cela ne suffit pas; il faut encore leur arracher de bonne heure les deux plus fortes plumes de chaque aîle, et leur couper l'extrémité des autres. Tant que les perdreaux et les jeunes canards ont le sentiment de la faiblesse de leur vol, ils s'envolent à de petites distances le jour, et reviennent le soir. Mais quoiqu'ils aient été tellement apprivoisés, qu'ils revenaient au son du tambour ou au premier coup de sifflet de celui qui en prenait soin, aussitôt qu'après la mue on néglige de leur mutiler les ailes, ils gagnent le large, et préfèrent de vivre à leurs propres frais. De même, les sangliers, les loups, les chevreuils, quelque apprivoisés qu'ils aient été, cherchent à se mettre en liberté du moment où leurs penchans naturels ont acquis tout leur développement.

On parvient bien à dompter par la faim et par les caresses des individus d'espèces les plus sauvages; on réussit à les familiariser avec soi par

l'habitude : mais à peine l'animal se sent-il débarrassé des entourages auxquels il était habitué, que la nature reprend ses droits, et triomphe en lui. Le tigre de Tipoo-Saïb, après avoir été dressé à la chasse, ne tarda pas à se livrer à son instinct naturel. Ainsi, quoiqu'il soit possible de faire de certains individus des animaux privés, on n'en fera pas pour cela des animaux domestiques. Tous ces faits prouvent que ce n'est nullement par la supériorité de son intelligence que l'homme s'est arrogé l'empire sur certaines espèces d'animaux ; et il faut avouer que, si le taureau, le cheval, le cochon, le mouton, etc., se sont associés aux besoins et aux travaux de l'homme, on doit en chercher la cause ailleurs que dans sa volonté et dans ses calculs.

Il est certain que les animaux qui vivent dans une pleine et entière liberté, offrent de grandes différences sous le rapport de la facilité qu'il y a de les apprivoiser et de les rendre domestiques. En Egypte, les chiens sont regardés comme immondes, et personne n'en prend le moindre soin. Malgré cela, ils errent par troupeaux dans les villes et dans les villages. D'autres espèces d'animaux, sans se qualifier domestiques, recherchent pourtant le voisinage de l'homme ; ils s'établissent ou dans ses jardins, ou même au sein

de ses habitations, tandis que d'autres espèces affectent de fuir au loin. Plusieurs espèces d'hirondelles, le moineau franc, le choucas, l'émerillon, la cigogne blanche, etc., s'établissent dans nos tours, nos clochers, nos maisons, nos jardins, tandis que d'autres espèces d'hirondelles, que le friquet ou le moineau des bois, le corbeau, les faucons ordinaires, la cigogne noire, préfèrent les lieux écartés et nichent dans les forêts, etc. : preuves toujours renforcées, qu'ici, comme en tout, la nature a l'initiative.

Et par quel moyen la nature exerce-t-elle cette influence si variée sur les animaux? C'est par le plus ou le moins de développement des parties cérébrales, en vertu desquelles les animaux acquièrent plus ou moins de facilité d'être élevés et perfectionnés.

Que l'on compare la tête du sanglier avec celle du cochon, la tête du chamois avec celle de la chèvre, la tête de la cigogne noire avec celle de la cigogne blanche; qu'on compare l'hyène, le chacal et le loup avec le chien, le lapin sauvage avec le lapin domestique, le chat sauvage avec le chat domestique, les pigeons sauvages avec les pigeons domestiques, le moineau franc avec le friquet, le serin jaune avec le chardonneret, l'oie et le canard sauvages avec l'oie et le

canard domestiques : toujours on trouvera la région indiquée du cerveau et du crâne plus bombée, plus élevée dans l'animal domestique, et plus aplatie, plus déprimée dans l'animal sauvage. Voy. Pl. LVII, fig. 6, canard sauvage; fig. 7, canard domestique; fig. 8, pigeon sauvage, ramier; fig. 9, pigeon domestique.

Le chat angora, naturellement plus apprivoisé et plus doux que le chat commun, a cette région sensiblement plus proéminente que ce dernier.

A Gœttingue, nous vîmes, chez M. le professeur Blumenbach, une mouette de la grosse espèce. Nous jugeâmes par la belle élévation du front, qu'elle devait être très facile à apprivoiser. M. Blumenbach nous dit que dès le premier jour qu'elle avait eu une aile cassée d'un coup de fusil, elle parcourut la maison comme un animal absolument privé. Plus tard, nous apprîmes que dans certaines régions du Nord, la mouette est en effet un oiseau domestique. Ainsi, le développement favorable de la partie antérieure-inférieure-moyenne du cerveau, pourvu qu'il soit l'apanage de toute l'espèce, permet toujours d'augurer, ou que la nature l'a destinée à devenir domestique, ou au moins que les individus se laissent très facilement apprivoiser et instruire. Voyez le cerveau de l'éléphant, Pl. XXXV. De

même, on peut affirmer d'avance avec certitude que toutes les peines, pour habituer à l'état de domesticité des animaux chez qui ces parties cérébrales sont peu développées, seront perdues.

Si dans les espèces d'animaux naturellement sauvages, cette même partie du cerveau se trouve extraordinairement développée chez un individu, celui-ci se distingue toujours de ses semblables par son caractère doux et docile. J'ai déjà cité la tête d'un loup, remarquable par sa douceur et sa docilité. J'ai aussi déjà parlé ailleurs des animaux féroces qu'on nourrit au Jardin du Roi, et dont nous avons constamment deviné les dispositions bonnes ou mauvaises à cet égard. Il existe, dans ce moment, au Jardin du Roi, le tigre chasseur que l'on dresse à la chasse comme les chiens. Il a le front beaucoup plus voûté que les autres espèces de tigres, et les tempes moins larges. L'un de mes auditeurs apporta deux têtes de bécasses, dont l'une était devenue extrêmement privée bientôt après avoir eu une aile blessée. La dame, propriétaire du domaine où ces animaux avaient vécu, ayant déjà plusieurs fois donné des soins à d'autres bécasses mutilées de la même manière, fut frappée de cette particularité. Tous mes auditeurs reconnurent sur-le-champ la tête de la bécasse, qui fut apprivoisée par cette dame bienveillante. C'est ainsi que de-

puis long-temps je choisis dans un grand nombre de serins, d'étourneaux, de bouvreuils, ceux qui marqueront par leur docilité et par la facilité de s'apprivoiser.

Dans les espèces domestiques, les individus qui ont le plus beau front, surpasseront les autres en intelligence. Il n'est pas possible de se tromper dans le choix des bœufs, des chiens, des chevaux, pour peu que l'on soit familiarisé avec le siége et l'apparence extérieure de cet organe dans les différentes espèces de ces animaux. La Pl. LXIV, fig. 1, offre la tête d'un cheval méchant et indocile. Le front recule en arrière, un pouce et demi au-dessus des yeux. La fig. 2 est la tête d'un cheval doux et docile. A la même hauteur, c'est-à-dire un pouce et demi au-dessus des yeux, le front, ou continue dans une direction perpendiculaire, ou est même un peu bombé en avant. La même différence existe dans les deux chiens dessinés Pl. LXX; la fig. 3, représente la tête d'un chien méchant, et moins docile que celui fig. 4, qui réunit à une grande docilité la douceur du caractère (1).

Il résulte de toutes ces observations faites sur

(1) Quand je traiterai plus tard de l'organe de la bonté, je montrerai comment il faut distinguer l'organe de la docilité de celui de la bonté.

les classes d'animaux les plus différentes, que l'éducabilité ou la perfectibilité des bêtes doit être considérée comme une faculté propre, fondamentale, et que son organe est placé dans la partie moyenne antérieure-inférieure du cerveau et de la tête.

Mémoire des choses, éducabilité, perfectibilité de l'espèce humaine.

On reproche à la doctrine des fonctions du cerveau, d'être en opposition avec la perfectibilité de l'homme et avec les effets de l'éducation. Si vous entendez par éducation, la création des qualités ou des facultés primitives, dont le germe n'aurait pas été donné par l'organisation, dans ce sens, je nie entièrement la possibilité d'une éducation quelconque. Mais si, par éducation, vous entendez que les dispositions, les qualités et les facultés innées puissent être cultivées, négligées, comprimées, dirigées, je suis le premier partisan de l'éducation. Dans plusieurs passages de cet ouvrage, j'ai déjà démontré combien je suis pénétré de sa nécessité. Tout ce que je viens de dire sur la perfectibilité des animaux, servira de nouvelle preuve au lecteur, que je dois avoir la plus haute idée de la perfectibilité de l'homme,

et par conséquent de l'efficacité de la bonne ou mauvaise influence de l'éducation.

Dans l'état le plus brut, le cas d'idiotisme excepté, l'homme est encore fort au-dessus des animaux, et dans ses diverses dégradations, il n'est jamais ravalé à leur niveau. Il est l'homme, l'être le plus heureusement organisé, dans quelque situation que ce soit. Qu'il existe en France, au cap de Bonne-Espérance ou au détroit de Magellan, Européen ou Hottentot, partout il opère sur les objets qui l'environnent avec la masse de ses qualités et de ses facultés naturelles.

L'homme était destiné à vivre sous les influences les plus variées. L'état sauvage, la barbarie; la civilisation sont tour-à-tour, sous mille formes différentes, son héritage. Aucune stabilité, et souvent contradiction directe dans les gouvernemens, dans les lois, dans les religions, qui ont toujours pour but de diriger ses pensées et ses actions. Tantôt il est maître, tantôt il est esclave; là il use ses facultés dans les jouissances, ici il est condamné aux privations de toute espèce, etc., etc. Il devait donc avoir reçu de la nature l'aptitude de se conformer à toutes les existences. Sans cette souplesse, son bonheur eût été confié à un seul concours de circonstances. Tout changement, toute variation l'eût placé dans un état d'opposition et de malheur. Il devait porter en

lui-même le principe de perfectibilité; la curiosité, le désir de savoir, l'envie de s'instruire, devaient nécessairement lui inspirer du mépris pour l'ignorance, de l'aversion pour les défectuosités, et de l'estime pour la perfection. Le sauvage et l'homme d'état, les nations et les individus tendent toujours et partout au même but.

Chose étonnante! Depuis des milliers d'années qu'on voit l'homme vivre en famille, former des hordes, des tribus, des peuplades, des nations; qu'on le voit alternativement sous le joug du despotisme et sur le trône de l'indépendance; qu'on le voit constamment prospérer sous l'égide des arts et des sciences, et déchoir par l'ignorance et par l'inertie; depuis tant de siècles qu'on fait des recherches sur l'éducation de l'espèce humaine ou sur la civilisation des peuples, il n'y a que très peu d'écrivains philosophes qui aient conçu des idées exactes sur ces opérations merveilleuses.

De tout temps, on a fondé des raisonnemens sur un principe contraire à sa constitution naturelle. On a supposé que l'homme, abandonné à lui-même, est absolument incapable de toute instruction spontanée. Étonné de son savoir, et ignorant jusqu'au dernier de ses propres moyens, l'homme, pour comprendre ses facultés, a nécessairement dû avoir recours à une direction, à

une inspiration étrangère. Les choses les plus indispensables pour son bonheur, les règles de sa conduite morale, il ne pouvait pas, d'après cette supposition, les puiser dans son propre fonds. De-là les origines surnaturelles dont se vantent les nations; de-là les révélations, soit immédiates par des dieux, soit médiates par des hommes singulièrement favorisés de la divinité, par des prophètes. Mais de-là aussi la funeste erreur, qu'il n'y a aucune conformité, aucune harmonie entre les institutions morales et religieuses, et la nature humaine; qu'au contraire on les accuse d'être ennemies des désirs, des passions et des jouissances les plus naturelles de l'homme.

L'hypothèse d'après laquelle toutes nos idées et toutes nos connaissances viennent des sensations; que les cinq sens sont la source principale de nos facultés, a singulièrement favorisé les opinions erronées sur l'état primitif de l'espèce humaine, et sur les progrès successifs de sa civilisation. Dans cette supposition, on aurait encore raison de dire que l'homme, quand même il naîtrait avec l'entier développement de tous ses organes, n'en serait pas moins réduit d'abord à un degré très borné d'intelligence; que tous ses mouvemens, tous ses sentimens, tous les actes de sa pensée seraient lens et pénibles; que l'homme ne possède que la simple capacité de se perfectionner; mais qu'il

a besoin d'impressions sur les sens, d'objets extérieurs, pour que cette capacité s'exerce, pour que les facultés, les penchans se forment, se développent. On aurait enfin raison de dire que l'homme moral et intellectuel est tout entier l'ouvrage de l'art; que notre état primitif n'a aucune espèce de ressemblance avec ce que nous sommes dans les périodes subséquentes; que nous ressemblons aussi peu aujourd'hui à l'homme de la nature, à notre manière d'être originelle, qu'un chêne ne ressemble à un gland; et que l'homme civilisé doit être compté parmi les usurpations que les qualités et les facultés factices ont faites sur l'empire de la nature.

J'ai démontré assez souvent que tous ces raisonnemens ne sont applicables à l'homme, qu'autant que ses connaissances sont accidentelles, relatives aux choses extérieures. Toute la physiologie du cerveau prouve que les partisans de cette théorie négligent l'homme intérieur, la source la plus féconde, la plus riche des intérêts humains; la seule source des affections, des passions, des instincts, des sentimens, des penchans, des talens, la seule source, en général, de toute qualité et de toute faculté fondamentales avec leurs attributs communs. Je le répète, aucune de ces forces ne peut être le produit des sensations venues du dehors. Qu'on m'explique

pourquoi les brutes, qui sont entourées des mêmes objets extérieurs, qui reçoivent les mêmes sensations, n'acquièrent pas les penchans et les talens propres à l'homme ; qu'on m'explique pourquoi chaque espèce différente d'animal, quoique se mouvant au milieu des mêmes influences, reste confinée dans sa sphère spécifique de penchans et de facultés, etc., etc. Et, après tout, puisque tous les philosophes accordent aux animaux des instincts, des penchans et des facultés innés, qu'est-ce qui les autorise à faire dériver les penchans et les facultés de l'homme du jeu toujours varié du hasard ? L'uniformité du caractère moral et intellectuel de toutes les nations et même de tous les individus qui éprouvent cependant les impressions les plus diverses, dépose en faveur de mon assertion, que l'homme aussi a été muni originairement de ses penchans et de ses talens déterminés ; que par conséquent il ne peut y avoir aucune qualité, aucune faculté factices, aucune disposition bonne ou vicieuse qu'on puisse attribuer ou à la barbarie ou à la civilisation. La passion de Cicéron pour la gloire littéraire, n'est pas plus factice que l'ambition du sauvage, satisfaite par la destruction de son ennemi.

C'est encore une erreur de prétendre que le seul moyen de savoir à quoi s'en tenir sur les effets

de la civilisation, ou sur les qualités factices, serait de pouvoir observer des hommes qui n'auraient jamais eu de communication avec aucun de leurs semblables. J'ai déjà répondu à cette objection dans le Traité sur les dispositions innées. Je demande à ces philosophes s'ils croiraient avoir bien étudié toutes les qualités et toutes les facultés de l'éléphant, de l'orang-outang, du castor, de l'abeille, de la fourmi, après avoir observé un seul individu de ces animaux? Or, l'homme est essentiellement destiné à vivre en société. Tous ses penchans et tous ses talens sont calculés sur la vie sociale. Par conséquent, son histoire, comme celle de tout être agissant, doit être tirée de sa conduite dans la situation pour laquelle il fut formé, et non pas des apparences qu'il montre dans un état forcé et extraordinaire. Ainsi, un sauvage pris dans les bois, quand même il ne serait pas né idiot, est une exception, et ne peut servir d'exemple général. Toutes les expériences et toutes les inductions relatives à l'éducabilité de l'homme demandent à être faites sur des sociétés entières et nullement sur des individus observés séparément. Dès-lors, quand même on trouverait que l'homme passe de l'état sauvage à celui de la barbarie, et de celui de la barbarie à l'état de civilisation, on se convaincrait qu'il ne s'éloigne jamais de sa nature.

Il suit donc de tout ce que je viens de dire, que l'origine de toute qualité et de toute faculté déterminées appartient à la nature, et nullement à l'instruction accidentelle, aux rapports de la société ou à des besoins factices. Mais si nous considérons combien ces mêmes qualités et facultés sont plus nombreuses et plus intenses dans l'homme, combien les circonvolutions inférieures-antérieures-moyennes du cerveau sont plus développées dans l'homme que dans les animaux, on concevra facilement que la perfectibilité de l'espèce humaine doit infiniment surpasser celle des brutes. La perfectibilité de celles-ci est bornée à leurs intérêts, à leurs besoins qui, en raison de leur organisation mutilée, sont beaucoup moins multipliés et beaucoup moins urgens. Excepté l'instinct de la propagation, celui de l'amour de la progéniture et celui de la propre conservation ou de la propre défense, presque tous leurs intérêts sont passagers. Chez presque toutes les espèces, le degré de perfectibilité qu'elles peuvent atteindre, est borné à l'individu et à une seule vie. Il n'y a que peu d'exemples que la perfectibilité se transmette par la naissance, et qu'elle prenne un caractère de spontanéité, comme d'autres dispositions du corps. Les races de chiens qu'on a constamment dressés à arrêter et à apporter le gibier, finiront par naître avec ces deux

dispositions. De même ces dispositions s'oblitèrent et se perdent si l'on cesse de les entretenir pendant plusieurs générations; ce qui prouve bien que quelques espèces seraient susceptibles d'un certain degré de perfectibilité, mais qui n'est nullement comparable à l'immense perfectibilité de notre espèce. Outre les avantages de son organisation, l'homme possède encore tant de moyens extérieurs pour agrandir la perfection, soit des individus, soit de l'espèce entière; la tradition, le langage, l'écriture, l'imprimerie, les monumens, le commerce social, le loisir, etc., sont autant d'instrumens dont il se sert pour étendre la sphère de ses connaissances. Sur le fondement que lui a laissé l'âge précédent, il bâtit pour l'âge qui doit suivre, et parvient ainsi à un degré de perfection, dans l'usage de ses qualités et de ses facultés, qui ne peut être que le produit d'une longue expérience et des efforts nombreux de plusieurs générations. De-là, les progrès merveilleux et toujours continués des arts et des sciences positives. Un fait nouvellement observé est toujours ajouté à un autre, et reste enregistré moyennant les ressources multipliées de la transmission.

Il est impossible que j'entre ici dans les détails de l'éducabilité de l'espèce humaine. Il me faudrait écrire toute l'histoire de la civilisation des

peuples. Je me borne à faire observer que le degré de perfectibilité est toujours proportionné au degré de la perfection de l'organisation. C'est pourquoi certaines nations restent pendant des milliers d'années sur le même échelon, sans que l'on puisse toujours accuser de ce retard la rigueur du climat, l'influence du despotisme ou d'une religion ombrageuse et superstitieuse, tandis que d'autres nations marchent, aussitôt qu'elles sont formées, à grands pas vers la perfection dont notre espèce est susceptible.

La même différence a lieu dans les différens individus de la même nation et de la même famille. Il est des jeunes gens que rien n'intéresse; rien ne fixe leur attention; rien n'est capable de leur faire changer leur manière d'être : ils restent là où les circonstances les ont placés. D'autres, au contraire, saisissent le monde extérieur avec une énergique avidité, remarquent tout; chaque événement est pour eux un motif d'instruction; tout ce qui leur présente quelque perfection devient pour eux un modèle à suivre, etc.

Celui qui voudra admirer l'éducabilité dans toute son étendue, n'a qu'à suivre le développement successif de l'intelligence des enfans bien organisés, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de dix à douze ans. Quelle somme énorme de con-

naissances l'enfant a-t-il déjà acquise à l'âge de deux ans, où les qualités et les facultés fondamentales particulières sont encore à peine ébauchées!

Je conclus de toutes ces observations, que l'éducabilité, la perfectibilité, le sens des choses ou des faits est fondé dans l'homme aussi bien que dans les animaux, sur un organe particulier, et qu'il doit être rangé dans le nombre des facultés fondamentales. Les remarques suivantes prouveront cette assertion jusqu'à l'évidence.

Siége et apparence extérieure de l'organe de l'éducabilité, de la perfectibilité, du sens des choses chez l'homme.

J'ai déjà dit que dans l'homme, le cerveau ne s'élève pas seulement au-dessus du plancher supérieur des orbites, mais qu'il les dépasse encore en avant; ce qui fait que notre front est plus élevé que celui des animaux, et que dans beaucoup d'individus il avance au-delà des yeux.

Dans le cerveau humain, les circonvolutions XXI, Pl. IV, Pl. VI, Pl. IX, Pl. XII, Pl. XIII, constituent l'organe de l'éducabilité. Plus ces circonvolutions sont développées, plus la partie correspondante de la tête est élevée et

bombée en avant, et plus l'individu est perfectible, ou plus son sens des choses sera parfait. Que l'on compare les têtes dessinées Pl. XVIII, Pl. XIX, Pl. XX, Pl. XXVI, Pl. XXVIII, Pl. XXIX, Pl. L, Pl. LIV, fig. 2, qui appartenaient ou à des imbéciles ou à des personnes dont l'intelligence ou la perfectibilité était très bornée, avec les têtes dessinées Pl. XXX, Pl. XLVIII, Pl. LVI, qui marquent la grande perfectibilité et la haute intelligence des personnes auxquelles elles appartenaient, et on se formera une idée exacte de la différence de cette organisation.

Je montre ordinairement, dans mes leçons, la tête d'un médecin, qui jouait un rôle brillant dans la société par l'immense variété de son savoir. Il avait des notions sur tout; mais il adoptait exclusivement toute doctrine nouvelle : du temps de notre immortel professeur Stoll, c'était le Stollien le plus zélé; lorsque Frank (Pierre) parut, il professa sans restriction les principes de ce grand homme; à l'époque où la doctrine meurtrière de Brown tourna toutes les têtes, il ne prescrivait plus à ses malades que de l'opium, du vin, de la serpentaire, du musc, etc. Tout médicament nouveau devenait aussitôt sa panacée, et il ne manquait pas de faire insérer dans les journaux de médecine les effets étonnans de ses remèdes fa-

voris. La promptitude avec laquelle il saisissait les aperçus nouveaux, fut si grande que jamais il ne se doutait qu'il fût nécessaire de les faire passer au creuset de l'expérience. Il avait la partie antérieure-inférieure-moyenne du front très développée, tandis que la partie frontale supérieure fuyait en arrière. J'ai toujours remarqué que les individus organisés de la même manière, sont plutôt les abeilles des productions des autres qu'ils ne sont la source de nouvelles inventions.

On nous fit voir, à Berne, les fondateurs d'une nouvelle secte religieuse. Voyant que l'un d'eux avait la partie cérébrale en question extraordinairement développée, je déclarai que cet homme se serait appliqué à la partie de l'éducation, si les circonstances le lui avaient permis. L'on fut très étonné d'apprendre que ce même individu s'était chargé de répandre la nouvelle doctrine par l'enseignement.

Tous les jours je trouve des confirmations sur l'influence du grand développement de cet organe; et il est superflu de faire remarquer que cette faculté reçoit une direction d'autant plus noble, que les autres parties cérébrales placées contre le front ont acquis également un développement plus favorable.

La Pl. LXXX représente le buste de l'abbé

Gaultier, auteur d'un grand nombre d'ouvrages élémentaires d'éducation. Tout le front, mais surtout la partie inférieure-moyenne est très saillante. Les organes de la bienveillance et de l'amour de la progéniture sont également très bien développés. On sait avec combien de zèle et de désintéressement cet homme estimable s'est voué toute sa vie à l'éducation des enfans.

Le climat paraît avoir une influence marquée sur le développement plus ou moins grand de cet organe. Son développement est en effet beaucoup plus sensible chez les peuples qui sont parvenus de bonne heure à un haut degré de civilisation que chez ceux qui, sans autres empêchemens impérieux, sont retardés à cet égard. Mais comme il n'y a rien de parfait, ces nations si dociles, si célèbres sous le rapport de la facilité de l'intelligence, passent aussi avec une facilité étonnante d'une mode, d'une opinion, soit politique, soit religieuse, soit philosophique, à une autre, tandis que d'autres peuples dont l'organisation est moins favorable sous le rapport de l'éducabilité, abandonnent bien plus difficilement les mœurs, les usages et les opinions de leurs ancêtres. Une activité trop grande et trop exclusive de cet organe livre les individus et les peuples à la fluctuation continuelle des mœurs et des opinions; l'inertie de cette faculté, au con-

traire, les condamne à l'esclavage et à l'immutabilité d'une routine héritée, n'importe, bonne ou mauvaise. Tel est le sort des Hottentots, des Caraïbes, etc., Pl. LXXIV, dont la fig. 1 représente le crâne d'un jeune homme de la baie de St.-George, fig. 2, le crâne d'un homme adulte caraïbe de l'île de S.-Vincent.

Pour expliquer la grande éducabilité des jeunes animaux, j'ai démontré que chez eux l'organe respectif est plus développé que chez les animaux adultes. Il en est de même dans l'espèce humaine, comme je l'ai déjà indiqué dans plusieurs endroits de cet ouvrage. Dès le troisième mois après la naissance, le front de l'enfant commence à se bomber en avant, de perpendiculaire qu'il était auparavant. Souvent, et cela arrive surtout chez les enfans supérieurement bien organisés, la partie frontale près de la ligne médiane, s'avance plus que toutes les autres. Alors elle forme une proéminence allongée qui s'étend depuis la racine du nez jusque sur le milieu du front. Dans les sujets dont l'organisation promet un grand talent d'induction, cette proéminence se réunit avec l'organe immédiatement placé au-dessus, lorsque ce dernier a acquis lui-même un développement très favorable. Dans ce cas, il existe une longue protubérance dans la ligne médiane, depuis la racine du nez

jusqu'au haut du front. La Pl. XLI, fig. 1, est le front d'un enfant nouveau-né; fig. 2, le front bombé en avant d'un enfant de plusieurs mois. C'est donc aussi le grand développement des circonvolutions antérieures-inférieures-moyennes, qui donne aux enfans cette éducabilité extraordinaire, cette faculté de recevoir et de se rendre propres dans peu de temps une somme prodigieuse d'impressions du monde extérieur.

Ainsi les observations faites en grand nombre sur toutes les espèces d'animaux et sur l'espèce humaine, ne laissent plus le moindre doute que le sens des choses, l'éducabilité, la perfectibilité ne soit une faculté fondamentale, dont l'organe est placé dans la partie antérieure-inférieure-moyenne du cerveau et de la tête.

XII. *Sens des localités, sens des rapports de l'espace.* (*Ortsinn*, *Raumsinn.*)

Historique de la découverte.

Le goût que j'avais pour l'histoire naturelle me portait à aller souvent dans les bois prendre des oiseaux avec des filets, ou à chercher leurs nids; j'étais très heureux dans cette dernière recherche, parce que j'avais observé dans la direction duquel

des points cardinaux chaque espèce d'oiseaux a coutume de faire son nid ; je réussissais également bien à disposer convenablement les filets, parce que j'avais l'habitude de deviner le canton de l'oiseau par son chant et par ses mouvemens. Mais lorsque je voulais aller chercher les oiseaux qui s'étaient pris, ou m'emparer d'un nid après huit ou quinze jours, il m'était impossible le plus souvent de retrouver l'arbre que j'avais marqué, ou les filets que j'avais placés. Cependant, après avoir posé mes filets, avant de les quitter, je m'en étais rapproché par différens chemins qui avaient diverses directions; j'avais planté en terre des branches, et fait des incisions dans les arbres, le tout en vain. Ceci me forçait d'amener toujours avec moi l'un de mes condisciples; ce jeune homme, sans faire le moindre effort d'attention, allait toujours droit à l'endroit où était un filet, quoique nous en eussions souvent placé dix à quinze dans une contrée qui ne nous était pas du tout familière. Comme ce jeune homme n'avait que des talens très médiocres, je fus d'autant plus frappé de sa facilité à se retrouver. Je lui demandai souvent comment il s'y prenait pour s'orienter si sûrement : il répondait à ma question en me demandant comment je faisais moi-même pour m'égarer partout.

Dans l'espoir d'acquérir un jour plus de lu-

mières sur cette matière, je moulai sa tête. Je pris des informations pour découvrir des personnes qui se distinguaient par la même faculté. Le grand paysagiste Schœnberger me raconta que dans ses voyages il avait l'habitude de ne faire qu'un croquis très peu circonstancié des contrées qui l'intéressaient, et que plus tard, lorsqu'il entreprenait de faire de ce paysage un dessin plus détaillé, chaque arbre, chaque bouquet de broussailles, chaque pierre un peu considérable se retraçait à son imagination. Je moulai ce peintre, et je plaçai son plâtre à côté de celui de mon condisciple Scheidler. A cette époque, je fis connaissance avec M. Meyer, auteur du roman de *Dia-na-Sore*; cet homme ne trouve de jouissance que dans une vie errante. Tantôt il va d'une maison de campagne à l'autre, tantôt il s'attache à quelque homme riche, pour faire avec lui des voyages de long cours; il a une facilité étonnante pour se rappeler les différens endroits qu'il a vus. Je le moulai également, et je plaçai son plâtre à côté des deux autres. Je comparai alors ces trois têtes avec beaucoup d'attention; elles offraient de grandes différences sous beaucoup de rapports; mais je fus frappé de la singulière forme qu'avait, dans toutes les trois, la région immédiatement au-dessus des yeux, près de l'organe de l'éducabilité. Toutes les trois

offraient deux grandes proéminences qui commençaient au côté externe de la racine du nez, et s'élevaient obliquement, et en s'écartant, jusque vers le milieu du front.

Dès-lors, l'idée dut me venir involontairement, que la faculté de se rappeler les lieux pourrait bien être aussi une faculté fondamentale qui aurait son organe dans la région du cerveau dont je viens de parler. Dans cette hypothèse, tout ce que l'on dit de la mémoire locale s'explique parfaitement. Matière abondante à de nouvelles réflexions.

Avant de passer outre, je dois écarter une difficulté qui se présentera à l'esprit de ceux de mes lecteurs qui ne sont point étrangers à l'anatomie. Dans quelques têtes humaines, surtout dans quelques têtes d'hommes, la lame externe s'écarte de l'interne, immédiatement au-dessus et sur les côtés de la racine du nez; et comme dans ces sujets, quoiqu'ils ne soient pas encore très vieux, la lame externe s'écarte au dehors et non point en dedans, comme dans l'âge de la décrépitude, il naît dans cette région deux proéminences très sensibles. Or, les adversaires de l'organologie soutiennent que ce sont ces proéminences que je prends pour l'apparence extérieure de l'organe du sens des localités. J'avais trouvé la réponse à cette objection long-temps avant qu'on

ne me la fît. Mes adversaires, ou les anatomistes en général, sont dans l'erreur s'ils admettent qu'il existe des sinus frontaux chez tous les individus. Chez les femmes, il s'en trouve rarement; ils manquent aussi souvent chez les hommes, jusque dans un âge assez avancé, où la lame interne recule en dedans; mais par-là il ne naît pas de proéminence à l'extérieur. Il est vrai que ces bourrelets apparens formés par les sinus frontaux sont à la place où commence la marque extérieure de l'organe du sens des localités; mais ces bourrelets sont placés dans une direction presque horizontale, le plus souvent immédiatement entre les sourcils, et quelquefois ils s'étendent des deux côtés jusqu'à la moitié des sourcils. Les proéminences, au contraire, qui proviennent du développement de l'organe du sens des localités, sont bombées plus uniformément, sans inégalités, et s'étendent jusqu'au milieu du front, en suivant une ligne oblique de dedans en dehors et de bas en haut.

Pour ne point être exposé à confondre chez les animaux le développement de cet organe avec les proéminences produites par les sinus frontaux, il faut avoir fait une étude approfondie de la structure de la tête dans les differentes espèces. Dans certaines espèces, tous les individus adultes ont des sinus frontaux très grands,

comme le taureau, le buffle, l'éléphant, l'ours, le cochon. Dans d'autres, les sinus frontaux existent, comme dans l'espèce humaine, chez un individu, et n'existent pas chez un autre. Plusieurs variétés de chiens, et souvent des individus d'une de ces variétés paraissent avoir des sinus frontaux considérables, quoique cependant l'anatomie démontre qu'ils n'en ont pas du tout, et que chez eux le cerveau est placé immédiatement contre les os crâniens fort minces.

Histoire naturelle du sens des localités chez les animaux.

La première idée une fois développée, on se trouve tout-à-coup en possession de richesses dont auparavant on ne soupçonnait pas l'existence. Long-temps avant d'avoir fait les observations que je viens de rapporter, j'avais deux chiens, dont le premier, tout petit qu'il était, quittait souvent la maison pour faire des courses, mais ne manquait jamais de revenir. L'autre, le même dont j'ai déjà parlé plus haut comme aimant beaucoup à tuer, se perdait toutes les fois qu'il me quittait des yeux dans la rue, et je ne pouvais le retrouver qu'en le fai-

sant tambouriner et afficher. Plus tard, j'ai eu une petite chienne qui n'a jamais pu apprendre dans quel étage de la maison j'étais logé. Lorsque, sortant avec moi, elle me perdait de vue, elle restait en place, et ne faisait plus un seul pas; pour la retrouver, je n'avais qu'à rebrousser chemin. Je vis un jour une petite chienne manger avidement sur un tas d'ordures. A cette époque, elle pouvait être âgée de quatre mois, tout au plus, car elle avait encore toutes ses dents de lait. Il paraît que la manière dont je la regardai lui inspira de la confiance; elle me suivit sans se laisser renvoyer. Je la menai chez une dame qui le lendemain la perdit hors des barrières de Paris. Ce jour-là et le lendemain il plut à verse sans discontinuer; le troisième jour, la petite chienne revint chez la dame, logée au centre de Paris, dans une petite rue détournée. Quoique par la suite cette petite bête fût très attachée à sa maîtresse, elle courait toute la journée dans tous les quartiers de la ville, même lorsqu'elle avait des petits, mais ne manquait jamais de rentrer à l'heure des repas. Un jour elle se perdit à dix lieues de Paris, et cependant elle rentra à la maison avant sa maîtresse. On transporta un chien de Vienne en Autriche à Pétersbourg, dans une voiture; au bout de six mois, il était de retour à Vienne. On en transporta un

autre de Vienne à Londres; il s'attacha à un voyageur, s'embarqua avec lui, et dès qu'il fut à terre, il s'échappa et s'en retourna à Vienne. Un autre chien encore fut envoyé de Lyon à Marseille; là, on l'embarqua pour Naples, il retourna par terre à Lyon. Le garde-chasse de mon pays natal avait vendu un chien couchant à un autre chasseur, dont l'habitation était située à plus de trois cents lieues de là, dans le fond de la Hongrie; au bout de quelque temps, on apprit par une lettre que le chien s'était sauvé, et quelques mois après il arriva chez son ancien maître, exténué de fatigue. Il n'est aucun de mes lecteurs qui ne connaisse des faits semblables: mais comment expliquer ce phénomène?

On a recours ordinairement à l'odorat exquis du chien. Mais quelquefois des chiens qui reviennent de très loin ont l'odorat fort obtus. Et après tout, comment veut-on qu'un chien découvre à l'aide de son nez les traces d'un voyage qu'il a fait dans une voiture ou par eau, lorsque depuis il est resté enfermé plusieurs mois: les pluies, les neiges et les vents n'ont-ils pas dû nécessairement détruire toutes les émanations? Qui osera soutenir que le chien peut discerner l'atmosphère de son maître, à un rayon de quelques centaines de lieues? Du reste, c'est un

fait bien avéré que dans ces cas le chien ne se rend point du tout à son premier domicile en ligne droite; qu'il erre au contraire par plusieurs détours, et souvent par un chemin bien différent de celui par lequel on l'avait enlevé. Ces circonstances paraissent, à certains naturalistes, inexplicables par l'odorat, et ils aiment mieux avoir recours à un sens inconnu qu'ils appellent le *sixième sens*.

Il est en effet impossible d'expliquer ces phénomènes à l'aide du sens de l'odorat. Personne n'attribue aux pigeons un odorat exquis; cependant tout le monde sait que si on les emporte dans un sac, à travers champ, à des distances considérables, dans une contrée qui leur est absolument inconnue, et qu'on les lâche ensuite, ils retournent dans leur colombier immédiatement, et par le plus court chemin. MM. Van Heynsbergen, et Van Breda, m'ont communiqué le fait suivant : « Deux pigeons, mâle et femelle, de l'espèce dite les pirouetteurs, dont le vol est très rapide, furent envoyés de Vlaardinge (petite ville de la Hollande, située sur la Meuse) en Islande.

» Le bâtiment étant presque arrivé au lieu de sa destination, le mâle s'échappa, et s'éleva tout-à-coup à une telle hauteur, que l'œil pouvait à peine le suivre. Le capitaine du vaisseau,

craignant qu'il ne revînt pas, lâcha la femelle, dans l'espoir qu'elle attirerait et ramènerait le mâle; mais celle-ci, après avoir volé quelques instans entre les cordages, s'éleva de même, et alla joindre le mâle. Après s'être réunis, ils s'amusèrent à planer pendant quelque temps dans les airs, et ensuite ils dirigèrent leur vol par la voie la plus directe vers la Hollande, avec autant de justesse que le capitaine lui-même, d'après ses propres expressions, aurait pu le faire en suivant la boussole. Il résulta des dates du journal de mer, que les oiseaux arrivèrent le troisième jour à Vlaardinge, sur la maison d'où ils avaient été enlevés. Ils étaient tellement fatigués et épuisés, qu'ils tombèrent du toit dans la cour, après avoir long-temps été appelés en vain par leur maître, qui leur jetait de la nourriture, et qu'ils ne sortirent pas dans la première semaine. »

Il n'y a pas long-temps que les journaux ont rendu compte du pari, ensuite duquel on a transporté des pigeons à une grande distance de Bordeau ou de Toulouse, pour les lâcher au lieu convenu.

M. le baron de Haak a fait transporter de son bien de campagne, situé près de Manheim, un pigeon mâle et sa femelle, à vingt-quatre lieues

de là dans le Voralberg, où on les a mis en liberté : l'un et l'autre sont revenus au gîte.

C'est sur des faits semblables que se fonde la poste aux pigeons, jadis en usage.

On a emporté des chats dans un sac à une distance de huit à dix lieues, et ils sont revenus.

J'ai vu à Vienne un faucon d'Islande, qui après une captivité de plusieurs années, n'avait point encore oublié sa patrie. Dès qu'à la chasse au faucon on l'avait décapuchonné, il s'élevait perpendiculairement de la perche, à perte de vue. On le suivait avec des longues-vues, il décrivait quelques cercles, puis il se dirigeait droit au Nord. Joseph II rendit les spectateurs, au nombre desquels je me trouvais, attentifs à la direction que prenait l'oiseau; l'amusement de l'empereur était de lâcher après ce faucon deux lanerets qui s'élevaient à une hauteur plus considérable que le premier, puis s'abattaient avec lui. Lorsque dans une contrée riche en miel, on transporte des abeilles à une distance de plusieurs lieues, elles s'élèvent à une hauteur considérable, décrivent un cercle dans les airs, et, quoiqu'elles appartiennent à une centaine de ruches différentes, chacune sait retrouver la sienne.

Dans l'ouvrage d'O'Méara (1) se trouvent les paroles suivantes de Napoléon :

« Il existe un lien entre l'animal et la divinité. L'homme est seulement un animal plus parfait que le reste. Il raisonne mieux. Mais que savons-nous, si les animaux n'ont pas un langage particulier? Mon opinion est, qu'il y a de notre part présomption, à assurer que non, parce que nous ne les entendons pas. Un cheval a de la mémoire, de la connaissance et de l'amour. Il distingue son maître d'entre les domestiques, bien que ceux-ci soient plus constamment avec lui. J'avais un cheval qui me reconnaissait parmi tout le monde, et qui manifestait par ses sauts et sa marche hardie, lorsque j'étais sur son dos, qu'il savait porter un personnage supérieur à tous ceux dont il était entouré. Il ne voulait permettre à personne autre que moi, de le monter, excepté à un palefrenier qui en prenait constamment soin; et lorsqu'il était monté par cet homme, ses mouvemens étaient si différens qu'il semblait reconnaître qu'il portait un valet. Lorsque je perdais ma route, je lui jetais la bride sur le col, et il la retrouvait toujours dans des endroits où, avec toute mon observation et ma connaissance parti-

(1) *Napoléon en exil*, p. 190, Ire. partie.

culière des lieux, je n'aurais pu le faire. Qui peut nier l'intelligence des chiens? Il existe une chaîne entre les animaux. Les plantes sont autant d'animaux qui mangent et boivent, et il y existe des degrés jusqu'à l'homme, qui est seulement le plus parfait de tous. Le même esprit les anime plus ou moins. »

Ces exemples pris chez les animaux prouvent bien que l'expression, *mémoire des lieux*, est loin de désigner toute l'étendue de la sphère d'activité du sens de localité, du sens des rapports de l'espace; car les chiens, les pigeons, les faucons, etc., qui vont regagner leur ancien gîte ou leur patrie, n'y retournent pas par le même chemin qu'on leur avait fait suivre pour les en éloigner. Le sens des localités est bien plutôt la faculté de s'orienter relativement aux lieux, de retrouver la direction dans laquelle on veut faire route, malgré les détours, les bois, les fleuves, les montagnes, etc., c'est la faculté de reconnaître les rapports de l'espace, et c'est pour cela que je me sers des expressions *sens des localités, sens des rapports de l'espace*, de préférence à celle *mémoire des lieux*.

Un semblable sens est indispensablement nécessaire aux animaux. Ils ont besoin de retrouver leur gîte, leur liteau, leur nid, leur terrier, leurs petits; que deviendraient-ils sans cette

faculté? qui pourrait concevoir, sans le sens des localités, plusieurs des phénomènes les plus remarquables dans le genre animal, tels par exemple que les voyages des animaux qui sont sans contredit un point important dans l'histoire naturelle du sens des localités?

Sur les voyages des animaux.

Comment se fait-il qu'en certaine saison quelques espèces d'animaux émigrent dans d'autres climats, et reviennent en une autre saison au pays qu'ils avaient quitté? Comment se fait-il que d'autres espèces, au contraire, n'émigrent pas?

La réponse que Charles-George Leroy a faite à cette question, quoique fausse, est plus spécieuse cependant que celles qu'ont données les autres naturalistes. Voici ce que dit cet auteur :

« Rien ne ressemble plus aux qualités occultes des anciens, que les principes d'où M. Reimar fait dériver les actions des animaux. Il dit, par exemple, qu'un oiseau de passage a une perception intérieure du temps où il doit changer de pays, et qu'il sent un attrait vers une certaine région. Il faut convenir que l'attrait qu'un être

sent vers une certaine région dont il n'aurait point de connaissance, serait une chose fort extraordinaire, et que la perception d'un être qui ne sentirait pas, le serait encore plus. Il est difficile, sans doute, de deviner précisément comment s'est établie originairement cette habitude de changer de pays. On peut croire pourtant que l'incommodité d'une température qui ne convenait plus à la constitution de l'animal, y a donné lieu de proche en proche; peut-être a-t-il fallu plus d'un siècle pour établir par degrés la régularité parfaite de ces transmigrations. Mais, dans l'état actuel, il est certain que la connaissance de la nécessité du passage et du temps auquel il doit s'exécuter, est le fruit d'une instruction qui se perpétue de race en race. Le passage n'a pas lieu pour ceux à qui l'instruction a manqué, et il est visible que les jeunes oiseaux sont conduits par ceux à qui l'âge et l'expérience donnent les connaissances et l'autorité. Prenons pour exemple les hirondelles, que tout le monde est à portée d'observer. D'abord le départ est toujours précédé par des assemblées dont la fréquence et la durée ne peuvent pas laisser douter qu'elles n'aient pour objet tous les préparatifs d'un voyage entrepris par des êtres qui ont la faculté de sentir et de s'entendre, et que rassemble un projet commun. Le

babil rapide et varié qui règne dans ces assemblées, indique clairement une communication et des préceptes devenus nécessaires à la nombreuse progéniture de l'année. Elle doit avoir besoin d'instructions préliminaires, et souvent répétées, pour être préparée à ce grand événement. Les essais multipliés de voler en troupe ne sont pas moins indispensables, et ils sont toujours suivis d'une répétition d'enseignemens qui font retentir nos toits et nos cheminées. Des hommes rassemblés, dont nous n'entendrions pas la langue, ne marqueraient pas pour nous un projet pareil d'une manière différente. Mais un phénomène qui se répète souvent, prouve mieux que cette analogie, que ces transmigrations ne sont point le résultat d'une disposition sourde machinale. Lorsqu'au moment indiqué pour le passage, moment que la saison ne permet pas de retarder sans compromettre le salut de l'espèce entière, il se trouve un nombre même assez grand d'individus trop jeunes pour suivre la troupe, ils sont abandonnés et restent dans le pays. Mais ils ont beau y devenir adultes, *l'attrait vers une certaine région* ne se fait point sentir, ou du moins ne suffit pas pour les guider. Ils périssent à la fin, victimes de leur ignorance et de cette naissance tardive qui leur a ôté les moyens de suivre leurs parens. Si, comme on le

prétend, les actions des animaux s'exécutaient par des *forces de nature aveugles*, aucun de ces inconvéniens n'arriverait. Il n'y aurait point de naissances tardives. Toutes les actions particulières s'exécuteraient dans un moment déterminé, comme des pendules bien réglées sonnent toutes à la même heure; une partie considérable de l'espèce ne se trouverait point sacrifiée aux erreurs de la volonté de ceux auxquels elle doit la naissance (1). »

Si à la place de *qualités occultes des anciens*, nous mettons *organe des localités*, *des rapports de l'espace*, *des rapports des lieux*, toute l'objection de Leroy est applicable à l'organe des localités, il faut donc que je la réfute.

C. G. Leroy a oublié complétement que les animaux voyageurs retournent au printemps dans le pays qu'ils avaient quitté en automne. Qu'est-ce donc qui les force à quitter un climat où ils se trouvaient bien pendant que l'hiver régnait chez nous, et où ils pourraient se trouver bien tout le long de l'année? S'il était vrai *que l'incommodité d'une température qui ne convenait plus à la constitution de l'animal*, eût donné lieu à l'émigration, cette incommodité les en-

(1) Lettres philosophiques sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux, p. 215 et 218.

gagerait tout au plus à fuir le climat dont la température les incommode, pour en chercher un plus doux, mais nullement à revenir non-seulement dans le même pays, mais encore dans le même lieu qu'ils ont quitté; ce que nous voyons cependant arriver : car tout le monde sait que le même couple de rossignols revient dans le même bosquet; le même couple d'hirondelles sous le bord du même toit; le même couple de cigognes sur la même cheminée.

Un naturaliste peut-il penser que les transmigrations des animaux aient été confiées à des essais dont le résultat est incertain? Les espèces n'auraient-elles pas péri pendant les siècles qu'il leur eût fallu pour s'instruire par ces essais? Tous les oiseaux voyageurs ne se rassemblent pas en troupes comme les hirondelles; dans plusieurs espèces, les individus volent isolés pendant tout le voyage, comme le rouge-gorge, le roitelet (*motacilla troglodytes*), le picoïde à trois doigts (*picus tridactylus*), le faucon, etc., du moins ils parcourent un chemin considérable avant de se rassembler peu à peu en troupes. Dans ces espèces, les jeunes et les femelles partent d'ordinaire huit à quinze jours avant les mâles; au printemps, ces derniers reviennent à-peu-près un nombre égal de jours avant les femelles. Cette instruction que, selon Leroy, les

vieux donnent aux jeunes, est donc chimérique. J'exposai dans mon jardin de jeunes coucous pour les faire nourrir par les autres oiseaux. Tant que les autres coucous restèrent dans le pays, les deux jeunes que j'avais fait élever ne quittèrent pas le jardin, mais disparurent à l'époque de la transmigration de leur espèce, quoiqu'ils n'eussent communiqué avec aucun des vieux.

Je crois que le cas où un grand nombre d'individus en retard périssent par cette raison, est rare; car le temps de la couvaison des oiseaux de passage est en rapport avec l'époque où ils ont besoin d'émigrer. Le moqueur jaune des roseaux part dès la fin de juin, et ne revient que vers la mi-mai. Le rossignol et le coucou partent plus tard, et reviennent dans les premières semaines d'avril. L'hirondelle part encore plus tard, et revient plus tôt encore. Lorsque dans ces espèces il se trouve des individus faibles, mal conformés ou retardés, il est vrai qu'ils périssent, mais cela même confirme que l'instinct d'émigrer était indispensable pour la conservation de ces espèces.

Si c'était l'inclémence de la saison qui inspirât aux animaux voyageurs le penchant à émigrer, pourquoi le froid le plus rigoureux pendant lequel les moineaux, les perdrix, les corbeaux gêlent en l'air, ne les détermine-t-il pas

à émigrer dans des contrées plus méridionales ? Qui est-ce qui dit au roitelet troglodyte (*motacilla troglodytes*), et au roitelet huppé (*motacilla regulus*), les plus petits de nos oiseaux, qu'ils résisteront aux hivers les plus rigoureux, tandis que la cigogne et le vautour vont chercher un autre ciel ?

On dit que c'est le défaut de nourriture qui force les oiseaux d'émigrer ; mais, dans ce cas, qui est-ce qui les engage à revenir au printemps, puisque dans le pays où ils s'étaient retirés, ils trouveraient à manger toute l'année ? Du reste, les oiseaux émigrent bien avant le temps où la nourriture viendrait à leur manquer : cela est si vrai, que souvent, surtout lorsqu'il survient des jours froids, ils sont obligés, par le défaut de nourriture, de rétrograder à des distances considérables. Que l'on donne à un rossignol la nourriture la plus abondante ; on ne l'en verra pas moins, à l'époque de l'émigration de son espèce, voltiger dans sa cage avec toutes les marques de l'inquiétude, surtout lorsqu'il fait clair de lune, car c'est surtout alors que les rossignols voyagent.

Dans certains pays, l'alouette des champs, par exemple, est oiseau de passage ; dans d'autres elle n'émigre pas, mais se rassemble en troupes pendant l'hiver : cela ne fournit-il pas

une objection contre l'organologie ? Si les oiseaux émigrent en raison de l'activité d'un organe, leur conduite ne devrait-elle pas être la même dans toutes les contrées ?

Les circonstances extérieures ont, sans contredit, une influence marquée sur le développement et sur le degré d'incitation d'un organe. C'est ainsi, par exemple, que les oiseaux nourris dans des pièces chauffées, commencent à chanter de meilleure heure que ceux qui vivent dans l'air libre plus froid. Les poules, que l'on nourrit dans des poulaillers bien chauds, ne cessent de pondre que dans le temps de leur mue. Mais la chaleur ne peut faire naître ni les ovaires, ni le chant. De même, les circonstances extérieures ne sauraient produire le penchant à émigrer, si ce penchant n'est déterminé par un organe propre. L'exemple de la perdrix et du moineau que j'ai cité, le prouve.

Il est donc certain qu'il faut admettre chez les animaux un sens et un organe particuliers pour les localités, que l'activité de ce sens varie, non-seulement d'une espèce à l'autre, mais encore d'un individu à un autre.

Apparence extérieure de l'organe des localités chez les animaux.

Au premier coup-d'œil, cet organe ne paraît pas se trouver à la même place chez les animaux que dans l'homme. Il semble même placé très différemment dans les différentes espèces. Mais voici d'où provient cette anomalie, qui dans le fait n'est qu'apparente. Lorsque latéralement et en dehors de l'organe des localités, sont placés encore un ou plusieurs autres organes, tels que celui des couleurs, des tons, des nombres, comme dans l'homme et dans les oiseaux chanteurs, l'organe des localités se trouve plus ou moins rapproché de la ligne médiane. Là, au contraire, où les facultés que je viens de nommer manquent, les organes qui y correspondent manquent également, et l'organe des localités se trouve placé tout-à-fait en dehors sur le côté. Preuve convaincante que les cerveaux des animaux ne sont que des fragmens du cerveau humain, et que ceux-là comme celui-ci sont composés de plusieurs organes.

Chez les petites espèces d'oiseaux voyageurs, l'organe du sens des localités est trop difficile à distinguer. Même chez les grandes espèces, on pourrait le confondre avec l'organe de l'amour

de la progéniture. Dans la bécasse, et dans quelques espèces de faucons voyageurs, l'organe des localités se présente exactement comme chez l'homme, à la différence près qu'il est placé vers les côtés, et qu'il touche presque le bord postérieur des orbites.

Chez les mammifères, il ne faut pas négliger de remarquer si l'animal est d'une espèce voyageuse, ou s'il se distingue seulement par un organe du sens des localités plus développé, des autres individus de son espèce.

Les écureuils transmigrent quelquefois en troupes très nombreuses dans des pays lointains; d'ordinaire ils quittent en hiver les bois où le froid les incommode, pour s'établir dans les jardins; ces animaux ont en général le sens des localités assez actif. Dans mon enfance, j'en avais toujours quelques-uns. Pendant la journée ils escaladaient les murs et les maisons pour courir dans les jardins du voisinage. Le soir, ils rentraient à la maison en toute hâte pour passer la nuit dans une boîte garnie de coton. On remarque à leurs crânes deux belles proéminences ovales, placées immédiatement derrière et au-dessus du grand bulbe du nerf olfactif, et un peu en arrière de l'œil. L'écureuil n'a pas de sinus frontaux.

Les lemmings (*mus lemmus Lin.*), s'assem-

blent à certaines époques en troupes, et en forment d'innombrables à l'approche de l'automne. Ils sortent en ordre de bataille des montagnes, se rendent dans la plaine, et continuent leur marche en ligne droite, sans se laisser déranger ni par les obstacles ni par les périls. Cela se conçoit-il, demande Gœze (1), si ces animaux ne sont pas poussés par un instinct particulier, s'ils ne sont pas doués de quelques facultés intellectuelles?

En examinant la tête du lemming, on doit être frappé de la cause intérieure de ce penchant. Sa tête est, sur le devant et immédiatement derrière les yeux, très large, renflée et non point rétrécie en pointe sur le devant, comme celle de la plupart des animaux; voilà pourquoi le penchant à voyager est absolument irrésistible chez ces animaux; ils ne sont arrêtés ni par l'eau ni par le feu: ils franchissent les ruisseaux, les rivières, les marais, les lacs, quoiqu'il en périsse des milliers: ceux qui survivent à l'expédition retournent l'été suivant, et s'établissent de nouveau dans leurs Alpes.

---

(1) Europæische Fauna oder Naturgeschichte der europæischen Thiere (c'est-à-dire Faune européenne, ou Histoire naturelle des animaux de l'Europe). Vol. II, p. 268.

Comme le sens des localités diffère si singulièrement d'un individu à l'autre chez les chiens, on peut faire une collection fort instructive de crânes de ces animaux. Toutes les têtes de chiens que je conserve concourent à confirmer ma découverte, relativement à l'organe des localités. Le crâne de la chienne qui n'a jamais pu retenir l'étage où j'étais logé, est rétréci par devant et sur les côtés, Pl. LXXXI, fig. 1. Celui de la chienne, au contraire, qui, âgée seulement de quatre mois, sut retrouver la maison de sa maîtresse, de la barrière extérieure où on l'avait perdue, et qui parcourait seule toute la ville sans s'égarer jamais, est dans la même région très large et très bombée, tant latéralement que vers le haut, même planche, fig. 2. Du vivant de l'animal, j'étais dans le doute si cette proéminence n'était pas formée peut-être par les sinus frontaux; mais en examinant son crâne, je vis que toute la boîte osseuse était remplie par le cerveau, et qu'il n'existait pas de sinus. Tous les crânes de chiens sont plus larges ou plus étroits dans la région indiquée, selon que ces animaux ont le sens des localités plus ou moins actif.

Après toutes ces preuves qui se confirment chez toutes les espèces d'animaux et chez tous les individus doués d'un sens de localité très actif, pourrait-on douter encore que ce sens ne

soit une faculté fondamentale, dont l'organe est placé dans la région que, d'après des observations multipliées, je lui ai assignée?

Exposition ultérieure de l'organe du sens de localité et de sa sphère d'activité chez l'homme.

La faculté de juger les rapports de l'espace s'étend encore chez l'homme à d'autres objets. Elle lui donne la facilité de s'orienter; elle donne ce qu'on appelle le coup-d'œil; elle sert à juger le terrain, à déterminer la position des armées, et à régler les marches; elle fait choisir à l'officier le chemin le plus court, ou le conduit par des détours cachés au point qu'il doit occuper. Lorsque le général en chef manque du sens des localités, il a besoin d'un aide-de-camp qui en soit éminemment doué. C'est ainsi, dit-on, que Villars suppléait à cette faculté qui manquait à Turenne. J'ai trouvé constamment l'organe du sens des localités très développé chez tous les militaires dont on m'a dit qu'ils excellaient dans l'art de s'orienter. Cette faculté joue, par conséquent, un grand rôle dans les opérations de la guerre. Sans cet organe, il

n'existerait ni topographie ni géographie. Tous ceux qui se sont distingués en donnant des cartes plus exactes, étaient rendus capables de ce travail par une activité de cet organe.

C'est en vertu de cette faculté que l'esprit de l'homme parcourt l'espace infini dans lequel roulent les mondes. Doué d'une autre faculté encore (du sens des mathématiques), dont je parlerai plus bas, l'astronome calcule les distances et les mouvemens des astres. Je n'ai point encore vu de grands astronomes qui n'aient eu l'organe du sens des localités très développé. Que l'on considère la tête de Kepler, de Galilée, de Newton, de Tycho Brahé, de Descartes, de Pascal, de Hell, de Lalande, de MM. de la Place, Bürgs, Bessel, Bode, Olbers, de Zach. Le sens des localités, combiné avec celui des arts et des couleurs, produit le paysagiste. Souvent, lorsqu'en société on me demandait le jugement que je portais d'un artiste, j'ai déterminé, à l'aide de l'organologie, le genre auquel il s'appliquait de préférence. La plupart des personnes croyaient, dans ce cas, qu'il y avait de la supercherie de ma part, et que j'avais connu d'avance le talent que je me donnais les airs de deviner. A Münster, on me demanda mon jugement sur un artiste : j'ai répondu que sa vocation naturelle était d'être paysagiste. Chez lui,

l'organe des localités, et celui des couleurs étaient particulièrement développés. Dans le fait, c'était un peintre de portraits, et l'on crut que je m'étais trompé; mais M. Ringklage déclara qu'il ne peignait le portrait que pour vivre, et que dès son enfance il avait eu un goût décidé pour le paysage.

Que l'on examine les portraits de Claude Gélé, dit le Lorrain, de Vernet, de Hackert, de Breugel, Pl. LXXXII, fig. 1.

Souvent on me demande quel est l'organe de la passion du jeu. J'ai cherché cet organe dans plusieurs joueurs de profession très passionnés; mais je n'ai pu rien découvrir de constant; la raison en est que les divers jeux supposent, pour être bien joués, des talens différens. Dès-lors, on conçoit comment il arrive que des personnes qui excellent dans tous les jeux de cartes, ne peuvent, avec toute l'application imaginable, devenir jamais que de médiocres joueurs de dames et d'échecs; et comment, au contraire, les meilleurs joueurs d'échecs ne sont souvent que de mauvais joueurs de cartes. Ayant eu l'occasion de voir plusieurs des joueurs d'échecs les plus fameux, je remarquai que tous avaient l'organe du sens des localités extrêmement développé, et je conçus que le grand talent de ces joueurs consiste dans la faculté de se

représenter vivement et nettement un grand nombre de positions possibles des pièces. Or, ce n'est pas là de quoi il est question dans les jeux de cartes, qui demandent plutôt le talent d'une prompte combinaison.

Dans l'historique de la découverte de cet organe, j'ai indiqué comment il se présente à la surface extérieure de la tête. Dans le cerveau, il est formé par des circonvolutions marquées XVII, Pl. IV, Pl. V, Pl. IX, Pl. XIII.

Il arrive assez souvent que cet organe est très bien développé, sans qu'il y ait des sinus frontaux. Dans ces cas, il est beaucoup moins apparent que quand il est accompagné du gonflement de ces sinus. Mais sa véritable direction est alors mieux dessinée. Quand ces mêmes individus ont la peau de la figure épaisse, il est même difficile de s'en assurer par la vue : mais le toucher ne manque jamais de le découvrir.

Sur la passion des voyages.

Lorsque le sens des localités est très actif, il en résulte une propension à changer de lieu, un goût pour les voyages. Les personnes oisives et peu instruites s'adonnent facilement au vagabondage. Des domestiques ainsi organisés ne restent, d'or-

dinaire, pas long-temps au service des mêmes personnes. Les individus qui au sens des localités réunissent quelque autre talent, le portent ordinairement dans des pays lointains pour y chercher fortune. Le peintre parcourt différentes contrées pour y recueillir des sujets de paysages; le dévot se fait missionnaire; le naturaliste, négligeant de connaître les objets au milieu desquels il est né, court exploiter un autre hémisphère; le diplomate recherche une place dans les cours étrangères; le jeune médecin s'attache à un seigneur qui voyage, etc. Sans les avoir vues, on peut parier que telles personnes ont l'organe du sens des localités très développé: elles sont poussées par une force intérieure dont elles ne soupçonnent pas même l'existence.

Une demoiselle avait eu de tout temps une grande envie de voyager. Elle se laissa enlever de la maison paternelle par un officier. Le chagrin et les remords la firent tomber malade. Je lui donnai des soins, et elle me fit remarquer deux grandes proéminences que les peines qu'elle souffrait lui avaient, disait-elle, fait pousser au front. Ces excroissances lui paraissaient un effet de la colère céleste, mais, dans le fait, c'était l'organe des localités, auquel elle n'avait auparavant jamais fait attention.

Je rencontrai, dans une rue de Vienne, une

femme assez âgée, qui me frappa par le développement énorme qu'avait acquis chez elle cet organe. J'engageai une conversation avec elle. Avant que j'eusse eu le temps de lui demander son pays, elle me raconta avec feu qu'elle s'était enfuie de Munich pour se placer comme cuisinière à Vienne, dans l'intention de ramasser trois mille florins, afin de passer sa vie à voyager, comme font les dames. En attendant, elle changeait de maître tous les mois, parce qu'il lui était impossible de rester long-temps dans la même maison.

Nous vîmes à Torgau un aveugle de naissance; je fus frappé du développement que l'organe des localités avait acquis chez lui, et je priai les personnes qui nous accompagnaient, d'être attentives à la conversation que j'allais avoir avec lui. Dès que je lui eus demandé quelle était son occupation favorite, il me jura qu'il n'y avait rien dont il aimât mieux entendre parler que des contrées lointaines, et qu'il ne rêvait que de pays étrangers.

Dans la biographie du capitaine Cook, on remarque expressément que ce navigateur avait les bosses frontales très saillantes; et cependant le biographe ne pouvait pas être guidé par ma doctrine. Les portraits de Christophe Colomb, Pl. LXXX, fig. 2, et de Vasco de Gama, qui

s'immortalisa par la découverte du passage aux Indes Orientales par le cap de Bonne-Espérance, offrent la même conformation. Regnard avait depuis son enfance un ardent désir de voyager. On a de lui cette inscription :

Gallia nos genuit ; vidit nos Africa ; Gangem
Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem ;
Casibus et variis acti terrâque marique,
Hîc tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis.

Nés Français, éprouvés par cent périls divers,
Du Gange et du Zaïr nous avons vu les sources,
Parcouru l'Europe et les mers;
Voici le terme de nos courses,
Et nous nous arrêtons où finit l'Univers.

Une preuve bien convaincante m'est fournie par M. Jaubert, maître des requêtes et professeur des langues Orientales à la Bibliothèque du Roi. Ce savant fut toujours passionné pour les voyages, toujours employé par le gouvernement à d'importantes missions en Turquie, en Perse, etc., etc. Aussi a-t-il l'organe des localités peut-être encore plus saillant que le paysagiste Breugel.

Je pourrais donner ici une longue liste de voyageurs, tant morts que vivans, chez lesquels l'organe des localités est très développé, tels que MM. Choris, Gaimard, Freycinet, etc.

Un médecin de Londres, connu sous le nom de Mémory-Cornon-Thompson, offre l'exemple d'une étonnante mémoire locale. Dans l'espace de vingt-quatre heures, et en deux séances, il dessina un plan correct de toute la paroisse de St.-James avec plusieurs parties appartenantes aux paroisses Marglebanc, Ste.-Anne, St.-Martin. Ce plan contenait toutes les places, toutes les rues, ruelles, cours; tous les passages, marchés, églises, chapelles, édifices publics, maisons, écuries, tous les angles des maisons, et un grand nombre d'autres objets; par exemple, pompes, bornes, arbres, auvents, etc.—Un plan exact de Carlston-House et du palais de St.-James, etc. Il exécuta tout cela sans le secours d'aucun plan, sans compas, sans livre ou autre donnée quelconque. Il dressa également, de mémoire, un plan exact de la paroisse St.-André, et il assura qu'il en ferait autant à l'égard d'un plan de St.-Giles in the Fields, de St.-Paul, de Covent-Garden, St.-Clemens et Newchurch, etc., etc. Lui nomme-t-on une maison quelconque d'une grande rue, il indique dans l'instant l'industrie qui s'y fait, la boutique avec tous les accessoires de son emplacement, si elle est à droite, à gauche, au milieu de la maison ou à ses extrémités. En parcourant un grand hôtel, complétement meublé, il en fait l'état et l'écrit plus

tard sans y rien manquer. Un dialogue, au contraire, qu'il aurait entendu lire deux, trois fois, lui serait tout nouveau dans l'espace de peu de jours.

Mais l'occasion de constater la véritable cause du goût des voyages est tellement fréquente, qu'il me suffira de citer encore le célèbre et savant naturaliste M. le baron de Humboldt.

Sens des localités dans la manie et dans l'idiotisme.

Assez souvent, lorsque cet organe a acquis une activité extrême, il en résulte une passion très vive qui peut dégénérer en manie. Déjà Avicenne a décrit cette aliénation partielle sous le nom de *cutubut*, *mélancolie errabonde*. M. le docteur Beutel nous a communiqué l'histoire de M. l'abbé Dabrowki, de Prague, aussi connu par son esprit que par ses profondes connaissances. Cet homme a pour les voyages une passion invincible qui se manifeste souvent par un besoin urgent et instantané de changer de place. Ces accès sont tellement violens, qu'ils ont tous les caractères d'une véritable maladie. Quelquefois, en se réveillant la nuit, il ne peut s'empêcher de courir à travers champs. Il eut un

semblable accès par un froid très rigoureux : malgré tout ce que put objecter sa raison, il se leva, s'habilla dans l'obscurité, et prit sa course à l'instant même. Ce ne fut que lorsqu'il eut fait à-peu-près deux lieues, ayant de la neige jusqu'aux genoux, qu'il put gagner sur lui de rentrer et de se remettre au lit. Le docteur Beutel, qui, à cette époque, n'avait encore aucune idée de l'organologie, me dit que la seule chose qui l'avait frappé dans cet homme, *était deux énormes proéminences du frontal, précisément au-dessus de la naissance des sourcils.*

M. Fodéré, d'après un mémoire de M. Savary, intitulé : *Faits pour servir à l'histoire des lésions des facultés intellectuelles*, rapporte un exemple d'une véritable aliénation de cet organe.

« Un charpentier, âgé de quarante-sept ans, ayant toutes les apparences d'une bonne santé, est assailli d'une foule d'idées insolites et incohérentes. Il croit souvent planer dans les airs, il parcourt par la pensée des campagnes riantes, des appartemens, de vieux châteaux, des bois, des jardins qu'il a vus dans son enfance; quelquefois il croit se promener dans des cours, des places publiques et autres lieux qui lui sont connus. En travaillant, au moment où il va donner un coup de hache sur un point déterminé, une

idée lui passe dans la tête, lui fait perdre de vue son but, et le coup porte sur un autre point, etc. Un jour il se lève à minuit pour aller à Versailles, et s'y trouve arrivé sans se rappeler avoir fait la route, etc.

» Toutes ces hallucinations n'empêchent pas le malade de raisonner juste. Il s'étonne, il rit lui-même de toutes ces visions fantastiques, sans pouvoir cependant s'y soustraire. (1) »

Cette faculté est quelquefois très active, même dans l'idiotisme plus ou moins complet. A Dresde, M. Blôde nous parla d'un homme qui se trouve très mal à son aise toutes les fois qu'il est obligé de rester plus d'un ou de deux jours dans le même endroit. Il emploie toute l'année à parcourir la plus grande partie de la Saxe, de la Lusace et de la Silésie. Il a son étape fixe pour chaque jour. Il va voir tous les propriétaires, auxquels il fait des complimens de leurs parens et amis; les yeux fermés et le corps immobile, il raconte jusqu'aux plus petits détails de son voyage avec une volubilité étonnante. M. Blôde nous assure que cet homme a aussi les deux proéminences du sens des localités très marquées.

Après toutes les preuves que je viens d'alléguer, pourrait-on douter encore que le sens des

---

(1) *Traité du Délire*, T. I, p. 345, 346.

localités ne fût une faculté fondamentale, affectée à la partie cérébrale que je lui ai assignée ?

« Nos deux auteurs, dit M. Demangeon, attribuent à l'organe des localités le goût des voyages chez l'homme, le pressentiment et la découverte des mondes, l'astronomie, la géographie, le goût des paysages dans la peinture, les émigrations périodiques de certains animaux, ainsi que l'instinct qui fait retrouver son gîte à chaque animal. Cet organe me paraît surchargé; et si nous avons vu beaucoup d'organes pour peu de choses, nous voyons ici le contraire. Ils expliquent ces différences par le plus ou moins grand développement de l'organe, ce qui n'empêche pas de concevoir, avec quelque raison, qu'elles pourraient aussi être dues à d'autres appareils, tels que ceux de l'habitation et de la hauteur, s'il n'y en a pas même un particulier pour l'astronomie et la connaissance du temps, des saisons et des mutations atmosphériques qu'annoncent les oiseaux, non-seulement par des émigrations périodiques, mais aussi par un vol élevé ou rabaissé; de même que les lapins et d'autres animaux qui changent les heures ordinaires de leur sortie et de leur pâture à l'imminence d'une pluie, etc. »

Dans cette objection il n'y a de raisonnable

que l'idée qu'on pourrait attribuer l'instinct du choix de l'habitation au sens de localité. Mais il ne suffit pas de raisonner, il faut encore que le raisonnement soit soutenu par l'observation, et qu'il détruise les faits cités dans le Traité sur l'instinct qui porte les animaux sur les hauteurs.

Dans une autre objection, M. Demangeon voulait faire dériver d'un seul instinct conservateur la peur, le courage, la circonspection, la prudence, la philogénésie, le désir d'avoir un nom et de s'immortaliser, et par conséquent des penchans et des talens tout-à-fait disparates. Et à présent, il trouve que c'est surcharger l'organe du sens des rapports de l'espace que d'en faire dériver le goût des voyages, le pressentiment et la découverte des mondes, l'astronomie et la géographie, le goût des paysages dans la peinture, les émigrations périodiques de certains animaux, l'instinct qui leur fait retrouver leur gîte, toutes choses parfaitement analogues!

Si dans le reste de son objection, M. Demangeon est tenté de mettre la faculté de connaître les rapports de l'espace de niveau avec la sensibilité d'un cor au pied, ou d'un moignon d'un membre amputé, avec le plus ou moins d'électricité des plumes des oiseaux et des poils des animaux, ce qui leur donne le pressenti-

ment de la pluie, etc, je lui laisse la charge de s'en justifier.

Sens de l'ordre.

Le sens des localités faisant connaître les rapports de l'espace, j'ai été tenté d'admettre qu'il pourrait aussi être le sens du goût, de la symétrie et de l'ordre. Il est constant que certaines personnes sont privées de tout esprit d'ordre; et que d'autres, déjà dès leur enfance, sont peinées à l'aspect de la moindre irrégularité dans l'arrangement, par exemple, des meubles, des tableaux, etc. Ce sentiment va quelquefois jusqu'à la passion, même dans des idiots. J'ai déjà cité le soi-disant sauvage de l'Aveyron, dans l'institution des Sourds-Muets, à Paris. Je connais plusieurs exemples pareils. D'un autre côté, je connais aussi des individus qui ont l'organe du sens des localités développé à un tel point qu'ils passent leur vie à courir le monde, et qui cependant sont à peine sensibles au désordre le plus dégoûtant dans leur intérieur, ce qui laisse soupçonner que l'esprit d'ordre doit être rapporté à une faculté fondamentale particulière, et par conséquent aussi à un organe particulier.

M. Spurzheim parle d'une demoiselle qu'il a vue à Edimbourg, en Ecosse, idiote sous beaucoup de rapports, mais chez laquelle l'amour de l'ordre était tellement actif, qu'elle évitait la chambre de son frère, à cause du désordre qui y régnait. Il tient pour probable que l'organe de l'ordre aboutit à la partie externe de l'arcade sourcilière, entre ceux du coloris et de la numération. Quoiqu'il prétende avoir un grand nombre d'observations en sa faveur, il croit pourtant qu'il faut encore multiplier les expériences.

Mais ces expériences sont difficiles à faire, parce que parmi les organes placés dans la région antérieure-inférieure de la tête, il y en a de très petits, du nombre desquels est apparemment l'organe de l'ordre. Quant à moi, je n'ai pas encore pu réussir à rassembler quelques faits invariables qui auraient pu justifier une opinion quelconque sur le siége de cet organe.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

Pages.

EXPOSITION des qualités et des facultés fondamentales et du siége de leurs organes, ou organologie. Continuation.

IV. Instinct de la défense de soi-même et de sa propriété; penchant aux rixes; courage; (*Muth*, *Raufsinn.*) 1

Historique de la découverte. 2

Histoire naturelle du courage ou de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété. . 7

Aliénation du penchant pour les rixes. 15

Qualité fondamentale du penchant pour les rixes et pour les combats. 20

Du siége de l'organe de la défense de soi-même et de sa propriété. 23

Opinions de quelques autres physiologistes sur l'origine du courage. 27

De la poltronnerie 35

V. Instinct carnassier; penchant au meurtre. (*Wurgsinn.*)

Historique de la découverte de cet instinct et de son organe. 64

Histoire naturelle de l'instinct du meurtre chez les

Pages.
animaux. 68
Apparence extérieure de l'organe de l'instinct carnassier, et siége de cet organe chez les animaux 72
Histoire naturelle de l'instinct carnassier dans l'homme. 85
Penchant au meurtre avec une débilité d'esprit. . 98
Penchant au meurtre dans la manie 99
Cause criminelle d'un nommé H**, assassin de deux personnes 112
Continuation de l'instinct du meurtre dans l'état d'aliénation mentale. 142
Penchant au suicide, et consécutivement au meurtre, à cause d'un jugement erroné sur la nature du crime. 146
Penchant au suicide, et consécutivement au meurtre, par fanatisme religieux 148
Penchant au suicide; double homicide. . . . 152
Suicide précédé d'homicide. 154
Des incendiaires. 157
Quelle est la qualité fondamentale du penchant au meurtre, du penchant à tuer? 161
Siége de l'organe carnassier, et apparence extérieure de cet organe dans le crâne de l'homme. 165
VI. Ruse, finesse, savoir-faire. (*List, Schlauheit, Klugheit.*) Historique 185
Histoire naturelle de la ruse chez les animaux et chez l'homme. 187
Siége de l'organe de la ruse et caractère par lequel il se manifeste à l'extérieur. 190

Pages.

VII Sentiment de la propriété, instinct de faire des provisions, convoitise, penchant au vol. (*Eigenthumssinn, Hang zu Stehlen.*) Historique. 201
Histoire naturelle du penchant à voler. . . . 206
Histoire naturelle du penchant au vol dans l'état de maladie avec faiblesse d'esprit très marquée. 215
Histoire naturelle du penchant au vol dans la manie 221
Sur ce sentiment inné de la propriété. 223
La propriété est une institution de la nature chez les animaux. 224
La propriété est une institution de la nature chez l'homme. 228
C'est le sentiment de la propriété ou le penchant à faire des provisions qui est la qualité fondamentale à laquelle se rattache le penchant au vol. 237
Siége et apparence extérieure de l'organe de la propriété et du penchant à faire des provisions. Modifications de la manifestation de cet organe. 238

VIII. Orgueil, hauteur, fierté, amour de l'autorité, élévation. (*Stolz, Hochmuth, Herschsucht.*) Historique de la découverte. 248
Histoire naturelle de l'orgueil, de la hauteur, de la bonne opinion de soi-même, dans l'état de santé. 251
Orgueil, fierté, hauteur, amour de l'autorité dans l'état de maladie. 259
Siége et apparence extérieure de l'organe de l'orgueil, etc. 268
Sur l'instinct qui dirige les animaux dans le choix

Pages.
des lieux qu'ils habitent. (*Aufenthaltssinn.*) . 275
Apparence extérieure de l'organe des hauteurs chez les animaux. 279
Existe-t-il une analogie entre l'instinct des hauteurs chez les animaux, et l'orgueil ou la fierté chez l'homme ? 282
IX. Vanité, ambition, amour de la gloire. (*Eitelkeit, Ruhmsucht, Ehrgeitz.*) Historique de la découverte. 296
Histoire naturelle de la vanité, de l'ambition dans l'homme 298
Vanité, amour de l'approbation chez les animaux. 307
Aliénation de la vanité. 308
Siége de l'organe de la vanité et apparence extérieure de cet organe. 310
X. Circonspection, prévoyance. (*Behutsamkeit, Vorsicht, Vorsichtigkeit.*) Historique de la découverte. 316
Histoire naturelle de la circonspection chez l'homme 318
Circonspection dans l'état de maladie. 321
Siége et apparence extérieure de l'organe de la circonspection 327
Encore quelques considérations sur le suicide et sur l'une des causes de ses rechutes et de sa périodicité 332
Histoire d'une famille entière de suicides. . . . 350
Sur l'une des causes de la périodicité de certains phénomènes pathologiques, surtout des aliénations mentales et de la mélancolie suicide. . . 352

Pages.

Organe de la circonspection, continuation, histoire naturelle de la circonspection chez les animaux, et apparence extérieure de son organe chez eux 366

Conclusion 373

Détermination des forces fondamentales des qualités et facultés primitives et du siége de leurs organes. Continuation. 377

XI. Mémoire des choses, mémoire des faits, sens des choses, éducabilité, perfectibilité. (*Sachgedæchtniss, Erziehungs-Fœhigkeit.*) Historique de la découverte 379

Histoire naturelle du sens des choses, de l'éducabilité, de la perfectibilité des animaux. . . . 387

Examen de l'organisation cérébrale des animaux, comparée au degré de leur perfectibilité ; siége et apparence extérieure de l'organe de la mémoire des choses, ou de l'organe de l'éducabilité, de la perfectibilité 399

Sur la domesticité des animaux et sur leur disposition à être plus ou moins facilement apprivoisés. 405

Mémoire des choses, éducabilité, perfectibilité de l'espèce humaine. 413

Siége et apparence extérieure de l'organe de l'éducabilité, de la perfectibilité, du sens des choses chez l'homme. 423

XII. Sens des localités, sens des rapports de l'espace. (*Ortsinn, Raumsinn.*) Historique de la découverte 428

Histoire naturelle du sens des localités chez les

Pages.
animaux 333
Sur les voyages des animaux 441
Apparence extérieure de l'organe des localités chez les animaux 449
Exposition ultérieure de l'organe du sens de localité et de sa sphère d'activité chez l'homme . 453
Sur la passion des voyages 456
Sens des localités dans la manie et l'idiotisme.. . 461
Sens de l'ordre. 464

FIN DE LA TABLE DU TOME IV.